DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13042 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 3 JANVIER 1987

Propos de paix à Kaboul

Le numéro un afghan, M. Najibullah, a proposé l'entrée en vigueur le 15 janvier d'un cessez-le-feu, dans le cadre d'un vaste programme de « réconciliation nationale » que la résistance a aussitôt rejeté en le qualifiant de nouveau « piège ». L'initiative de Kaboul, sans soulever de sérieux espoirs de paix, en dit cependant assez long sur les efforts du Kremlin pour tenter de calmer le conflit, à défaut d'y mettre un terme, sept ans après l'intervention des troupes soviétiques.

Curieusement, c'est l'agence Tass — et non, selon l'habitude, Radio-Kaboul — qui a rapporté, la première, l'offre de M. Najibullah exprimée dans un discours dont la date n'a pas été communiquée mais qui est de toute façon postérieure à ses entretiens, en décembre à Moscou, avec M. Gorbatchev. Le dirigeant afghan a proposé, après l'intervention d'un cessez-le-feu, que des « contacts ouverts et hardis » soient engagés avec « les bandes rebelles et les forces neutres » afin d'appliquer son programme de « réconciliation nationale » avec, pour objectifs, « le développement ultérieur des acquis de la révolution » et l'instauration d'une « situation stable » fondée sur « le renforcement du pouvoir populaire et l'amitié fidèle avec l'Union soviétique ».

Ces « contacts » porteraient sur la « renonciation à la lutte armée », la « représentation équitable du peuple entier », une amnistie et « le respect de la religion islamique ». Utilisant une terminologie chère à M. Gorbatchev, M. Najibullah a souligné que ce programme procédait d'une « nouvelle philosophie politique » et d'un « nouveau mode de pensée ».

Un porte-parole de la résistance a aussitôt rejeté ses propositions, en déclarant que la lutte se poursuivrait « jusqu'au renversement de Najibullah et à l'instauration d'un gouvernement islamique ». Un refus qui s'explique aussi par la fermeté du dirigeant afghan : « Ceux qui poursuivront les hostilités » au-delà du 15 janvier « se heurteront à une résistance résolue », a précisé ce dernier.

Peut-on dès lors parler d'une ouverture de la part des Soviétiques et de leurs protégés de Kaboul ? A l'automne dernier, à grand renfort de publicité, Moscou avait déjà procédé au rapatriement de six régiments sans donner vraiment l'impression de rechercher un compromis politique. Jusqu'ici, l'Union soviétique n'a jamais voulu s'engager sur un calendrier du retrait de son corps expéditionnaire, dont les effectifs actuels sont évalués, en Occident, à quelque cent quinze mille hommes.

On aurait tort, cependant, de sous-estimer la volonté du Kremlin de se retirer d'un conflit impopulaire en Union soviétique, surtout auprès de musulmans troublés par la « guerre sainte » de leurs coreligionnaires afghans. M. Gorbatchev s'efforce de créer les conditions d'un retrait militaire en consolidant le régime de Kaboul et en tentant de donner de ce dernier une image acceptable à l'étranger. C'est sans doute dans cette perspective que s'inscrit l'offre de M. Najibullah.

Il ne faut donc pas trop se faire d'illusions sur l'amorce à court terme de négociations sérieuses, sans parler, bien entendu, d'un cessez-le-feu. Les informations sur les combats, toujours aussi intenses, ne laissent rien prévoir de cet ordre. Moscou et Kaboul n'ont encore rien concédé sur le fond. Mais, pour des raisons de crédibilité, les deux alliés devraient maintenir un langage apaisant qui reste celui de la « pax sovietica ».

(Voir le dessin de PLANTU page 24.)

Le durcissement de la grève à la SNCF

La CGT cherche à étendre le mouvement à l'ensemble du secteur public

La situation était bloquée le vendredi 2 janvier à la SNCF. La direction faisait cependant état de décisions de reprise du travail à Villeneuve-Saint-Georges et Aulnoy en région parisienne, Ternier et Fives dans le Nord et Annemasse (Haute-Savoie). « La SNCF ne peut pas aller plus loin », nous a déclaré son président M. Essig, face au jusqu'au-boutisme de nombreux grévistes. La CGT a annoncé d'autre part des initiatives pour élargir les grèves à l'ensemble du secteur public et nationalisé.

M. Jacques Chirac a présidé, vendredi, une nouvelle réunion interministérielle.

Un piège pour les syndicats

Le conflit de la SNCF est entré au deuxième jour de 1987 dans une phase décisive. Alors qu'on pouvait espérer que le retrait du projet de grille « au mérite » et les concessions de la direction sur les conditions de travail mèneraient à l'apaisement, voire à la reprise du travail, on observe un résultat inverse. Une partie des grévistes semble décidée à durcir le mouvement — des syndicats comme la CGT et la CFDT accompagnant ce durcissement, — quitte à engager une sévère épreuve de force avec la direction et le gouvernement.

Au matin du vendredi 2 janvier, des comités de grève de cheminots ont décidé de faire « une journée sans trains » pour obtenir de « véritables négociations ». Alors que la direction ne prévoyait qu'un train sur cinq ou sur six pour les grandes lignes et un train sur huit sur la banlieue de Paris (à l'exception de Paris-Nord où le trafic demeure interrompu), des petits groupes de grévistes ont occupé des aiguillages ou des postes de régulation dans les gares de l'Est, Saint-Lazare, de Paris-Lyon et d'Austerlitz. La direction a demandé l'intervention des forces de l'ordre, qui ont déjà dégagé sans incidents des voies à Creil, à Nancy et à Paris-Lyon comme elles l'avaient fait la veille, notamment à Metz.

Cette évolution est d'autant plus grave que de telles actions — qui sont le fait de « petits groupuscules » selon la direction — risquent d'entraîner des sanctions et par conséquent de nouveaux durcissements. A la CFDT, on faisait ainsi état de l'intention de certains cheminots de Miramas de bloquer maintenant des transports routiers de remplacement.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 20 et nos informations page 24.)

Reprise de l'inflation au Brésil

L'échec du plan Cruzado

RIO-DE-JANEIRO de notre correspondant

Le plan Cruzado a échoué. Telle est la conclusion qui s'impose, dix mois après le lancement du plan de stabilisation économique. Officiellement, personne ne parle d'échec à Brasilia. Mais le mot est prononcé ouvertement dans les milieux économiques et syndicaux. L'inflation est en effet repartie de plus belle après avoir été contenue par le blocage des prix. L'épargne intérieure et les réserves de devises sont à un niveau critique. Les systèmes de production et de distribution sont désorganisés. Autant de raisons qui ont contraint le gouvernement à rétablir la « correction monétaire », autrement dit certaines indexations dont la suppression semblait l'acquis principal du plan.

L'euphorie de l'inflation zéro ou proche du zéro n'aura duré qu'un été. Le temps pour le gouvernement et son parti de gagner les élections du 15 novembre et de relancer la production par la consommation à des taux rarement égalés mais dangereusement exacerbés. Depuis quelques semaines, les Brésiliens sont revenus à une réalité qu'ils ne connaissent que trop bien : l'inflation a été de 10 % en décembre selon les économistes de l'université de Sao-Paulo, de 5,5 % selon le gouvernement, qui est toujours optimiste. Le ministre du travail, M. Pazzianotto, table sur une inflation mensuelle de 10 % en janvier et février dans ses négociations avec les syndicats en vue d'un hypothétique pacte social. La plupart des experts s'attendent en 1987 à une inflation supérieure à 100 %. Bref, le Brésil revient à la situation qui était la sienne avant la flambée de février dernier qui avait précipité l'annonce du plan de stabilisation.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 21.)

Contre-offensive tchadienne face aux troupes libyennes

La participation des troupes de N'Djamena aux combats du Tibesti met fin à la fiction du 16e parallèle à laquelle tenait le gouvernement français.

PAGE 24

Nouvelle nuit de manifestations des étudiants chinois



Les autorités ont accepté de libérer les étudiants arrêtés jeudi 1er janvier.

PAGE 3

La défaite de « French-Kiss »

Battu une quatrième fois par les Néo-Zélandais, Marc Pajot ne participera pas à la finale de la Coupe America.

PAGE 24 et l'article de Gérard Albouy page 19

Les reportages de nos envoyés spéciaux en Birmanie, au Pérou et en Zambie

PAGES 3 à 5

Le Monde SANS VISA

Sur Sartre : un essai, une biographie

Aventure en Laponie

Pages 9 à 13

Le sommaire complet se trouve page 24

Un entretien avec M. Thierry de Beaucé

La France comme « multinationale culturelle »

Nommé à la tête de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay à la veille des élections législatives du 16 mars, M. Thierry de Beaucé a été maintenu à ce poste « stratégique » par la nouvelle majorité. Il expose ici ses conceptions en matière de « diplomatie culturelle », après l'augmentation des crédits de son département.

« Peut-on vous citer parmi les hauts fonctionnaires symbolisant la cohabitation ?

— Tout ce que je sais, c'est qu'un fonctionnaire doit laisser la politique au vestiaire et servir sans états d'âme.

— Votre intérêt ancien pour les questions culturelles n'a-t-il pas permis cependant de dépasser les clivages politiques ?

— Deux expériences professionnelles m'ont particulièrement marqué. J'ai été, à l'autre bout de la chaîne, conseiller culturel au Japon, puis directeur des affaires internationales d'un groupe pétrolier. J'ai pu constater que partout l'image d'une entreprise était liée à l'image globale de son pays, que la préférence pour un partenaire industriel dépendait souvent de la préexistence de liens culturels. Dans un monde d'échanges intensifs, dans un monde médiatique où la formation intellectuelle s'élève, le rayonnement international de notre culture est d'évidence une priorité. C'est un domaine qui, mieux que tout autre, ne relève plus de la politique parce qu'il est justement au cœur de notre signification nationale. Paul VI avait une très belle formule pour définir la langue française, elle exprime « le magistère de l'essentiel ». Littéralement, on pourrait l'appliquer à la gestion de son rayonnement.

» La France dispose, avec la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères, d'un réseau unique que d'aucuns ont appelé « la plus grande multinationale du monde » : plus de 15 000 professeurs, animateurs, diplomates, ont la charge de promouvoir la culture française sur les cinq continents : 350 conseillers et attachés culturels et scientifiques, 352 écoles, collèges et lycées français où plus de 8 000 enseignants forment 160 000 élèves dont 60 000 enfants de Français expatriés (condition *sine qua non* de nos ambitions d'exportation), 120 centres ou instituts culturels, sans préjudice bien entendu du personnel et des institutions gérés dans une trentaine de pays par le ministère de la coopération.

— En somme, le soleil ne se couche jamais sur votre empire...

— Nous disposons en effet d'un fantastique instrument de présence à l'étranger au même titre qu'une défense indépendante ou qu'un potentiel industriel : au principe de la dissuasion militaire répond, en l'inversant, le principe d'une invitation culturelle. Je pourrais citer mille exemples d'actions diverses : hier, c'était l'ouverture à Marrakech du plus vaste centre culturel du continent africain ; demain, ce sera l'aménagement de nouveaux espaces culturels à Tunis, Budapest ou Damas. Les deux tiers de nos financements sont destinés aux pays du tiers-monde : des projets agricoles au Nigéria, la gestion du système de santé au Maroc, la réhabilitation du secteur industriel en Algérie etc. De plus, nos trente conseillers scientifiques lancent des projets communs de recherche. La tâche est immense.

— Culture, mon beau souci quand même ! Mais dites-nous plutôt si, en ce domaine, nous sommes sortis du mondialisme ou bien si continue au contraire le saupoudrage culturel mondial.

— C'est un faux dilemme. La France doit assurer partout dans le monde une présence culturelle minimale. Il y va de son rang. Admettriez-vous que le nom de la France soit, pour finir, moins connu que celui de Coca-Cola ?

(Lire la suite page 6.)

Propos recueillis par BERNARD BRIGOULEIX et J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

IMMIGRÉS

Le code de la nationalité n'essuiera les feux de la rampe parlementaire qu'au printemps prochain, mais il ne laisse pas de susciter la discussion. Etienne Burin des Roziers combat l'idée de présenter la population immigrée comme un mal inévitable. Sur le cas très particulier et très dramatique des Tamouls du Sri-Lanka, Arul M. Varaprasadam rappelle une situation d'origine qui n'a rien de comparable à celle d'autres communautés d'étrangers en France.

La chance à courir

Il faut dissiper l'impression que, dans l'esprit de nos dirigeants, il y aurait de bons et de moins bons immigrés

par ETIENNE BURIN DES ROZIERS (*)

PEUT-ON encore parler d'« immigrés » ? Longtemps l'immigré revêtait, dans l'imagerie populaire, les traits d'un voyageur errant, hantant les gares et les ports, sa valise à la main, débarquant à peine ou déjà sur le chemin du retour. Mais voici plus de douze ans que nos frontières sont fermées à la main-d'œuvre étrangère. Banni, désormais, de notre territoire s'il vient à le quitter, l'émigrant, souvent rejoint par sa famille, s'est installé chez nous à demeure. Campé, d'abord, dans les baraques des bidonvilles, le voici ayant élu domicile dans les immeubles en dur des quartiers périphériques. Il ne vit plus à l'abri éphémère d'une tôle ondulée. Il est incrusté dans le béton d'un « grand ensemble ». Il adhère à notre sol. Il est sédentarisé.

Les statistiques rendent compte de cette mutation. Aujourd'hui, en chiffres ronds, 80 % des hommes, des femmes et des enfants recensés comme étant de nationalité étrangère résident en France depuis plus de dix ans. 23 % d'entre eux y sont nés. Un sur quatre a moins de quatorze ans. 70 % de ces jeunes sont nés en France. Ils ne connaissent pas d'autres pays que le nôtre, ne parlent pas d'autre langue que la nôtre. Combien de temps devront-ils attendre pour obtenir droit de cité ? Doit-on encore parler d'immigrés ?

« Quieta non movere » est une sage maxime que nos gouvernements ont perdue de vue depuis 1980. C'est alors que fut remise en cause, pour la première fois, l'ordonnance du général de Gaulle qui, depuis la Libération, régissait les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Depuis lors, le statut des immigrés, c'est-à-dire la définition légale de leurs conditions d'existence et, pour certains, de survie, n'a cessé d'être le jouet des vicissitudes électorales. Nous en sommes aujourd'hui au troisième tour d'une remise en chantier ininterrompue. Comment les immigrés n'auraient-ils pas le sentiment mortifiant et désespérant que leur sort est l'enjeu de compétitions politiques auxquelles ils n'ont aucune part et que leur destin leur échappe ?

Les textes pris à la lettre sont moins en cause que l'esprit qui, semble-t-il, les inspire :

Soustraire à l'institution judiciaire la responsabilité d'ordonner que soient reconduits à la frontière les étrangers en situation irrégulière, n'ajoute pas nécessairement à la rigueur de la loi. Les juges avaient souvent la main lourde. Plus de douze mille reconduites à la frontière ont été prononcées en 1984. Il demeure que rétablir la procédure administrative en matière d'éloignement est nécessairement ressenti, dans l'opinion, comme l'aggravation délibérée d'un dispositif de coercition.

Le projet de loi sur la nationalité maintient heureusement la règle centenaire en vertu de laquelle un enfant né en France de parents étrangers, eux-mêmes nés en France, est français dès sa naissance. Mais cette disposition survivra-t-elle aux débats parlementaires dès lors que le projet opère déjà une brèche dans notre droit traditionnel en subordonnant à une démarche volontaire sommaire à l'appréciation du juge l'acquisition de la nationalité française par un jeune étranger né en France de parents étrangers, qui apprendra, à son entrée dans la vie adulte, qu'il ne fait pas partie de la même communauté que son voisin de classe ou de palier ? Démarche volontaire qui risque, au surplus, d'être souvent la source de douloureux conflits familiaux.

Le vent a tourné

La France est une terre d'asile accueillante à ceux qui cherchent auprès d'elle un refuge. Mais combien de temps les pouvoirs publics résisteront-ils à la tentation de détourner d'elle ceux, trop nombreux, qui font confiance à sa générosité, en instaurant un régime d'accueil moins libéral dans l'espoir fallacieux qu'il sera moins « incitatif » ?

Le plus grave est que l'activité réformatrice qui a cours depuis six mois suscite, à tort ou à raison, le sentiment que le vent a tourné et que ce qui était de mise hier, un certain esprit de tolérance, ne répond plus à l'orientation adoptée en haut lieu. Ceux qui, à tous les échelons, règlent leur comportement sur le souci légitime de servir loyalement l'autorité en place sont ainsi portés à durcir leur attitude vis-à-vis des immigrés. Ceux-ci en prennent conscience et se rétractent à leur tour. Les fossés se creusent, et c'est la politique du gouvernement qui est ainsi battue en brèche, dans son principe et dans son but. De cette détérioration du climat, les quatre cent vingt salariés du Service social d'aide aux émigrants, qui se trouve, du fait même de sa vocation et de son statut, à la jointure entre les immigrés et les pouvoirs publics, peuvent porter témoignage.

Que faudrait-il faire pour remonter le courant ?

Sans doute, en premier lieu, dissiper l'impression que, dans l'esprit de nos dirigeants, il y aurait de bons et de moins bons immigrés, les premiers, de souche européenne, étant assimilables en quelque sorte par hypothèse, les autres étant voués à demeurer chez nous des allogènes. Cette vue des choses qui, de toute façon, appelle les plus expresses réserves, fait bon marché de la dette d'honneur que notre pays a contractée envers ceux qui, pour lui, ont prodigué leurs peines et versé leur sang. Oublierait-on que plus de trente-cinq mille combattants musulmans reposent dans nos cimetières ? N'auraient-ils plus voix au chapitre ? Le général de Gaulle aurait-il, pour une fois, mal pressenti l'avenir en assurant les Algériens nouvellement promus à l'indépendance qu'ils seraient toujours les bienvenus en France et qu'ils devaient s'y sentir chez eux ? Hier immigrés d'honneur, seraient-ils aujourd'hui des laissés-pour-compte ?

La réflexion doit s'étendre aux immigrés de toutes origines. De bons esprits soucieux de réalisme, prenant à leur compte les deux maîtres mots de la politique officielle, « maîtrise des flux migratoires » et « paisible insertion » des immigrés déjà établis en France, soulignent que ces derniers étant destinés à rester chez nous, mieux vaut s'accommoder de leur présence. De là à présenter la population immigrée comme un mal inévitable avec lequel il faut bien composer, il n'y a qu'un pas. Cette façon de voir, qui ne procède évidemment pas d'un élan du cœur, dessert la cause qu'elle est réputée servir. L'immigration devrait enfin être perçue comme une chance à courir pour les uns et pour les autres et sa réussite comme l'enjeu d'un combat prometteur à livrer et à gagner ensemble.

(*) Ambassadeur de France, conseiller d'Etat honoraire, président du Service social d'aide aux émigrants.

Qui pense au drame des Tamouls ?

Il est anormal qu'un si petit nombre de ces immigrés se soient vu reconnaître la qualité de réfugié politique

par A. M. VARAPRASADAM (*)

QUELQUE vingt mille Tamouls du Skri-Lanka sont arrivés en France depuis la fin des années 70. L'opinion s'en étonne, s'en émeut parfois, dans la mesure où elle croit voir là le début d'une nouvelle vague migratoire d'origine lointaine. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler pourquoi des Tamouls du Sri-Lanka se sont exilés et dans quelles conditions certains d'entre eux ont pris le chemin de l'Europe.

Pendant les cent quinze ans qu'a duré le régime britannique, les Tamouls ont tiré profit plus que les Cinghalais du système d'éducation anglais. Ils étaient proportionnellement davantage représentés dans l'administration et occupaient une place importante dans le commerce. Les Cinghalais en éprouvaient fatalement quelque jalousie. En 1948, l'indépendance a été acquise sans combats ni affrontements. Une seule ombre au tableau : les Tamouls dits « indiens » — ceux que les Anglais avaient fait venir de l'Inde au dix-neuvième siècle pour travailler dans les plantations de café, puis de thé — se virent refuser la nationalité sri-lankaise. Huit cent vingt-cinq mille, de ce fait, devinrent apatrides. Les deux millions de Tamouls sri-lankais ne se montrèrent pas empressés à défendre leurs congénères plus pauvres et plus récemment installés dans l'île. Nehru refusa le rapatriement en masse de ces Tamouls d'origine indienne. Ses successeurs acceptèrent de passer des accords avec le gouvernement cinghalais et de reprendre en Inde plus de six cent mille de ces émigrés.

Un complexe de minorité

Dans le Sri-Lanka devenu indépendant, Tamouls et Cinghalais commencèrent à développer un complexe de minorité. La chose s'explique facilement pour les Tamouls, moins nombreux. Les Cinghalais, en majorité dans l'île, savent que les Tamouls sri-lankais, habitant surtout les provinces du Nord et de l'Est, ne sont séparés que par 35 kilomètres de mer des cinquante millions de Tamouls peuplant l'Etat du Tamil-Nadu en Inde. Ce poids leur paraît écrasant.

De premiers heurts se produisent en 1956. Une manifestation non violente est organisée par les Tamouls pour protester contre la décision de faire du cinghalais la seule langue officielle du pays. Des Cinghalais y répliquent par la violence ; il y a des biens saccagés, des blessés et des morts, à Colombo et en province. En 1974, la troisième conférence de la langue tamoule se tient à Jaffna, capitale de la province du Nord. La police cinghalaise y sème la panique et tue neuf personnes, sans qu'il y ait eu la moindre provocation. En mai 1981, deux policiers sont tués par des inconnus. En représailles, la police incendie le marché de Jaffna, la maison du député le plus estimé, M. Yogeesawaran, des temples hindous et la bibliothèque municipale tamoule. Celle-ci contenait 95 000 volumes, dont les documents les plus anciens en langue tamoule. Le Sri-Lanka est entré dans le cycle infernal de la violence.

En juillet 1983, à la suite d'une embuscade contre un véhicule militaire, et dans laquelle treize soldats ont été tués, un pogrom est déclenché contre les Tamouls. Des maisons, des boutiques, des usines ont été incendiées, un grand nombre de Tamouls ont été massacrés. On ne saura jamais exactement le nombre des victimes tombées pendant les dix jours qu'ont duré les événements. Près de cent cinquante mille personnes se sont trouvées sans abri, dépourvues de tout. La sécurité de celles qui furent hébergées dans des camps près de Colombo n'était pas assurée. Elles furent évacuées dans le nord et l'est de l'île, grâce à l'aide du gouvernement indien.

Pour échapper à la persécution

Une « fuite des cerveaux » vers les pays anglophones s'est produite parmi les Tamouls du Sri-Lanka, après la décision de faire du cinghalais la seule langue officielle du pays en 1956. Ceux qui partaient alors le faisaient dans l'intention de s'assurer un avenir meilleur et pouvaient compter sur la présence rassurante de parents et d'amis dans les pays où ils allaient. Un tout autre type d'exode s'est développé à la fin des années 70, et surtout après le pogrom de 1983.

Il s'agissait de personnes qui craignaient pour leurs biens, leur sécurité, leur vie même. Beaucoup de parents firent partir leurs garçons âgés de quinze à trente ans, parce que, soupçonnés systématiquement par la police et l'armée d'être des « terroristes », ils couraient les plus grands dangers. Ceux qui s'exilaient devaient abandonner leurs études ou leur emploi, pour se lancer à l'aventure, vers un avenir tout à fait incertain.

Les deux cent mille Tamouls qui ont fui le Sri-Lanka dans la dernière décennie l'ont fait parce qu'ils étaient pris pour cible par toute une partie de la population cinghalaise, par la police et par l'armée, à cause de leur appartenance ethnique et de leur langue. Ils ont voulu échapper à la persécution ou au massacre.

Qu'en est-il aujourd'hui des Tamouls sri-lankais en France ? Deux mille d'entre eux environ ont obtenu le statut de réfugié. L'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et la commission de recours examinent les demandes ou les recours d'à peu près huit mille d'entre eux, mais près de dix mille se sont déjà vu refuser la qualité de réfugié et devraient en principe quitter le territoire. En fait, ils restent en France clandestinement. Jusqu'à présent, la police avait fermé les yeux. Mais les consignes sont maintenant à la fermeté, et des menaces d'expulsion pèsent sur les Tamouls qui n'ont pas obtenu la carte de réfugié. Les arrestations se sont multipliées, des déportations vers Colombo ont même été décidées, mais ont pu être enrayées au dernier moment, grâce aux efforts conjugués d'organismes d'accueil des réfugiés et de défense des droits de l'homme.

Le plupart des Tamouls du Sri-Lanka qui sont en France ont abandonné leurs études, leur emploi, leur famille, leur pays, parce qu'ils se sentaient menacés. Ils n'ont pas le profil de réfugiés économiques. Un tout petit nombre d'entre eux ont été impliqués dans des affaires de drogue, mais, dans leur immense majorité, ils ne constituent aucunement une menace pour l'ordre public. Ils tombent sous la définition du réfugié politique de la convention de Genève que la France a ratifiée. Il semble anormal qu'un si petit nombre d'entre eux se voient reconnaître cette qualité. Le nombre des arrivants a cessé d'augmenter. Il n'est pas tel que la France ne puisse les accueillir, aussi longtemps qu'ils ne pourront retourner au Sri-Lanka. Aucun de ces demandeurs d'asile, en tout cas, ne devrait être renvoyé dans un pays où ils déclarent encourir des risques de persécution.

(*) Jésuite, Institut social jésuite, Madurai (Inde).

COURRIER DES LECTEURS

Les bons et les mauvais

Sous le titre « La croix du mérite » (*le Monde* daté 28-29 décembre), M. Pierre Drouin propose un rapprochement fort intéressant entre les étudiants et les cheminots. Enseignant, je me suis, à la lecture de cet article, posé la question de savoir en quoi il y avait aussi différence.

A l'école, l'enfant qui recevait la croix était effectivement le plus méritant, c'était le meilleur en orthographe ou en calcul, les critères étaient clairs, simples, connus de tous ; quand ils étaient transgressés, nous susurrions « chouchou ». Et d'ailleurs à aucun moment les lycéens ou les étudiants n'ont remis en cause cette forme de sélection qui fonctionne déjà : le bac ou les examens de fin d'année universitaire.

Le problème que posent la sélection-Devaquet ou le mérite-Douffiagues, c'est que les critères ne sont ni clairs, ni simples, ni surtout connus de tous. Le mérite sans critères connus n'est qu'un mot vide de sens ; et ce vide est bien la cause de l'inquiétude, car le « chef » est alors le seul qui soit habilité à lui donner du sens.

De là les dérapages vers le favoritisme ou l'auto-soumission qu'on peut craindre voir s'épanouir. La promotion à l'ancienneté n'est pas parfaite, loin de là, mais celle au copinage voire à la flagornerie me semble encore pire. Si M. Drouin connaît la solution — des critères simples, clairs et contrôlables qui permettent de définir le mérite, — qu'il le dise, il aura, alors, lui aussi, droit à la « croix du mérite ».

BRUNO PÉQUIGNOT,
assistant de sociologie, Grenoble II.

Le travail « dans les grandes écoles »

Dans le Monde *du 16 décembre 1986, sous le titre « Derrière la sélection » dans la rubrique « Débats », un professeur émérite (histoire) de l'université de Reims écrit :*

« Résultat bien connu dans les grandes écoles françaises, comme dans les grandes universités japonaises : un jeune travaille d'arrache-pied dans les classes préparatoires à une formation... où il pourra batifoler dans l'attente d'un diplôme quasi assuré». (...) Comment batifoler avec un emploi du temps de trente-six heures d'enseignement par semaine ? Un diplôme quasi assuré ? Un seul redoublement est autorisé sur toute la scolarité dans nos écoles et notre moyenne de passage d'une année à l'autre s'élève à 12 sur 20.

Dois-je vous donner l'adresse de nos élèves qui, n'ayant pas obtenu cette moyenne par deux fois, se sont vus exclus de nos écoles ? (...)

Professeur M. MARTY,
président de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Dans les replis de la « rose »

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ces quelques mots à propos du film *le Nom de la rose*.

1. Les affiches du film annoncent qu'il s'agit d'un *palimpseste* du roman d'Umberto Eco. Ce clin d'œil intellectuel est à double tranchant. J.-J. Annaud a voulu signaler qu'il a fait une *ré-écriture* du roman. Mais le nouveau texte copié sur un palimpseste n'avait *rien à voir* avec le texte précédent, qui avait été effacé (le parchemin coûtait très cher) parce qu'il était devenu démodé ou inintéressant. Est-ce le cas du film par rapport au roman ?

2. U. Eco a admis que derrière la figure redoutable du bibliothécaire aveugle (dont le nom est Jorge de Burgos) se cache évidemment Jorge Luis Borges. Mais il n'a jamais avoué qu'il avait emprunté à Borges l'énigmatique titre de l'ouvrage. Fin connaisseur de cet auteur, en effet, Eco ne peut pas ignorer ces vers d'*El Golem* :

Si comme le Grec l'a dit dans le [Cratyle
Le nom est l'archétype de la rose
Dans le nom de la rose *« est » (= se [trouve) la rose...*

Ces vers coïncident avec la citation en latin de la fin du livre : *« Rosa pristina stat nomine »* (« la rose véritable « est », se trouve, dans son nom »).

NESTOR-LUIS CORDERO,
directeur d'études associé à l'Ecole pratique des hautes études.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.R.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



CHINE : nouvelle nuit de manifestations à Pékin

Les étudiants obtiennent la libération de leurs camarades

PÉKIN
de notre correspondant

La folle nuit des étudiants de Pékin s'est bien terminée. Mais elle risque de laisser des traces. Sur les jeunes qui ont découvert leur puissance en réussissant à faire plier, sans violence mais en faisant preuve de détermination, le gouvernement du pays le plus peuplé du monde.

Sur un régime qui n'a pas senti le coup venir, qui a été incapable d'y parer, qui se retrouve contesté par cette même jeunesse sur laquelle il mise pour construire l'avenir, une jeunesse qui a donné aux médias du monde entier une image de la Chine qui n'est certes pas celle qui a la préférence du pouvoir. Sur une police désemparée face à une manifestation non violente qui a fait éclater, en quelques heures, règlements, interdictions et tabous. Peut-être enfin sur l'opinion publique locale, si elle est informée.

Tout a commencé, en début de soirée, le jeudi 1er janvier, à l'université de Pékin, « Beida », où plus d'un millier d'étudiants se sont réunis devant les bâtiments administratifs pour exiger la libération de leurs camarades : pour Beida, vingt-quatre, peut-être plus ; pour les autres universités, un nombre indéterminé, mais réduit.

Ces jeunes gens avaient été interpellés au cours de la manifestation interdite qui s'était tenue, le matin même, sur la place Tienanmen (*le Monde* du 2 janvier). Les étudiants ont posé au recteur un ultimatum de deux heures, menaçant de faire la grève des cours. Au bout d'une heure, lassés d'attendre, ils ont fait ouvrir les portes du campus, gardées par la police, et sont partis, à deux ou trois mille, en direction d'autres universités et instituts. La police les attendait au coin de la rue.

Après un face-à-face tendu, les *manifestants* ont franchi le barrage sans violence. Aucune brutalité n'est intervenue au cours de cette longue nuit. Au contraire, on assistait, malgré des cas d'énervement compréhensibles, à un quasi-dialogue entre responsables des deux bords. Les étudiants ont même en une occasion crié *« la police avec nous »*.

« Vive les quatre modernisations »

Le long de la route, de nouveaux manifestants se sont joints au cortège qui a peut-être compté, un moment, une dizaine de milliers de gens. Ils chantaient à tue-tête *l'Internationale* et l'hymne national, criaient *« libérez nos camarades »*, *« vive les réformes »*, *« vive le développement du pays »*, *« vive les quatre modernisations »*, *« les conservateurs à la porte »*... Bien sages, des couples se tenant par les bras, des jeunes filles en groupe, des étudiants tirant leur vélo pour le long voyage de retour, bravaient un froid glacial.

A chaque barrage de police se répétait la même scène. Les étudiants s'arrêtaient, resserraient leurs rangs, se prenaient par le bras et s'ébranlaient en chantant *l'Internationale*, effaçant devant eux le fin cordon de policiers désarmés.

Des haut-parleurs de police hurlaient en permanence *« camarade, nous vous prions de rentrer dans vos universités »*, tandis que de nombreuses voitures banalisées aux vitres teintées caracolaient autour. Quand elles traversaient le cortège, les manifestants leur criaient ironiquement *« au revoir »*. Des policiers en civil ou des « journalistes » photographiaient le cortège ou le filmaient avec des caméras vidéo à infrarouges. Les archives de la police sont ainsi bien remplies...

Au bout d'une heure, les haut-parleurs de la police ont annoncé la libération sans conditions des étudiants, que, peu de temps auparavant, les autorités, citées par l'agence Chine nouvelle, traitaient de *« fauteurs de troubles dont l'enquête déterminera les responsabilités »*. Le pouvoir avait cédé sur toute la ligne, lui qui avait voulu interdire aux étudiants l'accès de la place Tienanmen le matin même. Mais la plupart des étudiants ne voulaient rien entendre, et il fallut encore une heure avant qu'ils mettent fin à leur manifestation.

Ils réclamèrent alors des autobus pour regagner leur campus.

Ceux-ci prenant beaucoup de temps pour arriver, un groupe d'un millier de jeunes gens repartit en direction de Tienanmen, qu'il atteignit à 3 h 30 du matin, après une marche de 17 kilomètres dans la neige et dans la boue. Grossi en chemin, et rejoint en particulier par plusieurs des étudiants qui venaient d'être libérés, il comprenait alors environ mille cinq cents personnes, frigorifiées, la voix éraillée, mais toujours enthousiastes.

Les armes du régime retournées

Les manifestants ont battu la semelle pendant deux heures sur la place, organisant même une séance de jogging collectif pour se réchauffer.

Ils attendaient l'annonce, qui ne vint pas, de la libération des derniers étudiants de l'université du peuple interpellés. Après une longue et patiente discussion, les responsables des forces de l'ordre ont obtenu qu'ils montent dans des autobus pour aller attendre cette libération dans une université. Ils étaient dans *la rue depuis plus de sept heures*, et il était 5 h 30 du matin.

La police voulait éviter que Pékin, en s'éveillant, ne voit Tienanmen occupée par des contestataires. Au moment de leur départ apparaissaient déjà les premiers vieux qui viennent y faire leur gymnastique traditionnelle au petit matin.

En marchant dans la ville déserte, ils étaient passés par trois des quatre lieux spécifiquement interdits aux manifestations par les autorités : la résidence des hôtes officiels de Diaoyutai, le siège du parti et du gouvernement à Zhongnanhai et le Palais de peuple, siège de l'Assemblée. Ils sont également passés devant l'ancien Mur de la démocratie, sans ralentir, sans tourner la tête devant ce symbole de la contestation de la génération précédente. Devant Zhongnanhai, protégée par la police, ils ont crié des slogans en faveur des réformes et contre les conservateurs, et ont chanté une fois de plus *l'Internationale*. Etonnant symbole que ce geste contestant le régime avec ses propres armes.

« Une poignée d'agitateurs »

Car les étudiants qui réclament de vraies libertés ne pensent plus à la « démocratie socialiste ». Ils veulent la liberté de se réunir, de s'exprimer sans voir leurs propos déformés. La présentation caricaturale de la manifestation du matin en a enragé plus d'un. Un étudiant de l'université du peuple, réputée pourtant pour son conservatisme, nous a dit qu'il avait été écœuré en écoutant la radio, et que lui et ses camarades avaient alors décidé de rejoindre le mouvement. Il voulait obtenir que l'opinion soit objectivement informée des revendications étudiantes. Un autre nous a dit : *« Les étudiants français ont pu faire plier Chirac, pourquoi pas nous... »*

Cette jeunesse n'est certainement pas toute la Chine, elle ne présente même pas tous les étudiants. Mais il est vrai qu'en interdisant une manifestation *d'étudiants sur Tienanmen*, puis en arrêtant plusieurs d'entre eux, en les provoquant par des comptes rendus de presse ridicules, les autorités ont retourné bien des *indécis, soudain scandalisés* par l'image que l'on voulait donner d'eux – *« une poignée d'agitateurs »* et d'étudiants *« manipulés »*. La police venait, en outre, de leur offrir des « martyrs ». Désormais ils s'organisent. *« Nous sommes en contact en ce moment même avec des camarades dans d'autres villes »*, nous ont-ils dit.

La raison l'a *pour le moment* emporté. Le Parti communiste a cédé ponctuellement pour éviter un affrontement dans lequel il avait tout à perdre. Mais peut-il aller aux devants des revendications démocratiques des étudiants ? C'est ce débat qui va s'intensifier entre les réformistes, que les manifestants poussent de leurs cris à aller plus vite et plus loin, et les conservateurs, dont ils exigent le départ, ou plutôt la mise à la retraite. Les étudiants viennent de faire preuve de leur maturité et ont donné un coup de pied dans la fourmilière institutionnelle. Mais celle-ci est solide, particulièrement en Chine.

PATRICE DE BEER.

BIRMANIE : vingt-cinq ans de pénurie

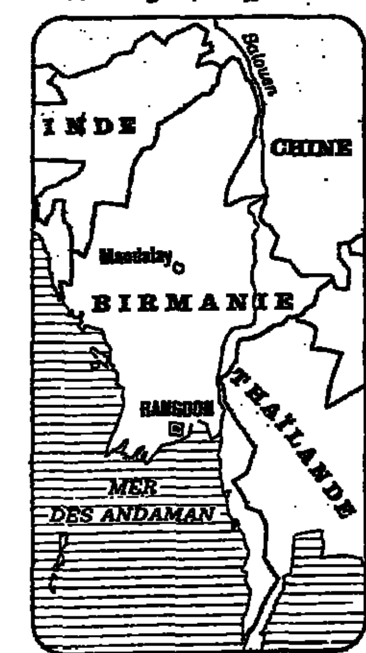
Les circuits parallèles d'un régime socialiste musclé

Depuis vingt-cinq ans, la Birmanie vit dans la contradiction entre les ambitions totalitaires du régime imposé par le général Ne Win et la prolifération de pratiques illicites et de rebellions multiples, qui prospèrent dans la moindre faille de l'Etat. Un régime imprévisible, qui refuse de parler aux journalistes.

RANGOON
correspondance

Il y a un an encore, Rangoon possédait un des plus rares échantillons de véhicules anciens dignes d'une collection pour amateur averti. Ces énormes carcasses, aux formes replètes, datant des années 50, ont aujourd'hui abandonné la chaussée bosselée de la capitale birmane. Non que le progrès technique les ait condamnées. Le gouvernement les a interdites de circulation seulement parce que leurs propriétaires s'en servaient pour soutirer aux pompistes les rations quotidiennes d'essence auxquelles il avaient droit, à seule fin de revendre le carburant au marché noir.

« Comme toujours ici, dit un résident de Rangoon, *les effets de cette*



mesure se sont estompés après quatre ou cinq semaines. » Après une hausse brutale du prix de l'essence au marché noir, les choses sont rentrées dans l'ordre, et le carburant circule au vu et au su de tous à son tarif habituel : cinq à six fois le prix à la pompe gouvernementale.

Pendant que les autorités tentaient ainsi, sans succès, de remettre de l'ordre sur le marché des carburants, plusieurs dizaines de véhicules flambant neufs entraient en Birmanie pour y être vendus jusqu'à trois ou quatre fois leur valeur d'achat, sans que l'Etat n'empoche un sou sur ces transactions. Une partie d'entre eux finissent, du reste, *dans le secteur du transport clandestin.*

Curieux pays qui, depuis vingt-cinq ans, vit dans cette contradiction : un régime socialiste musclé, dont la vocation avouée est de gendarmer toute la société et qui, n'ayant pas les moyens de sa politique, se heurte quotidiennement à des pratiques illicites et des rebellions ouvertes qui le forcent à composer, voire céder du terrain, ne serait-ce que provisoirement. Un système de gouvernement qui s'apparente au pilotage à vue, où le secteur « parallèle » se glisse, pour prospérer, dans la moindre faille de l'Etat, profite de ses carences et bénéficie autant aux fonctionnaires, mal payés, qu'aux entrepreneurs privés.

> *Derrière l'extraordinaire beauté du pays et des gens se cache une autre Birmanie, qui échappe au touriste: la paranoïa d'un régime qui n'a apparemment pas les moyens de sa politique.*

Inutile d'attendre des autorités explications, justifications ou même démentis : les journalistes sont purement et simplement interdits de séjour ici. Les touristes ont droit à un visa d'une semaine. La Birmanie est un pays sans relations publiques : il est plus facile d'approcher l'un ou l'autre des douze maquis ethniques qui combattent l'armée gouvernementale dans les régions frontalières, depuis près de quarante ans, que de rencontrer un fonctionnaire de Rangoon.

Ponctuellement, le régime s'efforce de raffermir son autorité. A la fin de l'année dernière, il a décrété sans préavis le retrait du billet de banque de 100 kyats (100 F au taux officiel, cinq fois moins au cours parallèle), afin d'éponger la masse considérable d'argent circulant sur le marché noir en raison d'une contrebande fabuleuse avec la Thaïlande voisine. Du jour au lendemain, des centaines de touristes se retrouvèrent dépossédés de tout l'argent qu'ils avaient changé auprès des bureaux officiels et dans l'impossibilité d'attendre le début des opérations de remboursement prévus deux à trois semaines plus tard. On raconte que certains jetèrent carrément leurs billets au visage de douaniers et de policiers qui, l'air goguenard, souriaient en empochant cette manne. Dans la ville frontalière thaïlandaise de Mae-Sot, des contrebandiers birmans et thaïlandais furent du jour au lendemain ruinés. C'était la dernière mesure prise par Rangoon pour casser les reins des insurgés d'ethnie Karen, intermédiaires obligés des trafiquants de part et d'autre de la frontière.

Mais aujourd'hui, à Mae-Sot, raconte un résident, *« ce sont les autorités birmanes elles-mêmes qui assurent le trafic de contrebande »*. Tous les mois, une caravane de marchands chinois de Rangoon, escortée par l'armée birmane, parvient à la frontière et passe plusieurs jours en ville pour faire affaires avec les négociants thaïlandais. Le marché noir n'est visiblement pas perdu pour tout le monde.

Une mentalité d'assiégés

Le contraste entre les deux secteurs de l'économie coupe le souffle. Au magasin pour diplomates de Rangoon – le « mieux » approvisionné de tout le secteur d'Etat, – quelques vendeuses désœuvrées ne lèvent même pas le nez à l'approche du visiteur, car elles sont persuadées qu'il n'aura pas l'idée de payer une savonnette ou d'acheter une paire de sandales dépareillées, l'équivalent de plusieurs journées du salaire d'un fonctionnaire. A deux pas, la foire bat son plein dans la rue, le long du caniveau qui déborde d'eau noirâtre en cette fin de saison des pluies. Là on trouve de tout au tarif fort, celui de la contrebande.

La frénésie commerciale fonctionne d'ailleurs dans les deux sens : le visiteur n'a aucune peine à troquer ses chaussures de sport et sa ceinture contre une antiquité douteuse, et l'on peut voir des douzaines d'Occidentaux rescapés de la génération « hippie », approchant la cinquantaine, marchander avec obstination leur chemise en échange d'une où plusieurs nuits dans des établissements qui n'ont généralement d'hôtel que le nom.

Mais derrière les sourires et la décontraction, derrière l'extraordinaire beauté des gens, des temples et des paysages, se cache une autre Birmanie que le touriste a rarement l'occasion d'entrevoir. Celle d'un totalitarisme paranoïaque imposé par un régime à la mentalité de forteresse assiégée.

Toutes les nuits, un phare balaie de son faisceau de lumière les eaux tièdes du lac Innya à Rangoon, à la recherche de l'éventuelle embarcation ou du nageur qui tenterait de s'introduire à proximité des berges donnant sur la résidence du général Ne Win, l'homme fort du pays depuis 1962. Les rares visites organisées par les autorités pour les diplomates en poste à Rangoon – une demi-douzaine seulement – hors des villes ouvertes aux touristes, se font le plus souvent sous *escorte militaire. Depuis un an*, les mesures de sécurité ont encore été renforcées, le régime craignant que ses opérations militaires contre les insurrections ethniques et le maquis communiste ne conduisent les guérilleros à se lancer dans le terrorisme urbain, comme semblaient l'indiquer quelques attentats au cours des dernières années. Les trains sont aussi protégés que les avions dans un pays occidental. Les hôtels pour touristes sont « off-limits » pour les taxis, *ryckshaws* ou charrettes à cheval.

Les Birmans n'ont jamais eu le droit d'héberger un étranger, même un ami. Un résident raconte avoir dû *« faire la conversation et boire toute la nuit »* avec un visiteur occidental pour contourner l'interdiction, les hôtels de la capitale étant pleins. *« Mais aujourd'hui, ceux qui n'ont pas une excuse valable pour rencontrer un étranger chez eux s'attirent plus souvent la curiosité du comité de quartier »*, l'instance chargée de la surveillance par îlotage comme dans tous les pays socialistes. Ce qui n'empêche pas des jeunes gens d'aborder ouvertement, dans la journée, le visiteur en plein centre de Rangoon pour exprimer leurs doléances, se plaindre du manque de libertés, de l'enseignement *« déplorable »*, du *« manque de débouchés »* ou plus prosaïquement des conditions de vie...

Pas de perspectives

« Je viens, dit l'un, *de l'Etat shan »*, en bordure de la Thaïlande dans le Nord-Est. *« J'achève mes études d'anglais à Rangoon, et je sais parfaitement que je ne trouverai pas de travail avec le gouvernement. Je suis plutôt à la recherche d'un commerce »*, ajoute-t-il. « Robert » – un surnom qu'il s'est donné – raconte avoir gagné la Thaïlande il y a trois ans, à travers les zones insurgées, dans l'espoir de gagner l'Occident. *« Mais je me suis fait rouler par un escroc thaïlandais qui m'a vendu un faux passeport, et j'ai dû rebrousser chemin avant d'être arrêté. »* Ils sont des dizaines à raconter la même aventure dans le nord de la Birmanie.

Penchent-ils pour autant pour les maquis ethniques ? *« Sûrement pas »*, reconnaît « Robert ». *« La vie est trop dure dans les montagnes. »* Une réponse fréquente chez les jeunes originaires d'ethnies non birmanes à Rangoon. Pourtant, à l'occasion, certains fournissent une aide à la guérilla, tel cet ancien cuisinier de l'hôtel Innya, le plus grand hôtel de la capitale, qui mitonne ses petits plats au quartier général des Karens, en pleine jungle. Karen lui-même, il avait servi de boîte à lettres aux insurgés pour un coup de main qui échoua contre le siège de la télévision en 1982, et a préféré prendre le large. *« C'est égal,* dit-il, la poêle à la main dans sa bicoque inondée, *ici, en territoire karen, je suis chez moi, même si les conditions sont rudes. »*

Avec douze ethnies insurgées, sans compter le maquis communiste, le régime de Rangoon a encore du pain sur la planche pour offrir à ces jeunes des perspectives susceptibles de souder le pays.

FRANCIS DERON.

Proche-Orient

LIBAN

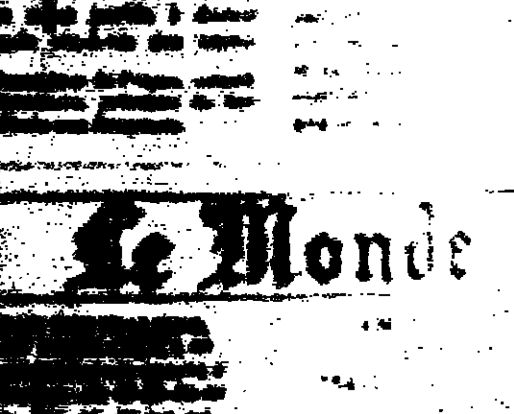
La Syrie estime avoir déjoué un « complot » à Tripoli

Beyrouth. – La Syrie a réussi à déjouer un *« complot »* visant à lui faire perdre la contrôle du chef-lieu du nord du Liban, Tripoli, où des combats meurtriers ont opposé ses troupes aux fondamentalistes sunnites le 19 décembre, estime le responsable des renseignements militaires syriens au Liban. Dans un entretien avec le quotidien libanais *An-Nahar* publié le jeudi 1er janvier, le général Ghazi Kaanan indique que *« ce complot a été étouffé dans l'œuf »*, au cours des récents affrontements dans les quartiers intégristes de Tripoli, qui ont fait entre cent et quatre cents morts, selon les sources.

Le responsable syrien a ajouté que, selon les rélévations d'un dirigeant fondamentaliste arrêté, le Cheik Hachem Minkara, *« les comploteurs »*, dont il n'a pas précisé l'identité, *« avaient choisi la nuit de la Saint-Sylvestre pour exécuter leur complot* (...). *« Ils devaient attaquer simultanément toutes les positions syriennes dans la ville et ses environs, et il leur aurait alors été facile de prendre le contrôle de toute la ville »*, a-t-il dit. L'opération *« était cordonnée avec les partisans d'Arafat à Saïda »* (chef-lieu du sud du Liban, a affirmé le général Kaanan.

Le général Kanaan a indiqué qu'un des chefs fondamentalistes, M. Kanaan Naji, s'était réfugié à Saïda, place forte des partisans de M. Yasser Arafat. Il a estimé que *« des complots éclateront au Liban tant que Saïda restera un abcès de fixation du cancer arafatiste »*, et il a annoncé que la Syrie et les partis nationaux libanais (gauche prosyrienne) allaient tenter de *« remédier à la situation qui prévaut à Saïda »*.

D'autre part, un bilan dressé par des sources médicales et politiques libanaises établit que plus de deux mille six cents personnes ont été tuées au Liban en 1986 du fait de la poursuite des différents conflits que connaît le pays. C'est un chiffre qui marque une nette diminution des victimes de la violence par rapport à l'année 1985, où, selon les mêmes sources, près de trois mille sept cents peronnes avaient été tuées. – *(AFP, Reuter.)*



Afrique

ZAMBIE : inégalités, déficit extérieur record, flambée des prix

Le retour à la terre, seule solution pour sortir du marasme

Les émeutes de la faim, au début du mois de décembre, étaient aussi dirigées contre les privilèges dont bénéficie la classe dirigeante dans une économie au bord de l'effondrement.

LUSAKA
de notre envoyé spécial

« On a gagné, on les a bien eus », ricanent beaucoup de Zambiens, surpris et ravis d'avoir réussi, pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1964, à faire capituler le pouvoir. Les récentes émeutes de la faim dans la « ceinture de cuivre » n'ont-elles pas contraint celui-ci à annuler le doublement du prix de la farine de maïs, la nourriture de base de la population (*le Monde* du 16 décembre) ? *« Plutôt que de philosopher, nous aurions dû garder le contact avec le peuple »,* a reconnu M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat.

Pour ne pas perdre la face, les gens du pouvoir ont, néanmoins, cherché des boucs émissaires : en première ligne, les *« hooligans »* et, derrière eux, les *« forces néo-colonialistes ». « Une nouvelle guerre de libération est engagée »,* n'a pas hésité à écrire le *Times of Zambia*. Pour sa part, la police locale a annoncé l'arrestation de trois *« agents sud-africains »,* soupçonnés d'être mêlés à l'explosion de deux bombes à Livingstone, dans le sud du pays, au moment même où, dans le Nord, avaient lieu les émeutes de la faim.

En septembre dernier, une organisation clandestine, l'United Freedom Movement, qui semble bénéficier de certains appuis du côté de Pretoria, avait distribué des tracts appelant la population à se remuer : *« Pourquoi manquerions-nous de tout alors que nos dirigeants ne se privent de rien ? »*

Qu'importe, aux yeux de beaucoup d'autochtones, qu'ils aient été, peu ou prou, manipulés, l'essentiel est qu'ils se soient battus pour la bonne cause, qu'ils s'en soient pris aux *« abale-lila »,* expression du dialecte bemba pour désigner *« ceux qui mangent à leur faim »* il n'y a pas, en effet, dans cette région, excepté le cas de l'Afrique du Sud, société plus inégalitaire que la société zambienne : les 20 % les plus riches se partagent 57 % du revenu national, tandis que les 20 % les plus pauvres ne disposent que de 4 % de ce même revenu. Cette situation est d'autant plus insupportable et explosive que près de la moitié de la population — phénomène unique sur ce continent — vit en milieu urbain et que privilégiés et laissés-pour-compte se côtoient.

« Au bord de l'effondrement »

Ceux qui ont bâti leur fortune à l'époque du cuivre triomphant, qui était aussi celle des premières années de l'indépendance, refusent de voir les choses en face, tentent, coûte que coûte, de défendre leurs privilèges et de maintenir leur train de vie : *« Crise économique, connais pas. »* Pour eux, l'histoire de la Zambie s'est arrêtée il y a dix ans au moment ou l'« or rouge » entamait un déclin inexorable.

Le « code de bonne conduite » que doivent respecter les dirigeants est tombé dans les oubliettes, tandis que la « commission anti-corruption » tourne à vide. La Zambie abrite ainsi toutes sortes de trafics : armes, voitures, ivoire, drogue, émeraude... La rigueur ? Ceux qui profitent du système, même au sein de l'UNIP, le parti unique, ne veulent évidemment pas en entendre parler. La philosophie humaniste à laquelle se réfère constamment M. Kaunda est loin d'y trouver son compte. *« Il paraît que notre régime est socialiste,* commente un habitant de Lusaka. *En réalité, c'est du pur capitalisme. »*

« Mon pays est au bord de l'effondrement », clamait déjà, en 1978, M. Kaunda, et, depuis lors, les choses ne se sont pas arrangés. Entre 1974 et 1985, le produit intérieur brut (PIB) a fléchi de 30 %. La dette extérieure atteint près de 5 milliards de dollars, et, cette année, le budget a affiché un déficit record de 255 millions de dollars. Quant au système de mise aux enchères hebdomadaire des devises, imposé par le Fonds monétaire international (FMI), il a eu, pour le moment, des effets désastreux. Près de la moitié des fonds ainsi obtenus ont servi à l'achat de biens non nécessaires, notamment importés d'Afrique du Sud. En outre, entre octobre 1985 et décembre 1986, le kwacha s'est effondré de 137 % face au dollar, ce qui a abouti à une flambée des prix.

Des décisions prises dans la précipitation

Dans un récent rapport, la Banque africaine de développement (BAD) parle d'un taux *« ahurissant)* de chômage et de sous-emploi de ...80 % de la population active en 1984, alors qu'il y a eu, au cours des deux dernières années, des fermetures d'entreprises non rentables. *« Et dire,* se lamentent certains, *que le gouvernement envisage de prendre des sanctions suicidaires contre l'Afrique du Sud. »*

Un rapport parlementaire sur les comptes publics vient de dénoncer les détournements de fonds et autres irrégularités financières qui, d'après ses auteurs, ont ruiné la crédibilité du gouvernement auprès des milieux d'affaires. Les entreprises d'Etat sont en pleine déconfiture : le déficit des chemins de fer zambiens devrait ainsi quintupler au cours du prochain exercice fiscal. Sur les dix-huit fermes d'Etat, qui ont, chacune, une superficie de 20 000 hectares, trois seulement, selon une enquête officielle, ont un *« semblant de production ».*

Dans certaines régions, à cause d'une pénurie de moyens de transports et de stockage et d'une commercialisation défectueuse, un quart des récoltes sont perdues. Petit détail révélateur des pénuries en tout genre : pour des interventions mineures, les patients sont, désormais, obligés de fournir les gants du chirurgien...

Certes, les autorités locales ne cessent d'appeler la population à ne plus vivre au-dessus de ses moyens, à se serrer la ceinture. Avec quelque légèreté, l'éditorialiste de *Times of Zambia* invitait, récemment, ses concitoyens à changer d'habitudes alimentaires, à consommer du manioc et du millet, de moindre valeur nutritive, plutôt que de la farine de maïs, hors de portée de leur bourse. Il n'empêche que l'Etat ne montre pas toujours l'exemple de la rigueur : Zambian Airways a acquis, en leasing, un gros-porteur DC 10-30, l'UNIP se construit un quartier général et la compagnie minière ZCCM vient d'emménager, à Lusaka, dans un immeuble luxueux, entièrement revêtu de marbre...

Hormis dans les discours officiels, il n'y a pas de politique à long terme, pas même dans le secteur-clé de l'agriculture. Alors que le mot d'ordre est au « désengagement » de l'Etat dans le domaine économique, M. Kaunda a surpris en nationalisant, sur un coup de tête, les moulins, au lendemain des émeutes de la faim. Beaucoup de décisions sont ainsi prises dans la précipitation. *« Autrefois, on s'attendait à des augmentations en janvier, au moment de la présentation du budget, raconte un habitant de Lusaka. Depuis deux ans, les prix des produits de base sont relevés à tout bout de champ. »*

La Zambie tire encore du cuivre 90 % de ses recettes en devises, mais 80 % de celles-ci sont automatiquement affectées au remboursement de la dette extérieure. Viendra un jour où le pays ne pourra plus attendre beaucoup de ce maudit « or rouge ». Déjà, la ZCCM débauche à raison de plusieurs milliers de personnes par an. Le retour à la terre est la seule solution viable pour combler ce manque-à-gagner.

Grâce à des prix à la production en hausse, il a été possible de dégager, en 1986, pour la première fois depuis huit ans, un excédent d'environ 150 000 tonnes de maïs. A quand l'autosuffisance alimentaire et *quid* du développement des cultures d'exportation alors que la campagne se vide à vive allure : moins de dix habitants au kilomètre carré en zone rurale ?

Les petits paysans ne disposent d'aucunes facilités et sont, en outre, prisonniers d'un système étatique, tatillon et inefficace. *« Ce n'est pas l'argent qui manque pour faire une bonne politique agricole mais le moral et la discipline »,* note un expert international. Dans le nord-ouest et le sud-est du pays, *« les autochtones sont aussi misérables que les réfugiés venus d'Angola et du Mozambique voisins »,* constate un travailleur social. Aussi est-il impossible de retenir les gens sur place et encore moins de convaincre les « traîne-savates » en ville de regagner leurs villages.

La violence seul recours

A qui s'en remettre pour obtenir justice ? Jadis, très combatifs, les syndicats ont été quelque peu « récupérés » par le pouvoir. Ils n'osent plus se montrer trop « gourmands » face à un gouvernement, dont ils estiment qu'il n'a pas toutes les cartes en main pour modifier le cours des choses. Leur silence a surpris pendant les émeutes de la faim, qui, à les en croire, ne les concernaient pas directement, d'autant moins que ces violences avaient, à leurs yeux, pris un tour politique... Quant à la « bande des vingt-cinq » (du comité central de l'UNIP), beaucoup de Zambiens n'en attendent plus rien de bon.

Dans ces conditions, la violence devient le seul recours. Déjà, en octobre 1985, le doublement du prix de l'essence avait provoqué des émeutes à Lusaka, qui s'étaient soldées par la mort de trois manifestants sans que la mesure eût été rapportée. Le bilan des *« trois glorieuses »* — les violences ont duré du lundi 8 au jeudi 11 décembre — est beaucoup plus lourd : une trentaine de victimes. *« Faudra-t-il encore descendre dans la rue pour obtenir d'autres victoires,* se demandent certains, *car, sur le fond, le coût de la vie n'est pas moins insupportable ? »*

Fils de pasteur presbytérien, M. Kaunda, assure que, en période de danger, la Zambie a toujours été sauvée par l'*« amour de Dieu »*. Il semble pourtant que, ces derniers temps, la vigilance divine se soit quelque peu relâchée...

JACQUES DE BARRIN.

BIBLIOGRAPHIE

Les racines de l'apartheid

Après trois années passées en Afrique du Sud en tant que conseiller culturel à l'ambassade de France, Alain Bockel a des choses à dire. Son propos n'est pas de juger mais de saisir une réalité mouvante pour donner les bases nécessaires à la perception d'un conflit dont Breyten Breytenbach écrit, dans la préface, qu'il s'agit du *« dernier grand événement révolutionnaire de notre siècle ».*

Le sujet qu'Alain Bockel appelle *« le défi démocratique »* est vaste, complexe, réduit trop souvent à la simple dimension d'une lutte entre Noirs et Blancs.

L'auteur a entrepris dans un premier temps de rechercher les racines d'un système et d'une domination raciale pour ensuite en expliquer l'évolution au travers de crises successives qui, aujourd'hui, prennent les allures d'une confrontation perpétuelle.

En juriste scrupuleux qu'il est, Alain Bockel démonte un mécanisme qui s'appuie sur un arsenal législatif particulièrement dense. Il explore les ressorts d'une machine qui se grippe, d'un univers bloqué et analyse les forces politiques en présence avec leurs atouts et leurs faiblesses. *« On est frappé,* dit-il, *par le commun désir de négocier un règlement pacifique, exprimé par tous les mouvements anti-apartheid.*

Tous, cependant, attendent du gouvernement qu'il crée, par son attitude et ses décisions, un climat nouveau indiquant son égal souci d'aboutir à un règlement pacifique et démocratique. »

Alain Bockel, qui a retrouvé ses fonctions de professeur à l'Université, ne cache pas son pessimisme. Pour lui, deux voies sont possibles : celle d'*« un gouvernement mixte (Blancs et Noirs cooptés) qui dissimulerait mal une nécessaire dictature militaro-politique ».* Et celle de la négociation, qui *« demandera du temps et se fera au prix d'une dégradation sensible du tissu social et économique ».*

Alain Bockel craint que la violence s'amplifie et que diminuent avec elle les chances d'un règlement pacifique. Son ouvrage démonte les rouages de cet enchaînement qui paraît inéluctable.

Il est le prolongement d'un travail énorme effectué sur place. Une tâche entreprise, comme le souligne Breyten Breytenbach, afin de *« dissiper le malentendu dramatique entre la France et l'Afrique du Sud »* et d'élargir *« les frontières de nos préoccupations ».*

M. B.-R.

★ *De l'apartheid à la conquête du pouvoir*, d'Alain Bockel. Editions Publisud, 234 pages, 108 F.

ÉTHIOPIE

Vingt-quatre personnes prises en otage par des maquisards près du lac Tana

ROME
de notre correspondant

Trente militaires et dix ouvriers éthiopiens ont été tués le 27 décembre dernier en Ethiopie sur les bords du lac Tana à 500 kilomètres au nord-ouest d'Addis-Abeba, lors de l'attaque par des éléments rebelles au régime du colonel Menguistu d'un chantier dirigé par des Italiens de la firme Salini Costruzioni de Rome. Vingt-quatre personnes — deux techniciens italiens et vingt-deux ouvriers éthiopiens — ont été pris en otage. Les assaillants se sont ensuite retirés vers la frontière soudanaise. C'est un technicien rentrant à Rome le jeudi 1er janvier qui a fait le premier récit détaillé des faits, annonçant un bilan plus lourd qu'on ne l'avait tout d'abord cru.

« L'attaque a débuté peu avant 17 heures. Ils étaient environ une centaine, armés de mitraillettes, de grenades et même de bazookas. Tout de suite, ils ont éliminé trente militaires affectés à la garde du chantier de construction d'une route, puis ils nous ont encerclés et ont pris vingt-quatre otages », raconte le géomètre Roberto Storti. Les agresseurs ont tué dix personnes qui cherchaient à fuir à bord d'un camion. Au volant se trouvait un jeune homme de vingt ans, Stefano Ghebreghziabhier, fils du correspondant de l'agence de presse italienne Ansa, à Addis-Abeba. Une vingtaine d'Ethiopiens, ouvriers et militaires ont également été blessés dans l'attaque dont un grièvement. Puis ils sont repartis vers l'ouest à bord d'une jeep et d'un pick-up Toyota, emmenant avec eux, pour couvrir leur fuite, les vingt-quatre otages dont les deux techniciens italiens : M. Giorgio Marchio, trente-six ans, conducteur de travaux publics et Dino Marteddu, trente-sept ans, ouvrier spécialisé.

Agression non revendiquée

Il s'agit de la première attaque de la guérilla contre un chantier du lac Tana, où les autorités d'Addis-Abeba ont déjà réinstallé quelque quatre-vingt mille personnes en provenance du Tigré et de l'Erythrée, et envisagent d'en déplacer plusieurs centaines de milliers d'autres dans un proche avenir.

L'agression n'a pas encore été directement revendiquée, mais, selon des sources diplomatiques italiennes, elle pourrait avoir été commise par des maquisards Tigréens. Interrogé par téléphone depuis Addis-Abeba par la télévision italienne, l'ambassadeur Sergio Angeletti indiquait jeudi soir qu'il se tenait en étroit contact avec le gouvernement éthiopien qui, de son côté, aurait envoyé des avions et des hélicoptères à la poursuite du commando. — *(Intérim.)*



Europe

POLOGNE : un livre sur les vétérans du parti

« ONI », ou comment « fonctionnent » des staliniens

Comment « fonctionnaient » les dirigeants communistes choisis par Staline au lendemain de la guerre pour placer la Pologne, avec l'aide d'une myriade de conseillers soviétiques, sur les rails du socialisme « scientifique ? » Comment, trente-cinq, quarante années plus tard, expliquent-ils leur comportement aveugle, leurs actes serviles, leurs silences systématiques, leurs échecs flagrants, leurs crimes ?

L'immense intérêt de l'ouvrage réalisé par Teresa Toranska, modeste — mais excellente — journaliste polonaise, est de fournir pour la première fois des éléments de réponse de première main à ce genre de questions. Bien sûr, il ne faut pas généraliser à outrance ; il n'empêche : l'auteur des entretiens-interrogatoires qui nous sont livrés là a procédé à la première autopsie psychanalytique à laquelle des dirigeants communistes, fussent-ils à la retraite, aient jamais accepté de se livrer. Les réponses, parfois conjoncturelles, concernent la Pologne, mais les mécanismes intellectuels qu'elles révèlent transcendent les frontières.

La série d'entretiens qu'a eus Teresa Oranka avec la plupart des « héros » de la construction du socialisme polonais, a demandé du temps. L'aventure, explique l'auteur, a duré quatre ans, de 1980 à 1984. Le résultat est à la fois effrayant et fascinant tant les explications avancées sont pauvres mais tant aussi elles paraissent sincères et dépourvues de toute contrition.

L'absence de regret est presque caricaturale. Ni Julia Mine, ex-rédactrice en chef de l'Agence polonaise de presse, ni Edward Ochab, premier secrétaire du parti de 1956 à 1957, ni Roman Werfel, l'un des principaux idéologues du parti, ni Stefan Staszewski, l'ancien chef du parti pour Varsovie, ni Jakub Berman, l'ancien chef de la police politique, ne remettent un seul instant en cause leurs choix. Tous expliquent avec une effarante bonne conscience pourquoi ils ont contribué à confisquer le pouvoir en Pologne, au profit et aux ordres de l'Union soviétique.

Aucun d'entre eux ne songe un seul instant à nier que les élections fatales aient été truquées. Deux exemples : c'est Werfel qui s'exclame : *« Fichez-moi la paix avec ça* (des élections libres) ! *A Yalta, on a décidé une chose : c'est que l'Elbe constituait la frontière entre les grandes puissances. C'est ce qu'on a décidé ; le reste, c'étaient des ornements. Et on a décidé qu'il devait y avoir en Pologne un gouvernement amical à l'égard de l'Union soviétique. »* C'est Berman qui avoue : *« Nous n'avions pas le droit de laisser échapper la chance de décider pour le pays parce que cela aurait compromis toutes nos conceptions de l'avenir (...). Pouvait-on éviter de rectifier les élections s'il s'avérait qu'elles nous conduisaient à capituler ? ».*

Oh ! certes, tous les interrogés reconnaissent erreurs, bavures et excès. Mais pour l'essentiel, non, ils ne regrettent rien. Reprenant sans s'en douter les arguments du pétainisme, ils expliquent à longueur de page que c'est pour assurer la pérennité de la Pologne — fût-ce une Pologne amputée même de son âme — qu'ils ont cautionné l'un l'extermination de son frère, la plupart celle d'amis, tous l'asservissement de leur peuple. La géopolitique, décidément, a bon dos.

Dans l'euphorie de Solidarité

Jakub Berman est mort depuis la parution du livre — qui avait été commandé dans l'euphorie de Solidarité par une maison d'édition officielle mais qui ne put être finalemen édité qu'en smizdat. Teresa Toranska, qui a fini par nourrir une sorte d'affection-mépris pour les sujets de son étude, est allée aux obsèques de Berman, où elle fut la seule à s'agenouiller devant le cercueil... Bon nombre de ses interlocuteurs étaient là mais, explique-t-elle, c'était exceptionnel : les complices d'antan n'ont pas l'habitude de se fréquenter. *« Ils ont toujours la conviction,* ajoute-t-elle, *que les Polonais ne sont pas dignes du communisme. Ils parlent parfois de Staline comme d'un chien enragé mais ils lui gardent une sorte d'affection. C'est la même chose de l'URSS avec laquelle ils ont un étrange rapport fait d'amour et de haine. Mais dans leur majorité, ces gens étaient désintéressés. Ils avaient l'impression de se sacrifier pour une cause et pour la Pologne. Ils n'étaient pas du tout corrompus comme ceux qui sont arrivés au pouvoir dans le sillage d'un Gierek. Ils ont élevé leurs enfants dans l'honnêteté. Presque tous leurs enfants sont d'ailleurs ou dans l'opposition ou à l'Ouest. »*

Et un général Jaruzelski, est-il de la même veine ? Teresa Toranska réfléchit un instant avant de répondre : *« Il est moins intelligent qu'un Berman ; sa foi est moins intense, et il hésite davantage à frapper. Lui, il a peur de l'histoire. »*

JACQUES AMALRIC.

★ *ONI : des staliniens polonais s'expliquent*, par Teresa Toranska, préface de Jan Krauze, Flammarion, 380 pages, 129 francs. (*Le Monde* a rendu compte le 18 août 1985 de cet ouvrage lorsqu'il a été publié en samizdat en Pologne). Le titre *ONI* signifie « eux » en polonais.

PAYS-BAS

Le premier ministre champion de la chasse aux voleurs

Rotterdam *(AFP)*. — Le premier ministre des Pays-Bas, M. Ruud Lubbers, a capturé, le mercredi 31 décembre au soir, après une course-poursuite à travers les rues de Rotterdam, un malfaiteur qui venait de dérober la radio de la voiture de son épouse.

Averti qu'un homme — accompagné d'une femme — venait de forcer le véhicule de Mme Lubbers et d'en arracher la radio, le premier ministre s'est lancé, avec l'aide de son fils, à leurs trousses. Père et fils sont parvenus à bloquer l'homme dans un tramway jusqu'à l'arrivée de la police. La femme a pris la fuite.

C'est la seconde fois que le chef du gouvernement neutralise ainsi un voleur d'auto-radio : il y a quelques mois, M. Lubbers était déjà intervenu dans des conditions tout aussi athlétiques pour immobiliser un voleur qui, comme mercredi, avait été remis à la police.

● **RFA : les vœux du chancelier.** — La gaffe de la chaîne de télévision ARD, qui a diffusé mercredi les vœux du chancelier Kohl pour l'année 1986 (*le Monde* du 2 janvier), a provoqué un grand éclat de rire en RFA, mais aussi la colère dans les partis de la majorité, à moins d'un mois des élections générales. Le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, a suggéré que cette affaire était le fruit de la malveillance politique et exigé que les responsables rendent des comptes.

Le directeur des programmes de l'ARD, M. Rolf Seelmann-Eggebert, a indiqué qu'une cassette-vidéo étiquetée « discours du Nouvel An » avait été pré-installée pour la diffusion automatique après le journal de 20 heures. Une fois l'erreur découverte, *« la bonne cassette est restée introuvable »,* selon le directeur, qui a exprimé son *« profond regret »* pour ce qu'il a qualifié de *« cauchemar ».* — *(AFP.)*

● **URSS : diffusion des vœux du président Reagan.** — Les vœux que le président Reagan avait adressés au peuple soviétique sur les ondes de « La voix de l'Amérique » ont été diffusés, le jeudi 1er janvier, par la radio centrale d'URSS. Un porte-parole officiel a précisé que le message était diffusé (en russe) était fondé sur le texte transmis par l'ambassade des Etats-Unis. — *(AP, UPI.)*

Amériques

PÉROU : subversion et répression

Le grand défi du Sentier lumineux

LIMA
de notre envoyé spécial

Un seul *apagon* (1) de février à la mi-décembre. Encore n'est-il pas certain qu'il soit dû à un sabotage terroriste. Mais il a touché une large partie du territoire – de Lima jusqu'à Trujillo, dans le Nord, – et les forces armées ont immédiatement occupé les secteurs stratégiques dans la capitale. Un réflexe. De crainte et d'incertitude.

Policiers assassinés dans les bourgades des Andes, dirigeants de l'APRA, le parti au pouvoir, tués à Ayacucho, soldats blessés à Cuzco, attentats à la dynamite à Lima le 19 décembre : le rythme des actions terroristes est de nouveau en hausse au Pérou. Mais c'est une activité très modeste, comparée à celle des années précédentes.

Après le massacre, le 19 juin, de ses militants et de plusieurs de ses dirigeants dans trois prisons de la capitale, le Sentier lumineux s'était engagé à tuer *« dix membres de l'APRA pour chaque guérillero communiste abattu »*. Environ trois cents morts d'un côté, quelques victimes de la violence sendériste de l'autre : on est encore loin du compte.

Les dirigeants de Lima – et le président Alan Garcia le premier – confient sans doute qu'ils s'attendent à un *« coup dur »* avant la fin de l'année. Pour l'instant, il faut constater un très net ralentissement des actions violentes du Sentier, dans la capitale comme dans les Andes. Le gouvernement l'explique par les *« coups très sévères portés à l'organisation subversive depuis quelques mois »*. Et aussi par le massacre du 19 juin, qui aurait, selon lui, *« décapité l'état-major de la subversion sendériste »*. Une estimation peut-être optimiste...

On apprend en tout cas aujourd'hui d'étranges choses sur les prisons péruviennes. Par exemple, que des militants du Sentier détenus à Lurigancho ou même au Fronton (2) « sortaient » pour quelques heures ou quelques jours des établissements pénitentiaires. Le temps d'effectuer une « mission », avant de réintégrer le quartier des politiques. Un ami, « visiteur », prenait leur place pendant ce temps.

Aucun obstacle apparemment de la part des gardiens terrorisés, impuissants ou corrompus ! D'ailleurs, même la toute nouvelle et très moderne prison modèle de Cantogrande, à Lima, s'est révélée une véritable passoire.

Des dizaines de détenus ont réussi récemment à prendre le large sans trop de difficultés. C'est à Cantogrande que sont incarcérés certains militaires responsables du massacre du 19 juin. Pour la plupart des gardes républicains (GR), surveillés par leurs collègues de la même arme ! Un point qui chiffonne manifestement le président Garcia, qui n'en peut mais, semble-t-il.

Moins d'actions spectaculaires

En fait, le Sentier reste tapi dans l'ombre, à Lima, dans les *barriadas*, ces immenses bidonvilles où « vivent » au moins trois millions de personnes, à l'université San-Marcos de la capitale aussi, où il a ses réseaux qui pratiquent sans gêne la propagande murale en sa faveur. Les chefs de l'armée affirment même que *« des commandos armés du Sentier patrouillent la nuit à San-Marcos »*. Et de réclamer en conséquence une « offensive » en règle contre ce Nanterre liménien, (qui bénéficie toujours du droit d'autonomie et d'extraterritorialité). Mais le chef de l'Etat, conscient des risques incalculables d'une opération militaire à San-Marcos, s'y oppose fermement. Pour le moment du moins... Il avoue avoir mis *« un mois à se remettre »* du choc psychologique provoqué par le massacre de Lurigancho *(« que j'ai appris*, dit-il, *à 6 heures du matin »*, et d'ajouter *« j'étais atterré »)*.

Les actions armées de ces dernières semaines, dans la capitale, sont surtout le fait des commandos du mouvement Tupac Amaru (MRTA) formés d'étudiants révolutionnaires de l'ultra-gauche, mais sans liens réels et opérationnels avec le Sentier, qui se méfie de *« ces petits-bourgeois idéalistes, imprudents et infiltrés par la police »*.

Dans la Sierra centrale et du sud – fief du Sentier, – on note également beaucoup moins d'actions spectaculaires qu'au cours des années 1982, 1983, 1984 et 1985. La répression brutale, souvent aveugle, cruelle et parfois indiscriminée, menée par les forces de l'ordre dans les régions sous contrôle militaire n'est sans doute pas pour rien dans ce recul évident du Sentier. Lui même avoue – dans un document récent et encore largement confidentiel – que *« le génocide pratiqué par l'armée a réussi à favoriser le contrôle par l'Etat d'une partie de la population »* des régions andines. Moins de « bavures » policières sans doute que les années précédentes, mais trop encore, dénoncées avec précision par le document du Sentier et par un rapport bien fait de l'organisation American Watch (3).

Mais l'argument n'est pas suffisant. Il faut ajouter au passif du Sentier :

1. – L'hostilité déclenchée par son action chez les paysans des très hautes terres, à 4 000 mètres d'altitude, subsistant dans une steppe désolée et glaciale. Paysans misérables, coupés des marchés installés dans les vallées interandines, entre 2 500 et 3 200 mètres d'altitude, et que le Sentier prétend – ou prétendait – couper de leurs sources d'approvisionnement *« pour affamer les villes »*.

> *Il y a eu moins de violences ces derniers temps. Mais les autorités s'attendent à un « coup dur »...*

2. – L'aggravation des rivalités entre communautés paysannes pro ou anti-Sentier (pour des raisons n'ayant aucun rapport avec la politique ou l'idéologie) évidemment attisées, ou favorisées, par les forces de l'ordre qui ont (comme au Guatemala) créé des milices civiles d'autodéfense dans les villages isolés.

3. – L'action, encore modeste, mais non sans effet, du gouvernement, qui a favorisé depuis un an des projets de développement économique et social dans les régions andines marginalisées depuis toujours, et « terrain de chasse » idéal pour le Sentier (crédits sans aucun intérêt, distribution de titres de propriété de la terre, mini-projets agricoles et industriels à la mesure des besoins locaux, etc.).

Un temps de réflexion

Certes, le Sentier, qui se réclame à la fois du Mao de la Longue Marche et de Mariategui (inspirateur de toutes les tendances actuelles du communisme péruvien), estime qu'il a le temps pour lui. Il « travaille » presque dans l'éternité ! Son projet de « longue marche péruvienne » peut durer encore cinquante ou soixante ans. Peu lui importe. Son but, ainsi que le rappelle son dernier document, *« est le développement de la guerre populaire pour servir la révolution mondiale »*.

En réalité, tout se passe comme si les dirigeants actuels du Sentier opéraient un repli, tactique et politique, pour *« réfléchir »*. Dans la sierra du Sud, dans le département-test de Puno (oublié parmi les oubliés de Dieu et des hommes), le Sentier a étendu depuis le début de 1986 ses « bases d'appui » et ses « comités populaires ». Mais il s'est gardé de pratiquer la même politique de terreur systématique qui était la règle dans les Andes centrales (Ayacucho) de 1980 à 1985.

Dans cette région stratégique, les affrontements les plus violents et les plus sanglants opposent paradoxalement les militants locaux de l'APRA à ceux du PUM (parti d'unification mariatéguiste), l'aile dure de la coalition marxiste de la Gauche unie. Le Sentier observe, progresse, se renforce et n'attaque qu'à bon escient : incendies de coopératives agricoles d'Etat, expulsion des autorités des villages isolés, assassinats de notables « récalcitrants » ou apristes.

Le Sentier est bien loin pourtant d'être actif *« du nord au sud du Pérou »* comme c'était le cas en 1983-84. Il admet dans son dernier rapport que *« 5 % seulement de ses actions ont lieu dans la capitale »* et que *« 75 % de ses actions »* ont pour cadre son fief traditionnel : les départements d'Ayacucho, de Huancavelica et d'Apurimac.

Qui, en décembre 1986, est le numéro un du Sentier lumineux ? Où est le « camarade » Gonzalo, fondateur du mouvement ? A Lima ? A Cuzco, très malade, comme le déclare un dirigeant du Sentier ? En Suède, comme le pensent certains diplomates, et où Armando Villanueva, secrétaire général de l'APRA, a tenté récemment, en vain, de prendre contact avec des responsables du Sentier, pour amorcer un « dialogue » ?

Qui sait ? Le sort du « camarade » Gonzalo évoque celui de Rafael, le dirigeant sendériste du film *Bajo fuego*. Rafael, tué au combat, « devait » être vivant pour que la révolution l'emporte. Gonzalo, mort ou vivant ? La question reste posée.

Mais lui – ou ses lieutenants – ont en tout cas maintenant la tête politique. Leur dernier document en est la preuve évidente. Presque plus de langue de bois. En revanche, une analyse serrée, documentée, bourrée de citations, de statistiques d'un an de gouvernement apriste.

Un texte sérieux

Un texte sérieux, discutable certes, mais qui mérite réflexion. Les objectifs lointains, la stratégie, n'ont pas changé. Le Sentier – c'est sa faiblesse majeure – continue de raisonner comme si le Pérou de 1986 était le même que celui des années 30 ; comme s'il était possible de mener, seul, avec superbe, une révolution totale qui prétend en outre être l'avant-garde de la révolution communiste mondiale.

La seule, la vraie, en dénonçant les erreurs ou les reniements de Moscou, de Pékin, et même de Tirana ! Une nuance importante, pourtant : le Sentier, qui dénonçait en 1985 *« l'erreur de Mao »*, le front commun avec la petite bourgeoisie, préconise en 1986 *« l'entrée dans les comités populaires de représentants de la petite-bourgeoisie et des éléments progressistes »*. Quel virage ! Ou quel aveu !

MARCEL NIEDERGANG.

(1) *Apagon* : panne de courant provoquée en général par le sabotage de pylônes de haute tension.

(2) Fronton : pénitencier situé sur une île, au large de Callao, démantelé et désaffecté depuis le 19 juin 1986.

(3) *Droits de l'homme au Pérou. Un an de gouvernement Garcia.*

ÉTATS-UNIS

Les suites de l'« Irangate »

Le Congrès recherche la trace de 2 millions de dollars versés par Téhéran

Washington *(AFP)*. – Les commissions du Congrès américain chargées d'enquêter sur les ventes d'armes secrètes à l'Iran et le détournement de fonds au profit des rebelles nicaraguayens ne parviennent pas à retrouver la trace d'une partie des fonds versés par l'Iran pour la livraison de cinq cents missiles TOW, a rapporté, le jeudi 1er décembre, le *Washington Post*.

Selon le quotidien, qui cite des sources bien informées, 4 millions de dollars avaient été versés à la fin octobre par un émissaire du gouvernement iranien sur un compte en banque en Suisse avant la libération, le 1er novembre, de M. David Jacobsen, l'un des otages américains au Liban.

Une partie seulement de cette somme, environ 2 millions de dollars, a été déposée sur un compte appartenant à la CIA, mais le reste n'a pas été retrouvé. Il pourrait avoir été versé sur un autre compte ayant servi à payer les dépenses militaires des rebelles nicaraguayens.

Le *New York Times*, citant le secrétaire adjoint à la justice, M. William Bradford Reynolds, rapporte, de son côté, qu'un document officiel en bonne et due forme avait établi un lien direct entre les ventes d'armes à l'Iran et l'aide aux antisandinistes.

Ce document, selon le *New York Times*, recommandait à la Maison Blanche de consacrer 12 millions de dollars provenant des profits réalisés sur les ventes d'armes à Téhéran à un soutien financier aux « contras ».

PORTO-RICO

Au moins quatre-vingts morts dans l'incendie du plus grand hôtel de San-Juan

San-Juan *(AFP, Reuter)*. – Plusieurs dizaines de personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé, le mercredi 31 décembre, le luxueux hôtel Dupont-Plaza, à San-Juan-de-Porto-Rico. Le feu a pris en début d'après-midi dans les étages inférieurs du bâtiment, qui en compte vingt.

La propagation a été d'autant plus rapide que l'hôtel de quatre cent cinquante chambres ne disposait pas de système automatique d'extinction. Une série d'explosions s'est ensuite produite à proximité du casino, provoquant la panique parmi les nombreux clients de l'hôtel, bondé en cette saison touristique.

Ouverture d'une enquête

Une noria d'hélicoptères des gardes-côtes américains et de l'US Navy ont survolé l'hôtel pour tenter d'évacuer les personnes qui s'étaient réfugiées sur les balcons et les terrasses.

L'incendie a pu être maîtrisé en quelques heures, mais les sauveteurs continuent à fouiller les décombres du Dupont-Plaza, alors que tous les hôpitaux de San-Juan ont été placés en état d'alerte. Le dernier bilan officiel fait état de quatre-vingts morts et cent quinze blessés.

Selon le bureau du gouverneur de l'île, le sinistre pourrait être lié à un conflit entre la direction et le personnel de l'hôtel. M. José Cadiz, secrétaire général du syndicat des employés de l'hôtel, a indiqué que des discussions avaient échoué peu avant que l'incendie n'éclate, mais a précisé que son organisation n'avait rien à voir avec la catastrophe.

Une enquête a été ouverte et des experts en explosifs examinent les décombres, à la recherche d'indices sur une éventuelle origine criminelle. Le consul général d'Espagne à San-Juan-de-Porto-Rico a, pour sa part, affirmé que l'incendie avait été provoqué par quatre engins explosifs.

La liste complète des victimes sera très difficile à établir, les registres de l'hôtel ayant été brûlés dans l'incendie, ont rapporté les autorités. La majorité des victimes semblaient toutefois être des Américains.

Diplomatie

Un entretien avec M. Thierry de Beaucé

(Suite de la première page.)

— Plutôt que de ne vouloir renoncer à aucun maillon, même des plus faibles, la France ne devrait-elle pas renforcer au contraire ses maillons culturels extérieurs les plus solides ?

— Certes, chaque contrée du monde requiert une approche particulière. Comment mettre sur le même plan le Maghreb, le pourtour méditerranéen, l'Afrique, les exigences culturelles de la construction européenne et l'Asie, si « étrangère » mais où se joue pourtant une partie de l'avenir ? Nous ne pouvons négliger des régions entières avec lesquelles nous développons des relations commerciales, sous prétexte que notre empreinte historique y est moins profonde. 1989 sera l'année du bicentenaire de la Révolution française. Vous ne pouvez imaginer le nombre de manifestations qui se préparent dans le monde entier. C'est bien là l'occasion d'une reprise de conscience de ce que la France signifie pour l'univers.

En 1988-1989 nous aurons aussi une Année de la France en Inde. Quant à la Chine, il est de notre devoir d'y retrouver une forme de présence. Nous accueillons déjà plus de mille cinq cents étudiants chinois ; à Wuhan, nous allons inaugurer une formation en littérature française, à Chengdou, où la France doit équiper un grand hôpital anticancéreux, nous mettons en place la coopération médicale ; et demain, à Pékin ou à Shanghai, nous espérons créer un institut de gestion.

En Amérique du Sud, les liens de la latinité appellent notre culture en contrepoids à la présence obsédante des Etats-Unis. Nous y consacrons 12 % de notre budget, essentiellement à la gestion d'une trentaine de lycées français ou assimilés. En liaison avec les élus des Français de l'étranger, nous devrons veiller à adapter ce dispositif. Car les chiffres sont incroyables : seuls une dizaine de nos anciens lycéens sud-américains poursuivent en France leurs études supérieures, alors que 20 % d'entre eux se tournent vers des filières nord-américaines ! Ainsi nous servons de soutiers à des types de formation qui nous sont peu utiles. La même déperdition vaut pour des milliers de bacheliers des écoles franco-arabes d'Egypte ou des lycées franco-turcs.

— Comment comptez-vous procéder pour re-rentabiliser ce dispositif scolaire ?

— Nous ne pouvons plus administrer notre langue comme un sacrement, avec une gratuité toute messianique. Il faut agir avec des relais à l'efficacité immédiate : un bon exemple à suivre est celui des Alliances françaises (un millier dans le monde). Nous ne pouvons nous contenter de gérer, de rapiécer un dispositif ancien en termes de préférences géographiques. Il est grand temps de créer des structures universitaires. Nous en avons les moyens. Ainsi, dans un pays d'avenir comme le Brésil, nous sommes en train à Sao-Paulo non seulement de développer une filière de sciences économiques mais encore d'envisager la restauration de la chaire française de philosophie qui vit passer naguère Claude Lévi-Strauss ou Michel Serres. C'est d'ailleurs une des gloires du Quai-d'Orsay d'avoir envoyé à l'étranger quelques-uns de nos plus grands esprits et d'avoir ainsi contribué au mélange des curiosités : Dumézil en Pologne, Barthes au Maroc, Foucault en Suède, Etiemble et Butor en Egypte, Braudel au Brésil.

En Egypte, la tradition de l'ancienne école juridique française du Caire sera ranimée par la création d'un Institut du droit des affaires, où l'étude de la loi musulmane ne sera pas absente. En Turquie, nous envisageons la création d'une filière d'enseignement supérieur en géologie et peut-être en gestion.

Le poids du monde arabe

— Non loin de l'Egypte, il y a un autre Etat arabe, le Liban, où existent trois universités utilisant majoritairement le français qui se plaignent du désengagement français...

— Quel désengagement ? En 1987, nous maintiendrons notre concours à l'Université nationale libanaise et à l'université jésuite Saint-Joseph. Nous augmenterons sensiblement notre soutien à l'université Saint-Esprit de Kaslik, pour lui permettre de survivre dans une terrible conjoncture (1).

Pour le Liban, il n'est pas question de lésiner ! Allégement humain ne signifie pas retrait puisqu'il y a sur place des Libanais tout à fait capables d'être les canaux de notre aide culturelle.

— Dès lors peut-on dire que les Arabes sont les principaux bénéficiaires des concours de votre département ?

— C'est en tout cas une priorité. Le Maghreb à lui seul absorbe 20 % de notre budget culturel. Quant au Proche-Orient, il consomme près de 10 % de nos moyens.

Mais il y a aussi le Pacifique sud où nous devons affirmer une présence francophone. Il y a également l'Europe occidentale. Savez-vous que le nombre des étudiants qui y apprennent notre langue est grosso modo le même que celui de la totalité des étudiants français, soit plus d'un million deux cent mille jeunes. Nous sommes naturellement de toutes les entreprises culturelles communautaires, de l'Institut auropéen de Florence au projet de Fondation européenne, qui aura son siège à Paris. En 1987, nous donnerons la priorité aux projets artistiques : sept cent cinquantième anniversaire de Berlin, année France-Danemark, Festival d'Amsterdam, capitale européenne de la culture, relance des échanges culturels avec l'Espagne, mise en œuvre des décisions du sommet culturel franco-allemand. *« Si c'était à refaire, je commencerais par la culture »*, disait Jean Monnet... Nous refaisons ! Et je ne parle pas de l'Europe de l'Est, où chacun de nos instituts est un espace irremplaçable de liberté.

Autre évidence : la francophonie. Dans ce secteur, le moment est venu de traduire en mesures concrètes les solidarités d'une langue partagée. Dès 1986, dans le cadre du premier sommet francophone, 44 millions de francs ont été dégagés pour assurer, entre autres, l'extension vers l'Amérique du Nord et le Maghreb de TV 5, chaîne francophone diffusée par satellite qui peut déjà émettre en Europe pour plus de quatre millions de foyers câblés, et le développement d'une agence d'images d'actualité AITV.

Nous devons enfin veiller à associer nos mots aux innovations techniques, sinon nous n'aurions plus à exprimer que des valeurs nostalgiques. Ainsi nous étudions, en liaison avec les Québécois, un grand projet terminologique, le centre Jacques-Amyot, qui intéresse une quarantaine de nations.

— N'avez-vous pas parfois l'impression de participer à une véritable guerre culturelle ?

— Guerre si vous voulez parce qu'il s'agit — selon la formule de Clausewitz — d'une politique menée avec d'autres moyens. L'affirmation culturelle est une constante de notre diplomatie. Nous veillons à ce que l'intendance suive. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, le budget de ma direction connaît, en 1987, une augmentation de près de 12 % essentiellement axée sur les dépenses d'interventions. Au total, atteint 3 milliards 700 millions de francs, c'est-à-dire plus de 36 % du budget total du ministère (2). Dans le domaine essentiel des bourses accordées aux étrangers, cela nous permet, par exemple, en 1987 d'augmenter notre contribution de 20 %.

C'est vrai, la guerre existe dans le domaine scientifique, dans les communications. En Europe, d'ici à 1990, seize nouveaux satellites seront mis en orbite. Puissance à vocation universelle, la France doit pouvoir se faire entendre et proposer ses images en tout point du globe. Sous une forme ou sous une autre — enseignement télévisuel du français, fourniture gratuite de programmes, etc., — la direction générale touche déjà plus de cent soixante télévisions dans le monde.

— Ne craignez-vous pas que cette culture audiovisuelle ne délivre qu'un message standardisé ?

— Le danger existe. L'esprit cosmopolite d'autrefois multipliait les curiosités. Aujourd'hui, le cosmopolitisme impose à rebours le plus petit commun dénominateur de l'uniformité. Mais la France a une image culturelle forte. Ne gommons pas notre profil ! Accentuons-le au contraire. C'est ce que réclament nos partenaires étrangers. En ces temps d'intégrismes et de replis, notre langue leur permet aussi d'acquérir une distance par rapport à leur propre culture. Elle ne prétend pas au messianisme, elle ne véhicule pas, comme l'anglo-américain, un mode de vie standardisé. Pour le monde, c'est l'enjeu même de la diversité. »

Propos recueillis par **BERNARD BRIGOULEIX** et **J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.**

(1) Le budget culturel de la France au Liban devrait atteindre 90 millions de francs en 1987. *(NDLR.)*

(2) Pendant longtemps, la part des relations culturelles a représenté la moitié du budget total du Quai d'Orsay. *(NDLR.)*

[M. Thierry de Beaucé est, depuis février 1985, à la tête de la plus importante direction générale — quant aux effectifs — du Quai d'Orsay, celle qui gère les relations culturelles, scientifiques et techniques avec la majorité des pays du monde. Depuis le début de la « cohabitation », des rumeurs ont plusieurs fois circulé quant à son éventuel remplacement. Cependant, sa nomination, à la veille des élections législatives, avait plutôt paru être un geste de l'Elysée à l'égard de la nouvelle majorité qui s'annonçait : M. de Beaucé ne fut-il pas naguère un élu local « modéré », entre deux passages à Matignon au cabinet de M. Chaban-Delmas, puis de M. Messmer ? En tout cas, le *cursus* de cet énarque, né en 1943, n'a pas été banal : ancien de Cambridge, il a commencé sa carrière sous les ordres d'André Malraux, alors ministre des affaires culturelles ; auteur de plusieurs livres, dont un essai qui a fait date sur le Japon (où il a été en poste), et d'un roman de facture classique sur Tanger, il a ensuite passé cinq ans chez ELF-Aquitaine, avant d'entrer au Quai d'Orsay au tour extérieur.]

L'autre coopération

Outre les quinze mille personnes et les 3 milliards 700 millions de francs qui sont les principaux supports des relations culturelles, scientifiques et techniques gérées par le ministère des affaires étrangères, le ministère de la coopération mène dans trente-deux pays administrativement traités à part une action comparable à celle du Quai d'Orsay. Elle s'appuie, en 1987, sur 7 600 coopérants (dont 5 200 enseignants) et sur un budget de 1 milliard 940 millions de francs.

A ces hommes et à ce chiffre, il convient d'ajouter les 650 agents des écoles destinées essentiellement aux enfants d'expatriés dans les Etats relevant du ministère de la coopération, les 1 500 cadres français payés directement par ces pays, ainsi qu'un nombre indéterminé d'experts privés particulièrement présents en Côte-d'Ivoire ou au Gabon. Le complément local du coût des 7 600 coopérants proprement dits représente, en outre, à lui seul quelque 500 millions de francs pour les Etats récepteurs.

Ceux-ci se répartissent géographiquement ainsi :

— Afrique et océan Indien : Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, les trois Guinées (Bissau, Conakry, Equatoriale), Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Ruanda, Sao-Tomé-et-Principe, Sénéagal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre.

— Caraïbes : La Dominique, La Grenade, Haïti, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sainte-Lucie.

Tous les autres pays du monde relèvent de la direction générale des relations culturelles du ministère des affaires étrangères.

YOUGOSLAVIE : vingt ans après la rupture

Belgrade n'entend pas renouer avec Israël mais des liens subsistent entre les deux pays

BELGRADE
de notre correspondant

A l'inverse de certains autres pays socialistes qui, ces derniers mois, ont eu des contacts plus ou moins avoués avec Israël, rien n'indique que la Yougoslavie ait l'intention d'en faire autant. Selon les sources officielles, en effet, les raisons qui avaient conduit à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays existent encore, à savoir qu'*« Israël occupe toujours les territoires arabes et ne manifeste pas l'intention de les quitter »*.

Mais si les légations israélienne, à Belgrade, et Yougoslave, à Tel-Aviv, demeurent fermées depuis vingt ans, tous les liens entre les deux pays n'ont pas été pour autant coupés. Des échanges économiques, il est vrai limités, ont été maintenus, de même que les contacts entre les juifs yougoslaves et leur parents et amis en Israël et inversement. Les pèlerinages des orthodoxes en terre sainte (les catholiques vont le plus souvent à Rome) sont fréquents, et leurs participants, à leur retour, relatent l'accueil chaleureux que leur ont réservé les autorités israéliennes et ne dissimulent pas leur admiration pour les réalisations économiques, sociales et culturelles de ce pays. Enfin, on constate un intérêt croissant des touristes israéliens pour la Yougoslavie (le problème de visa ne prête pas à complication, les intérêts israéliens en Yougoslavie étant représentés par la Belgique et de la Yougoslavie en Israël par l'Autriche). Tout cela cependant n'a pas infléchi la rigide attitude officielle à l'égard d'Israël, à qui on reproche d'être le principal, voire l'unique responsable, des événements sanglants au Proche-Orient, à l'inverse des pays arabes et des Palestiniens, dont le comportement n'est jamais critiqué ni les bonnes intentions mises en doute.

La Yougoslavie fut parmi les tout premiers pays à reconnaître l'Etat d'Israël et à autoriser immédiatement ses ressortissants juifs à partir dans leur patrie ancestrale. Mais lorsqu'au début des années 60, Tito inaugura sa politique pro-arabe et noua des liens étroits et personnels avec Nasser, les rapports avec Israël, qui semblaient prometteurs, se sont rapidement détériorés, et en juin 1967, devant *« la poursuite de l'agression israélienne contre les Arabes »*, Belgrade rompit avec Tel-Aviv. La rupture n'alla pas sans une friction entre l'ancien chef de l'Etat et son ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Nikezic, qui, lui, y était opposé, estimant que la Yougoslavie ne devait, en aucun cas, être la première à rompre les relations diplomatiques avec qui que ce soit.

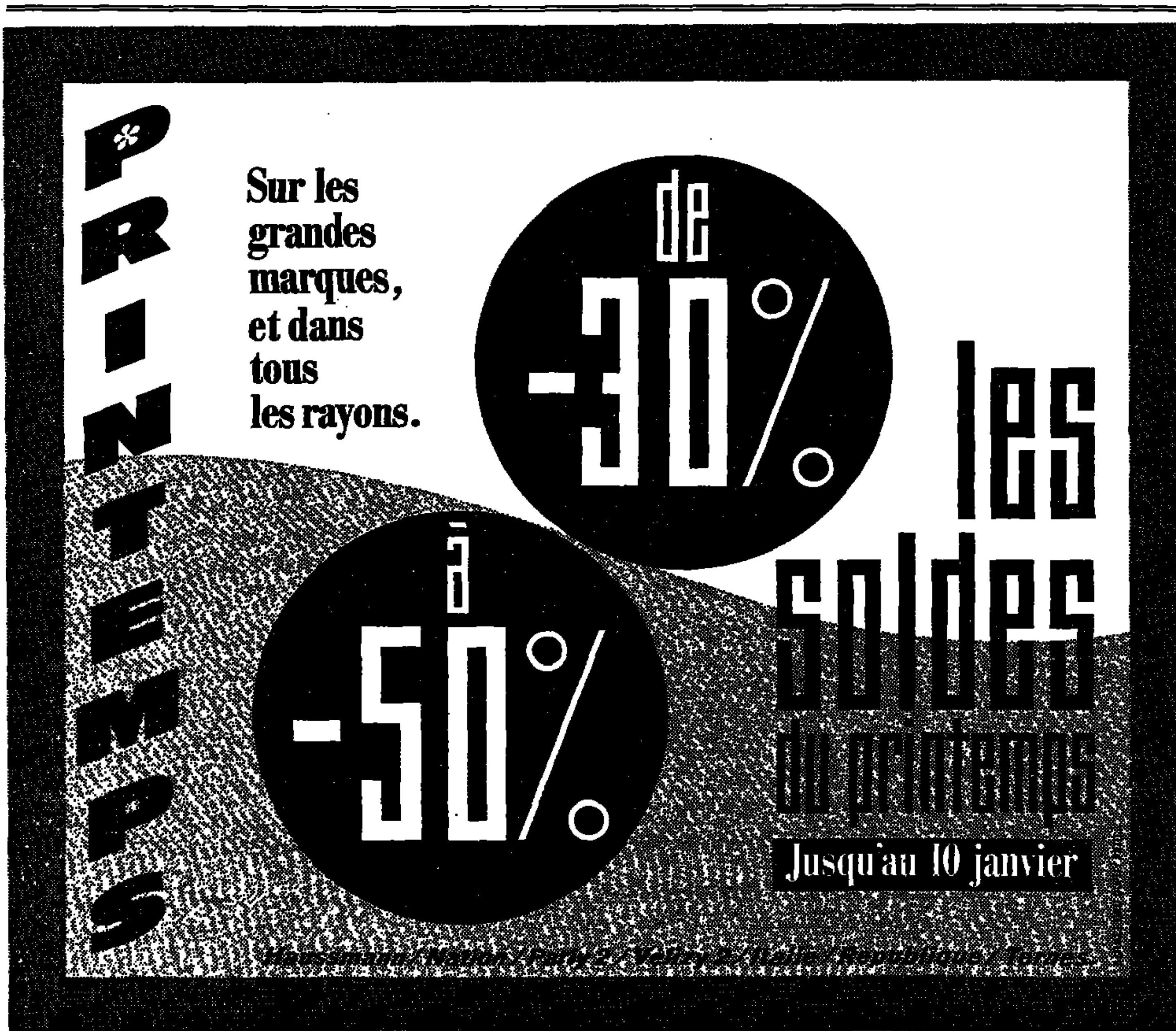
Sept mille juifs

A la veille de son invasion par les puissances de l'Axe en 1941, la Yougoslavie comptait environ 80000 juifs. La guerre terminée, ils n'étaient plus que 16000, y compris 5000 qui s'étaient dissimulés sous l'occupation ou avaient pris part aux mouvements de résistance, et 1 500 à 2000 soldats et officiers rentrés des camps de prisonniers d'Allemagne. Tous les autres furent exterminés. Parmi les survivants, 9 000 juifs yougoslaves se sont installés après 1948 en Israël ; leur nombre actuel en Yougoslavie est de 7 000 environ. Ils sont organisés en communautés locales dans quelques grandes cités avec un siège central à Belgrade, qui appartient au congrès juif mondial. Les comités locaux ont reconstruit les lieux de culte détruits ou endommagés pendant la guerre, donné une impulsion nouvelle à la vie religieuse, ouvert des institutions culturelles et sociales pour aider leurs membres dans le besoin. Comme le régime fait une nette distinction entre la confession israélite et Israël, les juifs jouissent des mêmes droits que toutes les autres confessions, et ils ont établi sans entraves des liens multiples et continus avec leurs coreligionnaires des autres pays, y compris ceux d'Iarël, qui financent en partie leurs activités.

Les juifs ne furent jamais persécutés en Yougoslavie, depuis sa création en 1918. Les premiers mouvements antisémites y sont postérieurs à l'arrivée au pouvoir d'Hitler et leur influence sur la population fut des plus limitées. Modestes commerçants, employés ou artisans, les juifs de ce pys ne comptaient guère parmi eu de brasseurs internationaux d'affaires, de gros banquiers ou de propriétaires. En revanche, nombre de juifs, surtout dans l'ancien royaume de Serbie, furent de grands commis de l'Etat, des officiers de l'armée, d'éminents professeurs, savants, médecins, hommes de lettres dont les œuvres, aujourd'hui encore, sont populaires.

Depuis quelques semaines des intellectuels belgradois se consultent en vue de la création d'un comité qui aura pour tâche de former une association d'amitié serbo-israélienne et de demander le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël. L'un des initiateurs de cette action, l'écrivain Vuk Draskovic, est déjà connu comme l'auteur d'une « lettre » à *« nos frères les écrivains israéliens »*, débordant d'affection pour le peuple juif et dans laquelle il affirme que les Serbes dans les Balkans et les juifs au Proche-Orient ont eu, au long des siècles, le même destin tragique. Les uns et les autres ont eu à supporter des envahisseurs qui tendaient de les chasser de leur patrie et de les exterminer. Ils ont résisté avec abnégation et ont porté avec courage et patience leur « couronne d'épines » sans jamais renoncer à la foi de leurs ancêtres, convaincus que, pour leur martyr, *« ils seront récompensés dans l'empire céleste »*.

PAUL YANKOVITCH.



Après une année mouvementée

Activisme gouvernemental et mauvaises habitudes parlementaires figurent au premier menu du Conseil constitutionnel

L'année qui vient de s'achever apporta d'abord au Conseil constitutionnel... le prévisible. L'alternance parlementaire, la boulimie législative propre à toutes les majorités en début de parcours, ne pouvaient qu'alimenter, par ricochet, son activité.

Il n'y avait, en effet, pas de raisons pour que la découverte d'après 1981 ne demeurât pas valide : le mécanisme institutionnel français est doté – avec le Conseil constitutionnel – d'un dispositif propre à empêcher les aller *et retour trop* brutaux du balancier politique lorsqu'une nouvelle majorité chasse l'autre.

Tout aussi facile à prophétiser était l'éternel retour d'un tic cent fois observé : ceux à *qui* le juge constitutionnel donne tort protestent ou se déclarent incompris, selon les cas.

Un concert essentiellement RPR

Le nouveau, ce fut, en revanche, le passage, dans une partie de la majorité actuelle, de cette règle coutumière à une campagne insistante de sévères critiques, préventives pour une fois, du Conseil constitutionnel.

La nomination, en février dernier, à la tête de cette institution – pour neuf ans – de M. Robert Badinter n'était pas tout à fait étrangère à l'ampleur de cette campagne, nonobstant la supériorité numérique (cinq contre quatre si l'on prend comme critère l'autorité qui a nommé les membres du Conseil) de l'actuelle majorité sur l'opposition.

Dans ce concert essentiellement RPR, il revint au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, de faire entendre, en des termes *qui* se voulaient plus techniques, la voix gouvernementale. Dans le même temps, M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement chiraquien et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, laissait plus clairement entrevoir, derrière le dénigrement répétitif des « *abus de pouvoir* » du Conseil constitutionnel (ou de la « *politisation* » du Conseil d'Etat), une volonté de normalisation sinon d'intimidation par le pouvoir.

Il faudra garder en mémoire ces péripéties jusqu'en 1988 au moins. Car seules une éventuelle accession de M. Jacques Chirac à la fonction de chef de l'Etat ou une phase de domination hégémonique par le RPR de la vie parlementaire permettraient de vérifier la signification ultime de ces philippiques de 1986 : fébrilité momentanée plus forte qu'à l'accoutumée liée à l'imminence de décisions importantes (l'audiovisuel) ou difficultés plus significatives de s'accommoder de l'existence de pouvoirs qui « arrêtent le pouvoir ».

Au Conseil, le travail d'élaboration patiente, et généralement cohérente, de sa jurisprudence, édifiée au fil des décisions, s'est enrichi en 1986 d'un approfondissement des cas particuliers posés par les lois dites « d'habilitation ». Paradoxalement, si le gouvernement avait cru pouvoir escompter, par le vote de ces textes qui l'autorisent à prendre pendant une durée déterminée, par ordonnance, un certain nombre de mesures, échapper à tout contrôle réel du Conseil constitutionnel, c'est le *contraire qui s'est produit.*

Une lecture ultra classique

Mais en matière économique, avec la privatisation (soumise il est vrai, au Parlement, après le refus présidentiel de signature de l'ordonnance), on a entrevu, au moment de la cession par l'Etat de plus de onze millions d'actions d'Elf-aquitaine, les limites de l'exécution des décisions du Conseil constitutionnel qui, pourtant, « *s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles* » (article 62 de la Constitution). En particulier, quand le marché et l'opportunité proposent leurs *propres définitions du théorique* « juste prix » des entreprises à privatiser.

1986 se serait toutefois achevé dans une relative quiétude pour le Conseil constitutionnel si la boulimie législative d'avant la « pause » n'avait donné à l'opposition socialistes matière à divers recours dont plusieurs ont levé, avec une insistance inédite, le voile qui masque le plus souvent certains aspects essentiels ou secondaires de la vie parlementaire : prépondérance, pour ainsi dire illimitée, de l'exécutif sur le législatif et coutumes laxistes, à force d'être commodes, qui altèrent la tenue du travail des Assemblées.

Le dernier acte du Conseil constitutionnel en 1986 a été, avec sa décision sur le budget 1987, une lecture ultra classique de la Constitution pour ce qui concerne la procédure et le respect du droit d'amendement (*le Monde* du 31 décembre). Du coup, les juges constitutionnels ont entériné cette pratique d'interventionnisme presque illimité du gouvernement dans la procédure législative à tous ses stades décisifs.

« Presque » : c'est dans cette réserve que réside l'une des interrogations de l'année naissante. Pas d'adjonctions ou de modifications d'un texte après la réunion fructueuse d'une commission mixte paritaire, a dit le Conseil constitutionnel, *qui* seraient dépourvues de lien ou dépasseraient « *par leur objet et leur portée les limites inhérentes à l'exercice du droit d'amendement* ».

Une curiosité peut en cacher une autre

Peu enclin à authentifier et à sanctionner de tels excès, le Conseil constitutionnel adoptera-t-il une autre attitude avec l' « amendement Séguin » ? Dans sa décision qui sera connue avant le 24 janvier sur les diverses mesures d'ordre social auxquelles ont donc été ajoutées les dispositions de l'ordonnance repoussée par M. Mitterrand à propos du temps de travail, le Conseil constitutionnel aura la faculté de dire si l'introduction au dernier moment, en force, dans un texte en discussion, d'un projet de loi tout entier déguisé pour la circonstance en amendement est, oui ou non, un abus.

Négative, sa réponse intriguerait pour ne pas dire plus. Positive, elle témoignerait, une fois de plus, de l'habitude des juges constitutionnels d'user, *lentement mais inexorablement*, des armes qu'ils se forgent tranquillement depuis plus d'un quart de siècle.

Mais une curiosité peut en cacher une autre ou s'y substituer. Cette loi portant diverses mesures d'ordre social a *été* votée dans des conditions irrégulières... comme tant d'autres auparavant, pour pallier l'absentéisme endémique à l'Assemblée nationale. Les socialistes, cette fois, s'en offensent et requièrent l'annulation de toute la loi.

Là encore le Conseil constitutionnel peut adopter l'une de ses trois attitudes habituelles : fermer les yeux ; signifier, au détour d'un considérant, un avertissement sans frais mais qui inciterait les Assemblées à prendre garde à l'avenir ; et, enfin, frapper fort, en annulant la loi, contraignant du même coup les Assemblées à un réexamen substantiel et probablement salutaire de certaines de leurs méthodes de travail.

1986 ne fut pas une année de tout repos pour le Conseil constitutionnel. Si toute conjecture est incertaine pour l'année nouvelle, une chose au moins est sûre : cette décision attendue pour les semaines qui viennent fera quelque bruit, quelle qu'elle soit.

MICHEL KAJMAN.

M. Antoine Pinay refuse la Légion d'honneur

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, grâce à l'amicale pression de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Antoine Pinay, qui est âgé de quatre-vingt-quinze ans, ne veut *pas de ce tardif enrôlement.*

« *Je n'ai aucune espèce de raison d'avoir la Légion d'honneur*, nous a déclaré l'ancien président du conseil. *D'ailleurs, les textes prévoient qu'il faut avoir rendu pour l'obtenir des services exceptionnels au pays. Je n'ai rendu aucun service exceptionnel.* » Et M. Pinay d'ajouter : « *On n'attend pas que les gens aient atteint quatre-vingt-quinze ans pour leur donner la légion d'honneur...* »

Heureusement, le sage de Saint-Chamond n'a pas connu que l'ingratitude en matière de décorations. A la médaille militaire, à la croix de guerre 1914-1918, il peut ajouter une série *impressionnante d'insignes et* médailles : commandeur du Mérite agricole, grand-croix d'Isabelle la Catholique, de l'ordre royal de Danneborg, du Ouissam alaouite, de l'ordre de Léopold, de l'ordre royal de Sahamétrei, du Mérite de l'ordre souverain de Malte, etc.

● **Les vœux de M. Barre.** – Dans ses vœux de Nouvel An publiés dans la presse lyonnaise, M. Raymond Barre estime que « *1987 s'annonce comme une année difficile pour la France* ». « *Je souhaite*, déclare notamment l'ancien premier ministre, *que les Français unissent leurs efforts pour surmonter les obstacles et redonner à notre pays confiance et un avenir de liberté, de progrès et de justice.* »

BIBLIOGRAPHIE

De l'An III à demain...

L'ACTIVITÉ du Conseil constitutionnel en suscite ou en entretient désormais une autre – bibliographique – dont l'importance va croissant. La fin de l'année 1986 a été sur ce plan marquée par une nouvelle édition, la quatrième, des *Grandes décisions du Conseil constitutionnel* (1) et par la publication d'un ouvrage nouveau : « *Contentieux constitutionnel* » (2).

Le premier de ces livres est désormais une sorte de classique dû à deux spécialistes du commentaire et de l'analyse des décisions du Conseil constitutionnel, MM. Louis Favoreu et Loïc Philip. Quarante-sept décisions (sur plus d'un millier rendues depuis le 4 décembre 1958 par la Commission constitutionnelle provisoire puis par le Conseil constitutionnel) sont reproduites, replacées dans leur contexte, avant d'être « décortiquées » et évaluées dans leurs implications.

Ni l'importance croissante du droit constitutionnel pour les autres branches du système juridique français, ni les lumières du droit comparé international ne sont négligées par les auteurs des *Grandes décisions* qui donnent ainsi depuis plus de dix ans un rayonnement notable à leur activité d'enseignants spécialisés –, et pionniers en la matière – à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

Mythe et mystification

M. Dominique Turpin (professeur à l'université de Clermont-Ferrand I) a choisi une autre démarche pour son *Contentieux constitutionnel* : celle d'une très large synthèse qui examine successivement le principe même du contentieux constitutionnel, l'étendue et la hiérarchisation des normes de référence contrôlées par le Conseil constitutionnel ainsi que les rôles et les positions respectives des différents « acteurs » du contentieux constitutionnel.

Attentif au contexte historique qui explique la lenteur du surgissement, en France, du contrôle de la constitutionnalité des lois, M. Turpin en rappelle utilement – au regard de certains débats actuels – les lignes de force.

« *La loi, expression de la volonté générale* » : l'auteur décrit la fortune de ce « *mythe rousseauiste* » bientôt devenu « *mystification* » lorsque la classe politique s'en empara à son profit. « *La conséquence de cette tradition républicaine à la vie dure*, écrit M. Turpin, a été l'absence de tout *contrôle des normes élaborées par le Parlement.* »

Débats actuels ? Débat permanent, en tout cas, que celui qui tourne autour du « légicentrisme » français et d'un possible contrôle de la loi par d'autres que les élus du peuple qui l'élaborent, ou en tout cas la votent...

M. Turpin en donne d'éloquents exemples. Ce n'est pas un parlementaire d'aujourd'hui hostile au Conseil constitutionnel qui évoque « *la conscience* » et « *la responsabilté, au moins morale, à l'égard de la nation* » comme « *sanction dernière* » de ceux qui font la loi. C'est Esmein, un juriste actif à la charnière du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle.

Et ce n'est pas M. Chalandon qui vilipende « *ce pouvoir monstrueux* » qui « *serait tout dans l'Etat* » et *affirme qu'en* « *voulant donner un gardien aux pouvoirs publics on leur donnerait un maître qui les enchaînerait* » mais bien un conventionnel de l'An III, le comte Thibaudeau...

Dans l'exposé d'une matière aussi « chaude », M. Turpin ne se contente pas de la position confortable de l'observateur « froid ». Retiennent ainsi l'attention, au fil des pages de son livre, une suggestion et une critique. Il appelle de ses vœux une révision constitutionnelle qui permettrait au Conseil constitutionnel de contrôler *la conformité de toutes les lois*, même déjà promulguées, à la Constitution, « *par voie d'exception, soit soulevée directement devant lui, soit sur renvoi préjudiciel des juridictions ordinaires* ».

Au contraire, M. Turpin se déclare « *réservé* » sur l'utilisation « *de plus en plus fréquente* » par le Conseil constitutionnel, « *de la technique, empruntée au juge administratif, de « l'erreur manifeste » d'appréciation, dont nous persistons à ne pas bien voir comment elle peut être commise par plusieurs centaines de personnes à la fois* ». Une controverse, une de plus, à propos du Conseil constitutionnel, qui n'est pas près d'être close.

M. K.

(1) *Les grandes décisions du Conseil constitutionnel*, par Louis Favoreu et Loïc Philip, 4e édition, revue et modifiée, éditions Sirey, 1986, 778 pages, 140 F.

(2) *Contentieux constitutionnel*, par Dominique Turpin, Presses universitaires de France, *1986, 346 pages*, 125 F.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

1986, c'était pour rire ; 1987, attention ! Sur le terrain politique, 1986 fut l'année des faux drames ; 1987 sera celle des vraies bagarres. Le renversement de majorité, au début de l'année défunte, n'a pas changé la face du monde, pas même celle de la France (à quelques CRS près, ainsi que d'autres bricoles dont il sera peut-être question plus loin). L'année qui s'ouvre ne va pas faire dans la dentelle, mais plutôt dans la charpie, avec laquelle jadis on pansait les blessures. 1987 va être l'année du fusil à tirer dans les coins, celle des grands nettoyages, le premier servant aux seconds. A droite comme *à gauche, ce sera peaux de banane et crocs*-en-jambe, changements de décors à vue, coups de théâtre et coups fourrés, grands airs et aparté, le Châtelet, quoi !

Cette année-là va durer quinze mois, jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle. *Considérant que les pouvoirs de l'actuel* président de la République expireront le 20 mai à minuit, que le successeur doit être désigné « *vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus* » avant cette date ; considérant que quinze jours séparent les deux tours de l'élection présidentielle, que le dernier dimanche possible (vingt jours avant ?) pourrait être le 1er mai... mais que l'on ne vote pas un jour comme celui-là, cela renvoie à un deuxième tour le 24 avril, soit vingt-six (vingt-sept ?) jours avant la fin du (premier) mandat de M. Mitterrand, et à un premier tour le 10 avril.

Certes, il serait aussi constitutionnellement possible de prévoir un deuxième tour le 17 avril, soit trente-trois (trente-quatre ?) jours avant le terme du mandat en cours. Mais, dans ce cas, le premier tour tomberait le dimanche de Pâques (3 avril). Cela paraît peu vraisemblable.

Donc, si ce calcul, tout personnel, n'est pas faux, archi-faux, Françaises, Français, lecteurs du *Monde*, lectrices du *Monde*, réservez votre dimanche 10 et votre dimanche 24 avril pour être de bons citoyens. Vous en serez récompensés. Au soir du 24 avril, on dansera, sous les lampions *si la gauche* l'emporte, *sous* les lustres dans le cas contraire.

Mais, d'ici là, ça ne devrait pas être triste. D'autant que, faussement hostile à la politique, ne cessant de dire qu'il la déteste pour en parler toujours, l'hexagonal ne feint plus l'indifférence *quand les échéances approchent.*

A plus forte raison pour une élection présidentielle qui ressemble si fort à une compétition sportive. N'y faut-il pas pareillement de la santé, des nerfs, de la ruse et un bon entraînement ? N'y a-t-il pas qu'un seul vainqueur... comme à Longchamp ou pour le Tour de France ? N'y voit-on pas, comme à Longchamp, des chevaux que l'on retient et d'autres qui sont dopés, comme au Tour de France, des accords secrets et des renvois d'ascenseur ? Du moment que le meilleur gagne...

∴

BON, alors ? 1986 ? 1986, c'est d'abord l'année Mitterrand. Par un retournement qui est de comédie, il en est le vainqueur, sorti renforcé de la défaite de son camp. Ce n'est qu'apparemment paradoxal. Ses amis exclus du pouvoir, il n'est plus question de les lui reprocher.

Il se peut aussi que M. Mitterrand en ait ressenti une forme de soulagement. L'énorme majorité socialiste sortie des urnes en juin 1981 était aussi source d'embarras. Dès ce moment-là, il s'inquiétait de cette nouvelle « chambre introuvable ».

De fait, avant que la droite ne s'y emploie, la gauche lui a parfois imposé, durant cinq années, des décisions ou des querelles qu'il n'approuvait pas. Mais il lui était plus difficile d'en prendre le pays à témoin... Avec la droite, c'est du gâteau, dans lequel M. Mitterrand mord à belles dents. *Pour rassasier quel appétit ?*

Tailler des croupières à M. Chirac ? C'est amusant un temps, mais même de cela on se lasse. Protéger certains « acquis » et éviter que l'on ne penche trop à droite ? Cela n'a pu être – prisons, nationalité, etc. – qu'avec le secours indirect mais décisif de la rue.

Mais M. Mitterrand n'a pu empêcher, entre autres, le recul social, historiquement formidable, à propos du travail des femmes. Car c'est une égalité vicieuse que celle qui aligne les femmes sur les hommes en un tel domaine. Le progrès social eût consisté à donner, à terme, aux hommes les mêmes exemptions que celles des femmes.

1987

M. MITTERRAND n'a pas davantage pu contrecarrer l'assaut lancé, avec quel feu ! en direction de l'audiovisuel. Les nominations intervenues sous l'égide de la très indépendante CNCL n'en sont pas la seule preuve. On n'aurait garde de ne pas transcrire ce qu'a déclaré, vendredi 19 décembre sur France-Inter, M. Michel Meyer, nouveau directeur de l'information de cette chaîne. Il faut, a-t-il dit, « *mettre au vestiaire les sensibilités et les convictions* », exclure le commentaire au profit de l'analyse. Autrement dit, un journalisme de l'indifférence, où tout vaut tout, rien égale rien. Pour que soit respectée la vieille et utile recette qui distingue l'information et le commentaire, on supprime le second. Ça, mon compère, c'est encore plus fort que l'œuf de Christophe Colomb.

A défaut de réussir là où il ne le pouvait, M. Mitterrand pourrait être plus heureux sur le terrain des institutions dont il est le « gardien ». Notamment dans son désir de rééquilibrer les rapports de l'exécutif et du Parlement, et non pas seulement entre le chef de l'Etat et son premier ministre.

Sur ce plan, le travail a été commencé (« initié », comme dirait, hélas ! le chef de l'Etat) par le rappel régulier, public depuis mars dernier, de ce que sont les droits du Parlement ; en faisant aussi observer que le recours constant à la procédure bloquée de l'article 49-3 était, sinon anticonstitutionnel, du moins déloyal : une vision maligne du jeu des institutions.

Mais, M. Mitterrand parti, l'entreprise tendant à vider la Constitution de son venin césariste serait terminée. On ne l'envoie pas dire à droite. Il n'est pas sûr non plus que, venu de gauche, le successeur de M. Mitterrand aurait *à cœur d'amoindrir le colossal pouvoir dont il* viendrait d'être investi.

Il faut l'avoir exercé pour penser qu'il doit être réduit et se rappeler que, comme Assuérus,

De soins tumultueux, un prince environné,

Vers de nouveaux objets est sans cesse [entraîné ;

autrement dit, plus trivialement, « *qui trop embrasse mal étreint* ».

Or, si la France s'est tournée vers la décen*tralisation depuis 1982, l'Etat central, lui,* n'est décentralisé que par un hasard électoral. Auparavant, tout « remontait » au président de la République, y compris le plus cocasse. Une version contemporaine de ce « pouvoir d'évocation » qui appartenait aux rois de France.

Après avoir dit que, « *mauvaises avant lui, les institutions le seraient après lui* », M. Mitterrand ne peut s'en tenir à un propos aussi défaitiste. S'il veut changer, non la Constitution (la droite, à son tour, ferait parler la rue), mais sa pratique, non pas substituer le quinquennat au septennat, mais empêcher que le mandat présidentiel soit un blanc-seing à la romaine, il doit demeurer en place.

Sous réserve, certes, que les Français laissent entendre, avant l'heure, qu'ils sont favorables à la prolongation du mandat en cours. Si *le gouvernement de M. Chirac n'est, durant* l'année 1987, ni plus habile ni plus chanceux que ces derniers temps ; s'il persiste à confondre les cheminots français et les mineurs britanniques ; si Matignon prend modèle sur Downing Street ; s'il ne voit, chez les étudiants et les cheminots, que désordre et chienlit là où s'ébauche une nouvelle expression politique, bien qu'elle ne veuille pas la disparition des partis ou des syndicats ; si le gouvernement en place ne se rappelle pas qu'il doit prendre en compte la peine des hommes, mais aussi leur intelligence, il n'est pas d'espoir qui ne soit permis à M. Mitterrand.

Il est clair que celui-ci meurt d'envie de continuer. Allant jusqu'à se plaindre que des photographes lui aient « cassé trois rosiers » à l'Elysée comme s'il s'agissait de ceux de Latche. Mais on ne se fait pas réélire avec le seul amour des rosiers. M. Mitterrand le sait mieux *que personne et n'a nulle envie de quitter ses* roses et son jardin en situation d'expulsé du suffrage universel.

Or, davantage qu'en 1981, le scrutin de 1988 apparaît, à l'heure présente, comme une entreprise d'élimination plutôt que comme un *processus d'élection. Il y a, dans chacun des* camps, à droite et à gauche, des *rivalités* telles, si aiguës, si acrimonieuses, qu'on peut se demander si, à droite et à gauche, on ne préférera pas voir élu l'adversaire plutôt que le rival. C'est peut-être la chance de M. Mitterrand, moins que d'autres soumis, pour d'évidentes raisons, au poids de la France bipolaire.

Société

SÉCURITÉ

Le corps des pompiers de Paris

Ces messieurs du prompt secours

Effondré dans les gravats d'un chantier, quelque part en banlieue parisienne, le blessé râle et se débat.

Un couvreur portugais vient de tomber du toit où il travaillait sans casque et sans harnais de sécurité. Quatre pompiers débarqués en voltige d'un fourgon de « premiers secours » sont déjà là avec valises de soins et bouteilles d'oxygène. Ils sont tous secouristes réanimateurs et leur sergent a dix ans d'expérience.

Examen rapide : l'homme doit avoir une fracture du crâne. Appel radio immédiat au PC central de la caserne Champerret. Là-bas quelques-uns des quarante médecins réanimateurs de la brigade sont à l'écoute vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« Immobilisez le blessé, nous vous envoyons une ambulance. »* Quelques minutes et voici la nouvelle équipe qui arrive sur les chapeaux de roue ; un toubib et deux infirmiers bardés de matériel. Diagnostic confirmé. Sous peine de mort, l'homme doit être trépané d'urgence.

L'ambulance est équipée pour le maintenir en vie pendant son transport à l'hôpital, mais les minutes comptent. *« Appelez l'hélico, cherchez une zone d'atterissage et prévenez la Pitié »*, commande le médecin. Puis il prépare le blessé : piqûre de tranquillisants, intubation, perfusion de sérum, tout cela est fait en un tournemain, là, dans la boue. On glisse sous lui un matelas en plastique qui durcit en prenant la forme du corps. Le voilà dans l'ambulance-rouge et bientôt dans l'Alouette-III venue de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux. Dans cinq minutes l'ouvrier sera entre les mains des chirurgiens, hors de danger.

L'hélico, les deux fourgons, l'ambulance, la voiture de commandement et leurs vingt-deux hommes d'équipage qui ont été mobilisés pour ce sauvetage-éclair regagnent leur base, radio branchée sur Champerret, prêts à répondre à un nouvel appel. Cinq fois sur dix l'appel concerne une personne en danger, quatre fois il s'agit d'une fuite d'eau, d'un escalier branlant, d'un chat de gouttière ou d'une fausse alerte, une fois seulement d'un incendie. Les sapeurs-pompiers des grandes métropoles sont d'abord aujourd'hui des secouristes. En second lieu des dépanneurs universels. De temps en temps et de moins en moins des soldats du feu.

Les pompiers dits de Paris n'ont pas seulement à « défendre » les arrondissements de la capitale. Ils couvrent aussi (cela représente 60 % de leur travail) trois départements périphériques — la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne — soit au total 6 millions de personnes. Et ils sont de plus en plus sollicités. En vingt ans, le nombre de leurs sorties a septuplé. Il a dépassé l'an dernier le chiffre record de deux cent cinquante mille interventions, soit une toutes les deux minutes.

Pas une minute à perdre

Dans ce flot d'appels ininterrompu, les débuts d'incendie ont certes triplé depuis 1985, mais alors qu'à l'époque ils représentaient 18 % des sorties, cette proportion n'est plus que de 7 % aujourd'hui. Sur les cent quarante mille personnes que les pompiers ont secourues l'an passé, il n'y en avait guère que 2,5 % menacées par des flammes.

Il suffit de passer vingt-quatre heures dans une caserne pour comprendre à quel point ce métier a changé. Par exemple, au centre de secours de Port-Royal, dans le quatorzième arrondissement, une caserne type avec ses bâtiments centenaires, deux annexes (l'une dans le quartier Plaisance, l'autre en banlieue, à Montrouge), cent soixante-quinze hommes et une vingtaine de véhicules. Secteur à tenir : le sud de la capitale et quatre communes du Val-de-Marne, soit quatre cent mille âmes.

8 h 15, sonnerie d'alerte. Champerret annonce : *« Incendie à Gentilly, c'est pour vous. »* Dans le camion de premier secours, secoués comme des noix, les hommes enfilent leurs vestes de cuir et se harnachent de bouteilles d'air comprimé. Derrière, la grande échelle et le fourgon d'appui « pimponnent » à perdre haleine. Sur place, pas la moindre fumée. Un garnement qui voulait s'amuser, sans doute. *« On part quand même*, dit le capitaine Jean-Luc Maresq qui commande la compagnie. *Il suffirait d'une fois. L'an dernier, il y a eu quatorze mille faux appels comme cela pour toute la brigade. »*

Mais déjà la sonnerie grelotte : *« Fuite d'eau au Mobilier national. »* Deux hommes avec une pompe et une 2 CV Citroën suffiront. 9 heures : deux poids lourds se sont accrochés sur l'autoroute. L'un des chauffeurs est coincé dans sa cabine. Un fourgon spécial part de la caserne de Montrouge avec un matériel à découper la tôle.

9 h 26 : alerte au gaz. Trois véhicules — le « départ normal », comme on dit ici — jaillissent du garage et en moins de cinq minutes sont sur les lieux.

10 heures : à peine rentrée au garage, la 2 CV, « la deuch », repart en se dandinant. Un chat suspect (aurait-il la rage ?) refuse de quitter le recoin où il s'est blotti. Gantés et masqués, les pompiers le capturent et le remettent à la fourrière. Midi, Champerret annonce : *« Un enfant vient d'être renversé devant la sortie de l'école. »* Le premier secours fonce. Rien de grave, mais le sergent fait demander l'ambulance pour emmener le gamin à l'hôpital.

Dans l'après-midi, c'est une jeune fille qui a été prise de malaise dans les toilettes de son administration. Puis un quinquagénaire que l'on trouve inanimé sur son lit à demi nu, de la mousse au coin des lèvres, Son fils, un garçon de vingt-cinq ans, ne demande qu'une chose : qu'on le débarrasse du « vieux » le plus vite possible.

19 heures : au moment de passer à table, sonnerie dans le mess. *« Un infarctus rue de Tolbiac. »* Les hommes dégringolent les escaliers et sautent dans le fourgon qui démarre. Ils mangeront plus tard... ou demain. En effet, toute la soirée, les sapeurs et leurs engins devront courir d'un coin à l'autre du secteur. A Montparnasse, dans un hôtel de passe, une fille est tombée en syncope. Au Quartier Latin, un drogué qui a reniflé trois flacons d'éther est en perdition. Porte d'Italie, un gentleman est coincé dans un ascenseur.

Ainsi va la vie quotidienne des pompiers de Paris (1). Ils peuvent ainsi passer plusieurs mois sans avoir à *« monter au feu »*. Grâce aux normes de construction, à la surveillance permanente des établissements à risque, aux équipes de sécurité des entreprises, à la promptitude des interventions, les incendies, encore nombreux, prennent rarement de l'extension. Les sapeurs viennent à bout de 93 % d'entre eux avec la simple « pissette », la petite lance branchée sur le réservoir à eau du camion. Restent trois cents gros sinistres par an pour l'ensemble des quatre-vingts centres de secours quadrillant les quatre départements parisiens. Cela représente 0,1 % des interventions de la brigade. Mais ce jour-là, il faut parfois six casernes pour abattre les flammes.

Un corps de combattants faisant le plus souvent une besogne d'ambulancier, ce paradoxe, pour ne pas dire cet archaïsme, n'a pas échappé à l'état-major. Il a fait mettre au point un nouvel engin de premier secours, une sorte de van à tout faire. Léger (2,5 tonnes), économique (moteur diesel), il emporte un nécessaire anti-feu, mais aussi un outillage complet et tout ce qu'il faut pour relever, soigner et transporter un blessé.

Une douzaine de ces véhicules polyvalents commencent à circuler. Dans cinq ans, ils auront totalement remplacé les engins actuels de premier secours. Les sapeurs joueront encore davantage mais cette fois avec le matériel qu'il faut le rôle de dépanneur, de plombier, de dompteur, de brancardier et parfois d'assistante sociale que les Parisiens exigent d'eux. Mais le corps des pompiers, dont le rapport coût-efficacité est sans doute l'un des meilleurs du monde, continuera à faire son métier de « bonne à tout faire » en tenue de combat.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Sur la psychologie, l'histoire, l'organisation des hommes du feu : *Pompiers de Paris, des origines à nos jours*, du lieutenant-colonel Aristide Arnaud. France-Sélection, 1985, 1078 pages, 241 planches couleurs, nombreuses photos, gravures et cartes, 380 francs.

PARIS

Dans le quatorzième arrondissement

Le projet d'agrandissement d'un atelier de la RATP inquiète les habitants

« Je dis résolument non à l'installation, par la RATP, d'un atelier de peinture de wagons dans mon arrondissement. Tout au moins, tant qu'on n'aura pas démontré son innocuité. » Telle est la position prise par M. Lionel Assouad, maire RPR du quatorzième arrondissement, dans l'affaire des ateliers de Montsouris (*le Monde* du 27 décembre).

Ces installations de réparation du matériel roulant, qui s'étendent sur plus de trois hectares, doivent être en effet modernisées d'ici à 1990. Elles se sont établies le long du parc Montsouris, au siècle dernier, et, jusqu'à présent, elles n'avaient en rien dérangé ce paisible quartier, pas plus que les seize autres ateliers du métro, situés en plein Paris.

Avec l'extension du RER, la RATP doit augmenter leur capacité. Objectif : remettre complètement à neuf chaque année, soixante-quinze wagons au lieu de trente actuellement. Pour cela, il faut déplacer et reconstruire complètement l'atelier de peinture, et moderniser le reste des installations. L'ensemble continuera à employer cent cinquante ouvriers et techniciens, dont une partie habitent d'ailleurs à proximité. La Régie en profite pour libérer juste en face du parc Montsouris, une bande de terrain sur laquelle seront construits soixante-seize logements dotés de parkings. L'opération correspond à la volonté unanime de maintenir des activités industrielles dans la capitale, tout en augmentant le parc de logements. Néanmoins, elle inquiète les habitants du quartier.

En effet, si le remodelage des ateliers entraîne la disparition d'importantes cuves de fuel (130000 litres), il nécessite le stockage de 2500 litres de solvant, de 2000 kilos de peinture et de 10 tonnes de matériaux divers dont on redoute les émanations toxiques en cas d'incendie. Or les ateliers sont environnés non seulement par des habitations, mais aussi par des établissements particulièrement sensibles. On relève aux alentours immédiats : une communauté de cent vingts sœurs fransciscaines, une crèche et un jardin d'enfants accueillant plus de cent bambins, un lycée professionnel de deux cents élèves, un restaurant self-service recevant cinq cents rationnaires par jour, l'hôpital Sainte-Anne où travaillent dans la journée sept cent soixante personnes au service de huit cent cinquante malades. Les services les plus proches au futur atelier de la RATP sont précisément ceux de neurochirurgie, où sont soignés deux cent cinquante opérés.

Les responsables de tous ces établissements ont exprimé leurs plus expresses réserves à l'égard du projet, et des associations de défense se sont aussitôt constituées. Les élus ne pouvaient rester indifférents à l'émotion générale. *« Je ne veux pas gêner les activités de la RATP qui rend de grands services à la région parisienne*, explique M. Assouad. *Mais je ne veux pas non plus que ses activités nuisent aux habitants du quartier. Il faut que les dirigeants de la Régie apportent la preuve que leur atelier sera sans danger. Je leur demande de provoquer des réunions d'information, et d'organiser une journée portes ouvertes. »*

Les ingénieurs du métro expliquent que le stockage de produits inflammables sera entouré de toutes les sécurités ; que le bâtiment contenant les produits dangereux pourrait être déplacé sur le site de manière à s'éloigner des immeubles sensibles ; que l'atelier de peinture ne fonctionnera que six heures par semaine, et qu'ils sont prêts à expliquer cela par le menu aux élus et aux animateurs des associations. Des réunions d'informations publiques et contradictoires vont donc se tenir dans les jours qui viennent. Cependant, pour avoir mal engagé son affaire, la RATP aura quelques difficultés à remonter le courant de méfiance qui s'est formé.

M. A.-R.

MÉDECINE

Expérimentation irrégulière d'un vaccin antirabique en Argentine

L'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* publie dans son dernier numéro (daté 18-25 décembre) une lettre dans laquelle cent trente-quatre scientifiques argentins élèvent une vigoureuse protestation contre une expérience irrégulière de vaccination animale antirabique menée (sur des vaches en liberté) dans leur pays par le prestigieux Institut Wistar de Philadelphie, en liaison avec l'Organisation panaméricaine de la santé.

Il s'agit d'un nouvel épisode d'une importante polémique scientifique et médicale déclenchée par l'utilisation irrégulière d'un nouveau vaccin contre la rage, obtenu en France par manipulation génétique. Peut-on faire des vaccinations expérimentales dans un pays étranger, sans en référer aux autorités sanitaires du pays concerné ?

Au-delà des risques encourus par la population environnante, faut-il y voir une forme non pas de coopération, mais de « colonialisme » scientifique ?

L'exportation des risques

Personne n'aurait jamais pensé qu'il pourrait y avoir un jour, une telle affaire : le dossier du nouveau vaccin antirabique, obtenu par manipulation génétique, semblait l'un des plus clairs qui soit, l'un des plus prometteurs aussi. Au terme d'une collaboration avec l'Institut Wistar de Philadelphie, la société française Transgène, spécialisée dans les manipulations génétiques, avait réussi il y a quelques années à mettre au point un nouveau vaccin animal contre la rage.

Il s'agit, schématiquement, du virus de la vaccine (jadis utilisé pour la vaccination antivariolique humaine), dans le patrimoine génétique duquel on a incorporé un gène du virus de la rage. C'est un virus vivant, mutant, qui, injecté à des animaux, doit les protéger de cette maladie.

Plusieurs travaux expérimentaux ont été menés en France à la suite de ce résultat. Sur des animaux de laboratoire, d'abord. En particulier des souris et des lapins. *« Les résultats de ces essais ont convaincu notre partenaire industriel*, nous a expliqué le docteur Jean-Pierre Lecocq, directeur scientifique de Transgène, *et nous avons vendu en exclusivité ce vaccin au groupe Mérieux. »*

Les travaux furent alors poursuivis. En France, sur des renards en captivité, par M. Jean Lancou, directeur du Centre national d'études contre la rage (Nancy), sur des ratons laveurs (au Canada), et sur des mouffettes (dans l'Ontario). Des résultats, toujours positifs, de ces études furent récemment publiés dans l'hebdomandaire *Nature*.

L'enthousiasme des milieux scientifiques tenait au fait que l'on disposait d'une méthode permettant de vacciner les animaux sauvages (principal réservoir du virus de la rage) par voie orale, et ainsi d'envisager l'éradication de la maladie.

Fallait-il dès lors immédiatement passer aux animaux d'élevage ? C'est ce qu'ont pensé les responsables de l'Institut Wistar.

Le 1er juin dernier, une vaccination sur les bovins débutait dans la ferme expérimentale d'Azul (station de l'Organisation panaméricaine de la santé), à quelques centaines de kilomètres au sud de Buenos-Aires.

Une vingtaine de vaches furent ainsi vaccinées et laissées au contact de vaches non vaccinées. L'affaire ne tarda pas à s'ébruiter.

Aucun risque pour l'homme

Le ministère argentin de la santé nomma alors une commission d'enquête, qui conclut à la nécessité d'interrompre l'expérience. Celle-ci fut arrêtée peu après. Selon l'un des membres de la commission, le lait provenant des vaches vaccinées a été consommé par le personnel (et par des animaux) de la station d'Azul. Une partie de ce lait a, en outre, été envoyée à la laiterie voisine, où il fut transformé en lait en poudre puis commercialisé.

Les spécialistes français impliqués dans les recherches sur ce vaccin nous ont en substance, déclaré qu'il n'y avait, compte tenu des données acquises, pratiquement aucun risque de transformation de virus mutant à l'homme *via* le lait.

D'autres soulignent au contraire la légèreté d'une telle conduite. *« Il s'agit d'une affaire grave*, confie un spécialiste français des vaccinations humaines et vétérinaires, travaillant à l'échelle internationale, *une affaire à bien des égards totalement inexplicable. Comment un institut de recherches aussi prestigieux que le Wistar a-t-il pu être mêlé à tout cela ? Comment l'Organisation panaméricaine de la santé a-t-elle pu mettre en œuvre une expérience en Argentine, sans en référer au gouvernement argentin ? Il faut en outre souligner qu'il est potentiellement grave de lâcher dans la nature un virus mutant vivant dont on est loin de connaître toutes les caractéristiques lorsqu'il est injecté à l'animal. Pourquoi choisir l'Argentine pour réaliser une expérience qui aurait dû être menée aux Etats-Unis? Tout ça est d'une extraordinaire légèreté. »*

L'OMS souligne, de son côté, la nécessité absolue de ne pas mener cette expérimentation sur des animaux vivant en liberté. Pourtant, lors du récent colloque de Cold-Spring-Harbour (Etats-Unis) organisé en septembre dernier, le représentant de l'OMS a publiquement évoqué l'expérience argentine, sans en critiquer les modalités.

Quant aux scientifiques argentins, ils détaillent dans la lettre qu'ils ont adressée à l'hebdomadaire *Nature* toutes les *« sérieuses violations des règles éthiques, écologiques et de sécurité »* d'une telle affaire.

« Nous ne sommes pas contre le développement de vaccins obtenus par recombinaison génétique, écrivent-ils. *Mais nous pensons que ces vaccins doivent être développés à la lumière des lois et des conventions internationales, en prenant garde aux conséquences éthiques et écologiques. En outre, nous avons l'impression que notre pays a été illégalement utilisé comme terrain pour des expérimentations qui n'ont pas encore été acceptées dans tous les pays d'où le vaccin est originaire. »*

En France, M. Philippe Desmettre, directeur de recherches chez Rhône-Mérieux, souligne que le groupe Mérieux n'est nullement impliqué dans cette affaire. Des expérimentations ont également commencé dans la région lyonnaise, avec toutes les garanties scientifiques et réglementaires nécessaires.

JEAN-YVES NAU.

RELIGIONS

Le pape annonce la proclamation d'une « année mariale » et d'une encyclique sur la Vierge

ROME
de notre correspondant

Jean-Paul II a annoncé, lors de la messe célébrée en la basilique Saint-Pierre le Jour de l'An, la proclamation prochaine d'une lettre encyclique sur la Vierge qui devrait précéder une « année mariale », la deuxième dans l'histoire de la religion catholique. Cette année sera célébrée dans toutes les églises et tous les sanctuaires de la Madone, du 7 juin prochain, jour de la Pentecôte, au 15 août 1988, fête de l'Assomption, par des prières et des actes liturgiques. La première Année mariale de l'histoire de l'Eglise avait été décrétée par Pie XII du 8 décembre 1953 au 8 décembre 1954, pour célébrer le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception sous le règne de Pie IX.

Déjà le 25 mars 1984, Jean-Paul II avait clos l'Année sainte en appelant solennellement sur le monde la protection de la Madone de Fatima, dont la statue avait été apportée spécialement du Portugal à Rome. Jean-Paul II avait passé toute une nuit en prières, rappelant l'apparition de cette Vierge en 1977 à trois jeunes bergers de l'Estramadure. Au cours de ses périples, Jean-Paul II n'a jamais manqué de prier sur les sanctuaires mariaux les plus connus comme Guadalupe (Mexique) et Czestochowa (Pologne). La référence à la Vierge est une constante de la pensée et de l'action de Karol Wojtyla, qui entend compléter par une encyclique le recueil des documents officiels de l'Eglise se référant à la Vierge. Le document, selon l'annonce qu'en a faite Jean-Paul II, veut *« approfondir la conscience et la présence de Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise »*. — *(Intérim.)*

● **Le cardinal Decourtray « stigmatise » l'avortement.** — Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a très vivement condamné, dans son homélie du 1er janvier, la légalisation de l'avortement et justifié l'opposition *« claire et nette »* des évêques de France. Le législateur ne s'est pas contenté de *« légaliser l'acte »*, a-t-il souligné, *« il a décidé que l'IVG devrait être remboursé par la Sécurité sociale, ce qui conduit l'opinion à considérer la grossesse comme une maladie »* et *« le fœtus comme une tumeur »*.

FAITS DIVERS

Menace de marée noire dans le Cotentin

Le plan Polmar-Terre a été déclenché, le jeudi 1er janvier, après l'échouage du navire porte-conteneurs allemand *Kini-Kersten* sur la plage du Rozel, près de Flamanville (Manche). Du navire, qui mesure 100 mètres de long, et transporte 300 tonnes de fuel dans ses soutes, se sont déjà échappées une quarantaine de tonnes de carburant.

Quelque cent cinquante pompiers et les agriculteurs riverains se sont efforcés dans la journée de ramasser le varech souillé et d'épandre des dispersants sur la nappe entourant le navire. Six des neuf hommes d'équipage ont été évacués par hélicoptère. La société Abeille International a été chargée de déséchouer le navire. Mais les conteneurs, qui, selon le commandant de bord, ne transportent aucun produit déclaré dangereux, devront être déchargés d'abord.

Dans les Yvelines

Un entrepôt de la SNCF détruit par un incendie criminel

Un incendie d'origine criminelle a détruit un entrepôt de la SNCF loué à une entreprise privée, le jeudi 1er janvier, dans la gare de marchandises de Meulan-Hardricourt (Yvelines). La serrure d'une porte avait été fracturée et plusieurs foyers allumés dans cet entrepôt rempli de cartons vides, quand les pompiers sont arrivés sur place, vers 16 h 30. *« Nous avons l'intention de porter plainte »*, a affirmé un responsable du local de la SNCF qui s'interrogeait sur l'éventualité d'un lien avec le conflit actuel.

A Cannes

Attentat contre le siège de l'union locale CGT

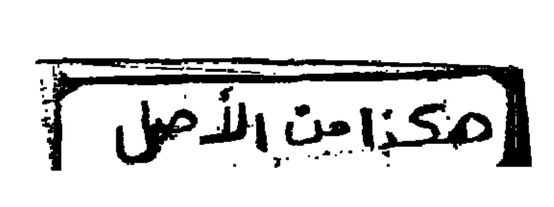
Une violente explosion s'est produite, le vendredi 2 janvier, vers 1 heure, devant le siège de l'union locale CGT, rue du Docteur-Budin à Cannes (Alpes-Maritimes) : les dégâts provoqués par la déflagration sont importants, la porte du siège ayant été complètement arrachée et l'intérieur des locaux presque entièrement détruits. De plus, des véhicules en stationnement devant l'immeuble ont été endommagés et les vitres de bâtiments voisins brisées.

● **Chalutier « Bonne Sainte Rita » : abandon des recherches.** — Les recherches pour retrouver le chalutier dieppois « Bonne Sainte Rita » avec sept hommes à bord, dont on était sans nouvelle depuis le mardi 30 décembre, ont été abandonnées dans la soirée du jeudi 1er janvier, a annoncé le préfet de la première région maritime de Cherbourg (Manche).

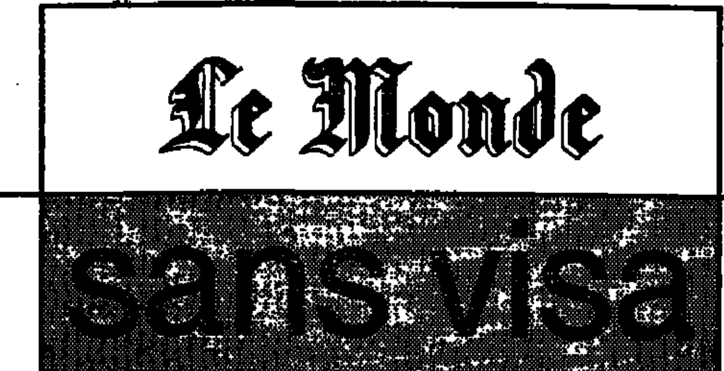
● **L'athlète John Carlos poursuivi pour détention de cocaïne.** — L'ancien athlète américain John Carlos, quarante et un ans, médaille de bronze du 200 mètres aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, a été arrêté le mercredi 31 décembre, à Los Angeles, pour détention de cocaïne, puis remis en liberté sous caution après cinq heures d'interrogatoire. Carlos s'était rendu célèbre dans le monde entier avec son compatriote Tommie Smith, champion olympique du 200 mètres, pour avoir manifesté contre l'hymne américain pendant la cérémonie protocolaire de remise des médailles. Tête baissée, les deux sportifs, alors militants du Black Power, avait levé un poing ganté de noir pendant la durée de l'hymne.

John Carlos, père de trois enfants, est actuellement chômeur après avoir fait partie du comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles.





مكذا من الأمل




H. CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Pour Alain Buisine, brillant jeune essayiste, Sartre est un philosophe louche, un écrivain répulsif, un critique d'art fasciné par la laideur, et c'est pour cela qu'il l'aime, avec passion — et clairvoyance.

Par
Michel Contat

SARTRE

ÊTRE PERCÉ A JOUR POUR SE RENDRE INVISIBLE

RENÉ BARJAVEL détestait Sartre pour sa laideur physique, dont il pensait qu'elle avait nécessairement déteint sur l'œuvre. Ce n'était pas idiot, quoique court. Il me semble connaître tous les critiques de Sartre, ceux qui l'ont vraiment lu. Aucun n'est beau. Ou bien, ce sont des femmes, des étrangers, des gens aux confins, toujours un peu exclus, un peu infirmes, en manque de quelque chose — d'identité, par exemple. Un beau plein d'être comme Barjavel ne pouvait goûter Sartre, qui se pensait franchement laid et n'a jamais su qui il était.

C'est d'ailleurs pourquoi il n'écrivait comme personne, en imitant tout le monde : il pouvait écrire dans tous les styles, et pourtant il suffit de lire une ligne de lui pour savoir que c'est du Sartre. Voilà peut-être la seule objection sérieuse qu'il convient de faire à Alain Buisine : il remarque l'absence d'identité des styles sartriens, sans voir, ou sans entendre, en tout cas sans souligner la forte singularité qui relie entre elles les écritures caméléonesques de Sartre, si disparates, si pasticheuses, si théâtralement naturelles. La preuve, on peut pasticher Sartre aussi facilement que Saint-John Perse ou Claudel. Sans doute Buisine ne conçoit-il pas que toute écriture, y compris la sienne — très universitaire moderne — est un rôle, une comédie jouée. Sartre a tenu tous les emplois, ou presque, mais quand on le lit, c'est comme un grand comédien : on voit l'acteur, non le rôle.

Laideurs de Sartre est un essai stimulant, qui procède visiblement par projection sauvage de l'auteur sur son sujet, fourmillant d'idées, parfois poussées à la limite pour le plaisir de l'idée, sans trop de souci d'une cohérence d'ensemble s'il s'agit d'envisager tous les aspects de l'œuvre. Il prend la suite du livre de Denis Hollier *Politique de la prose : Sartre et l'an 40* (Gallimard, 1982), avec le même brio intellectuel, moins de désinvolture joueuse, plus d'insistance dans la paraphrase de fréquentes et longues citations, qu'Hollier ne se permettait pas. Difficile d'écrire après Sartre, autrement, ce qu'il vient de dire, surtout si c'est pour pointer la défaillance de son identité !

Alain Buisine part de cette constatation : aucun écrivain ne s'est plus exposé que Sartre, davantage exhibé, rendu *visible* et nu. Le pacte de transparence avec Simone de Beauvoir s'est traduit, pour le lecteur, par un « pacte historiographique ». Dans *les Séquestrés d'Altona*, le héros, Frantz, imagine une vitre sidérale qui, comme une énorme plaque photographique, enregistrerait tout ce qui se passe sur terre, et notamment tout de sa propre vie, pour la postérité ou pour les habitants d'un autre monde. Simone de Beauvoir est entrée dans ce « fantasme biographique » *(« tout sera connu un jour »)* : elle a été pour Sartre ce miroir identitaire : elle a donné de lui une image consistante. Mais pourquoi ce besoin vital d'une image ? Pourquoi, dans tant d'interviews, l'écrivain devenu célèbre est-il encore poussé à *« prostituer ainsi sa biographie et son intimité, à s'exposer aussi dangereusement et dérisoirement sur la place publique »*, se demande Buisine. Il répond par une question paradoxale : *« Et si être totalement vu dans une complète transparence, être constamment et exhaustivement élucidé et percé à jour par les autres, c'était finalement la seule façon de ne pas être vu, de se rendre invisible ? »*

Sartre, avance-t-il, ne se serait exposé que pour mieux s'indéterminer dans le grand espace fusionnel de la communauté humaine, espérant trouver dans l'accueil collectif le seul substitut tolérable au regard infiniment bienveillant de la mère. Devenir public, ce serait redevenir anonyme, être tellement regardé qu'il *n'arrêterait* plus le regard et deviendrait enfin « comme les autres ». L'expérience crucifiante de sa différence, Sartre l'a vécue dans l'adolescence, après le remariage de sa mère, lorsqu'il a pris conscience de sa laideur sous le regard des filles de La Rochelle, promptes à se moquer de « son œil qui dit merde à l'autre ». Il n'aura de cesse qu'il ait percé cet œil qui l'empêche de rejoindre son propre reflet dans le miroir.

> **« Est-ce que les autres hommes ont autant de peine à juger de leur visage ? Il me semble que je vois le mien comme je sens mon corps, par une sensation lourde et organique. »**

« Est-ce que les autres hommes ont autant de peine à juger de leur visage ? Il me semble que je vois le mien comme je sens mon corps, par une sensation lourde et organique », disait Roquentin se regardant dans le miroir de *la Nausée*. Buisine commente ces lignes en affirmant que, pour Sartre, l'expérience spéculaire est une noyade, car ce qui se reflète dans le miroir, ce qui lui « fait de l'œil » du fond de l'antre matriciel, est un immonde mollusque marin qui lui présente l'obscénité de sa propre féminité.

Ainsi Sartre serait celui qui n'a jamais pu se donner forme par l'expérience du miroir, et qui, par conséquent, n'a pu accéder au dispositif symbolique qui produit une image. D'où, montre-t-il ensuite en étudiant les textes de critique d'art de Sartre, son refus de l'image dans la peinture, son rejet de la représentation, son acharnement à ne chercher dans le visible que la *présence*, ce qui explique, par exemple, sa prédilection pour les mobiles de Calder, qui ne sont l'image de rien, qui *sont*, physiquement. En définitive, c'est dans la musique seule, dont il a si peu parlé, que Sartre se sent lavé du péché d'exister, car la musique déjoue toute projection identitaire et permet d'échapper aux catégories esthétiques du beau et du laid.

Alain Buisine appartient à cette troisième génération de critiques sartriens qui ne se sent plus tenue de défendre son grand homme, ni de le contester intellectuellement, mais se réjouit de ses aberrations : il voit en Sartre, avec passion, un beau monstre. ■

▶ *Laideurs de Sartre*, d'Alain Buisine. Presses universitaires de Lille, coll. « Objet », 164 p., 70 F

PUBLICATIONS RÉCENTES

▶ Ingrid Galster : *le Théâtre de Jean-Paul Sartre devant ses premiers critiques*. Jean-Michel Place, Paris/Günter Narr Verlag, Tübingen, 394 p., 190 F. — La première étude minutieusement documentée sur la réception des *Mouches* et de *Huis clos* sous l'occupation allemande. Cette thèse, écrite par une universitaire allemande, conforte dans l'ensemble l'affirmation de Simone de Beauvoir selon laquelle *les Mouches* furent comprises par la jeunesse intellectuelle comme un appel voilé à la résistance.

▶ *Lectures de Sartre*, textes réunis et présentés par Claude Burgelin. Presses universitaires de Lyon, 340 p., 120 F. — Actes du colloque tenu à Lyon en 1985, avec notamment des contributions d'A. Buisine (« Les mots et les morts »), Ph. Lejeune (« Lectures d'enfance »), S. Doubrovsky (« Une autobiographie visqueuse »), M. Contat (« Pourquoi Sartre n'a pas écrit sur Stendhal »), J. Bruneau (« Sartre biographe de Flaubert »), J. Lecarme (« Sartre lecteur de Maupassant »), F. Marmande (« Sartre et Bataille »), G. Idt (« Portraits de Sartre lisant »), J. Colombel (« Sartre et Foucault »).

▶ *Etudes sartriennes II-III (Cahiers de sémiotique textuelle* 5-6, université Paris-X, Publidix, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, 324 p., 90 F). — La décade de Cerisy 1979, avec les contributions de M. Rybalka, A. Costes, J. Pacaly, G. Bauer, G. Prince, A. Robbe-Grillet, M. Sicard, A. Helbo, M. Issacharoff, J. Pouillon, F. George, P. Aubert, B. Lévy, H. Silvermann, C. Howells, E. Morot-Sir, A. Goldschläger, P. Verstraeten, M. Frank, S. Briosi, P. Caws, G. Bollème, J. Leenhardt, F. Gaillard, O. Pucciani, G. Pestureau, T. König, G. Idt.

▶ *Les Temps modernes* annoncent un prochain numéro spécial consacré à Sartre.

l'enquête

LE PHILOSOPHE VU D'ANGLETERRE

Tout indique que Sartre, qui a nourri durant sa vie entière un « fantasme biographique », sera avec Simone de Beauvoir un sujet d'élection pour les biographes. Plusieurs livres sont en cours de rédaction, notamment celui de John Gerassi, qui eut pendant les huit dernières années de la vie de l'écrivain des entretiens en vue d'une « biographie autorisée », et celui de Deirdre Beir, qui achève un travail sur Simone de Beauvoir commencé avec elle.
En Angleterre paraît à présent la deuxième biographie de Sartre réalisée après sa mort. La première, celle d'Annie Cohen-Solal, parue chez Gallimard, est en cours de traduction dans de nombreux pays. C'est un biographe anglais professionnel, Ronald Hayman, déjà auteur d'un *Nietzsche*, d'un *Kafka*, d'un *Brecht*, d'un *Fassbinder* et d'un *Günter Grass*, qui a écrit en quatre ans pour l'éditeur londonien Weidenfeld and Nicolson ce *Writing against* (Ecrire contre) : *A Biography of Sartre* (487 p.), dont nous traduisons ici un extrait du chapitre final, « Not a Conclusion : Sartre's Continuing Life » (Le destin posthume de Sartre).

SI toute sa carrière d'après guerre fut en effet rendue confuse par la difficulté d'unir activité littéraire et activité politique, non seulement il échoua à résoudre le problème, mais il laissa les deux moitiés de sa vie se séparer de plus en plus. Cependant, son importance réside plus dans cet échec, je crois, que dans aucun de ses succès. Il n'aurait pu se tenir plus fermement aux deux extrêmes du dilemme : sa principale réussite est dans la trajectoire de sa vie. Indéniablement, il finit dans une position fausse, directeur non maoïste de journaux maoïstes, écrivain aveugle collaborant oralement pendant cinq ans avec un talmudiste ex-maoïste à un livre qui ne sera jamais achevé : mais il y a quelque chose d'héroïque dans cette persistance indomptable, dans cette volonté sans bornes de se tromper.

C'est surtout évident dans sa biographie de Flaubert, où il admet bien volontiers la possibilité que ses hypothèses soient fausses : les faits ont peut-être été très différents de ce qu'il raconte. Mais là n'est pas son erreur fondamentale. Il élève un énorme monument à la culture du dix-neuvième siècle, qu'il méprise, alors que son travail repose sur des prémisses qui appartiennent plus à cette culture qu'à la nôtre – à savoir que les mots, la logique et le récit peuvent contenir la vérité entière. Bien qu'à d'autres moments il ait dit du langage ce qu'il avait dit de la nausée – le langage n'est pas en nous, c'est nous qui sommes en lui, – il ne perdit jamais foi en sa capacité à rendre le signifiant transparent et le signifié parfaitement visible.

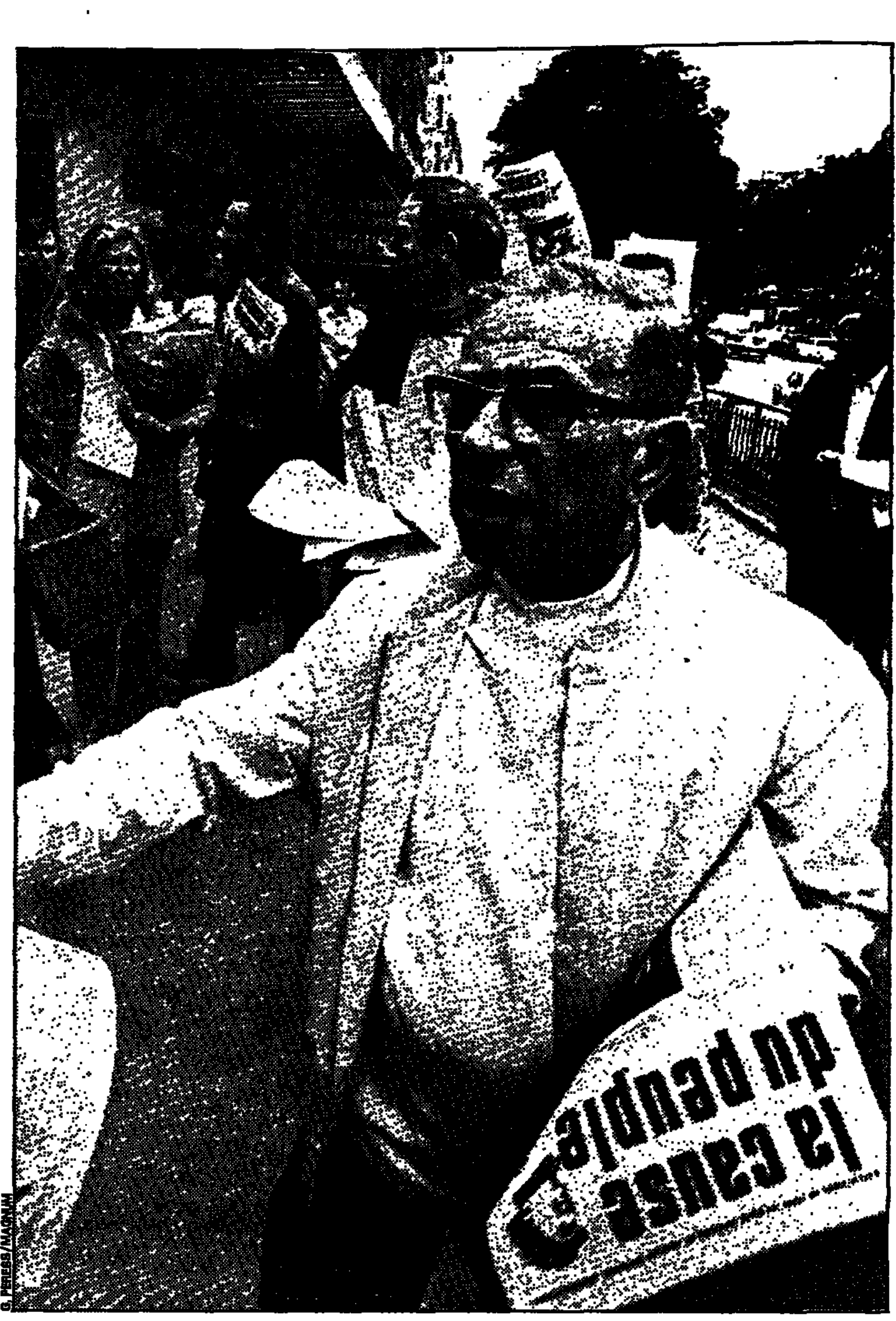
Durant le dix-neuvième siècle, la biographie tendit à épouser le schéma du roman d'apprentissage : le héros progressait des excès romantiques de la jeunesse à la sagesse et à la maturité. Il tirait la leçon de chaque aventure, de chaque erreur, finissant par conclure une paix honorable avec la société qui l'appréciait et le récompensait. La vie de Sartre fut moins un pèlerinage vers la vérité qu'une série d'aventures intellectuelles et politiques dans lesquelles il s'est énergiquement empêtré en se dupant et d'où il s'est coléreusement dépêtré. Mais s'il a survécu à lui-même, c'est parce que, tout en vivant sur le mode autobiographique, il est presque parvenu à donner à ses expériences la qualité d'un mythe.

Dans sa conférence sur Kierkegaard, à l'UNESCO, Sartre citait cette remarque du philosophe danois : *« Ma propre non-vérité, je ne peux la découvrir que seul, car elle n'est découverte en effet que quand c'est moi qui la découvre ; avant, elle ne l'est point, le monde entier l'eût-il sue. »* Ici, le terme *non-vérité* indique tout ce qui est prévisible et embrouillé dans la situation dont il part, piégé dans un processus historique. Il ne peut se libérer que par l'expérience de sa vérité subjective.

Avec Nietzsche, Kierkegaard inaugure une phase de la philosophie où vérité et expérience sont entremêlées. Sartre cite Alphonse de Waelhens : *« Cessant d'être une explication à distance, la philosophie* (chez Kierkegaard, Nietzsche et Bergson) *prétend être désormais une avec l'expérience. »* Il fallait *« renoncer à l'idéal de la philosophie science rigoureuse »*. Au lieu de vouloir éclairer la vie humaine, la philosophie *« aspirait à devenir la vie elle-même dans la pleine conscience d'elle-même »*. Sartre fut un philosophe de cette sorte.

Jugée selon les critères de la science rigoureuse et même de la philosophie académique, sa pensée ne résiste pas à l'examen ; mais, comme Kierkegaard et Nietzsche, il a réussi à *« se désigner comme un absolu transhistorique »* – c'est l'expression qu'il emploie pour Kierkegaard. Sa découverte de sa propre non-vérité fut si complète qu'elle résonne encore dans le monde.

De même que Nietzsche et Kierkegaard, il ne peut être réduit à ce qu'il a écrit (...). Non moins ambitieux que Nietzsche dans les tâches qu'il se fixe – écrire une éthique phénoménologique, prouver que l'histoire a un sens, fonder une morale dialectique, réconcilier la psychanalyse et le marxisme, – il se heurte à l'impossibilité de les accomplir. Mais il n'aurait pu faire ce qu'il a fait s'il avait été réaliste au sujet de ce qu'il pouvait faire ■



1970 à Paris : Jean-Paul Sartre sera arrêté pour avoir diffusé après son interdiction, *la Cause du peuple*, journal de la Gauche prolétarienne.

époque

UN SEUL

Professeur de mathématiques, puis ingénieur, Marcel Canetti a décidé à cinquante-deux ans de se consacrer à la réalisation d'un grand projet : réunir des jeunes du monde entier pendant un an, mettre à contribution la jeune génération pour le redressement de la situation du monde. La création de l'association du Chemin des enfants est à la base du projet. Il évoque ici l'importance de la jeunesse, les raisons et la volonté de son espoir d'une autre société.



– Assez ! dites-vous ; on n'écoute pas la jeunesse ! Les enfants ne sont-ils pas rois !

– Oui ; les enfants sont rois. Certains ont tout ; sauf l'essentiel : l'avenir devant eux. J'ai l'impression qu'on leur donne tout parce qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre de la vie. Ils seront rois véritablement quand ils pourront s'interroger ; interroger leur avenir. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

– Quel tort est fait à la jeunesse ?

– Les enfants sont victimes d'une imposture. L'impression de sécurité qu'a un enfant à qui l'on donne la main est trompeuse. Si l'on est incapable d'assurer la sécurité des enfants que l'on met au monde, au moins doit-on les en informer pour qu'ils ne s'abandonnent pas dans la confiance et l'insouciance. Aux petits d'animaux les parents ne font rien croire. Quant aux jeunes, ils doivent s'intégrer dans un monde glacial qu'ils n'ont pas choisi et sur lequel ils ont l'impression de ne rien pouvoir. Il s'ensuit le désespoir qui conduit à la drogue à la violence et au vandalisme, et l'on réprime plutôt que de chercher à redonner l'espoir.

– C'est l'état de crise du monde actuel qui vous a amené à réfléchir au rôle de la jeunesse ?

– Oui, l'état du monde se dégrade chaque jour. Le monde d'aujourd'hui est sur l'exact prolongement de celui d'il y a vingt ans. Et dans vingt ans, si une rupture du contrat de tacite reconduction n'intervient pas, il sera sur la même voie, plus loin encore. Les courbes de la désertification, de la surpopulation, de la misère, de l'armement vont toutes dans le même sens. Rien n'indique un renversement de la tendance.

» Les conflits en cours sont pour la plupart sans solution. Des deux côtés sont des gens sincères. La situation fait penser à un tunnel sans issue. Les jeunes doivent être mis à contribution, car eux seuls n'y sont pas engagés. Par ailleurs, les jeunes sont plus proches des jeunes que les adultes des adultes. La structure de la société est de type stratifié. C'est à une couche de la société plus qu'à un état qu'il appartient de redresser la situation.

– Quelles sont les raisons de l'isolement des jeunes ?

– Les jeunes se sentent isolés parce qu'ils entrent séparément dans le monde adulte dans lequel, au mieux, ils peuvent se fondre. Si les nouveaux arrivants veulent transformer l'atmosphère qui règne dans une classe ils doivent y arriver groupés, et dans un même état d'esprit. Fournir à un certain nombre de jeunes la possibilité de créer ensemble cet état d'esprit et rapprocher ainsi l'homme de sa vocation est l'objectif du « chemin des enfants ».

SKIS LAPONS

Il y a aussi ces chalets de pêcheurs où l'on entre sans frapper. Ici, il ne faut jamais l'oublier, l'hospitalité peut être une question de vie ou de mort.

AU débouché d'un massif de pins et de bouleaux, une immensité blanche qui se perd à l'horizon dans une brume légère et laiteuse : un lac gelé immense comme la mer. En Laponie, la nature ne connaît que la démesure. Depuis deux jours que nous skions, nous n'avons vu âme qui vive, et le soleil arctique, toujours bas, projette sur la neige des ombres gigantesques. Bercé par le rythme du double pas alternatif, à moitié aveuglé par l'éclat des cristaux de neige dans la lumière rasante, on se laisse aller à une sorte de rêverie.

Nulle part au monde on ne skie aussi vite et aussi facilement qu'en Scandinavie, où le froid sec entretient, à longueur d'hiver, une neige idéale. A tel point qu'on a l'impression de voler au-dessus de ses skis tandis que la rive boisée se rapproche rapidement.

De nouveau, la forêt vous absorbe. On suit la trace de la moto-neige qui remorque sur un traineau sacs, ravitaillement et surtout le *kota*, c'est-à-dire la tente qui permet de randonner en autonomie totale parmi les lacs et les bois, à 200 kilomètres au nord du cercle polaire. Le long de la frontière soviétique, on reprend en fait l'itinéraire de transhumance des anciens éleveurs de rennes. Comme eux, on dresse chaque soir la tente immense sous laquelle un feu brûle toute la nuit. Comme eux, on dort sur des peaux de rennes et on cuisine en faisant fondre de la neige dans un énorme chaudron suspendu au-dessus d'un brasier. Un raid pour baroudeurs chevronnés ? Sûrement pas. Chacun des participants a une bonne expérience de la randonnée (mais dans des conditions estivales), et, en ce qui concerne les skieurs, le niveau reste moyen. En revanche, chacun éprouve la même fascination pour le Nord et ses grands froids.

Le premier soir, certains ont ressenti une petite angoisse quand, au plus profond d'un bois, Bernard Gentil, le guide, a lâché : *« On passe la nuit ici ! »*. Ici, c'est-à-dire au beau milieu de nulle part, dans une neige si poudreuse que, en dehors de la trace de la moto-neige, on s'enfonce jusqu'aux genoux avec ses skis, et sans skis jusqu'au ventre ! Deux jours plus tard, chacun aura acquis des réflexes de vieux trappeur, montant le camp à toute vitesse afin de ne pas laisser au froid le temps de le saisir, maniant la hache et la pelle à neige comme s'il avait passé toute sa vie de bivouac en bivouac.

VIVA-MIRA/FREDRIKSSON

Eviter d'avoir... chaud

Peu à peu, également, le groupe se structure en une micro-société, et des habitudes se créent. Ainsi, chaque matin on prend, dans la file, la même place ou presque, et le soir, sous le *kota*, on déploie sa peau de renne au même endroit. Très vite aussi, on découvre que l'harmonie de la vie du groupe dépend de l'aptitude de chacun à s'accommoder d'une promiscuité quasi totale. En effet, on vit pratiquement les uns sur les autres, plus étroitement encore que sur un voilier en haute mer.

Très vite aussi, on apprend que la lutte contre le froid est une technique dont le principe de base consiste à éviter d'avoir... trop chaud. Dans ces contrées, l'air est si sec que des températures qui font descendre le mercure loin au-dessous de zéro demeurent parfaitement supportables. On y skie d'ailleurs souvent en chemise, manches retroussées. L'ennemi numéro un, c'est la transpiration. On s'y laisse prendre une fois, mais pas deux. Un peu frigorifié quand on chausse ses skis, on garde son parka. Mais à peine a-t-on parcouru quelques dizaines de mètres qu'on se met à transpirer. On s'arrête alors pour se découvrir, mais il est trop tard : la transpiration se refroidit instantanément et vous gèle jusqu'aux os. Le secret du skieur nordique est simple : se découvrir avant d'avoir chaud et se couvrir avant d'avoir froid. Dans ces pays en effet, une fois qu'on a froid, il est trop tard pour se réchauffer. Ne pas transpirer est donc la règle absolue. Il suffit par exemple d'enlever son bonnet ou ses mouffles pendant un instant.

Perdu au cœur de la Laponie, on perd conscience du temps qui passe, et la notion de jour ne veut plus rien dire. Sauf quand on réalise un beau matin que le village le plus proche se trouve à deux journées de ski !... Pourtant, au plus profond de la forêt, on trouve souvent la cabane d'un forestier ou d'un éleveur de rennes. Dans la cheminée, un feu a été dressé par le dernier visiteur, et l'on fera de même en partant. Ainsi, il suffira de craquer une allumette pour que la flamme monte, et le voyageur épuisé et transi n'aura pas à attendre pour pouvoir se réchauffer. Il y a aussi ces chalets de pêcheurs où on entre sans frapper, et dont les occupants vous cèdent leur place autour de la table. Ici, il ne faut jamais l'oublier, l'hospitalité la plus simple peut être une question de vie ou de mort.

Un jour, on passe sous un fil électrique, puis on croise une route : la civilisation ! Ce soir-là, on dort non pas sous la tente mais dans un vrai refuge. Destinés aux randonneurs, ces refuges sont nombreux et d'une propreté étonnante. Sans oublier le sauna, seule façon ici de se laver, mais aussi meilleur moyen de reposer le corps de l'effort physique intense qu'il a fourni au long des dizaines de kilomètres parcourus ces derniers jours. On s'entasse, nus, dans une petite pièce obscure où luit une bougie. Dans un coin, un fourneau a porté un tapis de pierres à blanc. On suffoque, les battements du cœur s'accélèrent, mais on tient bon. Mieux, on verse une louchée d'eau sur la pierre et la température monte encore. Les corps ruissellent dans l'air brûlant. Quand on ne tient plus, on se rue dehors pour plonger dans la neige et disparaître dans la poudreuse ! Puis on retourne au chaud pour se laisser envahir par un indescriptible bien-être tandis que circule un flacon de vodka...

DOMINIQUE LE BRUN.

▶ *L'expédition relatée ici est organisée par le voyagiste Terres d'aventure (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : (1)43-29-94-50), le seul à proposer de telles randonnées avec bivouac sous la tente. Cela s'appelle Kota Reissu. Le voyage dure neuf jours au total (il en est organisé cinq entre le 21 février et le 11 avril), et il coûte 7 200 F.*



RECOURS : LA JEUNE GÉNÉRATION

– La « vocation de l'homme », quelle définition en donnez-vous ?

– La vocation de l'homme, c'est la découverte de sa condition.

» Celle-ci est faite de richesses inépuisables mais enfouies. Le piquet fiché dans le sol est incapable de puiser et même de soupçonner les richesses du sol situé au-dessous de lui. Il lui faut des racines. Les racines d'un homme sont la prise de conscience de toutes les passions dont il est capable. Tous ceux qui sont allés assez loin dans l'étude du Moyen Age, dans la recherche ou dans la création de meubles savent l'exigeance d'une passion. Ils sont en proie à l'effet drogue qui pousse toujours plus loin. Pour tous ceux-là, la vie est trop courte. Churchill disait que, les mille premières années après sa mort, il s'adonnerait à la peinture.

– Cette retombée de la tension n'est-elle pas liée, et pour longtemps, à l'amélioration des conditions de vie ?

– Quand l'homme s'adonne à sa vocation, il est indisponible pour la violence, l'agressivité, le vandalisme. En outre, l'exercice de cette vocation conduit une société à plus d'harmonie, car il donne à chacun un degré d'indépendance. On n'attend plus tout de l'extérieur. Dans ces conditions, la retombée des tensions internes devient possible, ce qui a pour effet immédiat l'amélioration des conditions de vie. Dans ce sens, allumer les passions culturelles et professionnelles d'un enfant dès l'âge scolaire est un acte de paix. Le rôle de l'école est sur ce point déterminant.

– Le Chemin des enfants a été créé en 1981. C'est une démarche solitaire ?

– Le Chemin des enfants a été créé après le rapport du Club de Rome et après le congrès de l'UNESCO de juin 1980, auquel j'ai pu participer. Il m'est apparu à ce moment que, d'une part, l'avenir de la jeune génération est le seul terrain d'entente possible et que, d'autre part, sans le secours de celle-ci la situation du monde continuerait de se dégrader. En 1981, à la création du Chemin des enfants, j'étais seul. Mais je ne le suis pas resté longtemps. Indira Gandhi, qui m'a reçu longuement et qui a bien voulu préfacer mon petit livre, a été parmi les premiers à apporter son support. J'avais tenu à introduire le mouvement par l'Inde à cause de l'importance particulière de ce pays : rapports avec l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, vocation de paix. Le président Senghor l'a suivie de près. De très nombreuses personnalités en France et à l'étranger ont bien voulu s'intéresser au mouvement et contribuer à son essor. Le Chemin des enfants bénéficie de l'appui de l'UNESCO et de celui de l'ONU. M. Perez de Cuellar adressera un message aux jeunes que nous réunissons.

– Quel est le portrait des jeunes participant à ce rassemblement ?

– Dans une lettre que le Chemin des enfants adresse aux jeunes garçons et filles, il est dit : « Si vous êtes un garçon ou une fille, si vous avez vingt ans ou à peu près, si vous êtes attaché à votre pays, à son peuple, à sa cause, et si vous êtes prêt à rencontrer ceux d'en face, si la situation du monde vous préoccupe et si vous voulez tenter quelque chose pour le transformer, si vous ne voulez pas être mis devant le fait accompli, ou plutôt le globe accompli, et que, sans révolte et sans haine, vous voulez, avec d'autres, contribuer à changer le climat des relations humaines qui y règne, si vous pensez que faire autre chose ce n'est pas aller plus loin dans le chemin qui a conduit jusqu'ici, si donc vous refusez de vous faire entendre par la pression, la force ou le pouvoir de représailles, c'est à vous que cette lettre s'adresse.

– Où aura lieu le rassemblement, et selon quelle organisation ?

– Le rassemblement probablement se fera dans une île en Méditerranée, sans doute au printemps 1987. L'idée est de réunir pour un an des jeunes de tous les pays. Chaque année, un autre groupe prendra le relais. Pour la mise en place, une aide sera demandée à divers pays. A l'un on demandera de contribuer à l'organisation d'une structure sanitaire, à un autre l'acheminement des participants, à un troisième la fourniture des rations alimentaires des premiers jours. Mais les jeunes devront se prendre en charge : il ne s'agit pas d'un séjour à l'hôtel, ils devront par une petite activité artisanale subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, nous proposons la réalisation sur place et la diffusion d'une émission hebdomadaire de télévision adressée aux jeunes du monde entier.

– Quels sont les buts de ce rassemblement ?

– Les jeunes, même lorsqu'ils ont participé en tant que volontaires à la remise en route d'une agriculture dans un pays du tiers-monde, ont travaillé pour le compte de la société adulte. Le projet du Chemin des enfants consiste à les mettre à leur compte, c'est-à-dire à leur donner les moyens d'intervenir directement sur leur propre avenir. S'ils réussissent à créer un nouvel état d'esprit, si les différences et les différends n'empêchent pas l'entente, alors ce sera un succès. Ils auront démontré que de bons rapports ne sont pas nécessairement liés à l'identité de vues. Car le projet ne veut porter atteinte à aucun régime en place, il n'a pas de vocation politique. Il veut faire apparaître les avantages de l'entente pour que nul ne veuille plus s'en passer et que le niveau de vie, directement lié aux rapports entre les hommes, puisse s'élever partout dans le monde et de façon durable. Si c'est un échec, ce sera leur échec, leur responsabilité sera engagée, et les vagues suivantes devront entendre la leçon pour faire mieux et aller au-delà. Si c'est un succès, les jeunes auront acquis l'autorité morale qui leur permettra de parler au nom de tous ceux qui souffrent de désaccords et de tous ceux qui seraient les victimes de nouveaux conflits.

– Quel écho peut susciter une telle action, n'est-ce pas de l'ordre de l'utopie ?

– L'utopie, c'est de croire au désarmement quand le climat des relations humaines est ce qu'il est. Le désarmement ne peut être que le produit de l'entente, il ne peut la précéder : on n'éteint pas l'incendie en dirigeant le jet d'eau vers le haut des flammes. L'entente peut naître de la proximité des interlocuteurs qui se font face. Entre un Américain et un Russe il y a ou les quelques encâblures du détroit de Behring ou des milliers de kilomètres. Si Adenauer et de Gaulle ont rapproché leurs pays, c'est parce que le couple de négociateurs qu'ils formaient était bien assorti et que la confiance s'était installée. Les négociateurs devraient être recrutés par couples. L'utopie, c'est aussi de croire que l'on s'opposera à l'emploi de la force tant que seuls les forts sont reconnus et entendus.

» L'écho de cette action peut être considérable s'il est démontré qu'une armée sans armes, sans menaces et sans moyens de pression est capable de faire entendre sa voix. L'écho de tous ceux qui regardent les succès dus à l'emploi de la force comme la plus dangereuse des incitations est acquis d'avance.

– Vous appelez de vos vœux un nouvel humanisme ?

– Faut-il appeler humanisme une construction qui a pour élément de base l'homme tel qu'il est ? Nous pensons que chacun est capable du meilleur et du pire suivant les circonstances et qu'il faut créer les circonstances favorables au meilleur. Le Chemin des enfants a pour objet de démontrer que la misère du monde d'aujourd'hui n'est pas attachée à la condition humaine.

– Ce recours à la jeunesse est sans doute décisif, mais les jeunes vieillissent ?

– Le recours à la jeune génération n'est pas une nécessité du moment. Il s'impose aujourd'hui, il s'imposera demain. La marche se fait par un déséquilibre vers l'avant où chaque pas évite la chute. La marche dans le temps se fait par l'appui sur la génération montante. Ce recours sera moins douloureux quand les jeunes auront pu montrer ce dont ils sont capables lorsqu'ils ont un pouvoir sur leur avenir. Si le processus est engagé, un pas naturel et important aura été franchi, un pas qui, en faisant pâlir les tensions nées des effets de l'irréversible rapprochera chacun de son bien le plus précieux : la découverte et l'exercice des richesses de sa condition dans un monde en paix.

Propos recueillis par **BERNARD LEFORT.**

jeux

échecs

N° 1209

FEUX CROISÉS

(Tournoi de la Ligne ouest-allemande, 1986)

Blancs : E. LOBRON (Solingen)
Noirs : BIALAS (Sindelfingen)
Partie espagnole.

1. é4	é5	17. Txé6	Ca5 (l)
2. Cf3	Cç6	18. Fa3!	ç5
3. Fb5	a6	19. Ta-é1! (m)	Ta7
4. Fa4	f5 (a)	20. Dé3! (n)	Cxb3
5. d4! (b)	éxd4 (c)	21. axb3	Tf7
6. é5 (d)	Fb4+ (é)	22. Txé6 (o)	Dé8 (p)
7. ç3!	dxç3	23. Fxç5 (q)	Cd5
8. Cxç3	Cg-é7	24. Txh6+!! (r)	gxh6 (s)
9. 0-0	Fxç3 (f)	25. Dxh6+	Th7 (t)
10. bxç3	0-0	26. Fd4+	Rg8 (u)
11. Fb3+	Rh8	27. Dg6+	Rf8
12. Té1! (g)	h6 (h)	28. Fç5+	Th-é7
13. Cg5	Dé8	29. Té5! (v)	Cé3 (w)
14. Df3 (i)	b6	30. Fd6!	Ta-d7
15. é6! (j)	dxé6 (k)	31. Txé3	abandon (x)
16. Cxé6	Fxé6		

NOTES

a) Les Noirs peuvent éviter la suite classique 4..., Cf6 par 4..., b5 ou par 4..., d6 ou par 4..., Fç5. Le coup du texte, assez peu joué, n'a pas très bonne réputation, bien qu'aucune réfutation directe de ce gambit ne soit encore connue.

b) La seule suite susceptible de poser aux Noirs quelques problèmes.

c) 5..., fxé4 est faible : 6. Cxé5, Dh4 (si 6..., Cxé5 ; 7. dxé5 et si 6..., Cf6 ; 7. Fg5) ; 7.00, Cf6 (si 7..., Cxé5 ; 8. dxé5, é3 ; 9. Cç3!, éxf2+ ; 10. Rh1) ; 8. Cç3 et les Blancs sont mieux. Ou bien 5..., fxé4 ; 6. Cxé5, Cf6 ; 7. 0-0, Fd6 ; 8. Cç3!, Cxé5 ; 9. dxé5, Fxé5 ; 10. Cxé4, 0-0 ; 11. f4!, Cxé4 ; 12. Fb3+, Rh8 ; 13. fxé5, Txf1+ ; 14. Dxf1, d5 ; 15. Df7, ç6 ; 16. Fé3, Fg4 ; 17. Dxb7, d4 ; 18. *Dxç6, fxé3* ; 19. Dé4, é2 ; 20. ç3, Db6+ ; 21. Dd4, Dg6 ; 22. Té1! (Vitolinsch - Luckan, 1976).

d) 6. Cxd4, Cxd4 ; 7. Dxd4, ç5! facilite le jeu des Noirs alors que l'avance du pion é donne aux Blancs une certaine initiative.

é) Cet échec n'est pas recommandé ; les théoriciens conseillent la suite 6..., Fç5 ; 7. 0-0, Cg-é7 ; 8. Fb3, d5 ; 9. éxd6, Dxd6 ; 10. Té1, h6 ; 11. Cb-d2, b5 ; 12. a4, Fb7 (Karpov - Korchnoï, Tournoi des candidats de 1974) qui donne aux Blancs un petit avantage. Pendant longtemps, on a cru dans la continuation 7. 0-0, Cg-é7 ; 8. ç3, dxç3 ; 9. Cxç3 mais la réponse 9..., d5 semblait satisfaisante pour les Noirs (et non 9..., 0-0 ; 10. Fb3+, Rh8 ; 11. Cg5, Dé8 — si 11..., Cxé5 ; 12. Cxh7! — ; 12. Cd5, Cxd5 ; 13. Dxd5) jusqu'à la partie Watson - Nunn (Londres, 1984) dans laquelle les Blancs trouvèrent le fort coup 10. Fg5! : si 10..., 0-0 ; 11. Cxd5, Dxd5 ; 12. Fb3 ; si 10..., b5 ; 11. Cxb5!, axb5 ; 12. Fxb5, Fb7 ; 13. Tç1, h6 ; 14. Fxé7, Dxé7 ; 15. Dxd5 ; si 10..., d4 ; 11. Cé2 menaçant Cxd4 et Tç1 ; si 10..., Fé6 ; 11. Tç1, Fa7 — 11..., 0-0 ; 12. Fxç6, bxç6 ; 13. Ca4, Fa7 ; 14. Cç5 — ; 12. Fxé7 suivi de Fxç6 - Ca4. Nunn joua 10..., Rf8, le seul coup, mais la position des Noirs reste délicate après 11. Tç1, Fa7 ; 12. Fxç6, bxç6 ; 13. Cé2, ç5 ; 14. Cf4, ç6 ; 15. é6 ou 15. b4.

f) Ou 9..., d5 ; 10. Cé2, Fé6 ; 11. Cf4, Dd7 ; 12. Cg5, Fg8 ; 13. Dh5+, g6 ; 14. Dh6 ou 9..., 0-0 ; 10. Cé2!, d6 ; 11. a3, Fa5 ; 12. b4, Fb6 ; 13. Fb3+, Rh8 ; 14. éxd6, Dxd6 ; 15. Dxd6, çxd6 ; 16. Td1, d5 ; 17. Cf4, d4 ; 18. Cg5, Cd8 ; 19. Fb2.

g) Silencieux et fort.

h) 12..., Ca5 semble plus résistant après 13. Fa3, b6 ; 14. Cg5, Cxb3 ; 15. Dxb3, Dé8 ; 16. Db4! même si les Blancs sont mieux comme après 12..., Dé8 ; 13. Fa3, Cd8 ; 14. Dd4!.

i) Menace 15. Cxh7, Rxh7 ; 16. Dh3+, Rg6 ; 17. Té3, etc.

j) Ouverture de lignes.

k) Si 15..., hxg5? ; 16. Dh3+, Rg8 ; 17. éxd7+ et si 15..., d6 ; 16. Cf7+, Rg8 ; 17. Dh5 menaçant 18. Fxh6.

l) Si 17..., Td8 ; 18. Fa3, Dd7 ; 19. Ta-é1, Tf-é8 ; 20. Dh5.

m) Le feu croisé de l'action des F et de la T.

n) Le feu roulant de l'artillerie lourde.

o) Regagnant le pion avec avantage.

p) Un déclouage nécessaire.

q) Ce pion semblait tabou en raison de la réplique qui suit.

r) Mais la puissance de feu des Blancs est décisive.

s) Si 24..., Rg8 ; 25. Dé8+.

t) Si 25..., Rg8 ; 26. Dg6+, Rh8 ; 27. Fd4+, Cf6 ; 28. Té3!.

u) Si 26..., Ta-g7 ; 27. Fxg7+, Rg8 ; 28. Dg6!.

v) Menace 30. Txf5+.

w) Ultime tentative.

x) Si 31..., Txd6 ; 32. Txf5+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1209

A. KUZNETSOV, 1973

(Blancs : Ra6, Tf1, Cé1, Pb7, g4, h7. Noirs : Ré7, Dh2, Ca3, Pa5, ç6, ç5, ç4, d7, f5, g6.)

La D noire doit contrôler simultanément les deux cases de promotion des pions b7 et h7, un exercice géométrique impossible.

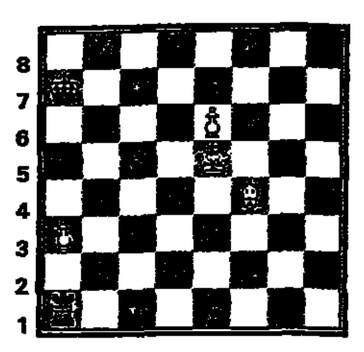
1. Tf6!, Dh2 ; 2. Td4!, Th2 ; 3. Td6, Dh2 ; 4. Tf6, Dh2. Pour le moment, tout est surveillé.

5. Tf8! une interception qui n'allait pas de soi au stade initial lorsque la T blanche était en f1, Rxf8 ; 6. b8=D+, Dxb8 ; 7. h8=D+ et les Blancs gagnent la Db8 et la partie. Un joli motif géométrique de la T en f4-d4-f6-f8.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

H. MATTISON (1914)



BLANCS (4) : Ré5, Ff4, Pa3, é6.
NOIRS (2) : Ra7, Ta1.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1207

L'INDISPENSABLE MENACE

Il ne suffisait pas dans cette donne d'un championnat de Dames de bien jouer à la première levée, il fallait aussi avoir une solide technique pour trouver la douzième levée de ce chelem.

Nord : ♠ R V 9 ; ♡ R 9 2 ; ♢ A R 9 7 ; ♣ A 10 6
Ouest : ♠ 8 7 ; ♡ 10 7 6 5 3 ; ♢ 8 4 ; ♣ V 7 3 2
Est : ♠ 10 4 ; ♡ A D 8 4 ; ♢ D V 5 3 ; ♣ 9 8 5
Sud : ♠ A D 6 5 3 2 ; ♡ V ; ♢ 10 6 2 ; ♣ R D 4

Ann. : S. don. N.-S. vul.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 SA	passe
3 ♣	passe	4 ♠	passe
4 SA	passe	5 ♣	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, *comment Jo Morse, en Sud, doit-elle jouer* pour prendre les meilleures chances de gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Il ne faut évidemment pas fournir le Roi de Cœur, car il est pratiquement exclu que Ouest ait entamé sous l'As de Cœur. D'autre part il faut absolument préserver ce Roi de Cœur qui peut constituer une menace pour un squeeze éventuel.

Est, après avoir pris l'entame avec la Dame de Cœur, a aussitôt contre-attaqué atout, et il y avait trois lignes de jeu possibles :

1° — trouver à Carreau Dame Valet secs, une hypothèse trop rare ;

2° — espérer Dame Valet de Carreau en Ouest et faire la double impasse (c'est la solution simple, mais elle n'offre qu'une chance sur quatre de gagner) ;

3° — espérer en Est (qui a forcément l'As de Cœur) la Dame et le Valet de Carreau ou quatre Carreaux car *Est pourra être squeezé* « par la coupe ». C'est la solution la meilleure si on connaît le mécanisme de ce squeeze qui exige *deux* rentrées au mort :

♡R9 ♢AR9 / ♠65 ♢10 6 2 — ♡A8 ♢DV5

Sud tire son avant-dernier atout sur lequel elle défausse le 9 de Carreau, et Est doit jeter un Carreau (car si elle défausse le 8 de Cœur, la déclarante coupera le 9 de Cœur pour affranchir le Roi). Sud réalise alors As Roi de Carreau et elle reprend la main en coupant un Cœur pour utiliser le Carreau affranchi...

Dans la donne précédente il semble donc que si chaque adversaire avait été garde à Carreau, le chelem aurait été infaisable... à moins de connaître tous les secrets de la technique comme le prouve la donne suivante où le Valet de Carreau a été interverti avec le 2 de Trèfle.

Nord : ♠ R V 9 ; ♡ R 9 2 ; ♢ A R 9 7 ; ♣ A 10 6
Ouest : ♠ 8 7 ; ♡ 10 7 6 5 3 ; ♢ V 8 4 ; ♣ V 7 3
Est : ♠ 10 4 ; ♡ A D 8 4 ; ♢ D 5 3 ; ♣ 9 8 5 2
Sud : ♠ A D 6 5 3 2 ; ♡ V ; ♢ 10 6 2 ; ♣ R D 4

Si Nord avait été donneur les enchères auraient été les suivantes :

Nord	Sud
1 ?	3 ?
4 ?	4 ?
4 ?	5 ?
6 ?	

Remplacez les points d'interrogation par des figurines

Ouest a entamé le 5 de Cœur pour le 2 du mort. Est a pris avec la Dame et a contre-attaqué le 10 de Pique. *Comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur le jeu de la carte :

Précisons que dans la donne réelle (où Est avait DV53 à Carreau) la déclarante, l'américaine Jo Morse, n'avait pas eu de difficulté à réussir le chelem car, après avoir pris l'entame avec la Dame de Cœur, Est avait cru bon de jouer l'As de Cœur. Sud a coupé, et le Roi de Cœur affranchi a procuré la douzième levée. Sans le retour à Cœur Jo Morse aurait-elle été capable de trouver le squeze gagnant ? C'est probable sauf si, comme ici, les deux flancs sont gardés à Carreau.

COURRIER DES LECTEURS :

« Il paraît, écrit un lecteur, que le Championnat du monde *par paires mixtes* à Miami comportait seulement quatre séances et qu'il n'y avait pas d'éliminatoire. Est-ce exact ? »

Faute de temps il était effectivement impossible de faire durer cette épreuve plus de deux jours, et le plus simple était de faire jouer les 120 donnes par les 420 paires inscrites (dont 112 paires américaines et 48 françaises). Le facteur chance a donc joué un rôle déterminant, mais cela n'a pas empêché les Américains de gagner les trois médailles !

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 292

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Groningen, novembre et décembre 1986

Blancs : L. Guinard (France)
Noirs : V. Galperin (Israël)
Ouverture : Fabre

1. 34-29	19-23 (a)	23. 36x27	1-7
2. 39-34 (b)	14-19	24. 39-33	9-13
3. 44-39	10-14 (c)	25. 33-28	4-9
4. 50-44	5-10	26. 38-33	14-19
5. 31-26	20-25 (d)	27. 44-39	19x30
6. 32-27	17-21 (e)	28. 40-35* (m)	10-14
7. 26x17	11x31	29. 35x24	14-20! (n)
8. 36x27	6-11	30. 34-29	18-23!! (o)
9. 41-36	11-17	31. 28x19	13-18!
10. 46-41	17-21	32. 43-38 (p)	9-14!
11. 37-32 (f)	12-17	33. 19x10	15x4
12. 33-28	18-22 (g)	34. 24x15	18-22
13. 29x18* (h)	22x33	35. 27x18	12x43
14. 38x29	13x31	36. 33-28	43-48
15. 36x27 (i)	8-13	37. 49-44	16-21
16. 41-37	3-8	38. 44-40	8-13
17. 43-48	7-12	39. 38-33	13-19 (q)
18. 48-43 (j)	13-18	40. 33-29	19-24
19. 29-24 (k)	19x30	41. 29x20	25x14
20. 35x24	21-26	42. 40-35	21-27
21. 47-41* (l)	17-22	43. 32x21	26x17
22. 41-36	22x31	Abandon (r).	

NOTES

a) Comme dans la partie opposant, lors de ce championnat du monde, les G.M.I. soviétiques A. GANTWARG et N. MITSJANSKI, la continuation prit un parfum de recherche de la nulle : 2. 40-34 (14-19) ; 3. 45-40 (10-14) ; 4. 32-28 (23x32) ; 5. 37x28 (5-10) ; 6. 42-37 (17-22) ; 7. 28x17 (12x21) ; 8. 37-32 (7-12) ; 9. 47-42 (1-7) ; 10. 31-26 (20-24) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 26x17 (12x21) ; 13. 41-37 (7-12) ; etc., la nulle fut convenue au vingt-huitième temps.

Sur l'ouverture Fabre, on réplique assez fréquemment par 1. ... (20-25) ; 2. 40-34 (15-20) ; 3. 45-40 (19-24) ; 4. 32-28 (17-22) ; 5. 28x17 (12x21, a1) ; 6. 35-30, etc. [Groetenhuis-Harkel, *le Monde* du 1er novembre 1986.]

a1) 5. ... (11x22) ; 6. 35-30 (24x35) ; 7. 29-23 (18x29) ; 8. 33x15 (14-19) ; 9. 37-32 (10-14) ; 10. 41-37 (5-10), etc. [Rigterink-Prinsen, Doetinchem, décembre 1985].

b) Un jeu ouvert est proposé sur 2. 33-28 (23x34) ; 3. 40x29 (17-21) ; 4. 45-40 (21-26) ; 5. 38-33 (14-19) ; 6. 42-38 (10-14) ; 7. 39-34 (5-10) ; 8. 44-39 (20-24) ; 9. 29x20 (15x24) ; 10. 50-45 (10-15), etc. [Polman-Graas, Groningen, mars 1986].

Les Blancs adoptent tout aussi fréquemment un jeu fermé par 2. 40-34 (14-19) ; 3. 33-28 (17-22) ; 4. 28x17 (11x22) ; 5. 39-33 (7-11) ; 6. 44-39 (10-14) ; 7. 50-44 (1-7) ; 8. 31-26 (5-10) ; 9. 37-31 (20-25) ; 10. 31-27, etc. [Berg-Kocken, Den Bosch, octobre 1985].

c) Lors du tournoi des Maures, de novembre 1936, la partie opposant les maîtres français FABRE et DUMONT fils fut un modèle de courage et de précision. En voici le déroulement jusqu'au milieu du combat : 3. ... (19-24) ; 4. 32-28! (23x32) ; 5. 37x28 (20-25) ; 6. 29x20 (25x14) ; 7. 41-37 (14-19) ; 8. 46-41 (10-14) ; 9. 35-30 (17-22) ; 10. 28x17 (12x21) ; 11. 31-26 (7-12) ; 12. 26x17 (12x21) ; 13. 30-25 (1-7) ; 14. 50-44 (7-12) ; 15. 36-31 (21-26) ; 16. 31-27 (12-17) ; 17. 38-32 (8-12) ; 18. 43-38 (2-8) ; 19. 49-43 (19-23) ; 20. 33-28 (5-10) ; 21. 28x19 (14x23) ; 22. 27-21 (16x27) ; 23. 32x21, etc. Après 23. 32x21, l'attaque (11-16?) est perdante, les Blancs damant en dix temps : 41-36! (16x27) ; 25x20 (15x24) ; 34-29 (23x34) ; 39x19 (13x24) ; 37-31 (26x37) ; 42x2!, dame, +.

d) Après l'achèvement de leur aile gauche, les Noirs, contrôlant le centre, développeront leur action sur les ailes.

e) Est-ce par crainte de la naissance de difficultés positionnelles face au G.M.I. français ?

f) Et non 11. 38-32, petite faute positionnelle après (21-26), les Blancs ne possédant plus la facilité de procéder ultérieurement à l'échange tactique 37-31.

g) Energique réaction du maître israélien, qui, bien à propos, brouille le jeu adverse.

h) Forcé.

i) Nouvelle donne.

j) Départ du pion pivot.

k) Un bon pion taquin.

l) Forcé.

m) Forcé pour rétablir l'égalité numérique.

n) Cet enchaînement place les Blancs dans une position à problèmes.

o) Davantage qu'un gambit : un tenté de faute original.

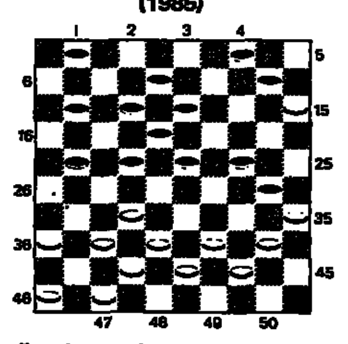
p) Les prolongements tactiques ont curieusement, à ce niveau, échappé à l'analyse du conducteur des Blancs.

q) Menace de rafler cinq pions avec la dame : (19-23) ; (26-31) ; (48x27) ; +.

r) Une surprenante contre-performance du maître français.

Problème

MICHEL SABATER (Bourg-lès-Valence) (1985)



Les Blancs jouent et gagnent en 13 temps.

● SOLUTION : 40-34!! [Ce forcing contraint les Noirs à placer un coup de dame aux prolongements de type kamikaze] (24-29*) 35x33 (23-28*) 32x23 (18x49) [les Noirs damant] 33-28! (22x44) 43-39!! [la pointe de la combinaison] (49x41) 46x37 (44x33) 42-38 (33x31) 36x9! [rafle cinq pièces] (4x13) 15x4 (8-12) 4x7 (1x12) 47-42!, etc., + par opposition.

Résultats du championnat du monde : domination impressionnante des Soviétiques avec la victoire de DYBMAN (28 points) devant ses compatriotes A. BALJAKIN (26), M. KORENEWSKI (25), suivis de R. CLERC (Pays-Bas, 24), A. GANTWARG (URSS, 23), G. JANSEN (Pays-Bas, 23), N. MITSJANSKI (URSS, 23), VAN DEN WAL (Pays-Bas, 23), KOUPERMAN (Etats-Unis, 21), VAN DEN BORST (Pays-Bas, 19), M. KOUAME (Côte-d'Ivoire, 19), VERNIN (Pays-Bas, 19), H. KANE (Sénégal, 18), E. AUTAR (Suriname, 17), L. GUINARD (France, 16), M. N'DIAYE (Mali, 16), V. Galperin (Israël, 15), Mamina N'DIAYE (Sénégal, 15), P. CASARIL (Belgique, 7), J. LEANDRO (Brésil, 3).

JEAN CHAZE.

mots croisés

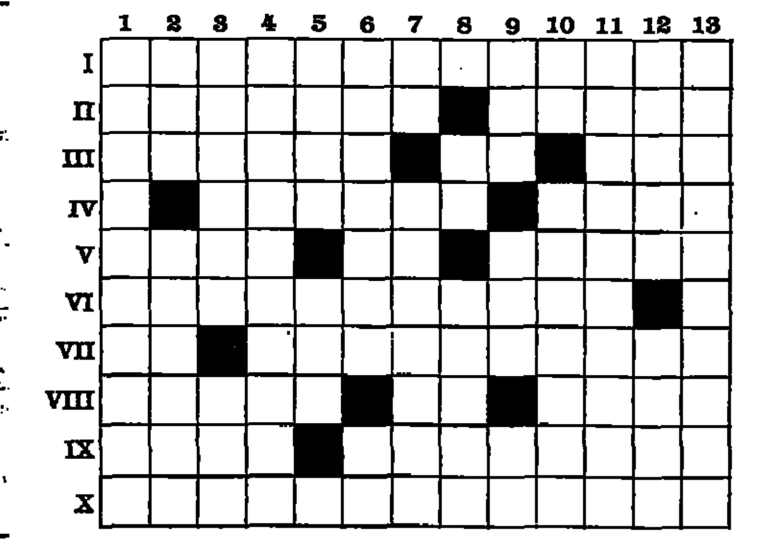
N° 438

Horizontalement

I. A boire et à manger. — II. Les précédentes se doivent de l'être. Pour une tête de cochon. — III. Très renfermé. Préposition. Se pose ou se passe de droite à gauche. — IV. On peut se passer de la passer. Mesura mal. — V. Donne une légère déformation. Adverbe. Il était dans les cordes. — VI. Sera le plus souvent une faute. — VII. Symbole. Elles sont cassées donc nulles. — VIII. Grec. Appelle. Au centre du village. — IX. Pour la consultation. Découpai. — X. Firent ce qu'il faut pour relancer les ventes.

Verticalement

1. S'il vous convainc il a gagné. — 2. A du chien. Quelle tête de mule ! — 3. Fut vexant. Vivier. — 4. Mises en images. — 5. Possessif. Pas du brut, en un sens. — 6. Fais de petites économies. Note. — 7. Très fort. Etre prêt d'agréer. — 8. Préposition. Il l'a bien en main. — 9. Va avec le temps. C'est le numéro un. Doublé, il est drôle souvent. — 10. Fin de verbe. Changer en mieux. — 11. Sa fleur est violette. — 12. L'un d'eux jouera l'arbitre, dans le bon sens. Juste un peu d'andace, et on le prend. — 13. Prennait vos sous.



SOLUTION DU N° 437

Horizontalement

I. Bénéficiaire. — II. Inamical. Non. — III. Envisagèrent. — IV. Nues. Ri. Axer. — V. Fit. Débilité. — VI. Astre. Ives. — VII. Envasé. Tao. — VIII. TV. Ail. Trapu. — IX. Eef. Noitinup. — X. Ulule. Centre. — XI. Rengraissées.

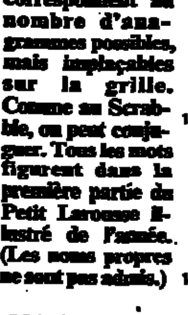
Verticalement

1. Bienfaiteur. — 2. Ennuis. Vèle. — 3. Navette. Fun. — 4. Emis. Rne. Lg. — 5. Fis. Deviner. — 6. Icare. Alo. — 7. Cagibis. Ici. — 8. Ile. Ivettes. — 9. Râle. Rins. — 10. Inexistante. — 11. Ronct. Apure. — 12. Entrecoupés.

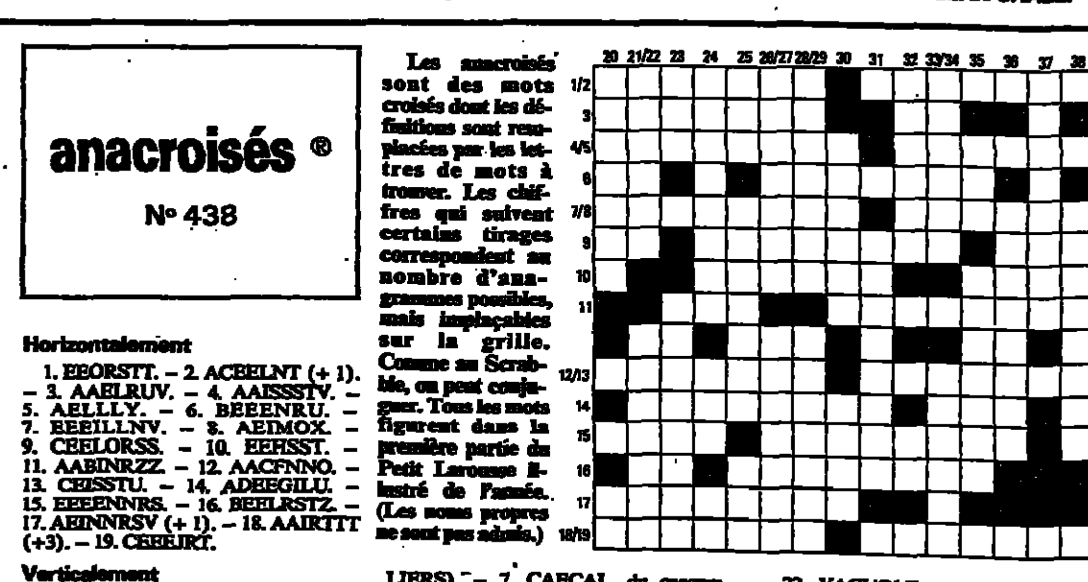
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 438



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. EEORSTT. — 2. ACEELNT (+ 1). — 3. AAELRUV. — 4. AAISSSTV. — 5. AELLLY. — 6. BEEENRU. — 7. EEEILLNV. — 8. AEIMOX. — 9. CEELORSS. — 10. EEHSST. — 11. AABINRZZ. — 12. AACFNNO. — 13. CEISSTU. — 14. ADEEGILU. — 15. EEEENNRS. — 16. BEELRSTZ. — 17. AEINNRSV (+ 1). — 18. AAIRTTT (+3). — 19. CEEEJRT.

Verticalement

20. AEIRSVV. — 21. AELOSV. — 22. AADORTT. — 23. ACEELMNT. — 24. EEIILSTT. — 25. CDEEHIN (+1). — 26. EELLTTU. — 27. EEGINRR (+ 2). — 28. ABEELRS (+ 3). — 29. AAENRSU. — 30. EERSUZ (+ 1). — 31. AEIOSSSZ. — 32. AAANNS. — 33. EEELTX. — 34. CEELLS (+ 1). — 35. CEHIMOS. — 36. BIILORSU. — 37. AAACILMN. — 38. EEELNRST (+ 1).

SOLUTION DU N° 437

1. DEVERBAL. — 2. DERIDE (DEDIRE, DEDIER, DIEDRE). — 3. VOLITIF. — 4. ALCOOLAT. — 5. LIPEMIE. — 6. CLOSERIE (ECOLIERS). — 7. CAECAL, du caecum, partie initiale du gros intestin. — 8. TIRAGE (TRIAGE, GITERA, REAGIT, GREAIT, GERAIT, AGITER). — 9. OBERERA (ARBOREE). — 10. GITERAS (EGRISAT, GRESAIT, TIRAGES, TRIAGES). — 11. NARCISSE (ARSENICS, RANCISSE, RINCASSE, SARCINES). — 12. ARGENTAN, alliage de cuivre, nickel, zinc (RANGEANT). — 13. SIMOUNS (MUSIONS). — 14. ENTIERS (INERTES, etc.). — 15. SAPATES (TAPASSE). — 16. PAIRAGES (PARIAGES). — 17. SIRTAKI. — 18. FAENAS. — 19. SINISE. — 20. DIALCOOL. — 21. LIBANAIS. — 22. VACUOLE. — 23. REOPERA (OPERERA). — 24. REOPERE. — 25. CRUAUTE. — 26. RIRAIENT (TERNIRAI). — 27. AVALISA (AVALAIS). — 28. LOTIES (ILOTES, TOILES). — 29. DIRECTIF. — 30. GNEISS (SEINGS, SIGNES, SINGES). — 31. ETAMAIT. — 32. METTRAI (MERITAT, METRAIT). — 33. RIZIERE (RIZERIE). — 34. ECARLATE (ECARTELA, ECLATERA). — 35. MARNEES (MENERAS, RAMENES). — 36. ETHYLES. — 37. INSISTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

AUTOUR D'UN PLAT

LE GIGOT

QUAND le gigot paraît au milieu de la table,
Fleurant l'ail et couché sur un lit respectable
De joyeux haricots,
L'on se sent beaucoup mieux, un charme vous pénètre...

Mais, cher Raoul Ponchon, me récitant vos vers, je me demande : « *Où sont les gigots d'antan ?* » Car, vous disent les restaurateurs, qui n'ont pas bonne conscience : « *C'est un plat de famille, un plat pour la maison !* » Seulement, comme aujourd'hui, trop souvent, à la maison on n'a plus le temps de préparer un gigot, celui-ci est devenu une rareté, presque un mythe !

Dans son roman *les Cœurs battants*, Denise Fabre écrit : « *Oncle Charles avait renoncé au gigot traditionnel. Pour son patron qui aimait la cuisine bourgeoise, Jules avait préparé un déjeuner plus raffiné : la salade de la mer, la fondue de ris de veau au miel, n'étaient que chichis pour estomacs maniérés, mais il s'agissait d'éblouir les invités.* »

Les restaurateurs d'aujourd'hui sont comme le cuisinier d'oncle Charles : ils méprisent cet humble et merveilleux gigot des familles. Remarquons en passant que l'auteur, Denise Fabre, oublie que, par mari interposé, elle est aussi restauratrice. Il ne figure pas de gigot à la carte du *Manoir de Paris* ni de la *Ferme de Saint-Simon* (de très bonnes maisons, au demeurant).

Il est deux sortes de gigots : d'agneau (animal ayant déjà brouté, abattu vers trois ou quatre mois) et de mouton (animal plus vieux, de goût plus fort et mieux apprécié des amateurs, du moins dans certaines recettes). Moutons et agneaux doivent avoir les reins larges, la graisse blanche ou d'un jaune très clair, la chair brillante et de grain serré (plus claire pour l'agneau), les os légers et minces. Leurs gigots doivent être arrondis et courts. On achètera des gigots raccourcis (c'est-à-dire séparés de la selle). L'erreur est souvent de piquer d'ail la souris (située près du manche), alors que mieux vaut la frotter longuement d'ail (après avoir demandé au boucher d'enlever la membrane qui recouvre la chair).

La coupe, à présent : procéder parallèlement à l'os, et le sang s'échappera moins, les tranches seront en même temps cuites à point, rosées et rouges... On peut aussi découper en tranches perpendiculaires à l'os, en biais, faisant ainsi la viande plus tendre et de cuisson dégradée.

Permettez-moi deux suggestions : avant le rôtissage, piquez le gigot à l'aide d'une seringue hypodermique d'un peu d'eau-de-vie (calvados pour un animal venu de Normandie ; armagnac, pour un gigot de Pauillac ; marc pour une bête des Hautes-Alpes). Et aussi, lorsque vous voudrez varier, cuisez-le à la ficelle, rosé, et servez-le avec les légumes du pot et un fastueux aïoli : une merveille !

Denise Fabre est gourmande ; elle entraîne ses personnages dans de bonnes maisons parisiennes : *La Cantine des gourmets*, le *Petit Bedon*... Et chez *Lipp*. Cela me conduit à signaler le gigot (plat du jour du samedi) de *Lipp*, justement, qui est une institution. Car, répétons-le en le leur reprochant, les restaurateurs refusent de mettre le gigot à leur carte (ou alors il s'agit d'une tranche de gigot cuite détachée, ce qui n'est nullement comparable !). Avec l'exception que l'on sait : *Chez Georges* (273, boulevard Pereire, tél. : 45-74-31-00), où le gigot fait quotidiennement partie des « quatre grands », tranché devant vous, abondamment, superbement, accompagné des flageolets indispensables. Quelle fête !

Ainsi mange-t-on par pure gourmandise
Et machinalement, comme une friandise,
Sans mesure, sans fin !

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

L'AMBROISIE

L'enseigne des Quais tranférée sur la place Royale, entre *Coconnas* et *Guirlande de Julie*, c'est un événement. Dans cet hôtel, qui fut celui de la famille de Luynes et où habita Rachel, Bernard et Danielle Pacaud, viennent de s'installer dans un décor à peine moins sévère que celui de leur Ambroisie des Quais.

Luxe, calme et harmonie ; carte courte de la même cuisine très élaborée mais savoureuse en diable, des raviolis de tourteaux aux choux verts farcis de langoustines, du sauté de lotte aux olives, pâtes fraîches au suprême de Bresse au curry. Fromages de la *Ferme Saint-Hubert*. Desserts élégants. Carte des vins intelligente que le maître d'hôtel-sommelier sait commenter (avec un chapitre « vins en maturation »). A la carte, compter 400/450 F. Mais avec une carte-menu à 220 F.

▶ *L'AMBROISIE, 9, place des Vosges. – Tél. 46-78-51-45. Fermé dimanche et lundi midi. Parking : Saint-Antoine. CB. Salon (ravissant) pour 12 couverts.*

ÉPICURE

Là encore, c'est un changement d'adresse. Mais l'*Epicure 108* (rue Cardinet) demeure avec un menu-carte à 160 F café et service compris, sous la gracieuse houlette de Mme Pequignot, tandit que son mari, avec le chef Bernard Bergounioux s'installant ici, dans un cadre gris et rose, sobre et de bon goût, à mi-chemin de Michel Rostang et de la Mère Michel, apporte un « plus » à ce triangle gourmand. A la carte que l'on sait (beau foie de canard frais, feuilleté d'escargots à l'ail doux, saumon aux huîtres d'Oléron, ris de veau au sauternes, etc., avec les fromages de la Mère Richard (de Lyon) et des desserts superbes, compter : 250/300 F. Et un menu « suggestion » aux déjeuners (185 F) ou « élégant du soir » (235 F). Vin compris.

▶ *EPICURE, 22, rue Fourcroy. – Tél. 47-63-34-00. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : 30, rue Rennequin. CB.*

ARMAND

Dans cette rue de Beaujolais qui pleure encore le départ de Raymond Oliver, voici, en face de ce qui fut le Petit Véfour, avec vue sur les arcades, dans une vieille maison d'époque, une salle voûtée en contrebas. Un restaurant qui, le soir, fait son plein de tout-parisien. Mais c'est aux déjeuners qu'il faut venir apprécier la cuisine d'un chef nouveau, J.-P. Ferron, qui traite le foie de canard au naturel (120 F), les Saint-Jacques aux poivrons doux (110 F), le homard en feuilleté (138 F), le lièvre en civet (127 F). Prix nets, heureusement ! Mais le service est de qualité, le beurre, demi-sel, d'Echiré, le pâté chaud de faisan au foie gras superbe et le saumur-champigny de Léne Filliatreau parfait. Menu à 170 F.

▶ *ARMAND, 2 à 6, rue de Beaujolais. – Tél. 42-60-05-11. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : Bourse. CB, DC, AE.*

LA COURONNE

C'est le restaurant de l'Hôtel Warwick, un peu « enfermé » (outre l'hôtel, on n'y pénètre que par le sinistre passage Berri-Washington) et jusqu'ici des chefs peu probants. Mais depuis déjà un bon bout de temps, son joli cadre et son service courtois se sont enrichis de la cuisine d'un très bon chef, Paul Van Gessel, assisté d'un bon pâtissier, Yves Besset. Régalons-nous donc du feuilleté de bigorneaux et de moules, des ravioles d'oursins crème de pétoncles ou des huîtres chaudes fondue d'épinards avec le ragoût d'anguilles, le rouget en bécasse, le ragoût de lapin, le pot-au-feu d'agneau à l'anis, le filet de bœuf à la moelle et, surtout, en hommage à Barrier qui fut son initiateur, ces pieds de cochon farcis aux truffes qui nous ramènent aux belles soirées gourmandes de Tours. Cave honnête et, après un passage au bar le Swann's, dépaysement certain : on se croirait loin des Champs, bruyants et affairés : ici, on peut prendre le temps de s'entendre manger ! Compter 300/400 F.

▶ *LA COURONNE, 5, rue de Berri. Tél. 45-63-14-11. Fermé le dimanche. Parking sous l'hôtel. AE, DC, CB, Master Card, etc.*

L. R.

Célébration du Saint-Pourçain

C'EST sans doute le plus vieux vin de France puisque les Phéniciens l'implantèrent ici voici plus de deux mille cinq cents ans. Sur les coteaux surplombant la Bouble, petit affluent de la Sioule, ils venaient de fonder la colonie de Chantelle. Ensuite vinrent les Romains, qui continuèrent la culture de la vigne et au dix-huitième siècle le vignoble atteignit 8 000 hectares.

Aujourd'hui, le vignoble de Saint-Pourçain s'étend sur dix-neuf communes de l'Allier, produisant des vins blancs (cépages sacy – local, – chardonnay, sauvignon et aligoté) et des rouges (cépages gamay et pinot noir) bénéficiant depuis 1951 du label VDQS. En tout, un peu plus de 20 000 hectolitres dont des rosés qui, à mon sens, ne valent ni les blancs fruités et secs, bien améliorés par l'augmentation des cépages chardonnay et sauvignon, ni les rouges. Vins à boire jeunes, à boire frais, méritant d'être découverts du consommateur, qu'ils viennent de la coopérative de Saint-Pourçain, ou des vignerons dont l'association est efficace. Ensemble ils ont fondé l'ordre des Fins Palais de Saint-Pourçain en Bourbonnais dont le grand maître honoraire est M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier.

L'ordre des Fins Palais vient de tenir son neuvième chapitre en l'Hôtel de Paris à Moulins.

Jean Cluzel, qui est, pour les gourmets du Bourbonnais, le sénateur du saint-pourçain, nous invita à la célébration de ce vin qui séduisit Henri IV et qui mériterait de figurer aux meilleures cartes parisiennes, d'autant que ses prix sont raisonnables.

Et il accompagne si bien les plats du terroir !

Le menu de ce chapitre extraordinaire, concocté par François Laustriat (troisième génération à la tête de l'Hôtel de Paris : 21, rue de Paris, à Moulins. Tél. : 70-44-00-58) fut « en situation » : salade bourbonnichonne de filet de charolais – escalope de saumon de l'Allier au saint-pourçain rouge – panaché chaud de la Saint-Cochon – fromages – gargouilleau aux poires, coulis de fruits rouges.

Ces plats se retrouvent sur la carte de l'Hôtel de Paris, avec aussi le gigot brayaude (des braies de nos ancêtres les Gaulois), la canette à la Du Chambet (historique depuis 1813), le pâté aux tartouffes.

Un parfait faire-valoir

Ce pâté aux tartouffes (lisez pommes de terre), je l'avais découvert voici cinq lustres chez « maman » Guillois, dans les gorges de Chouvigny. Il m'enchanta par sa rusticité pleine de noblesse. Il s'agit d'une pâte brisée sur laquelle on dispose des couches de pommes de terre émincées recouvertes de pâte (avec une cheminée au centre). Le tout cuit au four jusqu'au moment où entre couvercle et pommes de terre on arrose les pommes de terre de crème double en abondance. Mme Guillois disposait, entre chaque couche, des semis d'herbes. Chez Laustriat, on ajoute des lardons. Il n'importe, c'est là un faire-valoir parfait du saint-pourçain blanc de Jean Purceigle (à Breuilly-Cessel) millésimé 1986, par exemple.

Mais où trouver le pâté aux tartouffes à Paris ?

Par contre vous pourrez vous initier au vin de Saint-Pourçain (il y en a au Verger de la Madeleine, 4, boulevard la Malesherbes), et il figure à la carte de Chez Edgar (4, rue Marbeuf (8e). Tél. : 47-20-51-15).

Mais surtout que cette évocation vous donne le goût d'une escapade en Bourbonnais. L'Hôtel de Paris vous attend à Moulins, mais notez aussi, à Saint-Pourçain même, le Chêne Vert (35, boulevard Ledru-Rollin. Tél. : 70-45-41-14) et, à Creuzier-le-Vieux, La Fontaine (Tél. : 70-31-37-45), où officie une merveilleuse, et simple, et sage, cuisinière : Marguerite Trompeau.

Ainsi ferez une cure vineuse qui vous permettra peut-être d'être un jour intronisé dans l'ordre des Fins Palais de Saint-Pourçain en Bourbonnais.

L. R.










Justice

L'affaire Grégory

« Il n'est pas exclu que la vérité sorte finalement du dossier »

déclare M. Lambert à « l'Express »

Dans une interview que publie *l'Express* du 2 janvier, le juge d'instruction, Jean-Michel Lambert s'explique sur la conduite de l'instruction de l'affaire Grégory. Il croit que son dossier *« fera son chemin »* et dénonce les *« insultes »* et les *« attaques répétées »* de Christine Villemin, la mère de Grégory, que la chambre d'accusation vient de renvoyer devant les assises.

« Personne dans la magistrature – pas plus moi qu'un autre – ne s'est acharné sur elle, dit M. Lambert. *J'ai fait mon travail. Je sais qu'il est lourd de conséquences. J'ai toujours des rapports, disons polis, avec Christine Villemin, mais elle s'est laissée aller, dans différents journaux, à proférer des insultes (...). Je trouve scandaleux qu'un inculpé ait ainsi le droit de s'en prendre publiquement, et en de pareils termes, à un magistrat. »*

M. Lambert critique l'attitude de certains journalistes, et surtout les *« fuites organisées (...) destinées, via les médias, à influencer l'opinion publique. Peut-être, au-delà, à peser indirectement sur moi »*.

Pour M. Lambert, *« il n'est pas encore exclu que la vérité sorte finalement du dossier (...) »*. *« Je crois, simplement,* dit-il, *que le dossier d'instruction, que l'on a cru pouvoir critiquer si souvent, fera son chemin. En dépit de certaines erreurs, je pense qu'il atteste que l'information judiciaire a été correctement menée, et que les éléments réunis sont susceptibles de permettre la manifestation de la vérité. »*

Enfin, M. Lambert éprouve *« un sentiment d'usure »*. Il a *« besoin de récupérer des forces »*, car, affirme-t-il, cette affaire *« m'a dévoré »*.

Légion d'honneur

Nous publions ci-dessous la suite et la fin des nominations et des promotions dans l'ordre de la légion d'honneur, parues au *Journal officiel* du 1er janvier (*le Monde* du 2 janvier).

Industrie, PTT et tourisme

Sont promus *officiers :*
MM. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA ; Pierre Cointreau, président de sociétés ; Jacques Durand, ancien PDG de société ; Gilbert Fournier, PDG de société, Chevalier du 26 septembre 1973 ; René Lasserre, PDG d'un grand restaurant ; Roger Saboureau, directeur d'une société d'habillement ; Gérard Thiriez, président d'une association pour la promotion industrielle.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Didier Blanchet, directeur-général adjoint d'une compagnie aérienne ; Georges Candelier, PDG de société ; Bernard Deconinck, PDG de société ; Jean-Marie Descarpentries, PDG de société ; Paul Dubrule, président d'une chaîne d'hôtellerie ; Henri Ducret, président de la délégation du tourisme à la chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes ; Noël Goutard, PDG de société ; Gérard Laballe, inspecteur général de l'industrie et du commerce ; Pierre Lainé, délégué général d'une association nationale de vacances familiales et de loisirs ; Guy Laroche, couturier ; Arnaud Leenhardt, PDG de société ; Jean Maubert, PDG de société ; Gérard Pelisson, président d'une chaîne d'hôtellerie ; Robert Pistre, directeur adjoint de l'Ecole supérieure des mines de Paris ; Henry Racamier, président du directoire d'une société de maroquinerie de luxe.

PTT

Est promu *officier :*
M. Jean Babin, inspecteur général.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Robert Brigout, chef du service de l'information et de la commission ; Alfred Irlinger, ingénieur en chef chargé de la direction régionale des télécommunication de Strasbourg ; Julien Largeron, agent d'administration principal des P et T, syndicaliste ; Bernard Pruvost, délégué général d'une société de vente par correspondance ; Roger Renard, administrateur ; Georges Roux, ingénieur général ; Michel Texier, inspecteur général.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*
M. Pierre Lagorce, ancien administrateur des services de l'Assemblée nationale.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Claude Boutonnet, directeur du service de la trésorerie au Sénat ; Michel Couderc, directeur du service des affaires administratives générales à l'Assemblée nationale ; Jean Jonette, maire de Malzeville (Meurthe-et-Moselle).

MER

Est promu *officier :*
M. Maurice Pommé, courtier maritime.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Raymond Charpiot, secrétaire général de la fédération CGT des capitaines et officiers de la marine marchande ; Max Le Grand, président d'une société de transports maritimes ; Jacques Rogliano, président-directeur général d'une société d'affrètements.

RAPATRIÉS

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Laffont, président d'honneur de l'association Le Recours ; André Netwiller, président du cercle des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Vincent Amoros, délégué régional de la fédération pour l'unité des rapatriés et réfugiés ; Paul Berg, correspondant de l'association de coopération et de liaison France-Afrique (département des Alpes-Maritimes) ; Gilbert Mary, vice-président de l'amicale des enfants de Bone.

Anciens combattants

Sont promus *commandeurs :*
MM. Jacques Koupermann, membre actif d'associations d'anciens combattants ; Rupert Polflige, vice-président de l'Union nationale des évadés de guerre.

Sont promus *officiers :*
MM. Robert Adriant, ancien résistant ; Jean Baudisson, ancien président de l'amicale de Toulon des anciens combattants de Verdun ; Jean Bonfanti, membre actif de l'association de la Libération française du 8 novembre 1942 ; Désiré Brosson, président fondateur de la section des anciens combattants de Saché (Indre-et-Loire) ; Antoine Froidefond, président de la section de la Gironde de la Fédération nationale des anciens combattants prisonniers de guerre ; René Lorent, administrateur du groupement parisien de la Fédération des combattants de moins de vingt ans ; Pierre Treyssac, médecin expert au centre de réforme à Paris ; Mme Marie Vezy, née Stambach, animatrice du fonds historique Général-Leclerc, Musée de la 2e DB à Saint-Germain-en-Laye.

Sont nommés *chevaliers :*
Georges Beyaert, président de l'union française des anciens combattants résidant en Espagne ; Robert Bischoff, président départemental de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française ; Mme Simone Carmignat, épouse Leclerc, vice-présidente départementale de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance ; Yvonne Farjon, épouse Ferrand, présidente du comité départemental du Gard de la Fondation Maréchal de Lattre ; MM. Georges Froitier, ancien résistant ; Yves Gignac, secrétaire général de l'association des combattants de l'Union française ; Jean Girard-Madoux, président de l'association des anciens combattants, prisonniers de guerre de la Savoie ; André Groux, secrétaire général de l'union vosgienne des médaillés militaires ; Mme Marie Jemmi, née Reitel, secrétaire de la section de la Moselle de la Fédération nationale des combattants volontaires ; MM. Henri Jouffre, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; René Lehmuller, vice-président départemental de la Fédération nationale André-Maginot pour la Marne ; Yves Le Roux, ancien vice-président de la section de Landivisiau (Finistère) de l'Union nationale des combattants ; François Miniconi, président d'honneur du comité d'action et d'union de la Résistance de Cannes-Antibes (Alpes-Maritimes) ; Mme Ginette Munier, née Gaillard, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; MM. Fernand Ragon, président de la section de Donzy de l'association des poilus nivernais ; Marius Richet, trésorier général adjoint de l'Union nationale des évadés de guerre ; Raymond Simorre, président départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS

Sont promus *officiers :*
MM. Robert Favre ; Lucien Laruelle ; Pierre Lavabre ; Marcel Vermot, tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Emile Dosnon ; Yves Erlich dit Leriche ; Marc Fraenckel ; Robert Maulini ; Michel Pairault ; Rémy Ribardière ; Robert Vieville, tous internés résistants.

Communication

Le cahier des charges de TF 1 privatisée

Le minimum... en attendant les enchères

Objet de spéculations et de multiples débats, le nouveau cahier des charges de TF 1 est actuellement soumis au Conseil d'Etat. Ultime étape, si tout va bien, avant sa publication au *Journal officiel*, vers la mi-janvier. Attendu et redouté, ce texte qui est l'une des pièces maîtresses du processus de privatisation de la chaîne, donnera le véritable signal de départ de la course des repreneurs. Il leur servira, en effet, de référence dans la « surenchère au mieux-disant culturel » qui doit, en principe, les départager. Il jouera aussi un rôle déterminant dans l'équilibre économique de la chaîne et constituera un point de comparaison pour les cahiers des charges des autres chaînes privées. Prévu pour dix ans, pensé selon ses auteurs « dans une optique européenne », il apparaît comme un texte « minimal » avec la souplesse et les dangers que cela peut induire.

Les douze coups de minuit, et tout bascule : l'année, mais aussi le sort de TF 1. Symbole de la mutation de la chaîne : les messages publicitaires qui ont cadencé à l'antenne, dans les premières heures de 1987, les vœux venus du monde entier. Les nouvelles règles du jeu se mettent en place. A l'écran bien sûr, mais plus encore dans les antichambres gouvernementales où se concoctent les nouveaux textes. L'un des plus importants est le cahier des charges de la chaîne actuellement soumis au Conseil d'Etat et à partir duquel les repreneurs devront bâtir leur dossier de candidature. C'est un document « minimal », dit-on au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Il fallait *« laisser place à la surenchère au mieux-disant culturel »*. A chacun des candidats au rachat de TF 1 de *« l'étoffer comme il l'entendra »*, dans le dossier qu'il soumettra à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), officiellement chargée de départager les postulants.

Même « minimal », ce cahier a suscité de nombreuses discussions : d'un côté, le gouvernement ne pouvait placer la barre trop haut en fixant, d'emblée, d'un trop grand nombre d'obligations, mais il ne pouvait non plus donner l'impression de « brader » la chaîne. D'un autre côté, il était constamment confronté aux récriminations des candidats consultés au fur et à mesure de l'élaboration du texte et aux demandes de la CNCL. A l'arrivée : des arbitrages opérés dans le sens d'allégement des charges. Le document de départ, copie presque conforme du cahier de TF 1 publique, a fondu comme neige au soleil.

Tout semble avoir été fait pour que les *« enchères culturelles »* puissent monter : les rentrées de recettes publicitaires sont largement facilitées, tandis que les dépenses obligatoires de programmes sont limitées. Ainsi, *« le temps consacré à la diffusion de messages publicitaires ne peut être supérieur à neuf minutes »* par heure en moyenne, le maximum étant fixé à quinze minutes *« pour une heure donnée »* (art. 25). Des durées près de trois fois supérieures à celles prévues par l'ancien cahier des charges et jugées excessives par la CNCL. Celle-ci avait d'ailleurs demandé, dans un document officieux, que les maxima respectifs n'excèdent pas sept et douze minutes. Le gouvernement ne l'a pas suivie, estimant notamment que l'obligation faite à TF 1 de desservir l'ensemble du territoire – contrainte à laquelle n'est soumis aucun autre réseau privé du monde – impliquait une compensation économique.

De la même façon, l'article 26 ouvre largement la porte au parrainage, dans des conditions pour le moins favorables aux entreprises intéressées. Leurs nom, dénomination, raison sociale, signes distinctifs, ne pourront-ils pas apparaître à l'intérieur même des émissions ? Une possibilité qui s'apparente à la publicité classique, même si le texte précise, pudiquement, qu'*« il ne peut s'agir d'un affichage permanent »*... Sera-t-elle maintenue après l'examen au Conseil d'Etat ? Autre faveur, la publicité pour la bière – jusqu'ici réservée aux écrans de la «5» et de TV 6 – sera également autorisée sur TF 1.

Contrairement aux espoirs de certains, les secteurs de la grande distribution, de l'édition, du cinéma et de la presse, resteront interdits d'antenne. Une mesure qui contrariera plus les annonceurs que les futurs propriétaires de la chaîne, lesquels ont obtenu bien des compensations. Car il paraît loin le temps où le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, disait pouvoir dynamiser la création audiovisuelle grâce à la privatisation. Les contraintes initialement rêvées Rue de Valois n'ont pas résisté aux multiples pressions.

Disparue, par exemple, l'obligation pour la chaîne de consacrer 12 à 13 % de son budget à la production d'œuvres de fiction et d'animation. Disparu également l'article contraignant la chaîne à consacrer 6 millions de francs par an à la diffusion de dessins animés français. Disparu et renvoyé aux obligations que les repreneurs s'infligeront à eux-mêmes pour emporter la palme.

Un « tunnel » de six minutes

Les contraintes restantes, elles, paraissent bien légères. Le quota obligatoire de fictions et documentaires d'*« expression originale française »* a chuté, entre les premières et dernières moutures du cahier des charges, de 450 à 250 heures. TF1 en avait réalisé 406 en 1985, 420 environ en 1986. De quoi laisser une confortable marge de manœuvre au *« renchérissement volontaire du mieux-disant culturel »*.

De même, les commandes obligatoires passées à la Société française de production (SFP), dont le principe a été prolongé de deux ans, sont diminuées de moitié : 265 millions contre plus de 600 en 1986, toutes prestations de service confondues. Dans le même temps, la chaîne est autorisée à diffuser plus de films. L'ancien cahier des charges fixait le plafond annuel à 170. Le nouveau l'élève à 192 (art. 10), dont 144 au maximum avant 22 h 30. Et si une seule coupure publicitaire pendant les longs métrages est autorisée, elle pourra atteindre six minutes. Un vrai « tunnel », comme on dit dans le jargon professionnel.

Le principe de la coupure avait également été envisagé pour les séries et les dramatiques. Il a été abandonné. Mais les repreneurs se sont vu infliger une nouvelle contrainte, qui est loin d'être de pure forme : l'obligation traditionnelle de diffuser 60 % de films émanant *« des Etats membres de la Communauté économique européenne »* (et 50 % d'expression originale française), est étendue par l'article 11 aux *« œuvres audiovisuelles »*. Cette disposition qui inquiète les candidats – le stock de fictions françaises disponibles n'est pas très important – est manifestement un geste fait en direction des petits producteurs privés. Il n'est pas seul. Les articles 14 et 15 ne manqueront pas de préoccuper le personnel de la chaîne par ses conséquences sur l'emploi : TF1 n'aura le droit de produire que 50 % de ses émissions par ses moyens propres (toute son information si elle le souhaite, mais pas du tout de fictions). Verra-t-on les studios de la chaîne rester inemployés au profit de la production extérieure ? Le risque ne peut être sous-estimé.

La publication du cahier des charges – même dans sa version *« minimale »* – est une étape importante. Mais elle ne prendra tout son effet qu'avec les engagements supplémentaires que proposeront les candidats à la reprise pour que TF 1 privée conserve les qualités que son audience lui reconnaît aujourd'hui.

PIERRE-ANGEL GAY et ANITA RIND.

Le canevas des obligations

Le texte du cahier des charges soumis au Conseil d'Etat comprend quatre grands titres. Les trois premiers traitent respectivement de la programmation, de la production et de la publicité. Le dernier contient des dispositions diverses.

Au total, ce document compte trente-deux articles alors que le cahier des charges de TF1, société publique, en avait cent cinquante-quatre. Toutes les grandes obligations de type service public ont disparu du nouveau texte (émissions pour sourds et malentendants, service minimum, météorologie, émissions destinées à l'information du consommateur ou de caractère éducatif et pédagogique...). De même n'apparaissent plus les règles liant TF 1 aux autres sociétés de service public (INA, TDF, Radio-France...).

Dans le titre I, à côté des dispositions sur les fictions et documentaires, l'article 6 impose à la société de programmer annuellement *« au moins douze spectacles dramatiques, lyriques et chorégraphiques »* et *« au minimum dix heures de concerts interprétés par des orchestres français nationaux ou régionaux »*.

Pour ce qui concerne le cinéma, les délais de diffusion sont inchangés : ils sont de trois ans après l'obtention du visa d'exploitation du film et de deux ans en cas de coproduction (art. 8). A la demande de la CNCL, les règles concernant la programmation des films sont également maintenues (art. 9) : aucun long métrage ne peut être diffusé les mercredi et vendredi soirs (à l'exception des *« œuvres de ciné-club »* proposées après 22 h 30), ni le samedi toute la journée et le dimanche avant 20 h 30.

Une obligation apparaît, pour la première fois (art. 12) : TF 1 sera ainsi tenue de *« conserver pendant quinze jours au moins un enregistrement des émissions qu'elle diffuse »*. De surcroît, la CNCL *« peut, à tout moment, vérifier la conformité »* des émissions aux règles du cahier des charges.

Cinq article (16 à 20) fixent les règles déontologiques de la publicité (véracité, décence, respect de la personne humaine, des convictions religieuses, philosophiques ou politiques, protection des enfants et des adolescents, etc.). Cinq autre articles (21 à 25) prévoient les conditions de diffusion des messages publicitaires tandis qu'un long article (28) est consacré au parrainage.

Enfin, dans les « dispositions diverses », l'article 29 maintient les liens de TF 1 privée avec RFO, la radio-télévision d'outre-mer. L'article 32 prévoit d'autre part que la chaîne, actuellement *« propriétaire en indivision »* avec TDF (Télédiffusion de France) des immeubles de Cognacq-Jay, doit, dans un délai d'un an après sa privatisation, transformer cette indivision en un régime de copropriété.

A. Rd. et P.A.G.

Après l'ordonnance en référé du tribunal de Paris

« Nouveau Combat » devra modifier son titre

Nouveau Combat, l'hebdomadaire d'extrême droite préparé par Jean-Claude Goudeau, qui avait démissionné de son poste de directeur général de *Minute* après la prise de contrôle de celui-ci par la société Publications et médias (*le Monde* du 24 juillet), ne verra pas le jour, le 7 janvier, sous ce titre. En effet, le tribunal de Paris a ordonné, le mercredi 31 décembre, que l'adjectif *« nouveau »* disparaisse et que le mot *« combat »* soit suivi d'un qualificatif qui le distingue clairement du journal hérité de la Résistance et portant ce nom.

Le tribunal a donné droit à M. Henry Frenay, ancien ministre et cofondateur du mouvement de résistance Combat, dont le journal, sorti de la clandestinité en 1944, avait paru jusqu'au 30 août 1974. Un jugement en date du 14 novembre 1984 avait déjà établi que le titre *Combat* ne faisait pas partie de la liquidation de la société d'édition du quotidien dirigé par M. Henry Smadja et revenait à M. Frenay. L'exercice d'un droit moral sur ce titre lui était d'ailleurs expressément réservé.

Jean-Claude Goudeau a donc échoué : il avait demandé au tribunal de statuer sur ce titre, après un échange de lettres avec M. Frenay, afin de lever l'hypothèque sur le lancement de son propre journal. L'Association des journalistes de *Combat*, créée en 1983 et regroupant soixante-dix rédacteurs sous la présidence de Jean Lacouture, était solidaire de M. Frenay. *« Le titre* Combat, *chargé de prestige et d'histoire ne peut être utilisé par M. Goudeau. Le choix de son titre,* Nouveau combat, *pourrait faire croire à des lecteurs que ce journal d'extrême droite a à voir avec le* Combat *de la Résistance ou d'Henry Smadja. C'est la raison pour laquelle l'Association est intervenue volontairement au côté de M. Frenay et en était solidaire »*, explique un membre de l'Association des journalistes de *Combat*, qui précise que *« le jugement de 1984 est définitif car non frappé d'appel »*.

Y.-M. L.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 30 et 31 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 85-215 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 80-120 ; Bonneval-sur-Arc : 90-120 ; Carroz-d'Araches : 60-160 ; Chamonix : 60-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 75-130 ; Chatel : 100-190 ; La Clusaz-Manigod : 75-140 ; Combloux : 60-120 ; Les Contamines-Montjoie : 100-200 ; Le Corbier : 65-100 ; Courchevel : 110-180 ; Crest-Voland : 75-120 ; Flaine : 105-180 ; Flumet : 60-85 ; Les Gets : 100-150 ; Le Grand-Bornand, 80-110 ; Les Houches : 80-200 ; Megève : 80-130 ; Les Menuires : 80-180 ; Méribel : 100-155 ; Morzine-Avoriaz : 80-200 ; La Norma : 60-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 60-130 ; La Plagne : 110-190 ; Pralognan-La Vanoise : 105-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 160-180 ; Praz-sur-Arly : 70-120 ; Saint-François-Longchamp : 70-110 ; Les Saisies : 120-170 ; Samoëns : 90-200 ; Thollon-les-Mémises : 70-100 ; Tignes : 105-130 ; La Toussuire : 80-110 ; Val-Cenis : 40-100 ; Val-d'Isère : 100-140 ; Valfréjus : 50-70 ; Valloire-Galibier, 100-140 ; Valmorel : 100-150 ; Val-Thorens : 190-290.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 95-150 ; Auris-en-Oisans : 80-120 ; Autrans : 40-60 ; Chamrousse : 120-150 ; Lans-en-Vercors : 105-110 ; Le Collet-d'Allevard : 80-110 ; Les Deux-Alpes : 80-170 ; Les Sept-Laux : 70-100.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 10-20 ; Isola-2000 : 30-60 ; Montgenèvre : 50-80 ; Les Orres : 10-30 ; Pra-Loup : 20-35 ; Risoul-1850 : 20-60 ; Le Sauze : 10-40 ; Serre-Chevalier : 60-100 ; Superdévoluy : 80-130 ; Vars : 20-40.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 60-120 ; Les Angles : 20-50 ; Ax-les-Thermes : 40-70 ; Barèges : 20-90 ; Cauterets-Lys : 115-135 ; Font-Romeu : 20-30 ; Gourette : 25-95 ; Luz Ardiden : 50-90 ; Pyrénées-2000 : 40-40 ; Saint-Lary-Soulan : 45-65 ; Superbagnères : 40-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 35-55 ; Super-Besse : 35-55 ; Super-Lioran : 30-40.

JURA

Métabief : 60-160 ; Les Rousses : 100-120.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-40 ; Gérardmer : 25-50 ; Ventron : 50-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



Culture

PHOTO

Deux expositions à La Rochelle

Le corps dans tous ses états

Lorsque la photographie a pris le relais de la peinture, le portrait est devenu vraiment... révélateur.

Rentiers austères cramponnés à leur redingote, dandies faussement décontractés, belles de jours dans le plus simple appareil, mariées « surprises » ajustant leur bas, prévenus effarés par l'objectif de l'identité judiciaire, gibiers de morgue aux blessures béantes, monstres de foire exhibant leurs difformités, la photo, à peine inventée, découvre le corps humain dans tous ses états. En cinquante ans à peine, elle en aura fait le tour. L'exposition « Le corps et son image » qui se tient à la Maison de la culture de La Rochelle témoigne de ce continent que des explorateurs, munis d'un lourd boîtier, le drap sur la tête, vont baliser minutieusement.

Au commencement règne le portrait. Il s'agit pour son possesseur de reconnaissance sociale. Mais la séance de pose, pour torturante qu'elle soit, est moins longue que celle infligée par le peintre. Elle a surtout l'avantage d'être moins chère. Une classe nouvelle, la moyenne bourgeoisie, prend donc possession de son image. Celle que le sujet désire donner de lui. Aussi ses traits sont-ils graves, son maintien strict et sa pose noble. Mais comme on est à pleine vague de physiognomonie (Lavater n'est pas loin et Balzac règne toujours), il est convenu que la connaissance de l'individu passe par celle de son corps. Sa nature « profonde » peut se lire sur son visage.

Le bon photographe doit déchiffrer le caractère de son client. Qu'il s'agisse d'œuvres élaborées – celles de Nadar – ou plus rapides – les photos-cartes de visite dont la vogue est grande sous le second Empire, – l'artiste doit livrer en même temps que la ressemblance un supplément d'âme. Il s'y emploie avec des succès divers.



PIERRE PETIT — THOMASSIN

Les acteurs et la colonne

Très vite le photographe amateur va brouiller les pistes. A la mise en scène, il préfère la mise en situation. A la pose, le naturel. L'exemple vient de haut : Charles Hugo mitraille son illustre père en train de lire ou de méditer, face à l'océan. Puis l'évolution technique aidant, on découvre l'instantané grâce auquel on peut immortaliser une seconde trente-cinq de bonheur : la partie de cannotage ou le déjeuner sur l'herbe. Mais aussi le savant dans son laboratoire, l'aviateur à bord de son monoplan ou le chauffeur au volant de sa voiture.

Du portrait de l'homme d'action on passe au spectacle des corps en action : l'homme machine qui marche, court, saute, et dont le mouvement est soigneusement démultiplié grâce à des appareils chaque jour plus perfectionnés. L'image statique convient toujours au corps collectif, symboles idylliques des valeurs permanentes : travail paisible, ouvriers groupés autour de leurs contremaîtres ; familles unies, sorties de mariage et patrie à défendre : escouades de hussards à brandebourg ou polytechniciens en rangs.

Mais le corps n'est pas seulement un objet de représentation, c'est aussi un objet de savoir. Une archive, un instrument. Delacroix l'un des premiers, remplace le modèle par la photo. Du nu artistique au nu érotique, il n'y a qu'un pas. Même s'il se pare de vertus ethnographiques, esthétiques ou humoristiques. On ne compte plus les jeunes bédouines aux seins nus, les vénus alanguies sur un divan d'atelier ou les « rêves de grisettes ».

Plus rigoureux, un groupe de médecins fondent en 1869, *la Revue photographique des hôpitaux de Paris.* L'objectif devient un instrument d'exploration du corps souffrant au même titre que le stéthoscope. Charcot, grand prêtre de l'hystérie, va favoriser, à la Salpêtrière, les travaux d'un de ses assistants. Albert Londe met en scène la maladie avec autant de minutie que son patron : lit en plein air tendu d'un drap noir pour faire ressortir les contorsions du patient. Bertillon, pragmatique, appliquera aux services de la Préfecture de police l'invention de Niepce et Daguerre.

Quant au pouvoir politique, il découvre vite la force de l'image. Les premiers faux sont mis en scène : pseudo-otages fusillés de la Commune, enthousiasme de commande devant un buste impérial.

Au début du vingtième siècle, l'évolution des techniques aidant, une page de l'histoire est tournée. Désormais, la photo accompagne l'événement. Mieux, elle fait partie de lui. Le reportage est né. Une autre forme de sincérité et de mensonge.

Cette belle exposition que l'on a déjà vu à Paris, au palais de Tokyo, est doublée par la publication d'un livre d'André Rouillé : *le Corps et son image.* Très soigneusement présenté, la qualité de l'impression et le tirage des photos sont parfaits. On regrettera d'autant plus l'inutile pathos de l'auteur et son sérieux de plomb, qui amoindrissent son propos.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, jusqu'au 7 février.

★ *Le Corps et son Image*, par André Rouillé et Bernard Marbot, éd. Contrejour, 142 p., 195 F.

Les déambulations de Thierry Girard

Défricher l'inédit, quadriller le banal, inventer le paysage et, au besoin, l'emporter avec soi, tel pourrait être le sens des déambulations accomplies par Thierry Girard en Charentes.

Bouille ronde, front dégarni mais idées claires, Thierry Girard, trente-cinq ans, prix Niepce 1984, fait partie de cette génération de photographes pour qui la création obéit d'abord à un projet. La commande pour lui n'est pas une contrainte mais une motivation professionnelle supplémentaire. C'est par elle qu'il poursuit depuis quelques années une réflexion originale sur le paysage en s'implantant plusieurs mois dans une région.

Ce fut le cas des Flandres, de la frontière franco-allemande, qu'il a longée telle une ligne de démarcation sensible, ou des Etats-Unis, qu'il a traversés en voiture, d'est en ouest, parcourant 24 000 kilomètres d'août à décembre 1985. Sans anecdote, déchiffrant les lieux cicatrisés, ascétiques ou cahotiques, c'est la nature de l'espace qui environne les gens qu'il montre. Lié à l'idée d'itinéraire et d'avancée physique, le point de vue qu'il adopte n'est pas celui du touriste mais du chercheur, presque de l'historien.

Fasciné par l'âme des lieux sans beauté, Girard ne pouvait qu'être séduit par le cadre désuet, anti-spectaculaire et pseudo-pittoresque de la Charente-Maritime. A l'initiative de Claude Hudelot, directeur de la maison de la culture de La Rochelle, il a donc effectué à pied, entre début mai et fin septembre, six marches de une à trois journées et de 20 à 75 kilomètres.

Son matériel sur l'épaule, Girard s'est imposé une double contrainte : pas de retour en arrière, ne pas tricher en rattrapant une prise de vue ratée. Qu'il s'agisse du bord de mer où s'épanouit le sentiment d'inachevé, de falaises et marais, de l'intérieur des terres ou de l'île d'Oléron, c'est dans un paysage en léthargie, objet d'indifférence ou de rejet, que se vit pas à pas l'épopée du quotidien.

Un peu morbide, le charme dérisoire de ces espaces « sauvages » qu'il ratisse comme un jardin zen lui permet par le relevé de l'imperceptible et du rien de révéler les traces photographiques de son errance, repérée tel un film, dessiné sur une carte, selon un parcours logique qui tient compte des données physiques, géographiques et climatiques. Conciliant l'amusement du jeu de piste et les frayeurs de *l'Ile mystérieuse*, dans la lignée d'Harbutt et Richard Long, cette équipée initiatique peut se lire comme une quête moderne, romantique de l'aventure susceptible de n'être plus rencontrée qu'à l'horizon des chemins imprenables, sur une lande rase que berce les rayons gris d'un œil terne.

Photographe du non-regardé, s'il a su trouver à La Rochelle (coût de l'opération : 90000 F environ) le partenaire idéal, Thierry Girard devrait pourtant se méfier. A force de cultiver l'attrait du sans attrait, de traquer les nuances du banal, de vanter l'éloge du trivial, les Charentes et la Louisiane, vues par lui dans une même esthétique *a contrario*, risquent un jour de ne plus former qu'un même paysage uniforme.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Marches en Charente*, maison de la culture de La Rochelle, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, jusqu'au 7 février.

MUSIQUE

« Maurice Ravel », par Marcel Marnat

Un homme à l'ombre de son œuvre

Le musée d'Orsay et France-Culture célèbrent Maurice Ravel, à qui Marcel Marnat consacre une monographie passionnante.

Quelques semaines après la parution de la plus importante et la plus complète monographie consacrée à l'auteur du *Boléro*, le musée d'Orsay et le programme musical de France-Culture s'associaient pour donner la première audition moderne des *Douze chansons populaires corses*, harmonisées et instrumentées par Ravel en 1896 pour illustrer les conférences d'un certain Austin de Croze, dont les descendants avaient conservé le manuscrit.

Il ne s'agit pas là d'une œuvre marquante, à peine révélatrice de quelques traits futurs, mais la fraîcheur de sa redécouverte n'a pas permis à Marcel Marnat de l'intégrer dans l'impressionnant « Catalogue chronologique de tous les travaux musicaux ébauchés ou terminés par Ravel » qu'il dresse à la fin de son ouvrage et qui est l'un des fleurons de son travail, puisqu'il indique les dates de composition, de création, d'édition, l'instrumentation, la durée moyenne, la forme et la localisation du manuscrit.

Mais à tenter d'être exhaustif, on court toujours le risque de ne l'être pas tout à fait ; ce n'est qu'un détail ou l'exception qui confirme la règle, car ce livre se distingue par l'abondance des documents – lettres de Ravel ou de ses amis, articles, témoignages – très largement cités, sans tomber dans l'excès qui consiste à ramasser la moindre miette. Marcel Marnat suit chronologiquement les étapes de la vie du musicien, évoquant le contenu des œuvres, sans analyse trop technique, au fur et à mesure de leur apparition.

Le souci de replacer le créateur dans le contexte artistique, scientifique, industriel ou politique de son temps vaut au lecteur, pour certaines années, une impressionnante liste d'informations qui risquent de faire croire à une relation directe entre la création artistique et les circonstances extérieures, alors que, surtout pour un musicien engagé dans son propre univers, il s'agit le plus souvent de coïncidences. Ravel est un homme de son temps, comme Scriabine, Ives ou Schönberg, mais la diversité de leurs réactions à un héritage ou à un contexte plus ou moins communs ne suffit ni à les distinguer ni à les rapprocher.

Dans un même ordre d'idées, l'auteur n'échappe pas à la tentation de présenter avec condescendance certains compositeurs jugés caducs, doutant que l'admiration de Ravel pour Saint-Saëns puisse aller au-delà de la virtuosité technique de son aîné. Est-on bien sûr que Ravel n'ait pas pris, dans l'histoire de la musique comme dans le goût du public, le relais exact de Saint-Saëns pour les mêmes raisons : brio, éclectisme, pittoresque, « objectivité » d'un art volontairement dépersonnalisé ? Cela n'ajoute ni n'enlève rien d'ailleurs à l'un à l'autre.

Pour en finir avec les critiques, précisons en outre que le saxophone (des « Tableaux d'une exposition ») ne saurait prendre la place du sarrusophone, qui tenait souvent lieu de contrebasson ; que le piano préparé n'a pas été inventé en 1905 par Henry Cowell, âgé alors de huit ans, et que celui utilisé dans *l'Enfant et les Sortilèges* a seulement les marteaux garnis de punaises. C'est tout autre chose, même si cela exige aussi une certaine préparation.

Toutefois, l'intérêt de cette vaste biographie est assez réelle pour ne pas souffrir de ces réserves ou, plutôt, n'en a cure, car, paradoxalement, l'œuvre de Ravel n'en demeure pas moins étrangère à sa vie, retracée ici plus en détail que jamais. Nulle révélation sur sa personnalité inquiète, indéfectiblement attachée à ses parents, au point de ne pouvoir se remettre de leur disparition, sur sa probité, n'aidera à pénétrer l'univers de sa musique et, inversement, ses œuvres se suffisent si bien à elles-mêmes, offrent si peu de résistance à l'appréciation, que le public ne cherche guère à savoir si elles ont été enfantées dans la douleur ou dans l'euphorie.

A suivre les péripéties de cette existence austère et souvent sombre, de ces amitiés fidèles malgré tout, on se rend compte que le terme de sublimation appliqué aux artistes n'est pas un vain mot, et, au fil de documents judicieusement reliés entre eux par une prose claire et sobre, on s'attache à l'homme, à ses doutes, à son destin tragique. Qu'il ait écrit des pages comme *Daphnis et Chloé, la Valse, le Boléro* ne s'explique que par antithèse.

La patience de Marcel Marnat à réunir tant de pièces d'un puzzle passionnant, où les attributs du héros n'apparaissent, comme dans les devinettes d'autrefois, qu'à condition de regarder l'image à l'envers, sera largement récompensée par les manifestations organisées en 1987 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Ravel. Mais, dans quelques années, on considérera ce livre comme l'un des événements majeurs d'une célébration qu'il aura précédée.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Maurice Ravel*, par Marcel Marnat, éditions Fayard, 828 p., 290 F. Et aussi *Lettres à Roland Manuel et à sa famille*, de Maurice Ravel, réunies par Jean Roy, éditions Calligramme, 168 p., 100 F. *Cahiers Maurice Ravel*, nº 2, 1986. Fondation Maurice Ravel Sons, 20, rue La Boétie, 72 p., 60 F.

THÉATRE

« Ubu Roi » à Gennevilliers

L'introuvable trésor

Depuis sa création par Lugné-Poe, Ubu Roi, *pièce symbole réputée injouable, est régulièrement jouée de par le monde.*

« L'action se passe en Pologne, c'est-à-dire nulle part », annonça Alfred Jarry, avant le lever du rideau, le soir de la première d'*Ubu Roi*, le 10 décembre 1896. Et, c'est vrai, dans cette Pologne les éléphants dévoraient à pleine trompe les palmiers, à quatre pattes sur des descentes de lit.

Cela faisait plus de deux ans (octobre 1894-décembre 1896) que Jarry assiégeait opiniâtrement Lugné-Poe, le directeur du théâtre, afin de lui faire monter *Ubu Roi* sous le prétexte que c'était une œuvre d'un *« effet comique très sûr »*.

Lugné-Poe n'était pas tout à fait convaincu. Plutôt qu'une pièce, il voyait là une caricature de pièce, un guignol énorme, taillé à l'emporte-pièce si l'on peut dire. Mais il était assez fasciné par la figure d'Ubu, qu'il appelait *« un Homais sûr de son fait, une machine à broyer les humanités »*.

Il préféra quand même monter une autre pièce aussi marginale, aussi iconoclaste, mais plus « évidente », *Peer Gynt*, d'Ibsen. Et comme ce fut, pour son théâtre, un succès, il osa enfin *Ubu*. Il faut dire que chaque jour Alfred Jarry *« poussait son pion »*, comme dit Lugné-Poe, et qu'il se faisait recommander par nombre de locomotives du Paris des écrivains.

Ubu fut interprété par un acteur génial, Gémier. Des hommes comme Bonnard, Vuillard, Toulouse-Lautrec participèrent à la mise en scène. Jarry étouffait Lugné sous les dettes, en voyant grand, par exemple en faisant livrer quarante magnifiques mannequins grandeur nature en osier, qu'il fallut habiller très chic, très fantaisie, et qui, sur l'espace fort petit de la scène, figuraient les nobles et les bourgeois qu'Ubu jetait à la trappe.

« Dès le lendemain, dit Lugné-Poe, Ubu *passa pour avoir été une grande soirée, et, depuis, cette répétition générale est restée dans les annales du théâtre.* » Mais il ajoute : « Ubu Roi *fut un désastre artistique... Le public, outré, lâcha pied. Le public dit d'« avant-garde » est lâche et inconsistant.* »

Cette première mise en scène d'*Ubu Roi* fut pourtant merveilleuse, forte, drôle, pas lourde une seconde, rapide. Jarry avait dit à Lugné qu'*Ubu* ne devait pas durer plus de quarante-cinq minutes, et, au lever du rideau, il déclara qu'il avait fait, dans le texte, quantité de coupes, ce qui lui coûtait d'autant moins que pour une grande part la pièce n'était pas de lui, puisque c'était un canular écrit au lycée de Rennes en 1888 par plusieurs copains (mais le premier jet avait eu pour auteur un élève nommé Charles Morin, en 1885, sans Jarry, qui, âgé de douze ans, était alors au lycée de Saint-Brieuc).

Depuis sa création en 1896, *Ubu Roi* reste un cas unique, extrême, de l'art du théâtre en France. Alfred Jarry, auteur de livres comme *l'Amour absolu, les Jours et les Nuits*, est l'un des poètes les plus inventeurs, les plus riches de notre histoire. Et *Ubu*, guignol à l'état pur, caricature du pouvoir absolu, de la guerre, de la police, de l'abus du fisc, du cauchemar familial avec des rappels de *Hamlet*, est comme une improvisation folle d'amour absolu du théâtre, de jour et de nuit du théâtre.

Chaque nouvelle mise en scène d'*Ubu Roi* nous pousse à croire que cette pièce est injouable ; Vitez avait réussi à maîtriser le premier acte, mais les autres étaient hésitants. Le meilleur *Ubu* a été celui de Michel Soutter, à Genève, mais c'était fait avec une telle finesse de jeu, une telle manière de poésie que l'énorme grossièreté scatalogique de l'œuvre était atténuée.

L'*Ubu Roi* présenté aujourd'hui par la troupe de Jean-Louis Hourdin à Gennevilliers laisse espérer, dans les premières minutes, quelque chose d'attachant, parce que nous voyons arriver sur scène des acteurs déguisés en potaches, lycéens de Rennes dans les années 1880, comme si les vrais auteurs d'*Ubu* allaient se payer un chahut. Mais hélas cette « entrée de clowns » est suivie de trois heures interminables de singeries laborieuses, satisfaites, semble-t-il.

Ubu Roi, c'est le trésor introuvable. Et sa chasse promet de durer toujours.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h 30.

NOTES

Asger Jorn : Cobra et après...

Soient deux dizaines de toiles d'Asger Jorn, les plus anciennes datant des débuts de Cobra, après la guerre, les plus récentes des années 70. On y vérifie commodément que le style de leur auteur se fonde sur la vigueur et la précipitation.

Il lui faut aller vite et négliger les précautions de toutes espèces, ne serait-ce que parce que cette hâte a son élégance, celle des éclaboussures, taches et autres imperfections adroitement employées à l'effet général. A cet exercice, Jorn, qui a regardé expressionnistes allemands et abstraits new-yorkais, a joint la pratique du burlesque et du titre comique. Aussi son art peut-il paraître complet, puisqu'il combine les habitudes et innovations les plus répandues de son époque.

Pour se vouloir révolutionnaire, il ne l'est pas cependant immanquablement. Coulures et griffures tournent un peu à l'embrouillamini de couleurs, et le mépris des formes et du dessin ne contribue guère à l'intelligence des compositons. Cobra se mord la queue ; le peintre se répète de temps à autre. Lui-même ne l'ignore pas et accomplit ses toiles les meilleures quand il s'oblige à plus de clarté, à supprimer empâtements et nœuds confus, allège la matière, simplifie son chromatisme et préfère l'allusion à l'insistance. Les œuvres de ce Jorn-là ne sont pas négligeables.

Ph. D.

★ Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte ; jusqu'au 31 janvier.

Despatin et Gobeli : portraits au carré

Duettistes de la photographie, François Despatin et Christian Gobeli opèrent ensemble depuis 1969. Après avoir collaboré à la mission de la DATAR qui omit habilement de présenter leur implacable vision colorée des Français, ils ont notamment réalisé un reportage superbe sur *le Balcon* de Jean Genet monté par Lavaudant à la Comédie-Française.

Dans le cadre élégant, très salon de thé de la galerie de la Bibliothèque nationale, les voici qui exposent une sélection de portraits grand format, tous noir et blanc, de Français moyens, seuls, en couple ou en compagnie de leurs animaux domestiques, au travail ou chez eux, dans leur décor familier.

Cadré frontalement, sans fioritures, en léger décalage, chacun des trente-neuf « portraitisés » développe une photogénie sans séduction autant qu'un charme secret qui s'écrit dans la moue des visages, la blessure du regard, le port de tête mais aussi dans l'attitude contredite par l'émoi incontrôlé des mains.

Efficaces, sobres et drôles, d'une causticité sans appel que borde un humour sous-jacent *(Mme Rossignol et ses chats)*, c'est parce qu'ils perpétuent la tradition du portrait en studio et celle populaire du photographe de quartier, que Despatin et Gobeli touchent au cœur.

P. R.

★ Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ; jusqu'au 24 janvier.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Parisienne et Veuve !

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de Quat'sous.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h : Naître ou naître pas.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Amour en pièces ; 22 h 30 : les Chiards du grand mec.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bergoton.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HOTEL LUTETIA (45-48-74-28), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; II : 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt ; Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amessmour.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Hedda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TEMPLIERS (42-78-91-15) les 2, 3, 6 à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons. Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui pour un non.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : J'assure à tes risques ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : G. Scherer.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Perret.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 18 h : Le prince qui ne voulait pas être roi ; 20 h 30 : Font et Val.

ZÉNITH (42-00-22-24), 14 h 30 : Dorothée.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : F. Constantin, F. Lockwood, F. Lezean, S. Marc.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Bonbon tropical.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Salade active + Jus d'opéra.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Dear Marge.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : L. Hampton.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Azzola, Caratini, Fosset.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Rocheman, F. Moutin, P. Gritz.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Cl. Laronde.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Bert de Kort Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : L. Cockelaere Quintet.

Les concerts

La Table verte, 22 h : Ch. Roca, N. Palmieri (Schumann, Debussy, Poulenc...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Robert Stevenson : 16 h, Jane Eyre ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 19 h, Un vrai cinglé du cinéma (Hollywood or Bust) de F. Tashlin ; 21 h, Ride Lonesome (la Chevauchée de la vengeance) de B. Boetticher.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine – Indochine/Pacification 1950-1952 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, le Vice et la Vertu de R. Vadim ; 19 h, Les Barbouzes de G. Lautner.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, L'amour d'un idiot ; la Chatte japonaise de Masumura Y. ; 17 h 30, Svastika de Masumura Y. ; 20 h 30, l'Étrange obsession d'Ichikawa K.

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoirien) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o. et v.f.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A.) (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; (v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (45-75-79-79).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Maillot, 17e (47-22-46-01) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLE CHARLIE SPENCER (fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alesia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (42-28-42-27).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROCKY IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CALIGULA (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DÉESSE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90)

EIJANAIKA (J., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h.sp.)

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FANTASIA (A.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H sp.), 11e (47-00-89-16).

INFIDÈLEMENT VOTRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIRATES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (42-36-12-83).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-85-16).

LA STRADA (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TESTAMENT DU Dr MABUSE (A., v.o.) : Republic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Vendredi 2 janvier

LES FILMS NOUVEAUX

BONS BAISERS DE LIVERPOOL, film britannique de Chris Bernard, v.o. : Hautefeuille, 6e (46-73-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AMERICAN WARRIOR II (*), film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 JANVIER

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 15, statue Louis XIV, place des Victoires.

« Le palais du Luxembourg, de Marie de Médicis au Sénat », s'inscrire au 48-87-24-14, et « L'hôtel de Sully entre cour et jardin », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Le salon du ministère des finances », 16 heures, 93, rue de Rivoli (S. Rojon).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (AITC).

« Meubles et objets précieux du dix-huitième siècle dans l'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau (G.S. Barbier).

« Une heure dans le Marais », 11 heures, 14 heures, 15 h 30, métro Saint-Paul (M. Ch. Lasnier).

« Musée de l'assistance publique », 15 heures, 47, quai de Tournelle. S'inscrire 42-60-71-62, après 18 heures 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Vieux-Paris).

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 heures, 30, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et son quartier », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (G. Botteau).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvres (Résurrection du passé).

« La civilisation égyptienne », 10 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (P.Y. Jaslet).

« Les Catacombes », 10 h 30, sortie métro Denfert-Rochereau, et « La Mosquée, les rites de l'islam », 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (AITC).

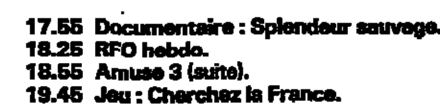
« Nouvelles restaurations de l'ancien garde meuble royal », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (Approche de l'art).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis de la basilique (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Cet étrange comte de Saint-Germain » (Mme Hazradou) ; « Comment interpréter les prophéties de Nostradamus » (Natya).

هكذا من الأصل



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Variétés : Carnaval.
Emission de Patrick Sébastien. Réal. Jacques Samyn.

21.55 Musique : Dixième anniversaire de l'Orchestre de Lille.
Au programme : Chœur n° 26 de La création de Haydn ; Percussions africaines ; Bernard Lavilliers ; Jacques Higelin et l'Orchestre de Lille ; Manu Dibango...

22.50 Paris-Dakar.

22.55 Journal.

23.10 Destinations futures.
Avec Gabrielle Roland.

23.25 Cinéma : la Dame de Monsoreau ■
Film français muet de René Le Somptier (2e partie).
Suite et fin des amours de Diane de Monsoreau et de Bussy d'Amboise.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Série : *Deux flics à Miami.*
Evan.
La brigade des mœurs concentre ses efforts sur un important trafic d'armes.

21.25 Apostrophes.
▶ Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Comment devient-on Françoise Dolto ? »

22.40 Journal.

22.50 Ciné-club : le Gaucher ■■■
Cycle western. Film américain d'Arthur Penn (1957). Avec Paul Newman.
La légende de William Bonney dit « Billy le Kid » revue par la psychanalyse et l'écriture frénétique d'Arthur Penn. Dans une singulière atmosphère de bruit et de fureur, le mythe se détache comme un masque, laissant apparaître une homosexualité latente. Paul Newman extraordinaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Feuilleton : Le tiroir secret.
5e épisode : La mise au point.

21.15 Récital : Maria Callas.
Hambourg 1962 (2e partie).
Avec l'Orchestre de la radiotélévision allemande, dir. Georges Pretre.

22.10 Journal.

22.35 Décibels.

23.20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. **21.00 Cinéma : Bunny Lake a disparu** ■■ film américain d'Otto Preminger (1965), avec Carol Lynley, Keir Dullea, Laurence Olivier, Noel Coward, Anna Massey, Martina Hunt. *Une fillette de quatre ans disparaît d'une école maternelle de Londres, où personne ne semble la connaître. Sa mère – célibataire – a un comportement bizarre. Suspense policier et, surtout, psychanalytique. On est halluciné.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Billy Ze Kick** ■ film français de Gérard Mordillat (1985), avec Francis Perrin, Zabou, Cerise Bloc, Marie-France, Dominique Lavanant, Patrice Valota. **0.20 Cinéma : la Malédiction finale** □ film américain de Graham Baker (1981) avec Sam Neil, Rossano Brazzi Don Gordon, Lisa Harrow, Barnaby Holm. **2.10 Cinéma : Broadway Danny Rose** ■■■ film américain de Woody Allen (1984), avec Woody Allen, Mia Farrow, Nick Apollo Forte, Craig Vandenburgh, Herb Reynolds (v.o.). **3.30 Cinéma : Obsession** ■■ film américain de Brian DePalma (1976), avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow, Sylvia « Kuumba » Williams, Wanda Blackman. **5.05 Téléfilm : Dempsey.**

LA « 5 »

20.30 Série : Supercopter. 22.05 Série : Kojak. 23.05 Série : Lou Grant. 0.55 Série : Supercopter. 1.35 Série : Kojak.

TV 6

20.30 Live 6. **21.45** Côté court (courts métrages). **22.45** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat : Por du conte. Avec Muriel Bloch, Bruno de La Salle, Josette Evrard, Simone Lallemand, Abdel Hatif Laabi, Nicole Vibert ; **21.30 Musique : Black and blue.** Feliz salsa nueva ; **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment. Le vin ; **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert. Les brigands, opéra-bouffe en trois actes d'Offenbach, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre, dir. John Miner ; chef des chœurs : Paul-André Gaillard ; **22.30 Les soirées de France-Musique** ; à 22.35, Les pêcheurs de perles : Serge Prokofiev et le disque ; à 0.30, Méli-mélodame.

Samedi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 La séquence du spectateur.

14.20 Feuilleton :
La petite maison dans la prairie.

15.15 Dessin animé :
Astro le petit robot.

15.45 Tiercé à Vincennes.

16.00 Croque-vacances.
Variétés : Elsa, Pascalline et Alberic ; dessin animé : Dare-dare motus ; etc.

16.50 Dessins animés :
Tom et Jerry.

17.20 Série :
Agence tous risques.

18.15 Trente millions d'amis.

18.50 D'accord, pas d'accord.

19.00 Magazine :
Auto-moto.

19.35 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Tirage du Loto.

20.35 *Téléfilm :*
Une vie comme je veux.
De Jean-Jacques Gouron (2e partie).
Avec Miou-Miou, Pierre Arditi, Vincent Lindon, Jean-Marc Thibault.
Une jeune femme partagée entre un mari (député) trop pressé, le ménage, les enfants et un amant plein de fantaisie. Un cinéma du quotidien, celui des années 80, avec l'extraordinaire naturel de Miou-Miou.

22.05 Documentaire :
l'équipe Cousteau au Mississippi.
De Jacques Yves et J.-M. Cousteau (2e partie).

22.50 Journal.

23.05 Ouvert la nuit.
Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.25 Dessin animé :
Bug's Bunny.

14.50 Les jeux du stade.

17.00 Les carnets de l'aventure.
Voyage autour du monde en famille (1re partie).
Un architecte, sa femme et leurs quatre enfants ont décidé un jour de quitter l'Europe pour sept années de liberté...

18.00 Série :
Les enquêtes de Remington Steele.
Le piège.
Remington accepte une invitation sur une île tropicale, mais les invités sont assassinés les uns après les autres.

18.40 Jeu :
Des chiffres et des lettres.

19.05 D'accord, pas d'accord.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Affaire suivante.

20.00 Journal.

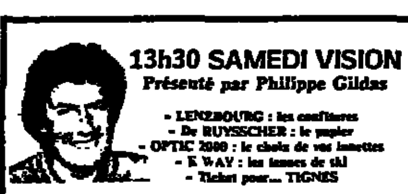
20.35 Variétés :
Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Michel Sardou, Alain Bashung, Douchka, Maudeville, Matia Bazar, Sim, The Stranglers, Francis Huster, Roland Giraud, Clémentine Célarié, Jacqueline Maillan...

21.55 Série :
Le voyageur.
Quand l'aube se lève.
A cause d'une erreur d'identité, un chasseur solitaire et une jeune femme qu'il croit évadée d'un asile vivent une nuit de terreur.

22.25 Les enfants du rock.
▶ Emission proposée par Bernard Lenoir.
Les clips de la semaine ; Rock report ; Flash back : chansons des années 60 ; Rockline : Psychedelic Furs, Depeche Mode, Julian Cape, Waterboys, It's Immaterial, The Smiths, Deintees, Elvis Costello, Nick Cave, Big Dish, Les Communards et A-Ha en concert au Zénith (novembre 1986).

0.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3



14.00 Espace 3 : Objectif santé.

15.05 Variétés : Passeport 87.
Emission présentée par Noël Héry et Bernard Montiel, avec Gérard Depardieu, Pierre Richard, Jean-Marie Planes, Michel Guerard, etc.

15.45 Téléfilm : Jimmy Allegretto.
De Béranger Pfahl.
Genèse d'un opéra-rock.

17.30 Jeu : Génies en herbe.

17.55 Croqu'soleil.

19.00 Flash d'informations.

19.15 Actualités régionales.

19.53 Dessin animé : Bucky et Pepito.

20.04 Disney Channel, pour les tout petits.
Winnie l'ourson.

20.30 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.

21.55 Journal.

22.25 Série : Dynastie.
Les Californiens.
Avec Charlton Heston, John Forsythe, Linda Evans.

23.15 Musiclub.
« Myrrha » de Maurice Ravel, interprété par Sylvie Voyze-Valayre, soprano, James Anderson, ténor, et Armand Arapian, baryton.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : L'impossible retour. 15.30 Cabou cadin. 16.00 Surprises. 16.15 Série : Triangle en bermudas. 16.45 Série : Batman. 17.10 Série : Hollywood blues. 17.55 Téléfilm : Les lions blancs. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Contrat à Cherry Street. 22.50 Les superstars du catch. 23.45 Flash d'informations. 0.00 Cinéma : Amour, fantasmes et fantaisie ■ film français classé X de Michel Barny (1985), avec M. Davy, D. Suresne... **1.15 Cinéma : Element of Crime** ■ film danois de Lars von Trier (1984), avec Michael Elphick, Me Me Lei, Esmond Knight, Jerold Wells, Preben Lerdoff Rye (v.o.). **2.55 Cinéma : Obsession** ■■ film américain de Brian DePalma (1976), avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow... **4.30 Téléfilm : Le couteau sur la nuque. 6.00 Série : Winchester à louer.**

LA « 5 »

15.05 Série : Kojak. 16.10 Série : Chips. 17.05 Série : Shérif fais-moi peur. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Série : Thriller (M pour meurtre). **21.50 Série : Arabesque. 22.45 Série : Supercopter. 23.45 Football américain. 1.00 Série : Thriller** (M pour meurtre). **2.15 Série : Supercopter.**

TV 6

14.00 6 Tonic. **17.00 Dessin animé :** Les catcheurs du rock. **18.00 Variétés : Tam tam. 19.30 Série : Max la menace. 20.00 Jeux : Une page de pub. 20.30 Série : Insiders. 21.20 Série : A. Hitchcock. 21.45** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Rendez-vous à Dublin, avec Jacques Lacarrière ; **22.30 Musique :** *Casals, la légende de Prades.*

FRANCE-MUSIQUE

20.04 Concert (donné le 13 décembre à l'Opéra-Comique). Trio pour flûte, violoncelle et piano, de Weber ; Syrinx, pour flûte, de Debussy ; Chansons madécasses, pour voix, flûte, violoncelle et piano, de Ravel ; Adagio pour violoncelle de Dalla Piccola ; Paysages pacifiques, de Prey ; Fantaisie sur le Freischütz de Taffanel ; Lieder sur des poèmes de Hugo et de Goethe, de Liszt ; Elégie pour violoncelle et piano en ut mineur, op. 24, de Fauré ; Mélodies, de Rachmaninov ; Mélodies de Tchaïkovski, par Elisabeth Soederstroem (soprano), Roger Vignoles (piano), Alain Marion (flûte), Etienne Peclard, violoncelle ; **22.30 Les soirées de France-Musique.** Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.05, Cinémuse : Bilan 1986 des meilleures partitions musicales pour l'écran.

Dimanche 4 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8.00 Bonjour la France.
Journal présenté par J.-Cl. Bourret.

9.00 Téléfilm : Le dernier des Mohicans.
Réal. James Conway.
En 1757, en Amérique du Nord, Américains, Français et Indiens se font toujours la guerre...

10.40 Casse-Noisette, une fantaisie sur glace.
Suite de Casse-Noisette, de Tchaïkovski, interprétée par l'Orchestre philharmonique national, dir. R. Bonynge ; chorégraphie Karen Kresge.

12.00 Sports.
Coupe de l'America ; ski : Coupe du monde à Maribor (slalom dames et descente hommes).

13.00 Journal.

13.25 Série : Starsky et Hutch.

14.20 Sports dimanche :
Les grands exploits de 1986.

15.30 Tiercé à Vincennes.

15.45 Variétés : A la folie pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor.

17.30 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de la Grange et Antoine Reille.
Le gavial du Gange.

18.00 Série : Pour l'amour du risque.
Hypnose.

19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invitée : Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille.

19.55 Tirage du Loto sportif.

20.00 Journal.

20.30 Cinéma : l'Africain ■
Film français de Philippe de Broca (1982), avec Catherine Deneuve, Philippe Noiret, Jean-François Balmer, Vivan Reed, Joseph Momo, Jacques François.
Une femme, prospectrice pour un club de vacances, retrouve en Afrique, où il vit peinard, son mari, dont elle est séparée. Couple vedette pour faire rire.

22.10 Sport dimanche soir.

23.15 *Journal.*

23.30 Destinations futures.
Emission de Roger Gicquel.
Avec Claude Bonnange, publicitaire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

8.30 Flash d'informations.

8.35 Les chevaux du Tiercé.

9.00 Connaître l'islam.
Un verset du Coran et son explication.

9.15 La source de vie.

10.00 Présence protestante.
Le paradis et le royaume.

10.30 Le jour du Seigneur.

11.00 Messe célébrée en la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

12.05 Dimanche Martin.
Entrez, les artistes.

13.00 *Journal.*

13.20 Tout le monde le sait.
Emission de Jacques Martin. Invités : Michèle Torr, Hugues Aufray...

14.30 Série : Mac Gyver.

15.20 L'école des fans.

16.25 Le kiosque à musique.

17.00 Téléfilm : Pavillons lointains.
D'après le roman de M.M. Kaye.
3e et dernière partie.

18.45 Stade 2.
Ski ; saut à ski ; auto ; tennis de table, basket.

19.30 Série : Maguy.
La plus belle girl.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga.

20.00 Journal.

20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret à Vichy (rediff.), de Georges Simenon.
Avec Jean Richard, Blanche Ravalec.
En cure, le commissaire rencontre la Dame en mauve. Elle est assassinée. Il se retrouve comme malgré lui sur les lieux du crime et découvrira une étrange affaire d'extorsion de fonds.

22.05 Musiques au cœur.
D'Eve Ruggieri.
A la recherche de S., conte musical imaginé à partir de l'œuvre de Stravinski, sur un scénario original de Luc Jabon et Gérard Corbiau, responsable musical Jean-Claude Delcroix.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

9.00 Debout, les enfants.
Winnie l'ourson ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar ; Victor et Maria.

10.00 Magazine : Mosaïque.

12.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.

13.00 Dialectales.

13.30 Forum RMC-FR 3.

14.30 Sports loisirs.

17.00 Amuse 3 Bouba.

17.25 Dessin animé : Les entrechats.

17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.

18.25 RFO hebdo.

18.55 Amuse 3 (suite).

19.45 Jeu : Cherchez la France.

20.05 Série : *Benny Hill.*

20.30 Théâtre : Duetto ou la chasse aux dragons.
Pièce de Janine Worms enregistrée au Théâtre de l'Œuvre. Avec Evelyne Bouix et Roger Hanin.

21.55 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : la Belle Meunière ■■
▶ Film français de Marcel Pagnol (1948).
Avec Tino Rossi, Lilia Vetti, Pierrette Rossi, Suzanne Desprès, Emma Lyonel.
1822. Franz Schubert, parti en vacances dans la région de Salzbourg, s'éprend de la fille d'un meunier. Un conte romantique tranchant avec l'inspiration habituelle de Pagnol. Film méconnu.

0.10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

8.10 Cinéma : l'Effrontée ■■ film français de Claude Miller (1985), avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Clothilde Baudon, Jean-Philippe Ecoffey. **9.45 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor !** □ film américain de Sergio Corbucci (1981), avec Bud Spencer, Terence Hill, John Fujoka, Luise Bennett, Sal Borgese ; **11.25 Musique : Tubes et transistors. 12.00 Le croc-note show ; 12.05 Canaille plus. 12.30 Magazine : Hollywood stars ; 13.00 Flash d'informations ; 13.05 Les superstars du catch. 14.00 Téléfilm : Un justicier pas comme les autres. 15.15 Documentaire : Animaux d'Australie. 15.40 Série : Les monstres. 16.05 Téléfilm : Rendez-vous au Ritz. 16.45 Football américain. 17.55 Cinéma : Commando Ninja :** film américain de Sam Firstenberg (1984), avec Sho Kosugi, Lucinda Dickey, Jordan Bennett, David Chung, Dale Ishimodo, James Hong. *Un tueur Ninja meurt en confiant son sabre à une jeune fille. Il se réincarne en elle. Curieux mélange de karaté et de fantastique* ; **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Norma Rae** ■■ film américain de Martin Ritt (1979), avec Sally Field, Beau Bridges, Ron Leibman, Pat Hingle, Barbara Baxley, Gail Strickland. *Une jeune veuve travaille dans une usine de textile en Alabama. Elle découvre la force de l'amitié, les luttes sociales et syndicales. Réalité moderne, vérité humaine, dans un beau style classique. Et la conviction de Sally Field, prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes 1979.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Broadway Danny Rose** ■■■ film américain de Woody Allen (1984), avec Woody Allen, Mia Farrow, Nick Apollo Forte, Craig Vandenburgh, Herb Reynolds (v.o). **23.50 Cinéma : Pizzaiolo et Mozzarel** ■ film français de Christian Gion (1985), avec Aldo Maccione, Beth Todd, Sidney Duteil, Valentina Gras Iglesias, Alberto Maccione. **1.15 Téléfilm : Un tigre blanc dans la mêlée.**

LA « 5 »

7.35 Série : Happy Days. 8.05 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 8.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 9.55 Série : Chips. 10.50 Football américain. 12.10 Série : K 2000. 13.10 Série : Riptide. 14.05 Série : Supercopter. 15.05 Série : Baretta. 16.00 Série : Chips. 17.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : Little Big Man ■■ film américain d'Arthur Penn (1970), avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway. *Un vieillard de cent vingt et un an se souvient de son passé. Arthur Penn démythifie à sa manière la saga de l'Ouest américain. Dustin Hoffman remarquable.* **22.50 Série : Supercopter. 23.55 Téléfilm : Le Phénix. 1.30 Série : Supercopter. 2.25 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée ; **17.00 6 Tonic ; 19.00 NRJ 6. 20.00 Série : Les globe-trotters. 20.30 Cinéma : l'Impasse aux violences** ■■ film anglais de John Gilling (1960), avec Peter Cushing, D. Pleasance. *A Edimbourg, en 1820, un médecin qui a besoin de cadavres pour ses expériences d'anatomie se livre à un épouvantable trafic. D'après des faits divers authentiques, un film d'horreur remarquable par son atmosphère historique.* **22.10 Variétés Tam-tam** (rediff.). **23.40 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le journal d'Hérouard, suivi de masques ; **22.30 Musique : Bobby Mac Ferrin.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (enregistré le 6 janvier 1952 à Carnegie Hall). Quatre pièces pour orgue, de Frescobaldi, orchestration Ghedini ; Vespro della Beata Virgine, de Monteverdi, orchestration Ghedini ; Cinquième symphonie, en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de New-York et les chœurs Westminster, dir. Guido Cantelli ; **23.30 Les soirées de France-Musique.** Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.05, Climats : Liturgies éthiopiennes, par les moines d'Addis-Abeba ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le journal d'Hérouard, suivi de masques. **22.30 Musique : Bobby Mac Ferrin.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 4 janvier
ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 heures : timbres français et étrangers. L'hôtel Drouot rouvrira ses portes le lundi 5 janvier.

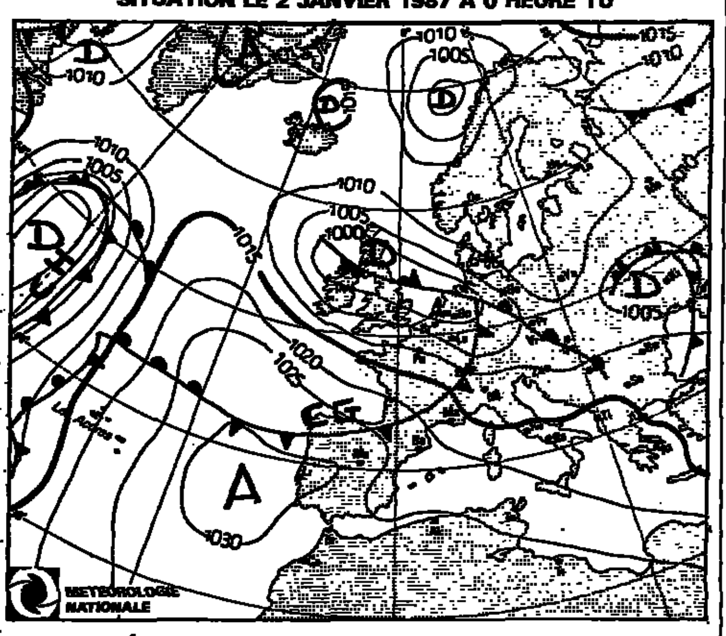


	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante (pour 1F)
6 bons n°	3	2 701 950,00 F
5 bons n° + complémentaire	32	137 635,00 F
5 bons n°	1 134	12 640,00 F
4 bons n°	80 342	180,00 F
3 bons n°	1 787 916	12,00 F

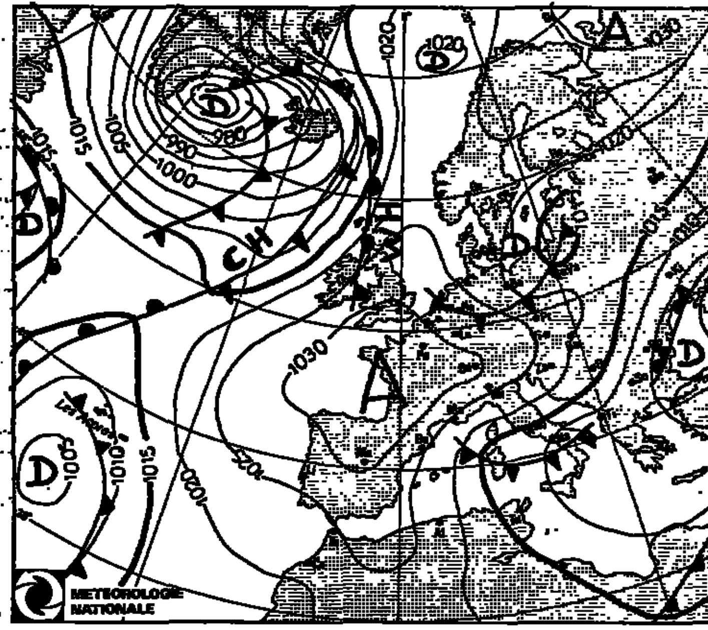
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER A 0 HEURE TU

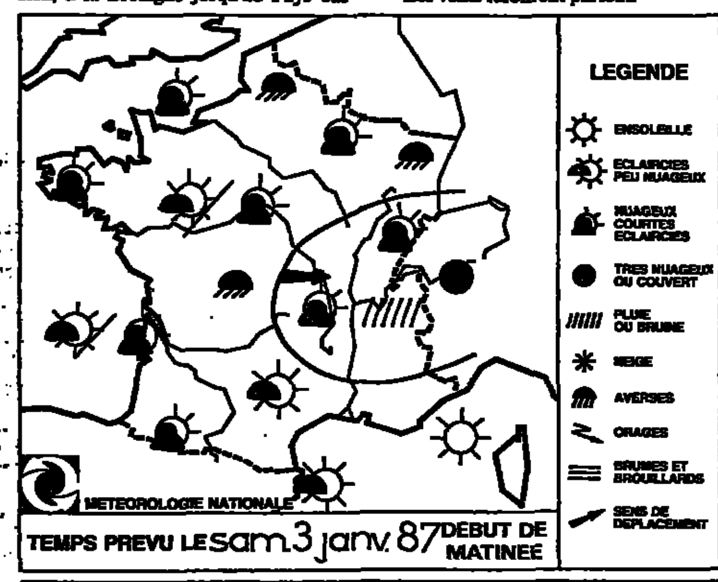


Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 janvier à 0 heure et le dimanche 4 janvier à 24 heures.

Samedi 3 : le ciel sera très nuageux toute la journée sur le Jura, les Alpes du Nord, la Bourgogne, la haute vallée du Rhône et l'Auvergne avec des pluies verglaçantes ou de la pluie et neige mêlée le matin en plaine, des chutes de neige au-dessus de 500 mètres sur le relief. Les précipitations deviendront plus rares l'après-midi. Quelques pluies verglaçantes pourront avoir lieu le matin également sur les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace où elle seront suivies d'averses de neige l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen et la basse vallée du Rhône, le mistral et la tramontane seront forts et dégageront le ciel. Sur tout le reste du pays, éclaircies et nuages alterneront, les nuages seront par moments menaçants et donneront des averses (averses de neige sur le relief). Mais du Nord au Bassin parisien, à la Bretagne jusqu'au Pays basque, les éclaircies deviendront de plus en plus belles l'après-midi, et le soleil prédominera. Les vents de nord-est seront assez forts près de la Manche. Quant aux températures, le matin elles seront de l'ordre de 3 à 7 degrés près des côtes, 0 à 3 degrés dans l'intérieur sauf dans le Nord-Est et les Alpes où il fera −1 à −3 degrés.

Dimanche 4 : le matin, il faudra être prudent sur les routes car les brouillards seront fréquents et souvent givrants. Le ciel se couvrira à nouveau sur la moitié ouest du pays avec de la pluie précédée de neige. Sur la moitié est, le temps sera variable avec alternance d'éclaircies et d'averses de neige. Les températures seront en baisse : il fera 0 à −5 degrés au lever du jour dans l'intérieur, 2 à 4 degrés près des côtes, et l'après-midi les températures resteront parfois négatives dans l'Est et le Centre-Est.

Les vents faibliront partout.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-1 à 6 h TU et le 2-1-1987 à 6 h TU — le 2-1-1987

FRANCE

AJACCIO	15	7	N
BIARRITZ	19	10	P
BORDEAUX	14	7	D
BOURGES	14	6	N
BREST	12	6	A
CAEN	14	5	A
CHERBOURG	12	5	A
CLERMONT-FERR.	14	6	A
DIJON	13	5	A
GRENOBLE St-M-H	6	4	P
LILLE	12	7	A
LIMOGES	11	6	A
LYON	10	8	P
MARSEILLE-MAR.	16	7	D
NANCY	12	5	P
NANTES	13	7	A
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS.	13	7	C
PAU	18	9	P
PERPIGNAN	15	11	D
RENNES	13	6	A
ST-ÉTIENNE	15	4	P
STRASBOURG	12	6	A
TOURS	14	6	P
TOULOUSE	15	9	P
POINTE-A-P.	30	19	D

ÉTRANGER

ALGER	18	3	D
AMSTERDAM	5	4	P
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	10	5	C
BERLIN	6	-3	*
BRUXELLES	11	6	C
LE CAIRE	18	12	D
COPENHAGUE	- 2	-7	C
DAKAR	25	22	N
DELHI	22	8	D
DJERBA	14	8	D
GENÈVE	8	6	P
HONGKONG	20	18	P
ISTANBUL	12	7	D
JÉRUSALEM	14	4	C
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	11	4	A
LOS ANGELES	19	9	N
LUXEMBOURG	10	4	A
MADRID	13	-2	B
MARRAKECH	20	3	D
MEXICO	21	5	B
MILAN	1	-1	B
MONTRÉAL	0	-11	C
MOSCOU	-16	−18	*
NAIROBI	26	16	D
NEW-YORK	7	-1	*
OSLO	-13	-20	D
PALMA-DE-MAL.	17	4	B
PÉKIN	-4	-9	B
RIO-DE-JANEIRO	30	22	N
ROME	15	8	N
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	-9	-16	C
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	9	3	C
TUNIS	17	7	D
VARSOVIE	1	1	N
VENISE	7	0	C
VIENNE	11	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane

● **Andorre : le programme 1987.** — L'administration postale française de la principauté d'Andorre vient de publier son programme d'émissions pour 1987. Il comprend neuf figurines :

— « Europa », sur le thème Art moderne avec priorité à l'architecture retenu par la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications : Meritxell, station de ski avec environnement architectural ;

— « Série patrimoine » : clef de l'église de la Cortinada ;

— « Série touristique » : paysage avec le village de Ransol ;

— « Commémoratifs et divers » : randonnée pédestre, 26 septembre 1986 — visite du coprince français ;

— « Série nature » : papillon, cheval ;

— « Série artistique » : fresque de l'église de la Cortinada.

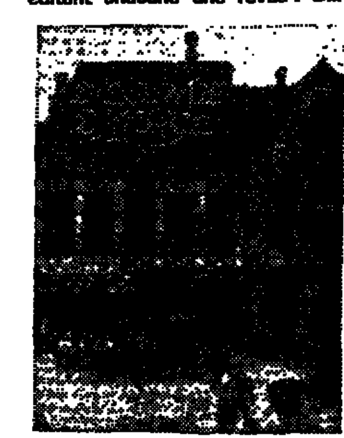
Par ailleurs, il sera procédé, en mars 1987, à l'émission d'un carnet de huit timbres de la série d'usage courant « Premier écu d'Andorre », qui comprendra deux timbres à 1,90 F de couleur verte et six à 2,20 F de couleur rouge.

● **Fin des oblitérations de complaisance ?** — Une directive du ministère des P et T met fin à une pratique considérée comme abusive par de nombreux collectionneurs et condamnée par les jurés des expositions philatéliques. Dès le 1er janvier 1987, ne seront, en effet, admis *« quelles qu'en soient les conditions de présentation à l'oblitération, directement ou par correspondance, que les objets revêtus d'un affranchissement au moins égal à celui d'un pli non urgent. Toute demande contraire sera rejetée ».* Finis les souvenirs philatéliques affranchis à l'aide d'un timbre à 1 centimètre...

D'autre part, à partir de la même date, les cachets d'oblitérations temporaires grand format illustrés voient leur diamètre ramené de 36 à 32 mm. Cette mesure touchant les cachets « manuels » s'explique par la mécanisation de ce type d'oblitération.

● **« Le Monde des philatélistes » de janvier vient de paraître.** — Au menu du numéro de janvier du *Monde des philatélistes,* une présentation thématique de circonstance : la gastronomie. Il n'est pas trop tard pour vous en inspirer... Un véritable repas de réveillon composé, entre autres, d'huîtres (timbre-monnaie), de saumon (essai de couleur de timbre), d'oie truffée (timbres et oblitération temporaire) et, au dessert, de fruits exotiques (bloc-feuillet), pour changer de l'éternelle bûche. Le tout accompagné de champagne (lettre-annonce publicitaire) et, pour finir, un cognac (couverture de carnet de timbres) et un bon cigare (entier sur carte postale). Egalement au sommaire de ce numéro, timbres et jouets et une page d'expertise de timbres du Gabon. (*« Le Monde des philatélistes »,* 100 pages, 15 F, en kiosque ou à nos bureaux.)

● **Revue des revues.** — Les sociétés des Amis du Musée de la poste des Pays de la Loire et des Amis de l'histoire des PTT d'Alsace éditent chacune une revue : *Diligence d'Alsace* et *la Malle-Poste.* Au sommaire du numéro de décembre de la première, « Les derniers maîtres de poste de Nantes ». La difficile mise en service de la ligne de Lyon du télégraphe Chappe » ; au sommaire de la seconde, *« Poste, diligence et télégraphe à Kaysersberg »* et « Le ballon monté *Montgolfier* ». (Renseignements : Musée de la poste des Pays de la Loire, 10, boulevard Auguste-Pageot, 44038 Nantes Cedex 01, et Amis de l'histoire des PTT d'Alsace, BP 153 R4, 67004 Strasbourg Cedex.)



● **Administrations postales étrangères.** — Nous continuons la publication de la liste d'adresses des administrations postales étrangères :

Malte : Philatelic Bureau, General Post Office, Auberge d'Italie, Valletta, Malte.

Pays-Bas : PTT Filatelistische Dienst, Postbus 30051, 9700 RN, Groningen, Pays-Bas.

Tchécoslovaquie : Ministère des postes et télécommunications, Olsanska 5, Praha 3, Tchécoslovaquie, ou Artia, POB 790, Praha, Tchécoslovaquie.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Paul BRUNET,
Françoise, née LORENZI
et Emilie,

sont heureux de faire part de la naissance de

Matthieu, Charles, Henri,

le 23 décembre 1986, à Marseille.

04 BP 1036,
Abidjan 04 (Côte-d'Ivoire).
17, avenue Clot-Bey,
13008 Marseille (France).

Décès

— Mme Jacques Biffaud,
son épouse,
Marie-France et Henri Peponnet,
Patrick et Annik Biffaud,
Marie-Jo Biffaud,
Dominique et Jean-Paul Déroulède,
Jean-François et Joëlle Biffaud,
Olivier Biffaud et Claire Guélaud,
Jean-Christophe Biffaud,
ses enfants,
Daniel, Thierry, Olivier, Clément, Stéphane, Frédéric, Sophie, Jérôme, Caroline, Florent, Arnaud, Bertrand, Véronique, Emmanuelle, Grégoire, Alexandre, Pierre et Clémence,
ses petits-enfants,
Swann,
son arrière-petit-fils,
Camille Biffaud et France Cazaux,
ses cousines,

ont la tristesse de faire part du décès du,

colonel Jacques BIFFAUD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 30 décembre 1986.

Le service religieux sera célébré le lundi 5 janvier 1987, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris-5e.

22, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

— Mlle Marie-Thérèse Cambien,
Mlle Françoise Cambien,
ses filles,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Marcel CAMBIEN,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre
1914-1918 et 1939-1945,
Military Cross,

survenu le 27 décembre 1986, dans sa cent unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le mercredi 31 décembre, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, avenue Mozart,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Les mots croisés
se trouvent
dans « le Monde sans visa »
page 12

— On nous prie de faire part du décès de

M. Jean CHAMPENOIS,
ancien correspondant de l'agence Havas
et de l'agence France-Presse à Moscou
où il demeurait,

survenu le 29 décembre 1986.

De la part de :
Mme Luce Thierry,
sa sœur,
Mme Louis Champenois,
sa belle-sœur,
De ses neveux et nièce.

34, rue Briçonnet,
37000 Tours.
Le Logis,
86240 Ligugé.

(*Le Monde* du 31 décembre 1986.)

— Mme Eugène Coiffier,
Jean et Florence Coiffier
et leurs enfants,
Christian Coiffier,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène COIFFIER,

survenu le 30 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux sera célébré le samedi 3 janvier 1987, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, où l'on se réunira.

226, avenue du Maine,
75014 Paris.

— M. et Mme Claude Guichard,
M. et Mme Hubert de Courtivron,
M. et Mme François de Saint Gérand,
M. et Mme Jacques Bonnard,
Ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Mme Hubert Coste,
sa mère,
Ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre de COURTIVRON,
née Odette Coste,

survenu accidentellement, le 31 décembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 janvier 1987, à 15 heures, en l'église de Courtivron (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Courtivron,
21120 Is-sur-Tille.

— Les Petits Frères des pauvres

ont la douleur de faire part du décès de leur amie, la

princesse Nicolas GAGARINE,
née princesse Katia Lvoff,

rappelée à Dieu, le 29 décembre 1986, à quatre-vingt-neuf ans, à Cormeilles-en-Parisis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 janvier 1987, à 9 heures, en l'église orthodoxe de Meudon, 8, rue des Bigots, 92190 Meudon.

L'inhumation aura lieu, à l'issue de la cérémonie religieuse, au cimetière de Meudon.

33, avenue Parmentier,
75011 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

ont la tristesse de faire part du décès de

l'ingénieur général
Louis GIUSTA,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
membre d'honneur du GIFAS.

— Le président de l'université des sciences sociales de Grenoble,
Le doyen de la faculté de droit,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Roger MENDREGRIS,
agrégé des facultés de droit,
avocat,

survenu subitement le 25 décembre 1986.

— Mme Jean Namias,
son épouse,
M. et Mme Alain Namias,
M. et Mme Hervé Namias,
ses enfants,
Audrey, Boris et Olivier,
ses petits-enfants,
Les familles Namias, d'Israël et du Canada,
et Nahon, de Montpellier et de Paris,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean NAMIAS,

survenu le 12 décembre 1986, à Pontoise.

— Les amis restés fidèles au souvenir de Jean Moulin (Max)

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoinette SACHS (SAX),
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance (capitaine),
croix de guerre avec Palmes 1939-1945,

survenu le 23 décembre 1986, à Villejuif, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La levée du corps s'effectuera le mardi 6 janvier 1987, à 14 h 30, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, suivie de l'inhumation, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Pas de condoléances.
Registre des signatures au cimetière.

— Mme Josette Siva Soubramanien,
son épouse,
et ses enfants, Krishna et Indira,
Ses parents, ses frères et sœurs,
Les familles Saffar, Attali,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. SIVA SOUBRAMANIEN,
professeur au lycée François-Villon,
chargé de cours
à l'université catholique,
chevalier des Palmes académiques,

survenu accidentellement le 28 décembre 1986.

L'inhumation aura lieu le lundi 5 janvier 1987, au cimetière parisien de Bagneux.

Rendez-vous, à 10 h 45, à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pas de couronnes.

— M. et Mme René Thiriet,
Mme Jeanne Thiriet,
née Martel,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils, époux, père, beau-père et grand-père,

M. Freddy THIRIET,
professeur d'Université,

rappelé à Dieu, le 26 décembre 1986, en son domicile de Talence.

Conformément aux dernières volontés du défunt, les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le 30 décembre, à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude).

Remerciements

— Ses enfants, Lucien-Elie, Gilbert, Benjamin-Gino, Sylvète, Sidney, Gérard, Edith, Sara, Aron-Mino,
Et leur famille,
Ses frères et sœurs, Maurice, Fortunée, Edouard,
Et leur famille,
Les familles, parentes et alliées,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Mme veuve Joseph SITBON,
née Emilie Sitbon,

et font part des prières de fin de mois qui auront lieu le dimanche 4 janvier 1987, à 15 heures, à la synagogue, 74, avenue Paul-Valéry, à Sarcelles.

Anniversaires

— La famille et les amis de

Danielle CAUQUIL,
née Schnoering,

fidèles à son souvenir, s'uniront en pensée, le 2 janvier 1987, car voilà un an que nous quittait notre Nano.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Charles DEVIVAISE,
vous qui l'avez connu, donnez-lui une pensée.

27, rue de l'Opéra,
13100 Aix-en-Provence.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

— Université Paris-VIII, samedi 10 janvier, à 14 heures, salle F 288, Mme Luce Guillerm, née Curutchet : « Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540 ».

— Université Paris-I, samedi 10 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Jean Boulegue : « La Traite, l'Etat, l'Islam. Les royaumes Wolof du XVIe au XVIIIe siècle ».

— Université Paris-I, mardi 13 janvier, à 14 heures, salle 310, Mme Magda de Sousa : « Chemins de fer, structure financière de l'Etat et dépendance extérieure au Portugal (1850-1890) ».

— Université Paris-II, mercredi 14 janvier, à 14 heures, salle des Commissions, M. Thrahima Diallo : « Les conflits de lois en matière de transport international de marchandises par mer ».

CARNET DU MONDE

*

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONDPAR 650 572 F.
Renseignements. Tél. 42-47-95-03.

ou au MONDE PUBLICITÉ
la veille avant 16 h
5, rue Montessuy, 75007 Paris.
Télex : 206 136.
Renseignements. Tél. 45-55-91-82.

*

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.



هكذا من الأصل

Le Monde

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Albertville attend le patron

Après les moments d'enthousiasme suscités par la désignation, le 17 octobre, d'Albertville comme cité organisatrice des Jeux olympiques d'hiver de 1992, la Savoie, qui s'est, depuis lors, recouverte de neige, se préoccupe d'abord de réussir sa saison blanche. Les « co-leaders » de l'équipe de la candidature, Michel Barnier, président du conseil général, et Jean-Claude Killy, ont retrouvé leurs propres affaires, politiques pour le premier, commerciales et industrielles pour le second. Sollicité pour devenir le « manager des JO », le triple médaillé olympique de 1968 tarde à donner sa réponse qui, de l'avis de certains observateurs, risque d'être négative.

ALBERTVILLE
de notre correspondant


GERARD SCHACHMES/SYGMA

Jean-Claude Killy sera-t-il le « manager des JO » ?

Fortement encouragé par le président du Comité international olympique, M. Samaranch, lors d'une visite à Albertville le 18 novembre, pour devenir le « patron » des Jeux (*le Monde* du 22 novembre), Jean-Claude Killy, qui avait alors promis une réponse rapide, est resté depuis lors silencieux. Il n'a rompu son mutisme que pour s'étonner de l'information parue dans *le Canard enchaîné* daté du 17 octobre et selon laquelle *« pour remonter la pente, Chirac veut nommer Jean-Claude Killy ministre »*. Le triple médaillé des Jeux olympiques de Grenoble en 1968, qui est aussi un fin diplomate, sait qu'une telle proposition le mettrait alors directement en concurrence — et pourquoi pas sur le plan politique — avec Michel Barnier, député des futures « terres olympiques ».

Les deux hommes, dont les rôles furent *« parfaitement complémentaires »*, souligne Michel Barnier, pendant la longue période qui précéda la décision du CIO du 17 octobre à Lausanne, n'occupaient pas en effet le même « créneau ». L'un est un sportif exceptionnel devenu un homme d'entreprise, alors que le second est d'abord un homme politique qui affirme aujourd'hui vouloir, au plan national, *« continuer à participer au débat politique avec mon propre tempérament et mon propre style »*.

Michel Barnier, qui est parvenu à installer les Jeux olympiques en Savoie, peut légitimement espérer que son travail efficace sera récompensé un jour au plan national...

La prise en charge de l'organisation quotidienne des Jeux olympiques ne le rendrait plus suffisamment disponible pour de nouvelles tâches politiques. Mais il se déclare être *« prêt cependant à présider la structure d'animation des JO qui sera le lieu d'une véritable synergie entre les Jeux, le département de la Savoie, la région et l'Etat. Il faut s'appuyer sur l'effet olympique pour créer des activités économiques et industrielles durables. Voilà mon rôle. »*

Président du directoire du Comité local d'organisation des Jeux olympiques (COJO), mais assurant une présidence *« à la manière américaine »*, Michel Barnier aimerait avoir à ses côtés un *« manager des JO »*. *« C'est ce qui a été proposé à Jean-Claude Killy. Il aura le pouvoir de contracter au nom du COJO. Il sera l'interlocuteur quotidien du CIO, qui reste le propriétaire des Jeux et en délègue l'organisation, à travers le Comité national olympique français, à une région. »*

Le COJO, qui sera opérationnel à la fin du mois de mars 1987, s'installera à Albertville dans les locaux de l'ancien palais de justice. Il disposera également d'une antenne très légère à Paris, chargée notamment de traiter avec les principales administrations les problèmes financiers.

M. Cabana assurera le suivi gouvernemental

« Les chantiers liés à l'organisation des JO seront progressivement lancés à partir de 1988. Le seul domaine où le temps est compté est celui des accès routiers, explique Michel Barnier. *Le second plan de la Tarentaise sera lancé début 1987. Une cellule spéciale du ministère des transports s'installera d'autre part en Savoie, prochainement, pour suivre les problèmes liés aux grandes infrastructures routières qui concernent l'ensemble de la région Rhône-Alpes. »*

La Savoie va ainsi bénéficier très vite des premières « retombées » de la désignation d'Albertville. Certains investissements vont être accélérés. *« Nous n'organisons pas les JO sur un terrain vierge puisque la Savoie est l'une des régions touristiques les plus importantes en Europe. Les Jeux vont être l'occasion d'un investissement supplémentaire considérable. Dans cette industrie touristique savoyarde, il y avait défaut d'investissements sur le plan des infrastructures. Ce défaut va être corrigé, le retard rattrapé et même, je l'espère, une certaine avance réalisée. Tout ce que feront la région et l'Etat sera évidemment nécessaire pour les Jo et utile pour l'industrie touristique. Mais il faut savoir que ni les infrastructures routières ni les autres équipements publics comme le logement ou la santé ne seront disproportionnés par rapport à la période « d'après jeux » et qu'en ce domaine le réalisme doit primer. »*

« Héritier » du processus de décentralisation engagé depuis 1982, l'actuel président du conseil général de la Savoie ne souhaite pas voir l'Etat et ses fonctionnaires être omniprésents dans le département pendant les cinq prochaines années. *« La nature même des Jeux a changé*, estime M. Barnier. *L'impact médiatique et les enjeux financiers sont hors de proportion avec ce qui se passait en 1968. Par ailleurs, l'idée de décentralisation a fait également son chemin depuis Grenoble. Nous imaginons en Savoie une structure autonome par rapport à l'Etat, mais aussi par rapport aux autres collectivités. Chacun cependant y trouvera sa place et jouera un rôle. »*

Le premier ministre a d'ailleurs désigné M. Camille Cabana pour assurer le suivi gouvernemental des JO. Celui-ci fut, en 1968, à Grenoble, l'adjoint du préfet Maurice Doublet, à l'époque véritable « patron » des Jeux. En Savoie, précise encore M. Barnier, *« les Jeux seront organisés par le COJO. L'Etat est décidé à nous faire confiance. Le premier ministre nous l'a dit, comme il nous a assurés que l'Etat fera face à ses responsabilités en matière d'équipements publics. Jacques Chirac souhaite que ces Jeux soient impeccables. Cette exigence est juste, car il n'y aura pas de plus belle vitrine internationale pour la culture, la technologie et le sport français au cours des années 90 que les JO d'hiver. Nous devons alors atteindre l'excellence, la plus haute qualité dans tous les domaines »*.

CLAUDE FRANCILLON.

Les dérapages de Calgary

Une chose est d'obtenir du Comité international olympique l'organisation des jeux. Une autre est de la mener à bien. Moins de quatorze mois avant l'inauguration des 15e Jeux d'hiver, le Comité d'organisation de Calgary (Canada), qui a engagé 500 millions de dollars pour transformer cette cité de pétroliers et d'éleveurs en centre de sports d'hiver, mesure la difficulté de l'entreprise.

Le Comité doit d'abord faire face à un scandale financier. Le directeur de la billetterie a été emprisonné pour avoir vendu aux Etats-Unis, par l'intermédiaire d'une agence de voyages lui appartenant, 8 000 forfaits payables en dollars américains, c'est-à-dire 28 % plus cher que les dollars canadiens. Cette affaire a aggravé le mécontentement de la population locale, échaudée en apprenant que 23,5 % des 1,7 million de billets mis en vente seraient réservés à la *« famille olympique »*, et non 10 % comme promis initialement. Un nouveau directeur, Franck King, a été nommé à la tête de l'OCO (Comité d'organisation olympiques) pour redorer son blason auprès du public. Mais ce n'est peut-être que le moindre des problèmes auxquels il doit faire face.

Le parc olympique, qui a coûté 43 millions de dollars, fait l'objet de nombreuses réserves chez les sportifs. Le champion canadien Horst Bulau a refusé de sauter au tremplin de 70 mètres lors des cérémonies d'inauguration après s'y être blessé à l'entraînement. Le vent qui souffle dans la journée rend pratiquement inutilisable le tremplin de 90 mètres. Il faudrait dépenser 300 000 dollars supplémentaires pour équiper le site de projecteurs et pouvoir concourir la nuit quand le vent ne souffle plus. L'anneau pour le patinage de vitesse, entièrement couvert et prévu pour 4 000 spectateurs, dont le coût s'élève à 20 millions de dollars, ne pourra être inauguré que trois mois avant les Jeux.

Et la situation la plus grave concerne le ski alpin. Au site de Lake Louise, à quarante minutes de la ville, l'OCO a préféré les pentes du mont Allan, distant de plus de deux heures. Un inconvénient aggravé par le manque chronique de neige sur cette montagne où les organisateurs ont pourtant investi 20 millions de dollars pour créer une nouvelle station.

Système d'enneigement artificiel

En février dernier, une course de descente a dû être annulée. Après la mise en place d'un système d'enneigement artificiel — coût 5 millions de dollars, — le temps n'a pas permis de faire les cérémonies inaugurales en novembre dernier. Si la descente — qualifiée de *« Mickey »* par l'ancien président de la Coupe du monde, Serge Lang, pour dire qu'elle est trop facile — n'est pas homologuée par la Fédération internationale de ski avant la fin de l'année, il faudra que l'OCO envisage le repli des épreuves alpines sur Lake Louise.

Toutes ces difficultés expliquent peut-être pourquoi l'OCO a demandé à la chaîne de télévision américaines ABC, qui a acheté 309 millions de dollars les droits de retransmission dès 1988, de lui verser une avance avec intérêts de 50 millions de dollars, alors que son compte en banque est encore créditeur de 34 millions de dollars.

ALAIN GIRAUDO.

RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Angoisse en France profonde

« Brive, dernière oasis avant le désert »... La sous-préfecture de la Corrèze a reçu, jeudi 1er janvier, une brutale promotion. De *« riant portail du Midi »*, elle est passée soudain aux avant-postes du désert mauritanien, tout ça parce qu'elle accueillait à l'occasion d'un contrôle et pour la cinquième année consécutive le neuvième Paris-Alger-Dakar.

Il faut croire que les Limousins ont un coin de dunes caché dans leur tête, puisqu'ils étaient vingt mille dans les rues de Brive à regarder passer la caravane, dix mille massés devant la salle Georges-Brassens, sur la place du Marché, tentant d'apercevoir la tête blonde d'Ari Vatanen, ou la petite silhouette de Cyril Neveu juchée sur son énorme Honda, et dix mille autres dispersés le long des rues et boulevards brivistes, agglutinés aux carrefours où d'énormes panneaux Paris-Dakar avaient momentanément camouflé d'autres destinations moins aventureuses. Les Corréziens avaient concocté un repas de fête pour les pilotes et les motards : soupe chaude, pâté de foie gras, charcuteries, pot-au-feu, fromage et dessert. A déguster sur place.

Jacky Ickx, ancien vainqueur du Rallye et l'un des favoris de l'édition 1987, n'eut droit qu'à quelques miettes. La soupe avait refroidi lorsqu'il arriva, vers 19 h 45, dans la capitale corrézienne. A la même heure, Barcelone en délire s'apprêtait à accueillir pour la première fois la prestigieuse caravane : les premiers motards étaient déjà à la frontière espagnole et les voitures traversaient Perpignan.

Dans la nuit briviste, encore à mi-chemin du parcours, Jacky Ickx pestait, racontant comment son rallye, si minutieusement préparé en vue des pièges africains, avait failli s'achever au cœur de la France profonde.

Une pompe à huile défaillante avait brusquement stoppé sa voiture à 14 h 15 à Celon, près d'Argenton-sur-Creuse. *« Nous avons cru que c'était fini pour nous*, dira Christian Tarin, son coéquipier. *Puis nous avons farfouillé pendant plus de deux heures et le moteur est reparti. »*

Ickx et son coéquipier étaient bien seuls car, les camions ayant été lâchés les premiers de Versailles, ceux de l'assistance Lada roulaient loin devant. Il fallut alerter la gendarmerie de Cahors pour les « intercepter », et un automobiliste de passage accepta de transporter une pompe neuve de Cahors à Brive. *« Comme la voiture à l'air de marcher comme ça, nous prenons la pièce mais nous continuons avec l'ancienne*, expliquait Ickx, visiblement furieux. *Nous ferons la réparation définitive à El Goléa, lundi. »*

A Barcelone, où tout le monde a pris le bateau, il ne restait pas assez de temps pour se pencher sur le moteur de la Lada. Les mécaniciens n'en auront pas non plus à Alger après le débarquement et au bivouac de Ghardaïa samedi 3 janvier. Trois jours d'angoisse donc pour Jacky Ickx, en attendant le repos d'El Goléa. Un repos réparateur.

VOILE : La Coupe de l'America

Mâts de cocagne

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

« La Coupe de l'America est essentiellement un marché. C'est là que les hommes qui réussissent viennent pour rencontrer d'autres hommes qui réussissent. » Petit émigré londonien arrivé sans un penny en Australie en 1938 et désormais à la tête d'un conglomérat regroupant brasseries, chaîne de télévision, industries cinématographiques, compagnies pétrolières, lignes aériennes, mines de charbon, constructions immobilières et commerces, Alan Bond parle en connaissance de cause. Depuis qu'avec *Australia II* il a déboulonné la Coupe de l'America de la vitrine du Yacht-Club de New-York qui l'abritait depuis 1852, ses revenus nets seraient passés de 14,4 millions de dollars en 1984 à 28 millions en 1985 et sont estimés entre 42 et 56 millions cette année.

De grandes sociétés nationales et surtout multinationales figurent parmi les grands sponsors des défis américains, britanniques, italiens ou australiens, mais le principal d'entre eux est un Français, Serge Crasnianski, PDG de KIS et commanditaire du défi de Marc Pajot. Etudiant en physique nucléaire, il a fait fortune presque par hasard. Ayant perdu ses clés de voiture en 1963, il avait découvert la difficulté d'être dépanné immédiatement.

La même année, il créait Key Indépendant System, qui, au fil des ans, allait donner naissance à de nombreuses filiales étrangères tout en diversifiant ses activités aux gravures, aux talons minute, aux minilabs photo, aux bio-analyseurs médicaux, aux photocopieurs couleur, etc. Aujourd'hui KIS réalise seulement 12 % de son chiffre d'affaires en France, 16 % dans le reste de l'Europe et 72 % dans le reste du monde.

S'il s'est lancé dans la Coupe de l'America, ce n'est pas par amour du sport ou par philanthropie, mais bien parce que l'audience de cette épreuve et la technologie qu'elle réclame correspondaient aux ambitions et à l'image qu'il voulait donner de sa société. *« On aimerait que je parle d'amour du sport, mais aucun défi pour la Coupe de l'America n'a été lancé par passion de la voile*, dit-il. *Financièrement, ce n'est plus concevable. Nous voulions faire passer l'image d'une entreprise qui conçoit des produits de haute technologie, qui sait se battre et rivaliser avec les grosses sociétés des plus grands pays industriels. »*

« Dix fois moins cher »

Cette stratégie était aussi de circonstance. *« Nous arrivons sur le marché fin 1986-début 1987 avec une nouvelle gamme de produits dans le domaine médical en particulier. Une campagne de promotion aux Etats-Unis, en Australie et dans le Sud-Est pacifique nous aurait peut-être coûté 100 millions de dollars. Avec la Coupe de l'America, nous nous sommes créé la même image pour dix fois moins cher. »*

Le PDG de KIS est particulièrement satisfait des retombées de sa campagne en Australie. *« Compte tenu des relations actuelles avec la France, j'ai été surpris*, dit-il, *par l'enthousiasme des Australiens lorsque* French-Kiss *a failli battre* New-Zealand *dans la troisième régate des demi-finales. Le consul de France me disait que* French-Kiss *avait beaucoup contribué à donner une image favorable de notre pays. C'est important pour tous les industriels intéressés par cette partie du monde. »*

Cet investissement de 65 millions de francs qui fait de KIS le plus gros actionnaire de la Coupe de l'America a valu quelques soucis à son PDG. Cette prodigalité a incité quelques propriétaires de mini-labs mécontents de la rentabilité de leurs appareils et trop lourdement endettés par cet achat à se constituer en association de défense des victimes de KIS, pour exiger des dédommagements. Cette campagne, qui a eu un écho aux Etats-Unis, a provoqué une baisse du chiffre d'affaires qui s'explique aussi par la chute du dollar.

L'heure n'est pas encore au bilan

Serge Crasnianski ne nie pas les autres retombées négatives. *« Je pense que ce mouvement ne se serait pas créé s'il n'y avait pas eu* French-Kiss, dit-il. *On a profité de notre force médiatique du moment pour l'amplifier. Nous avons toujours eu des problèmes, mais l'entreprise les a réglés jusqu'ici normalement. En France, on a insisté sur les dépenses de la Coupe de l'America. Sur quatre ans, cela représente un peu plus de 15 millions de francs par an. C'est beaucoup moins cher que la formule 1 par exemple. Ça peut paraître démesuré, mais c'est raisonnable par rapport à la taille de l'entreprise. »*

Pour le PDG de KIS, l'heure n'est pas encore au bilan. *« Si on avait la possibilité de refaire la même chose, on ne repartirait pas sur les mêmes bases, mais il ne faut rien regretter*, dit-il. *Dans les six mois qui viennent nous ferons notre bilan. Le soutien financier apporté à de grands sportifs est quelque chose de sympathique. C'est un très bon vecteur. »*

Serge Crasnianski a participé au réveillon d'Alan Bond et a découvert l'ambiance Fremantle à l'occasion des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton. *« C'est un milieu d'affaires internationales*, raconte-t-il. *Ça ne peut être que positif pour le développement de ces dernières. On y fait beaucoup d'approches. »* La dernière en date est celle de Dennis Conner, le skipper de *Stars-and-Stripes*, qui lui a proposé de participer avec son bateau et son équipage aux prochains championnats du monde des 12 mètres JI sous les couleurs de *French-Kiss* pour 750 000 dollars. S'il se qualifie pour la Coupe de l'America début février, il serait prêt là aussi à débaptiser son bateau mais réclamerait alors 3 millions de dollars. Avis aux amateurs fortunés.

GÉRARD ALBOUY.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Rallye Paris-Alger-Dakar. Jusqu'au 22 janvier, TF1 tous les soirs vers 23 h.

L'aventure blanche. Randonnée hivernale auto-moto. Du 7 au 10 janvier dans le Vercors.

Basket-ball

Championnat de France. Première division, deuxième phase, septième journée. Samedi 3 janvier à 20 h 30, sauf Racing-Antibes avancé à vendredi 2.

Patinage

Championnat de France de vitesse. Samedi 3 et dimanche 4 janvier à Grenoble.

Hockey sur glace

Reprise du championnat de France. Samedi 3 janvier (23e tour).

Ski alpin

Coupe du monde. Slalom et géant féminins. Samedi 3 et dimanche 4 janvier à Maribor (Yougoslavie).

Descente masculine. Dimanche 4 janvier à Laax (Suisse), TF 1 dimanche 4 à 12 heures.

Slalom géant masculin. Mardi 6 janvier à Ebnat-Kappel (Suisse).

Ski nordique

Coupe du monde de saut (tremplin de 90 mètres). Dimanche 4 janvier à Innsbrück (Autriche).

Coupe du monde de combiné nordique. Samedi 3 et dimanche 4 janvier à Schonach (RFA).

Rugby

Coupe des provinces (demi-finales). Dimanche 4 janvier.

Tennis de table

Internationaux Top 12. Jusqu'aux dimanche 4 janvier, à Bâle.

Voile

Dernière série des « defenders » australiens. Les 3, 4, 5 et 6 janvier à Fremantle.

Economie

Les conflits sociaux et leurs conséquences

Un piège pour les syndicats

(Suite de la première page.)

« C'est une machine folle qu'on n'arrive plus à contrôler. C'est très grave », nous confiait M. André Bergeron, qui redoute que les événements, au lendemain de l'audience accordée par M. Mitterrand à des cheminots, *« ne prennent une tournure politique ». « Maintenant, je crains tout »*, a-t-il ajouté.

Les grévistes semblent emportés eux-mêmes par la vague qu'ils ont déclenchée. Dans la journée du 1er janvier, où étaient présents dans les dépôts les grévistes les plus militants et les plus déterminés, les assemblées générales ont voté la poursuite de la grève, comme à Paris-Est, Paris-Montparnasse, Reims, Nancy, Metz-Thionville, quatre dépôts de Strasbourg, Le Mans, Nantes, Tours, Dijon, Marseille, Nice, Chambéry et la région de Lyon. Dans certains dépôts comme celui de Rennes ou de Perrigny, près de Dijon, le vote a cependant été très serré, tandis que celui de Strasbourg-Hausbergen se prononçait à bulletin secret et à une voix de majorité pour la reprise du travail.

Les exigences de la « base »

La direction de la SNCF conteste cependant l'idée selon laquelle la partie serait d'ores et déjà perdue. Affirmant que nombre d'assemblées réunissaient peu de grévistes, elle évoque un *« mouvement de reprise individuelle »*, notamment à Marseille, qui ne peut se concrétiser du fait du blocage des voies dans de nombreux endroits. *« Intoxication »* ou réalité ? Une certaine confusion règne qui ne pourra être dissipée que par les assemblées générales, plus nombreuses, prévues pour la journée de vendredi.

Pour l'heure, un certain jusqu'au-boutisme semble l'emporter, conforté par l'attitude de syndicats qui n'ont toujours pas réussi à s'assurer la maîtrise du mouvement. Courant derrière les grévistes, ils ont même évité de se prononcer clairement à l'issue des négociations de la Saint-Sylvestre, laissant « la base » s'exprimer. Or cette « base », au vu des premières assemblées générales, met en avant trois points qui restent, pour elle, à élucider ou à traiter.

En premier lieu, le retrait de la grille ne donne pas entière satisfaction – alors qu'il aurait dû être de nature à débloquer la situation – parce que la formulation choisie est entourée de trop de *« finasseries »*. Les grévistes constatent à la fois que le mot retrait n'a pas été utilisé et que la direction n'a pas renoncé à établir une nouvelle grille qui fera plus de part « au choix » qu'à l'ancienneté. Une telle crainte ressemble à une mise en cause implicite de la capacité des syndicats à négocier de manière satisfaisante un nouveau système de rémunération.

Si les grévistes semblent *« apprécier »* l'octroi de deux jours de repos supplémentaires par an, ils jugent les propositions de la direction trop timorées, notamment sur la question de la prise des repos après le travail de nuit. Enfin, ils se plaignent de l'absence de mesure en faveur des bas salaires. La déception semble donc l'emporter, nourrie par le non-paiement des jours de grève et les menaces de sanction. Dans ce contexte, certaines coordinations comme celle de Paris Sud-Ouest, jouent le maximalisme en demandant satisfaction sur l'ensemble des revendications. La notion de compromis se trouve ainsi balayée.

La stratégie de la CGT

La leçon est rude pour les syndicats, qui auraient pu moins difficilement mettre un terme à la grève après les concessions de la Saint-Sylvestre s'ils avaient réussi à prendre eux-mêmes en main le mouvement. La CFDT a demandé, le 1er janvier, une réouverture des négociations, mais s'est heurtée à une fin de non-recevoir. La fédération des cheminots FO a jugé que les propositions sur les conditions de travail allaient *« dans le bon sens »* et a *« pris acte »* de la disparition du projet de grille dont *« chacun avait fait un symbole »*. Mais n'ayant pas appelé à la grève, elle se contente de noter qu'*« une situation nouvelle est créée qui devrait aider à l'évolution rapide de la situation »*.

Le piège de ce conflit « basiste » se referme sur des syndicats qui n'arrivent plus à le gérer, avec le risque que l'opinion publique ne comprenne pas un tel jusqu'au-boutisme après deux semaines de grève. Les cheminots sont en train de jouer avec des allumettes. Dans ce contexte, la CGT voit l'occasion d'engager enfin cette « contre-offensive » du monde du travail qu'elle recherche en vain depuis septembre. Sa fédération des cheminots juge le retrait de la grille *« ambigu »*, refuse de considérer *« comme réglé »* le chapitre des salaires et estime que les propositions sur les conditions de travail sont *« à des années-lumières des revendications défendues par la CGT »*. Elle soutient donc la poursuite de la grève tout en se déclarant prête à négocier *« à tout moment »*.

Mais elle joue surtout la carte de l'extension. Elle vient de créer un Comité national de solidarité et d'entraide pour *« soutenir les cheminots »* mais plus globalement pour *« recueillir, rassembler et distribuer à tous ceux qui sont victimes de l'entêtement de leur direction et du gouvernement, les aides sous toutes les formes qui leur seront destinées »*. Quant à M. Krasucki, en visite au Mans jeudi, il voit dans les cheminots *« la locomotive »* d'un mouvement plus vaste. *« Oui*, a-t-il souligné, *le flot monte et c'est tant mieux. Certains le craignent, pas la CGT. C'est la seule chance de se faire entendre »*.

La CGT a pris l'initiative le 2 janvier d'une coordination du mouvement dans l'ensemble du secteur public et du secteur nationalisé alors qu'elle a déjà lancé des mots d'ordre de grève pour le début de la semaine prochaine à la RATP – avec les autonomes à partir du 6 janvier – à EGF le 6 janvier et dans les arsenaux. Dès lundi des assemblées sont prévues dans tout le secteur public, dans l'idée de lancer des grèves reconductibles de 24 heures en 24 heures. Aux PTT, elle parle de « décisions d'actions » dans sa 50 départements. Elle réunit aussi le 2 janvier ses fédérations du secteur privé pour des initiatives similaires. Elle a également appelé les salariés de Renault à *« agir sous les formes les plus diverses »* dès le 5 janvier. Non seulement, elle encourage les cheminots à poursuivre leur action mais elle espère qu'elle fera rapidement tache d'huile. L'épreuve de force sociale a donc toutes chances de s'aggraver encore.

MICHEL NOBLECOURT.

Autostop sur « le Monde » télématique

Le service télématique du *Monde* propose une messagerie « système D » aux utilisateurs habituels des transports en commun : ou vous disposez d'une place dans votre voiture ; ou vous n'avez pas de véhicule et vous êtes bloqué par les grèves. Faites le 36-15, tapez *LE MONDE* puis *GRE* et laissez votre message. « Le Monde » télématique met en contact les « transporteurs » et les voyageurs... Le service télématique indique également les horaires des trains au départ de Paris et suit, au jour le jour, l'évolution des conflits.

Au fort de Brégançon

M. Mitterrand a reçu une délégation de grévistes

M. François Mitterrand a reçu, le jeudi 1er janvier au fort de Brégançon (Var), une délégation de trois cheminots grévistes. MM. Francis Le Gall et Eugène Rampin (CGT) et M. Jean Léoni (CFDT) se sont entretenus pendant près d'une heure avec le président de la République. Auparavant, cent cinquante grévistes de la SNCF du Var ont offert au chef de l'Etat une gerbe de fleurs sur laquelle on lisait : *« Nos vœux pour 1987. Cheminots en grève demandent faire intervenir négociations rapidement. »*

Selon ses interlocuteurs, M. Mitterrand s'est dit très heureux d'avoir *« le sentiment de la base, d'hommes qui se trouvent au cœur du conflit »*. En recevant ensuite un groupe de journalistes, le président de la République a déclaré qu'il avait été très sensible aux vœux des cheminots, précisant qu'il leur avait indiqué qu'il n'avait pas le pouvoir constitutionnel d'intervenir dans le conflit. Mais il a ajouté qu'il donnerait son opinion si on lui demandait conseil.

Réagissant sur RTL à cette entrevue, M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, s'est borné à déclarer : *« Le président a reçu une délégation, c'est son problème, c'est son appréciation. »* Pour M. Douffiagues, *« le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour préserver la paix sociale. Si le président de la République peut y contribuer, pourquoi pas » ? Je crains que cette audience n'apporte rien de bon »*, a affirmé de son côté M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. *« Pour aussi symbolique qu'elle soit, puisqu'il s'agit d'une affaire de la seule compétence du gouvernement, cette intervention*, a déclaré M. Toubon, *risque d'accroître la difficulté de la situation, de renforcer le jusqu'au-boutisme des plus extrémistes et donc d'aller à l'encontre des objectifs de cohésion et de paix sociale que tout le monde recherche et qui ont été par ailleurs affichés »*.

Quant au secteur fédéral CGT cheminots de la région Provence-Côte d'Azur, il *« n'a pas l'intention de demander l'arbitrage d'un quelconque membre du pouvoir en place. La CGT en effet ne fait aucune différence entre le président de la République, le gouvernement et la direction de la SNCF, qui portent conjointement la responsabilité du conflit en cours »*.

Une information à risques pour le bureau de presse

Depuis le début de la grève, le bureau de presse de la SNCF – quinze personnes, un budget de 40 millions de francs – est en état de mobilisation permanente. Il lui faut donner à la fois des informations techniques sur les trains prévus et exprimer, au jour le jour, le point de vue de la direction sans gêner l'évolution du conflit. Du grand art.

Il y a un peu plus d'un an, MM. Yves Chenel et Gaston Kuhn, respectivement directeur de la communication et chef des services de presse, participaient à un colloque organisé à Paris par l'AFREP (Union des associations françaises de relations publiques) et consacré à *« la gestion de l'information à risques »*. Leur intervention, centrée sur la façon de communiquer pendant les périodes de crise, demeure tout à fait actuelle.

A l'époque, la SNCF venait de subir le choc d'une série de trois accidents mortels à Saint-Pierre-du-Vouvray, à Flaujac et à Argenton-sur-Creuse, survenus pendant l'été 1985. Peu de temps après, début octobre, elle avait été confrontée à une grève venue de la base qui, d'ailleurs, n'était pas sans rapport avec les tragiques déraillements.

Or si *« le public, en définitive, smeble avoir bien compris l'enchaînement de circonstances et les défaillances humaines ayant provoqué directement des catastrophes »*, disait M. Yves Chenel, dans un cas, il n'en a pas été de même dans l'autre. *« Une grève de la nature de celle que nous avons vécue (...) est, pour la SNCF, une information à haut risque »*.

Les motivations du mouvement, qualifié de sauvage, son déclenchement sans préavis, ont provoqué *« une crise en ce sens qu'elle a déstabilisé le système ferroviaire et montré, elle aussi, la vulnérabilité de notre système socio-technique »*, ajoutait M. Chenel.

Entre les deux informations, la plus difficile à maîtriser a été celle qui émanait d'un conflit social. Les accidents n'ont pas entaché la réputation de la SNCF, ni même la crédibilité de son service, ainsi que l'ont démontré les enquêtes d'opinion. La confiance du personnel dans le matériel et le fait que les accidents aient eu des causes diverses ont contribué à conforter cette impression. A l'inverse, une grève soudaine qui désorganise le pays révèle une entreprise en butte à des difficultés et ayant, finalement, une mauvaise image sociale. Sa réputation s'en trouve ternie. On la juge mal gérée, voire vieillotte. Cela fait apparaître ses aspects les plus négatifs et, notait M. Chenel, *« nous avons sans doute vécu là un problème type d'information interne mal maîtrisé, d'incompréhension culturelle entre les partenaires sociaux »*.

« Il s'agissait d'une information à risques, car la situation était évolutive et incontrôlable », concluait alors le directeur de la communication à la SNCF. Il pourrait certainement tenir les mêmes propos aujourd'hui.

A. Le.

Le désaccord entre M. Méhaignerie et M. Douffiagues

Deux idées du libéralisme

La cohabitation de M. Pierre Méhaignerie et de M. Jacques Douffiagues promet de devenir difficile. Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'aménagement du territoire et son ministre délégué chargé des transports s'étaient déjà opposés, au printemps dernier, sur l'attitude à adopter face à la « rébellion » budgétaire de M. Claude Quin, président communiste de la RATP. M. Douffiagues ne cachait pas alors son indignation de n'avoir reçu aucun soutien de son ministre de tutelle dans la partie de bras de fer qui l'opposait à M. Quin.

La grève des agents de conduite de la SNCF est, pour eux, une nouvelle occasion de disputes. M. Douffiagues, soutenu par le premier ministre, a appuyé la fermeté du directeur de la SNCF, M. Jean Dupuy. Jouant le pourrissement du conflit et la réaction de l'opinion publique, le ministre des transports souhaitait continuer à *« secouer un peu la SNCF »* et *« ouvrir un débat sur la justification actuelle du régime statutaire de la SNCF »*, dans le droit fil des déclarations spectaculaires faites dans nos colonnes (*le Monde* du 7 août 1986).

A l'axe « musclé » Chirac-Douffiagues-Dupuy, est en train de s'opposer avec succès un trio virtuel Mitterrand-Méhaignerie-Essig (le président de la SNCF) partisan de calmer le jeu et d'ouvrir un large dialogue avec les grévistes.

Les tenants de l'apaisement ont été battus dans un premier temps, et M. Philippe Essig, socialiste, s'est vu interdire de prendre la parole par M. Douffiagues. Les maladresses du directeur général de la SNCF et l'inefficacité du gouvernement, qui n'a cessé de lâcher du lest trop tard, ont redonné des arguments aux modérés. C'est sur un canevas soutenu par M. Méhaignerie que le médiateur, M. François Lavondès, a retiré le projet contesté de grille des salaires. Le geste du président de la République recevant une délégation de cheminots au fort de Brégançon est venu renforcer la main de M. Méhaignerie.

Ni celui-ci ni M. Douffiagues n'ont intérêt à porter au paroxysme leur antagonisme. Reste que le conflit va se poursuivre. De ce point de vue, le jusqu'au-boutisme manifesté par les grévistes donnera à M. Douffiagues des atouts pour faire valoir que le laxisme ne paie décidément pas et qu'il est temps de sommer l'opinion publique de prendre parti.

ALAIN FAUJAS.

Les autorités portuaires dénoncent les voies de fait commises à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le port de Marseille-Fos paraît être le plus durement touché par la grève de la marine marchande commencée le 10 décembre dans l'ensemble des ports français et à nouveau reconduite le mercredi 31 à l'appel de la seule fédération CGT des marins.

Dans un communiqué publié le 29 décembre, l'Union maritime, l'Union patronale des Bouches-du-Rhône et la Chambre de commerce de Marseille ont énuméré une série d'actions *« n'ayant rien à voir avec l'exercice du droit de grève : intimidation, menaces et séquestrations sur les personnes, voies de fait sur les navires, incendies, pillages et jets à la mer de marchandises ; voies de fait sur les installations de sécurité du port, etc. »*. De son côté, le directeur du Port autonome de Marseille, M. Michel Péchère, s'est élevé contre les agissements de *« véritables commandos terroristes »*.

A trois reprises, les grévistes ont bloqué les bassins est à l'aide de filets tendus en travers des passes, justifiant à chaque fois l'intervention des CRS et des plongeurs de la marine nationale. Trois conteneurs entiers dont un renfermant des vêtements en cuir ont également été projetés à la mer au nord du port. Les grévistes ont, par ailleurs, obstrué aux premières heures de la journée de lundi dernier les trois principales portes donnant accès aux quais et aux terre-pleins du port en renversant des conteneurs et des wagons SNCF et en utilisant divers engins de manutention. Deux de ces portes ont été dégagées sans incident par les CRS dans la nuit du 30 au 31 décembre. Au cours de la même nuit enfin, cinq coups de fusil ont été tirés sur le poste de pilotage de Port-de-Bouc où se trouvaient deux employés, qui n'ont pas été atteints. Une vingtaine d'impacts de chevrotines ont été relevés sur le vitrage et à l'intérieur du bâtiment. *« Je ne reconnais pas l'état d'esprit des marins dans ces actes de droit commun »*, a déclaré M. Péchère, tandis que M. Jourdan-Barry, président de l'Union maritime, n'hésitait pas, lui, à parler de *« tentative d'assassinat »*.

Sans exclure l'action d'*« éléments incontrôlés »*, M. Paul Moracchini, secrétaire des marins CGT de Marseille, s'est, pour sa part, indigné des accusations lancées contre les grévistes. *« La violence*, nous a-t-il déclaré, *vient de ceux qui sèment la terreur dans les familles de travailleurs. Les marins sont conscients de l'enjeu de la lutte qui est menée contre la disparition de la flotte française. »*

Le conflit affecte plus particulièrement la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), qui a mis en place un pont aérien pour acheminer sa clientèle entre le continent et la Corse. Sur trente-deux mille passagers prévus, trois mille ont pu être transportés grâce à trente-neuf vols au départ de Marseille vers l'île, ou de Bastia et d'Ajaccio vers le continent. Coût pour la société : environ 4 millions de francs. Quatorze mille autres passagers ont été acheminés par l'Italie. Près de huit mille passages ont été, en revanche, annulés à destination de l'Afrique du Nord. La direction du port estime, de son côté, que soixante à quatre-vingts navires ont été détournés du port de Marseille, représentant 50000 tonnes de marchandises diverses.

GUY PORTE.

POINT DE VUE

Ecueils

par Michel Beaud

LA réflexion sur les mouvements longs, sur les dynamiques profondes, devrait nous aider à comprendre les chaos du moment. Mais notre société est trop impatiente, trop préoccupée de l'immédiat et, par là, trop superficielle.

Deux secousses sociales devraient pourtant nous inciter à réfléchir plus posément et plus profondément.

Le mouvement étudiant-lycéen d'abord. Certes il y a eu le projet de loi et les remises en cause qu'il esquissait ; il y a eu la maladresse, la suffisance de ministres en place et la brutalité d'éléments des forces de l'ordre. Mais il s'est agi de l'occasion, et du détonateur.

L'essentiel est qu'une génération s'est rassemblée et a dit à l'ensemble de la société : j'existe ; j'arrive dans un monde que je n'ai pas choisi et dont beaucoup d'aspects me déplaisent : Tchernobyl, surarmement, chômage, pollution, violences ; j'arrive dans une société qui, dans la crise, me laisse le moins bon : chômage, précarité, incertitudes. Et en plus vous voulez rendre un peu plus difficile notre entrée à l'université ? C'est trop !

Et ils furent des centaines de milliers à le dire. Un message dirigé vers le gouvernement, mais qui en fait s'adresse à toute la société.

Un équilibre subtil

Le mouvement de grèves du secteur public ensuite. Lui aussi concerne, par-delà le gouvernement, l'ensemble de la société. Si l'on va à l'essentiel, il dit deux choses : premièrement que l'austérité, la rigueur, ont pu être acceptées tant qu'elles concernaient l'ensemble des couches et des groupes, ce qui n'est plus le cas dès lors qu'est supprimé l'impôt sur les grandes fortunes, rétabli l'anonymat pour les transactions sur l'or et que sont amnistiées les fuites frauduleuses de capitaux. Il dit aussi que les changements, les adaptations, doivent être discutées, négociées avec les intéressés.

Au fond, ces deux mouvements expriment des mécontentements, des inquiétudes, des aspirations en travail dans la société française. Celle-ci, le dernier demi-siècle en témoigne, est capable de se transformer profondément ; elle a trouvé dans les dernières décennies, comme pour un mobile ultracomplexe et d'une infinie sensibilité, un équilibre fait d'innombrables acceptations, accords, compromis, résignations.

La gauche au pouvoir a dû et a su très rapidement prendre en compte des composants essentiels qu'elle avait sous-estimés ou mal traités : l'entreprise, le marché, la compétition. La droite au pouvoir risquerait de déchaîner des processus immaîtrisables si elle négligeait d'autres éléments essentiels de notre équilibre social : la concertation, la solidarité, un minimum de protection sociale et d'équité...

Espérons qu'elle prendra conscience à temps que le libéralisme – qui n'est nulle part à l'œuvre sous les formes que prônent ses néo-néophytes français – doit être, comme tout médicament, utilisé à bon escient et à bonne dose. Sinon, au lieu du mieux, elle peut conduire au pire.

Nous devons être d'autant plus attentifs aux tensions et aux anxiétés de notre société que nous sommes entraînés, avec l'évolution mondiale, dans une passe jalonnée d'écueils. Il y a bien sûr les deux problèmes majeurs pour l'humanité en cette fin de siècle : l'insensé surarmement et les déséquilibres écologiques. Il y a, pour les prochaines années, trois risques graves pour l'économie mondiale :

1) le prix anormalement bas des matières premières ; avantage à courte vue pour les pays riches, coût social et économique énorme pour les pays producteurs pauvres : le contre-choc, quand il se produira, sera dommageable pour tous ;

2) l'extrême fragilité d'un système monétaire international dont la pièce maîtresse reste le dollar, alors que les déséquilibres, budgétaire et commercial, des Etats-Unis entraînent le gonflement de leur endettement extérieur ;

3) l'excessive expansion de la spéculation financière : avec la création d'instruments financiers toujours plus coupés de la réalité économique et sophistiqués ; avec aussi une internationalisation débridée, facilitée par les nouvelles techniques télématiques.

De plus en plus d'économistes conviennent que l'économie internationale va être prise, dans les prochaines années, dans de très violents remous. Seules les sociétés qui auront une cohésion suffisante – entre groupes, couches, classes, générations, mais aussi entre gouvernants, dirigeants et citoyens – auront quelques chances de les traverser en échappant à ces terribles déchirures, peut-être aux drames, que peuvent entraîner les grandes crises de notre temps.



Economie

REPÈRES

Budget

Baisse de 50 % des dépenses au Nigéria

Le président nigérian, M. Ibrahim Babangida, a annoncé le jeudi 1er janvier un budget de 5,4 milliards de dollars pour 1987, moitié moins élevé que celui initialement prévu l'an dernier (11 milliards de dollars), qui n'avait pu être exécuté qu'aux trois quarts du fait de la chute des prix du pétrole. Le budget de 1987, extrêmement prudent, table sur un prix du brut de 13 dollars par baril, inférieur au prix objectif fixé par l'OPEP en décembre (18 dollars), et prévoit une marge de sécurité de 1,3 milliard de dollars de recettes, afin de pallier les « incertitudes » du marché mondial du pétrole. Ce budget vise à consolider les acquis du programme d'austérité imposé l'an dernier, qui a permis au pays d'obtenir un accord de rééchelonnement pour l'essentiel de sa dette extérieure (22 milliards de dollars) avec le Fonds monétaire international, le Club de Paris et les banques créancières. *« Le pays ne peut relâcher son effort »,* a déclaré le président nigérian.

Pétrole

La production mondiale en hausse de 6 %

Conséquence de la guerre des prix, la production mondiale de pétrole a augmenté, en 1986, de près de 6 %, la plus forte hausse enregistrée depuis dix ans, estime la revue spécialisée *Petroleum Economist*. Des quelque 60 millions de barils/jour extraits l'an passé, une bonne partie a toutefois servi à alimenter les stocks, puisque la consommation mondiale n'a progressé, elle, que de 3 % environ. Principaux bénéficiaires de cette hausse, les pays membres de l'OPEP on produit 19,5 millions de barils/jour, soit 16 % de plus qu'en 1985. En revanche, le rythme d'extraction des pays concurrents a stagné à 24,8 millions de barils/jour, les pertes enregistrées aux Etats-Unis, au Mexique ou en Egypte ayant été compensées par les gains réalisés dans la mer du Nord (Norvège), en Amérique du Sud, en Extrême-Orient ou en Australie. Les pays à économie planifiée ont également pu augmenter leur production de 3 % à 15,7 millions de barils/jour.

Prix

Hausses et baisses du 1er janvier

Hausses de prix, baisse de prix (plus rares !) sont en train de disparaître de la tradition du 1er janvier. Seuls quelques prix administrés font l'objet de variations précises. Ainsi, le forfait hospitalier (cette dépense d'hôtellerie qui reste à la charge des assurés) passe de 23 à 25 F par jour (+ 8,7 %) ; ainsi le gaz baisse de 11 % pour les usagers individuels, de 12 % pour les usages collectifs et de 9 à 12 % pour les industriels. Les loyers des HLM augmentent en moyenne de 3 %, mais les hausses sont modulées à l'intérieur d'un même organisme. Dans le secteur à loyer libre, c'est le dernier indice trimestriel du coût de la construction qui s'applique, à la date anniversaire du bail, révisé ou renouvelé : c'est celui du 2e trimestre, et sa progression est de 3 %. Les loyers sont libres pour les logements vacants.

Pour le reste, au tout début de l'ère libérale née de l'ordonnance sur la liberté des prix, les hausses ne peuvent qu'être indicatives. L'essence et le super augmentent, à la fois en raison du relèvement de la taxe mais aussi à cause de la hausse du prix du pétrole, cette hausse devrait aller de 15 à 20 centimes par litre. Même chose pour la bière et la limonade : les brasseurs augmenteront leurs prix de 2 à 7,5 % *« dans les prochaines semaines »,* mais il serait tout à fait anormal de constater une hausse uniforme aux comptoirs et dans les salles de café.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Défaillances : + 9,6 %

Selon les statistiques de l'INSEE, les défaillances d'entreprises se sont maintenues à un niveau élevé en novembre, avec 2 594 défaillances, contre 2 550 en octobre et 2 052 en septembre. Pour les onze premiers mois de 1986, le nombre cumulé s'élève à 25 513 défaillances, contre 23 269 pour la période correspondante de 1985, soit un accroissement de 9,6 %. Enregistrent des augmentations supérieures à la moyenne : le bâtiment-génie civil (+ 21,5 %), les services aux particuliers (+ 13,7 %) comme aux entreprises (+ 14 %) et l'industrie (+ 11,5 %). Les défaillances sont, en revanche, plus modérées dans le commerce (+ 3,3 %) et enregistrent même une diminution dans l'hôtellerie-restauration (– 1,7 %) et les transports routiers (– 5 %).

Restructuration des charbonnages belges

Le gouvernement belge a adopté, le jeudi 1er janvier, un nouveau plan de restructuration des charbonnages. Ce plan prévoit la fermeture de deux des cinq mines en activité et la suppression de huit mille deux cents emplois, soit presque la moitié des effectifs actuels (dix-neuf mille personnes). Le nouveau plan limite les aides de l'Etat à 4 milliards de francs belges par an, contre 8,5 milliards actuellement.

IBM et Merrill Lynch suppriment leur filiale commune

IBM et Merrill Lynch ont annoncé l'abandon de leur filiale commune, International Market Net (Imnet), spécialisée dans l'information financière. Les deux sociétés américaines, respectivement numéro un mondial de l'informatique et du courtage, avaient uni leurs compétences en 1984, dans le but de faire d'Imnet un concurrent de Reuter, Telerate ou Quotron (racheté il y a six mois par Citibank). Mais, selon les observateurs, les services offerts par Imnet s'étaient révélés trop complexes et onéreux.

Unilever : OPA réussie sur Chesebrough-Pond's

Unilever annonce le succès de son offre publique d'achat (OPA) sur la firme américaine Chesebrough-Pond's (cosmétiques), dont le groupe néerlandais détiendra 95 % du capital. A 72,5 dollars l'action, la transaction devrait coûter environ 3,1 milliards de dollars.

Aeritalia joue l'Amérique

L'avionneur italien Aeritalia participera à la construction du triréacteur MD-11 que la société américaine McDonnell-Douglas a décidé de lancer après avoir reçu cinquante-deux commandes et quarante options. Aeritalia sera chargée de 12,7 % du programme et, plus précisément, des panneaux de fuselage, des extrémités d'aile, de l'empennage et du timon de la direction en fibre de carbone. Chaque appareil vendu représentera pour la firme italienne une recette de 4 millions de dollars. Aeritalia était déjà un partenaire de McDonnell-Douglas pour la construction du DC-10, dont le MD-11 est dérivé, mais le constructeur transalpin voit sa part pratiquement doublée. Aeritalia confirme ainsi sa préférence pour une coopération industrielle avec l'aéronautique civile américaine puisqu'elle est associée aussi bien avec Douglas qu'avec Boeing, et pas du tout avec le consortium européen Airbus.

Nominations

● Chez Unilever France, M. GEORGES ROBIN a été nommé président, en remplacement de M. François Périgot, nouveau président du CNPF. M. Robin, président-directeur général d'Astra-Calvé, filiale d'Unilever (beurre, margarine, huile végétale), conservera ces dernières fonctions.

● A l'Office national de la navigation, M. MICHEL TERNIER, est nommé directeur, en remplacement de M. Claude Maistre. M. Ternier, quarante-huit ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des ponts et chaussées, était vice-président délégué du conseil d'administration du syndicat des transports parisiens.

● Au syndicat des transports parisiens, M. CLAUDE COLLET, a été nommé vice-président délégué, en remplacement de M. Michel Ternier, M. Collet, soixante ans, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, était directeur des transports terrestres jusqu'en 1981. Depuis avril dernier, il était chargé de mission auprès du ministre des transports, M. Jacques Douffiagues.

ÉTRANGER

Conséquence d'un accord de libre-échange

Les droits de douane baissent en Israël sur les produits industriels importés de la CEE

JERUSALEM
de notre correspondant

Le consommateur israélien reçoit cette année de belles étrennes venues d'Europe. Les droits de douane sur les produits industriels en provenance de la CEE ont en effet *baissé de 60 % le 1er janvier*. Ce désarmement douanier inaugure la dernière étape de l'application de l'accord de libre-échange en date du 11 mai 1975.

Le « cadeau » fait au public israélien varie selon les catégories de biens importés. La diminution des prix d'achat sera la plus forte pour certains appareils électro-ménagers (– 30 % *sur les aspirateurs*), et était la plus faible pour les véhicules de petite cylindrée (– 4 %).

Elle se répercutera avant tout sur le marché de l'automobile. Dans ce domaine, les producteurs européens ont récemment perdu beaucoup de terrain au profit des Japonais, représentés pour l'essentiel en Israël par la firme Subaru. La part européenne du marché a chuté en deux ans de 75 % à 60 %. Or certains modèles, chez Renault ou chez Opel par exemple, sont désormais vendus 20 % moins cher. Ce regain de concurrence devrait permettre à l'Europe de reconquérir ces prochaines années un peu du terrain perdu. Demeurant provisoirement à l'écart de l'accord douanier, l'Espagne sera le seul pays désavantagé au sein de la CEE (un véhicule sur cinq acheté en Israël est fabriqué en Espagne).

Le désarmement douanier fera perdre au Trésor israélien quelque 150 millions de dollars par an, dont il récupérera un tiers en augmentant ses taxes. Le « boom » sur la consommation sera sans doute modeste, car l'automobile demeure malgré tout un bien très coûteux, les taxes gouvernementales doublant voire triplant les prix à l'importation. L'inflation, elle, devrait se ralentir un peu plus. Le commerce israélo-européen dans son ensemble, ne peut que profiter de l'opération. Les échanges avec la CEE sont restés, en 1985 notamment, défavorables à Israël. Le déficit commercial avoisine 1 milliard de dollars, compte non tenu des dédouanements (il est un peu moins lourd si l'on retient la seule valeur ajoutée des marchandises échangées). Les produits agricoles ne représentent plus qu'un tiers des ventes d'Israël. Les *fluctuations monétaires risquent* d'influencer beaucoup plus l'évolution des échanges qu'un simple désarmement douanier. Exemple : des exportateurs israéliens qui n'avaient pas prévu la chute du billet vert en 1986 se mordent les doigts d'avoir évalué leurs contrats en dollar.

Avec le recul, l'accord de libre-échange de *1975* apparaît comme l'événement qui a le plus modifié les habitudes commerciales d'Israël. Il a incité les industriels locaux à s'ouvrir au monde extérieur, à rendre leurs produits plus compétitifs, à moderniser leurs entreprises. En 1985, Israël a signé avec les Etats-Unis un accord du même type qui prévoit, à partir de ce 1er janvier, une baisse annuelle des droits de douane de 10 % pendant dix ans. Mais il faudra attendre longtemps avant que l'accord américain ait des effets aussi sensibles sur l'économie israélienne que son modèle européen.

J.-P. LANGELLIER.

L'OCDE voit dans le tourisme un remède au chômage

La crise économique et les politiques destinées à juguler le chômage amènent les nations à se tourner vers les secteurs créateurs d'emplois. Le tourisme, jusqu'ici considéré comme accessoire dans bon nombre de pays industrialisés, fait figure d'activité économique d'avenir. Telles sont les conclusions d'un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'occasion d'une enquête sur la « Politique du tourisme et tourisme international » de 1982 à 1985.

Désormais, les pays membres de l'Organisation multiplient les enquêtes sur les perspectives de développement de cette activité. Une concurrence sévère s'instaure sur le plan international entre les professionnels (compagnies de transports, hôtellerie, restauration, voyagistes, etc.), et les pays récepteurs prennent conscience de la nécessité de s'équiper.

Les statistiques de l'OCDE de 1985 constatent la reprise du tourisme international amorcée en 1983. Le taux de croissance des arrivées aux frontières des pays membres se maintient (+ 5 % par an), mais la durée des séjours se réduit et les recettes diminuent. Les Américains ne connaissaient, en 1985, ni la baisse du dollar ni le terrorisme, et ils figuraient parmi les plus voyageurs (+ 6 % par rapport à l'année précédente) ; les Français et les Allemands n'étaient pas en reste, tandis que les Britanniques, plus insulaires que jamais se repliaient sur eux-mêmes. En règle générale, les habitants des pays membres de l'OCDE ont repris goût au voyage. Huit cent quatre-vingt-douze millions de personnes ont été transportées par les compagnies aériennes membres de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale). Tous les pays de l'OCDE ont enregistré une progression du nombre de leurs visiteurs. Les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, ont particulièrement profité de cette reprise. En Europe, si les charmes de la péninsule Ibérique agissent moins (– 11 % de nuitées), les pays méditerranéens sont en tête du hit-parade des « réceptifs » : Turquie, Grèce, Yougoslavie.

Les incidences de l'inflation et les variations de taux de change par rapport au dollar étant éliminées, les volumes des recettes comptabilisées dans les pays membres de l'OCDE ont crû, en 1985, moins vite que l'année précédente. L'Europe a enregistré une hausse de 9 % de volume de ses recettes touristiques.

Le volume des dépenses et celui des recettes s'équilibrent. Il atteignait, en 1985, 74,6 milliards de dollars pour l'ensemble des vingt-quatre pays membres.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

L'échec du plan Cruzado au Brésil

(Suite de la première page.)

La débandade a été rapide. Le gouvernement a laissé passer les élections avant d'annoncer un premier *déblocage des* prix. *Celui-ci* n'était censé affecter que les classes les plus favorisées. Mais l'ampleur des hausses, notamment sur le carburant automobile, a choqué la population, qui a vivement réagi. M. Sarney et son ministre des finances, M. Funaro, affirmaient néanmoins que le plan Cruzado continuerait d'œuvrer en faveur des plus pauvres. Un mois après, ils se dédisent en annonçant une augmentation de 100 % du prix du lait et en promettant d'autres hausses sur des produits de première nécessité.

Des cascades d'augmentations sont à prévoir dans les semaines qui viennent avec l'autorisation *accordée récemment aux industriels* de négocier avec les autorités monétaires un réajustement de leurs prix. Le blocage est donc terminé. Il était déjà battu en brèche depuis plusieurs mois : nombreux étaient les producteurs et les commerçants qui ne respectaient plus les normes officielles ou qui les contournaient par le marché noir.

Après avoir tergiversé, le gouvernement s'est donc rendu à l'évidence. Trop tard, de l'avis général : des pénuries se sont créées, le système productif a été déréglé, de mauvaises habitudes ont été prises. La perspective inflationniste est telle, une fois de plus, que les banques offrent à leurs clients des taux d'intérêt allant jusqu'à 240 % par an.

L'équipe économique a dû corriger une autre erreur de parcours et abandonner un des chapitres essentiels de son plan de stabilisation. En désindexant l'économie, elle avait modifié la rémunération de l'épargne. Celle-ci n'était plus indexée sur le coût de la vie mais en fonction d'un taux inférieur à *l'évolution réelle des prix. Il en est* résulté un retrait massif des dépôts, qui a provoqué une explosion de la demande, mais limité les investissement à long terme.

Les autorités ont donc été obligées de rétablir les anciens mécanismes de rémunération. Elles ont fait de même pour les prestations sociales et certaines opérations financières, de nouveau indexées sur le coût de le vie.

Théoriquement, le retour à cette correction est prévu pour trois mois. Mais au rythme actuel d'inflation, celle-ci a toutes les chances d'être maintenue. Auquel cas, la reculade sera de taille, car le gouvernement Sarney n'a cessé de dénoncer les effets pervers de l'indexation généralisée qui alimente à l'infini la course entre les salaires et les prix.

L'année se termine donc pour les Brésiliens dans l'amertume après s'être déroulée dans l'euphorie. La croissance a été exceptionnelle (11 %), le taux de chômage n'a jamais été aussi bas, mais les gains de pouvoir d'achat apportés par le plan Cruzado viennent d'être dilapidés en quelques semaines. La population a surtout le sentiment que les dirigeants ont perdu pied devant les difficultés suscitées par leur plan et ne naviguent plus qu'à la petite semaine.

Le déblocage des prix devant entraîner un réajustement des salaires, le président Sarney a déterré son projet initial de pacte social pour tenter de contenir les pressions de la classe ouvrière. Mais les chances d'arriver à un accord sont minces. *« Les syndicats ne croient pas à la loyauté du patronat »*, a déclaré M. Joaquim Dos Santos, président de la CGT, la principale centrale ouvrière, après une discussion de deux heures avec le ministre du travail.

Le gouvernement tente d'influencer ses partenaires en les menaçant d'une politique récessive si aucun pacte n'est conclu. Mais il a perdu beaucoup de son autorité depuis le triomphe du PMDB – le parti pilier de la coalition gouvernementale – aux élections du 15 novembre. *« C'est même ce qu'il y a de plus inquiétant, le vide politique qui s'est reformé autour du chef de l'Etat »*, dit Marco Antonio Rocha, commentateur connu de la télévision.

CHARLES VANHECKE.

Marchés financiers

Les billets de trésorerie ont un an

Après la pause, un nouveau démarrage

Créé il y a un an, le marché des billets de trésorerie a connu un réel succès. Il souffre encore de quelques défauts de jeunesse. Après la pause imposée en juillet dernier, il a retrouvé, le 1er janvier, sa liberté et devrait connaître un nouvel essor.

Depuis le 18 décembre 1985, les entreprises qui ont des liquidités momentanées peuvent les prêter directement à des sociétés qui ont des besoins d'argent pour quelques jours ou quelques semaines. L'instrument, c'est le billet de trésorerie, un titre de créance négociable à court terme, directement inspiré du « papier commercial » américain.

Lorsque M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, avait autorisé ce nouveau produit financier, – concurrent du crédit bancaire à court terme, les banquiers avaient poussé de hauts cris. Après un an de pratique, M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, estime que les billets de trésorerie ont connu *« un succès réel, même si l'expérience n'est pas encore totalement probante »*. Une analyse que partagent – à quelques nuances près – les autorités monétaires et les trésoriers d'entreprise.

Le succès est incontestable. Il a même fallu calmer les appétits. Depuis le 18 décembre 1985, plus de cent soixante entreprises ont émis des billets de trésorerie : des grandes entreprises (la SNCF, Elf, Pechiney, Sommer Allibert...) mais également des plus modestes (le Savour Club notamment). Elles ont ainsi trouvé, pour de courtes périodes, de l'argent à bon marché. Elles paient un taux proche de celui du marché monétaire. *« C'est actuellement le moins cher des modes de financement »* pour les entreprises, estiment trois experts dans la revue *Banque* (1). *« Un instrument très souple et rapide à mettre en place »*, commente un trésorier d'entreprises. Enfin, il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de défaillances.

Très réticentes au départ, les banques ont joué le jeu, se livrant même à une course aux statistiques au cours des premiers mois. C'étaient à celles qui mettraient en place le plus grand nombre de billets. Elles se sont finalement imposées comme des intermédiaires presque « obligés ». Pour l'instant, un seul émetteur – Elf – place directement ses billets. Les trois grandes banques – du fait de leur capacité de placement, – Paribas et la BFCE occupent une position de force.

Du côté enfin des investisseurs, les entreprises et agents non financiers, d'abord prudents, sont aujourd'hui des acheteurs importants de billets. Ils détenaient, fin novembre, plus de la moitié des titres en circulation.

La liberté retrouvée

Mais ce marché aurait connu un développement plus rapide encore si, en juillet dernier, les autorités monétaires n'avaient pas imposé une pause. Les émissions avaient en effet connu, au premier semestre, une véritable explosion. La Rue de Rivoli comptait sur un encours à la fin de 1986 de 10 à 15 milliards de francs. On en était déjà à 26 milliards en juillet. La « main invisible » est intervenue ! Les autorités monétaires ont demandé aux gros émetteurs de se calmer. L'autodiscipline aidant, l'encours a depuis fluctué autour de 25 milliards en volume.

Toutes ces limites en volume ont sauté le 1er janvier. Les émetteurs ont retrouvé totale liberté. Depuis le début de décembre déjà, les plafonds n'étaient pratiquement plus respectés. L'encours des billets émis est passé de 24,9 milliards de francs à la fin octobre à 26,5 milliards à la mi-décembre.

Ce jeune marché a cependant encore quelques traits d'immaturité. Les professionnels en relèvent trois au moins : une faible transparence, une insuffisante sélectivité entre les émetteurs et un marché secondaire peu actif. Plusieurs décisions récentes pourraient contribuer à effacer ces traits de jeunesse.

La notation toujours attendue

« Quels sont les titres actuellement disponibles ? A quels taux ? » interroge un gros investisseur. L'information sur ce marché reste encore très partielle et mal localisée. Il n'y a pas d'index officiel. Autant de handicaps dans le fonctionnement d'un marché.

Seconde déficience : la faible sélectivité qui règne sur ce marché. Les plus grandes signatures publiques paient des taux finalement très proches de ceux payés par les petits émetteurs privés les moins cotés. L'écart tourne autour d'un quart de point. A l'origine de cette faible sélection, il y a l'absence de notation des émissions. Une société de « rating », l'ADEF (Agence d'évaluation financière) a pourtant été créée, dès le début de 1986, à l'initiative notamment du Crédit national. Pour une multitude de raisons, celle-ci n'a toujours pas publié de notation. *« Pas avant le printemps prochain »*, indiquait récemment M. Pierre Poplu, le président du directoire de l'Agence.

Un élément pourrait accélérer le mouvement. A partir du 1er mars prochain, les billet de trésorerie pourront avoir une durée de plus de deux ans à sept ans. Mais dans ce cas-là, la notation sera obligatoire. Une telle décision pourrait attirer en France des agences de rating étrangères.

Troisième insuffisance, le marché secondaire des billets de trésorerie reste peu liquide et peu actif. *« Il est proche de zéro »*, tranche même un trésorier. Cela est lié notamment au fait qu'il s'agit d'un marché de titres courts. Près de 60 % de l'encours actuel est constitué de titres d'une durée comprise entre vingt et quarante jours, avec une moyenne qui tourne autour de trente jours.

La possibilité d'émettre des billets de deux à sept ans comme les incertitudes sur les taux d'intérêt pourraient inciter les entreprises à allonger les échéances de leurs émissions. Chassés progressivement du marché monétaire cette année, les compagnies d'assurances et les caisses de retraite seront sans doute des acheteurs potentiels de ces billets. Le marché secondaire pourrait s'en trouver plus animé. Mais les billets de trésorerie auront dorénavant, pour les investisseurs, des concurrents redoutables, les bons du trésor et les certificats de dépôt (émis par les banques). Ces derniers pourront avoir, à compter du 1er mars, une échéance comprise entre dix jours et sept ans.

Pour tous les professionnels, les conditions nouvelles applicables en 1987 devraient favoriser un nouvel essor de ce marché. L'encours des billets émis pourrait doubler dans l'année, pour atteindre entre 50 et 60 milliards de francs. Pour les banquiers, à n'en pas douter, la *« désintermédiation »* est bien en marche.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) « Le marché des billets de trésorerie », par MM. Bordenave, de Boysson et Konczaty, *Banque*, août-septembre 1986.

La France en avance en Europe

Le marché français du billet de trésorerie reste très modeste par rapport à celui dont il s'inspire, le marché américain du « commercial paper ». Les encours respectifs à la fin août sont de 25,6 milliards de francs et de 323 milliards de dollars.

Mais en Europe, la France a pris quelque avance. Aux Pays-Bas, le « commercial paper » est autorisé depuis le 1er janvier 1986, l'encours actuel tourne autour de 3 milliards de francs (900 millions de florins). En Grande-Bretagne, le « commercial paper » a été introduit au printemps dernier, l'encours actuel est aux environs de 5 milliards de francs (500 millions de livres). En Allemagne, des discussions ont toujours lieu, le billet de trésorerie n'y a toujours pas d'équivalent.

NEW-YORK, 31 décembre ⬇

Le Dow Jones en dessous de 1 900 points

Wall Street a brutalement accéléré ses pertes, mercredi 31 décembre, dans les dernières transactions. L'indice Dow Jones, qui s'était maintenu au-dessus des 1 900 points depuis le 24 novembre dernier pour battre le 2 décembre un record à 1 955,57, a clôturé l'année à 1 895,81 points, soit une baisse de 12,79 points par rapport à mardi.

Dans les dernières transactions, le volume s'est également fortement gonflé pour porter sur 140,87 millions de titres, contre 126,1 millions la veille.

817 actions ont été en baisse et 792 en hausse, tandis que 467 ont été inchangées.

Comme pour les marchés des changes, l'annonce dans la matinée par le département du commerce d'un déficit commercial record de 19,2 milliards de dollars en novembre a accéléré le mouvement de baisse provoqué par la remontée des taux d'intérêt hors banque.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 31 déc.
Alcoa	33 7/8	33 7/8
A.T.T.	25 1/8	25 1/8
Boeing	52	51 1/8
Chase Manhattan Bank	36 1/4	35 5/8
Du Pont de Nemours	85 3/8	84 1/4
Eastman Kodak	68 1/4	68 7/8
Exxon	71 5/8	70 1/2
Ford	57 1/8	56 1/2
General Electric	87 1/8	86
General Motors	66	66
Goodyear	41 5/8	42
I.B.M.	120 7/8	120 3/8
I.T.T.	54	53 1/8
Mobil Oil	40 1/2	40 3/8
Pfizer	61 1/4	61
Schlumberger	31 5/8	31 5/8
Texaco	36	36
U.A.L. Inc.	53 1/4	52 1/4
Union Carbide	22 5/8	22 1/2
U.S. X.	22 5/8	21 1/2
Westinghouse	58	56 3/8
Xerox Corp.	60 3/4	60 1/8

L'essor des Bourses asiatiques s'est poursuivi en 1986

Les marchés de valeurs d'Asie sont restés très prisés des investisseurs internationaux au cours des douze derniers mois, qui ont vu la poursuite de la croissance dans la région et un boom sans précédent de la Bourse de Tokyo (+ 51,5 %).

Cependant, 1986 a aussi été marquée par plusieurs faillites et scandales retentissants, qui mettent les autorités boursières et politiques locales au défi de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la confiance, estiment les analystes.

Les marchés ont subi l'influence des incertitudes politiques (à Hongkong et aux Philippines, qui affichent la meilleure performance annuelle avec la hausse de 168 % de la Bourse de Manille) et, pour l'essentiel, les effets de l'appréciation du yen face au dollar, qui a notamment donné un coup de fouet aux exportateurs des nouveaux pays industrialisés de la région.

La Bourse de Bangkok a connu son meilleur cru depuis sept ans, en gagnant 57 %. L'accélération de la croissance et la hausse du yen ont dopé le marché de Séoul (+ 70 %). Taipeh a connu une ascension plus modeste (+ 20 %), toujours exposé aux mesures de rétorsion commerciale des Etats-Unis contre Taiwan. A Singapour, l'indice des valeurs vedettes a grimpé de 40 %.

Selon des analystes bancaires américains, la région Asie-Pacifique connaîtra une croissance de 3,5 % en 1987. D'après eux, les exportations des pays d'Asie de l'Est seront en forte hausse, tandis que les producteurs de matières premières du Sud-Est auront du mal à écouler leurs produits.

CHANGES

Dollar : vif repli à 6,36 F ⬇

Sur des marchés des changes plus actifs, le dollar a nettement fléchi, déprimé par l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis en novembre. A Paris, le cours du deutschemark a été maintenu à 3,3125 F *(lire page 24)*.

FRANCFORT	31 déc.	2 janv.
Dollar (en DM)	1,94	1,92

TOKYO	31 déc.	2 janv.
Dollar (en yens)	160	158,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 janv.)	8 3/4 %
New-York (31 déc.)	1 à 16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	148,7	149,1
Valeurs étrangères	112,7	112,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 déc.	31 déc.
Indice général	398,4	397,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 908,60	1 895,81

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 308,6	1 313,9
Mines d'or	298,2	288,9
Fonds d'Etat	83,52	83,52

TOKYO

	31 déc.	2 janv.
Nikkei	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 décembre
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,55	105,50	105,55
Précédent	–	–	105,35	105,20	105,25

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA SOCIÉTÉ MORS VA AUGMENTER SON CAPITAL. – La Société Mors (composants, systèmes) va renforcer ses fonds propres en augmentant son capital par l'émission d'actions à bons de souscription d'actions. Ce capital passera d'abord à 104,8 millions de francs, par l'émission de 524 158 titres nouveaux, au nominal de 50 F, qui seraient émis en janvier à 120 F, avec une prime de 70 F. Chaque titre sera doté d'un droit de souscription. Dans une deuxième étape, deux bons de souscription permettraient de souscrire à une action Mors de 50 F nominal, au prix de 205 F, entre le 1er février 1987 et le 30 juin 1989 inclus.

LE CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER ATTEND UNE PROGRESSION DE 30 % DE SON RÉSULTAT. – Le Crédit foncier et immobilier estime que son résultat courant après impôt pour l'exercice 1986 enregistrera une augmentation de l'ordre de 30 %, à laquelle s'ajouteraient *« d'importants résultats exceptionnels »* provenant essentiellement des plus-values réalisées lors de cessions d'appartements.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACCORDS CGE-ITT

Prise de participation du Crédit lyonnais dans la société commune ALCATEL-ITT

La COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ et le CRÉDIT LYONNAIS annoncent la conclusion d'un accord aux termes duquel le CRÉDIT LYONNAIS prend une participation de 75 millions de dollars dans la société constituée en application des accords intervenus entre la CGE et ITT Corporation.

Cette société réunit les activités mondiales d'ALCATEL, des CABLES DE LYON et de ITT dans les domaines des télécommunications, de la communication d'entreprise et des câbles.

Il est rappelé que le nouvel ensemble ainsi constitué devient, avec 12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le deuxième groupe mondial de télécommunications et de communication d'entreprise et le premier dans le domaine des câbles.

CGE

Prise de participation de la Société générale de Belgique dans la société commune ALCATEL-ITT

La COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ et la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE ont signé à Bruxelles, en application de leur convention de juillet dernier, les accords aux termes desquels la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE prend une participation de 250 millions de dollars dans la société constituée conformément aux accords intervenus entre CGE et ITT Corporation.

La participation de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE représente environ 5,7 % du capital de cette société, qui réunit les activités mondiales d'ALCATEL, des CABLES DE LYON et de ITT dans les domaines des télécommunications, de la communication d'entreprise et des câbles.

Il est rappelé que le nouvel ensemble ainsi constitué devient, avec 12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le deuxième groupe mondial de télécommunications et de communication d'entreprise et le premier dans le domaine des câbles.

Cet accord marque une nouvelle et importante étape dans la coopération instituée en juillet 1984 entre les groupes de la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ et de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE.

CGE

Finalisation des accords CGE-ITT

La COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (CGE) et ITT CORPORATION (ITT) ont signé, le 30 décembre 1986, à Bruxelles, l'ensemble des actes juridiques permettant le transfert à la société néerlandaise provisoirement dénommée TELEGLOBAL COMMUNICATION NV (TCNV) des filiales des deux groupes exerçant leurs activités essentiellement dans les domaines des télécommunications, de la communication d'entreprise et des câbles.

L'accord de juillet 1986 entre ainsi en vigueur dans le délai qui avait été prévu.

Deux modifications ont été apportées, depuis juillet, à la consistance des activités mises en commun par les deux groupes :

- CGE apporte 65 % des Câbles de Lyon et ITT ses activités américaines de fibres optiques, ce qui permet de regrouper ces activités avec celles exercées dans le même domaine par d'autres sociétés du nouvel ensemble ;
- ITT conserve l'intégralité de sa participation minoritaire de 24 % dans la société Standard Telephones and Cables Public Limited Company (STC), dont le transfert au nouvel ensemble n'est plus apparu nécessaire, à la suite de la révision des accords techniques existant entre cette société et ITT.

La valeur totale des actifs ainsi regroupés se trouve, du fait de ces deux modifications de sens contraire, portée de 4 200 millions de dollars à 4 378 millions de dollars.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE a pris une participation de 250 millions de dollars dans la nouvelle société, et le CRÉDIT LYONNAIS une participation de 75 millions de dollars.

Le capital de TCNV se trouve en conséquence réparti de la manière suivante :

Groupe CGE	55,6 %
ITT	37 %
Société générale de Belgique	5,7 %
Crédit lyonnais	1,7 %
	100 %

La participation du groupe CGE est détenue par CGE (21,5 %) et Alcatel (34,1 %).

Du fait des modifications apportées à la consistance des actifs, le montant des sommes versées à ITT à l'occasion de ces transactions se trouve ramené à 902 millions de dollars, auxquels s'ajoutera le remboursement par les filiales de TCNV de leurs dettes envers ITT.

Déduction faite de la participation de la SGB et du CRÉDIT LYONNAIS, le versement de la CGE s'élève désormais à 577 millions de dollars.

La CGE est ainsi en mesure d'assurer, dès le 1er janvier 1987, la gestion du nouvel ensemble, qui constituera, avec 12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le deuxième groupe mondial de télécommunications et de communication d'entreprise et le premier dans le domaine des câbles.

La structure financière consolidée initiale du nouveau groupe comportera des capitaux permanents, constitués pour les deux tiers environ par des fonds propres et couvrant l'intégralité des valeurs immobilisées. L'endettement à court terme, qui inclut notamment celui des sociétés en provenance de ITT, sera donc couvert par les valeurs d'exploitation et la trésorerie.

M. Pierre SUARD, président de la CGE, et M. Rand W. ARASKOG, chairman of the board de ITT, tiendront à Bruxelles, le 7 janvier 1987, une conférence de presse présentant les caractéristiques et l'organisation du nouveau groupe.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 31 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1535	4,5 % 1973	1585	1590	1580	− 0 94
4285	C.N.E. 3 %	4320	4300	4295	− 0 57
1227	B.N.P. T.P.	1180	1200	1200	+ 1 69
1210	C.C.F. T.P.	1195	1160	1165	− 2 51
1120	Créd. Lyon. T.P.	1115	1145	1145	+ 2 69
2570	Electricité T.P.	2440	2460	2465	+ 1 02
2080	Renault T.P.	2012	2011	2020	+ 0 39
2102	Rhone-Poul. T.P.	2090	2138	2138	+ 2 29
1310	St-Gobain T.P.	1335	1320	1320	− 1 12
1299	Thomson T.P.	1255	1260	1260	+ 0 39
500	Accor	472	478	478	+ 1 27
2100	Agence Havas	2060	2065	2050	− 0 49
1980	Ag. Havas C. I.	2000	2020	2020	+ 1
720	Air Liquide	701	702	701	....
2550	Alcatel	2360	2350	2350	− 0 42
1820	Als. Superm.	1821	1821	1821	....
435	A.L.S.P.I.	432	429	429	− 0 69
335	Alsthom ★	331	337	337	+ 1 81
2180	Arjom. Prioux	2040	2020	2040	....
530	Aussedat-Rey	479	472	495	+ 3 34
1490	Aux. Entrepr.	1380	1415	1440	+ 4 34
1340	Avions Dassault	1285	1275	1272	− 1 01
515	Bail-Equipem.	550	549	541	− 1 63
1060	Bail-Investis.	1045	1046	1045	....
1160	Cie Bancaire	1080	1085	1080	....
540	Bazar H.-V.	485 20	495	496	+ 2 22
590	Béghin-Say	580	580	571	− 1 55
555	Berger (Ma)	566	561	561	− 0 88
745	Bic	695	709	705	+ 1 43
1780	B.I.S.	1635	1640	1650	+ 0 91
2400	Biscuit (Géné.)	2585	2500	2500	− 3 28
2500	Bongrain S.A.	2490	2450	2435	− 2 20
1270	Bouygues	1210	1275	1260	+ 4 13
4540	B.S.N.	4300	4350	4360	+ 1 39
1280	Carnaud	1185	1190	1168	− 1 43
3590	Carrefour	3608	3575	3590	− 0 49
2580	Casino	2360	2353	2339	− 0 88
1840	Casino A.D.P.	1885	1851	1890	+ 0 26
785	C.C.M.C.	800	800	806	+ 0 62
1330	Cetelem	1340	1340	1334	− 0 44
2180	C.F.A.O.	2050	2040	2030	− 0 97
450	C.F.D.E.	439	435	425	− 3 18
1300	C.G.I.P.	1211	1219	1220	+ 0 74
1670	Chargeurs S.A.	1536	1562	1575	+ 2 53
64	Chiers-Châtill.	63 40	62	62	− 2 20
780	Ciments franç.	760	751	751	− 1 18
730	Club Méditerr.	675	695	694	+ 1 33
230	Codetel	225 90	226	226	+ 0 04
400	Cofimeg	399	405	405	+ 1 50
1380	Colas	1285	1372	1372	+ 6 77
210	Compt. Entrepr.	215 10	214	214	− 0 51
750	Compt. Mod.	682	673	660	− 3 22
1220	Créd. Foncier	1180	1181	1181	+ 0 08
570	Crédit F. Imm.	540	550	558	+ 3 33
1480	Crédit Nat.	1418	1425	1425	+ 0 49
345	Crouzet ★	335 90	331	340	+ 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2900	Damart S.A.	2325	2385	2385	+ 2 58
475	Darty ★	458	460	468 50	+ 2 29
270	Dév. R.d.C. (Li)	270	269	269	− 0 37
610	D.M.C.	580	590	595	+ 2 58
2570	Docks France ★	2440	2415	2405	− 1 43
1940	Dumez ★	1871	1880	1920	+ 2 61
1350	Eaux (Gén.)	1285	1275	1269	− 1 24
2980	Ecco ★	2876	2869	2872	− 0 10
1070	Electro-Finan.	1040	1081	1080	+ 3 84
315	Elf-Aquitaine	315	315	315 90	+ 0 28
295	— (certific.)	283	290	290 50	+ 2 65
2900	Epeda-B-Faure	2865	2960	2930	+ 2 26
3700	Essilor	3740	3690	3690	− 1 33
480	Esso S.A.F. ★	439	435	438 50	− 0 11
3340	Eurafrance	3020	3030	3100 c	+ 3 47
1590	Eurocom ★	1519	1497	1521	+ 0 13
2900	Euromarché	2750	2750	2750	....
890	Europe n° 1 ★	815	815	834	+ 2 33
1680	Facom	1572	1600	1565	− 0 44
1180	Fichet-bauche	1175	1160	1160	− 1 27
280	Finextel	285 50	284 80	284 80	− 0 28
180	Fives-Lille	182	180 10	180 10	− 1 04
330	Francarep	325	322	322	− 0 92
1560	Fromageries Bel	1380	1410	1410	+ 2 17
1020	Gal. Lafayette	956	955	955	− 0 10
410	Gascogne	400	400	400	....
290	Géophysique	286	295	290	+ 1 39
1800	Gerland	1755	1765	1755	....
520	GTM-Entrepose	483	498	498	+ 3 10
740	Guyenne-Gas. ★	731	741	736	+ 0 68
3000	Hachette ★	2900	2891	2880	− 0 68
720	Hénin (La)	740	750	750	+ 1 35
89	Imétal	87 10	86 10	86 10	− 1 14
1000	Imm. Plaine-M.	475	478	478	+ 0 63
4290	Inst. Mérieux	4060	4060	4100	+ 0 98
690	Interbail	683	682	682	− 0 14
1510	Intertechnique	1506	1505	1505	− 0 06
1270	J. Lefebvre	1160	1170	1170	+ 0 86
2000	Lab. Bellon	1958	1941	1941	− 0 86
1400	Lafarge-Coppée	1341	1380	1370	+ 2 16
1590	Lebon	1590	1501	1530	− 3 77
5410	Legrand	5260	5260	5260	....
1480	Lesieur	1400	1413	1413	+ 0 92
965	Locabail Immob.	940	960	960	+ 2 12
790	Locafrance	770	735	735	− 4 54
1060	Locindus	1069	1080	1081	+ 1 12
1080	L. Vuitton S.A ★	1025	1030	1025	....
800	Luchaire	732	724	730	− 0 27
1450	Lyonn. Eaux ★	1440	1450	1460	+ 1 38
210	Mais. Phénix	178	175	175	− 1 68
625	Majorette (Ly)	635	615	620	− 3 14
76	Manurhin	77 90	79	79	+ 1 41
425	Mar. Wendel	401	402	403	+ 0 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1770	Martell	1760	1592	1592 c	− 6 98
2470	Matra	2306	2349	2358	+ 2 29
2910	Merlin-Gerin ★	2750	2774	2685	− 2 36
2590	Michelin	2545	2530	2560	+ 0 58
1660	Midi (Cie)	1589	1645	1643	+ 3 39
450	Midland Bk S.A.	458	459 50	459 50	+ 0 32
555	Min. Salaig. (Ma)	565	565	565	....
61	M.M. Penarroya	48	47 20	47 20	− 1 66
2650	Moët-Hennessy	2478	2365	2390	− 3 95
970	Mot. Leroy-S ★	959	964	948	− 1 14
82	Moulinex	84 70	84 90	82 65	− 2 42
1100	Navig. Mixtes	1036	1032	1040	+ 0 38
199	Nord-Est	196 50	196 90	196 80	+ 0 15
525	Nordon (Ny)	545	520	520	− 4 58
615	Nouvelles Gal.	579	583	584	+ 0 86
1100	Occident. (Gén.)	1064	1089	1089	+ 2 34
1460	Omn.F.Paris	1500	1500	1495	− 0 33
162	Olida-Caby	160	160 10	160	....
555	Opfi-Paribas	540	545	533	− 1 29
4000	Oréal (L')	3920	3860	3845	− 1 91
880	Paris-Réescomp.	835	829	829	− 0 71
1330	Pechelbronn	1278	1270	1272	− 0 46
1490	Penhoet	1453	1461	1452	− 0 06
1050	Pernod-Ricard	1036	1022	1022	− 1 35
148	Pétroles B.P.	138	140	140	+ 1 44
1250	Peugeot S.A.	1165	1171	1185	+ 1 71
36	Poclain	36	35 95	35 70	− 0 83
1820	Poliet	1805	1800	1800	− 0 27
850	P.M. Labinal	827	816	818	− 1 08
2880	Presses Cité	2750	2745	2740	− 0 36
1630	Prétabail Sic.	1550	1560	1570	+ 1 29
580	Primagaz	582	586	586	+ 0 68
576	Printemps ★	528	540	535	+ 1 32
2350	Promodès	2152	2155	2155	+ 0 13
275	Prouvost S.A ★	271 80	271 80	275	+ 1 17
1100	Radiotechn.	1028	1030	1028	....
140	Raff. Dist. Total	134 90	137 60	137 50	+ 1 92
2480	Redoute (La) ★	2472	2473	2490	+ 0 72
245	Robur financière	250	250	250	....
1550	Roussel-Uclaf	1531	1560	1550	+ 1 24
1010	Roussel-C.N.I.	1065	1050	1060	− 0 47
5390	R. Impériale (Ly)	5330	5200	5270	− 2 43
275	Sade	286	287	287	− 6 64
3580	Sagem	3280	3250	3250	− 0 91
....	Saint-Gobain	358 20	356	356 50	− 0 47
780	St-Louis B.	774	771	776	+ 0 26
1960	Salomon	1968	1870	1870	− 4 97
1300	Salvepar	1372	1365	1365	− 0 51
780	Sanofi	764	775	765	+ 0 13
510	S.A.T.	501	488	491	− 1 99
780	Saupiquet (Ns)	770	770	770	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
630	Schneider ★	620	625	634	+ 2 25
93	S.C.O.A.	86 50	86 10	86 80	+ 0 34
820	S.C.R.E.G.	556	536	540	− 2 87
785	Seb ★	735	748	735	....
495	Sefimeg	489	470	489	....
1800	S.F.I.M.	1760	1750	1778	+ 1 02
94	S.G.E.	86 80	87	87 35	+ 0 63
635	Signaux Ent. El.	585	595	594	+ 1 53
865	Silic	958	945	945	− 1 35
845	Simco-U.P.H. ★	840	828	825	− 2 34
345	Simnor (Li)	339 50	357	357	+ 5 15
1240	Skis Rossignol	1260	1275	1269	+ 0 71
895	Siminco	875	880	880	+ 0 57
225	Sodero (Ns)	224	225	225	+ 0 44
2330	Sodexho	2240	2300	2300	+ 2 67
405	Sogerap	405	405	405	....
1500	Sommer-Allib.	1401	1418	1418	+ 1 21
800	Source Perrier	810	790	780 c	− 3 12
1310	Sovac	1285	1300	1305	+ 1 55
800	Spie-Batignol.	783	790	790	+ 0 89
585	Strafor	615	621	619	+ 0 65
420	Synthelabo ★	420	420	412	− 1 90
540	Talca Luzenac	550	550	550	....
3240	Tél. Elect.	3115	3140	3140	+ 0 80
1610	Thomson-C.S.F.	1530	1545	1565	+ 2 28
415	Total (CFP)	410	409	409	− 0 24
95	— (certific.)	95 50	96 40	96 40	+ 0 94
2400	T.R.T.	2312	2300	2310	− 0 08
780	U.F.B.	715	705	705	− 1 39
1410	U.I.C.	1340	1338	1338	− 0 14
640	U.I.F.	615	620	630	+ 2 43
1030	U.I.S.	1059	1050	1050	− 0 84
550	U.C.B. ★	520	515	515	− 0 96
880	Unibail	875	861	861	− 1 60
520	Valéo	519	534	530	+ 2 11
84	Vallourec	83 50	82	82	− 1 79
....	V. Clicquot-P.	4839	4600	4600	− 4 93
740	Via Banque	715	711	732	+ 2 37
870	Elf-Gabon	870	865	866	− 0 46
80	Amax Inc.	78 70	78	78 80	+ 0 12
390	Amer. Express	378	373	373	− 1 32
165	Amer. Teleph.	163	162 50	162 50	− 0 30
95	Anglo Amer. C.	91 20	89 80	89 80	− 1 53
485	Amgold	453 50	439 70	439 70	− 3 04
910	BASF (Akt)	924	925	925	+ 0 10
1050	Bayer	1067	1067	1067	....
120	Buffelsfont.	116 20	115 30	115 30	− 0 77
240	Chase Manh.	236	238	238	+ 0 84
235	Cie Pétr. Imp.	230	237	237	+ 3 04
49	De Beers	47 70	47 50	47 60	− 0 20
2700	Deutsche Bank	2757	2756	2756	− 0 03
50	Dome Mines	49	49	49	....
1350	Dresdner Bank	1369	1370	1370	+ 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
100	Driefontein Cal	98 80	99 10	99	+ 0 20
570	Du Pont-Nem.	562	555	555	− 1 24
445	Eastman Kodak	443	448	448	+ 1 12
36	East Rand	36 80	36 70	36 70	− 0 27
305	Electrolux	301	302	302	+ 0 33
200	Ericsson	200	201	201 50	+ 0 75
475	Exxon Corp.	465	455 50	455 50	− 2 04
380	Ford Motors	367 80	367 80	367 80	....
74	Freegold	72 40	70 60	71 60	− 1 10
78	Gencor	78 10	77 80	77 80	− 0 38
580	Gén. Electr.	587	588	588	+ 0 17
525	Gén. Belgique	565	560	559	− 1 06
430	Gen. Motors	428	426	426	− 0 46
62	Goldfields	61	63	63 60	+ 4 26
42	GdMetropolitain	42 90	42 70	42 70	− 0 46
66	Harmony	66 90	66 50	66 55	− 0 52
46	Hitachi	43 60	43 60	43 60	− 0 45
890	Hoechst Akt.	900	905	900	....
99	Imp. Chemical	103	100 60	101	− 1 94
79	Inco. Limited	76 30	75 10	75 10	− 0 26
810	IBM	783	782	782	− 0 12
340	ITT	341	344 80	344 80	+ 1 11
183	Ito-Yokado	180 50	183	183	+ 1 55
87	Matsushita	82 30	81	81	− 1 57
780	Merck	801	812	812	+ 1 37
780	Minnesota M.	782	780	780	− 0 26
280	Mobil Corp.	257 60	257 50	257	− 0 23
580	Morgan J.P.	555	552	552	− 0 54
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	122 50	122 30	123	+ 0 40
192	Ofsil	182 20	183 70	183 70	+ 0 82
1550	Petrofina	1555	1580	1585	+ 1 92
485	Philip Morris	480	473	473	− 1 45
127	Philips	127	126	126 20	− 0 62
530	Quilmès	520	520	520	....
590	Randfontein	575	583	575	....
610	Royal Dutch	613	613	612	− 0 16
62	Rio Tinto Zinc	65 75	66	66 60	+ 1 29
80	St Helena Co	79 75	76 70	79 70	− 0 06
220	Schlumberger	207 60	206	208 50	+ 0 76
91	Shell transp.	91 60	92 05	92 05	+ 0 49
2420	Siemens A.G.	2495	2497	2497	+ 0 08
142	Sony	135 10	135 10	135 20	+ 0 07
162	T.D.K.	154 50	154 50	154 50	....
26	Toshiba Corp.	26	28	26 10	+ 0 38
1540	Unilever	1538	1540	1539	+ 0 06
305	Unit. Techn.	303	304	304	+ 0 33
530	Vaal Reefs	531	526	530	− 0 18
330	Volvo	322	324 50	324 50	+ 0 77
255	West Deep	251 50	246	246	− 2 18
405	Xerox Corp.	400 10	399 80	399 80	− 0 07
1 08	Zambia Corp.	1 14	1 11	1 11	− 2 63

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8520	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	5 376
9,80 % 78/93	101	4 646
10,80 % 79/94	103 45	3 521
13,25 % 80/90	106 20	7 696
13,80 % 80/87	103 33	2 911
13,80 % 81/89	108 10	13 271
16,75 % 81/87	104 81	5 186
16,20 % 82/90	117 86	15 667
16 % juin 82	118 70	9 030
14,60 % fév. 83	117 40	12 580
13,40 % déc. 83	121	0 404
12,20 % oct. 84	113	2 841
11 % fév. 85	113	9 463
10,26 % mars 86	105 90	8 292
ORT 12,75 % 83	1875	..
OAT 10 % 2000	106 40	5
OAT 9,50 % 1997	105 25	0 615
OAT 9,80 % 1996	104 55	9 021
Ch. France 3 %	168 10	..
CNB Bques janv. 82	101	4 287
CNB Paribas	101 80	4 287
CNB Suez	102	4 287
CNI janv. 82	100 50	4 287
PTT 11,20 % 85	108	1 022
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	....	6 012
CNT 9 % 86	95	5 970
CRH 10,90 % déc. 85	108 10	0 054

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	625	624
Agache (Sté Fin.)	1458	1458
A.G.F. (St Cent.)	865	877
André Roudière	230	230
Applic. Hydraul.	700	686
Arbel	187 50	195
Astorg	278	276
Avenir Publicité	1988	2000
Bque C. Monaco	401	401
Banque Hypoth. Eur.	470	....
Béghin-Say (C.I.)	404	384
B.G.L.	445	448
Blanzy-Ouest	475	485
B.N.P. CI	472	472
B.N.P. Intercontin.	395	394
Bénédictine	4100	4100
Bon-Marché	761	800
Calf	820	820
Cambodge	560	528
C.A.M.E.	305	305
Campenon Bern.	570	547
Carbone-Lorraine	750	750
C.E.G.Frig.	519	483
Centen. Blanzy	3006	2905
Centrest (Ny)	216	215
Cerabati	71	73 80
CERUS	785	800
Chambourcy (M.)	985	1000
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. du)	267	272
C.I. Maritime	469	468
Cimt-Sietra	1047	1050
Citram (B)	483 40	579 d
Clause	1000	1000
Cofradel (Ly)	1845	1771 o
Cogif	530	549
Comiphos	505	505
Cie Industrielle	3600	3500
Comp. Lyon-Alem.	550	550
Concorde (La)	1100	1100
C.M.P.	21 10	20 50
Crédit (C.F.B.)	830	825
Créd. Gén. Ind.	988	970
Crédit Lyonnais C.I.	860	870
Cr. Universel (Cie)	740	740
Créditel	192	191
Darblay S.A.	462	463
Darty Act. d. p.	379	370
De Dietrich	1850	1860
Delalande S.A.	1189	1160
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1195	1195
Didot-Bottin	587	630
Eaux Bass. Vichy	1700	1705
Eaux Vittel	2020	2100
Economats Centre	640	640
Electro-Banque	453	449
Elf-Antargaz	438 80	419 30
E.L.M. Leblanc	820	820
Enafi-Bretagne	270	279 50
Entrepôts Paris	504	525
Epargne (B)	2900	....
Europ. Accumul.	84 80	86 80
Eternit	2730	2740
Exor	3716	3650
Finalens	233	240
FIPP	405	....
Fnac	1045	1003 o
Foncière (Cie)	651	640
Fonc. Lyonnaise	4500	4520
Foncina	615	610
Forinter	1125	1130
Fougerolle	327	324
France I.A.R.D.	370	385
France (La)	8010	7990
From. Paul Renard	479	....
GAN	1100	1101
Gaumont	431	449
Gaz et Eaux	2500	2501
Gévelot	399	379
Gr. Fin. Constr.	506	486
Gds Moul. Paris	350	380
Groupe Victoire	3800	3700
G. Transp. Ind.	652	655
Hutchinson	1100	1068
Immindo S.A.	610	610
Immoinvest	340	353
Immobail	530	530
Immobanque	917	917
Immob. Marseille	9250	9000
Immofice	580	575
Invest. (Sté Cent.)	3450	3500
Jaeger	229 40	238 60 d
Lafitte-Bail	580	597
Lambert Frères	134 40	140
Lille-Bonnières	1070	1050
Loca-Expansion	370	371
Locafinancière	478	480
Locatel	475	485
Louvre (Sté)	2070	2010
Machines Bull	40	41
Magasins Uniprix	171 30	171 60
Magnant S.A.	162	160
Maritimes Part.	335 20	348
Métal Déployé	478	490
Mors	211	211
Naval Worms	104	108 20
Navig. (Nat. de)	205 70	....
OPB Paribas	480	480
Optorg	192	198
Oréal (L') C.I.	3060	3020
Origny-Desvroise	735	735
Palais Nouveauté	880	....
Paribas-CIP	890	880
Paris France	298	300
Paris-Orléans	293	291
Part. Fin. Gest. Im.	1750	1750
Pathé-Cinéma	631	657
Pechiney (cert. inv.)	200	199
Piles Wonder	825	830
Piper-Heidsieck	1082	1099
P.L.M.	217	215
Porcher	390	395 10
Providence S.A.	1500	1500
Publicis	2310	2360
Raff. Souf. R.	157 30	158 20
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	385
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	175	169
Rochette-Cenpa	100	100
Rosario (Fin.)	360 20	398
Rougier et Fils	86 70	89 40
Sacer	420	....
SAFAA	950	988
Safic-Alcan	900	890
SAFT	1338	1365
Saga	380	370
St-Gobain C.I.	338	340 50
Salins du Midi	508	510
Santa-Fé	186	188 50
Satam	144	144
Saulnes	65 95	64 90
Saunier-Duval	57 10	59 40
Savoisienne (M)	172	....
SCAC	655	651
Senelle Maubeuge	539	545
S.E.P. (M)	245	238
Serv. Equip. Véh.	86	89 40
Sici	244 20	252
Sicotel	421	420
Sinvim	310	298
Siph (Plant. Hévéas)	335	349
Sté Générale-CIP	1180	1150
Sofal financière	1900	1850
Soffo	336	345
Soficomi	891	....
S.O.F.I.P. (M)	210	198 o
Sofragi	1185	1185
Soudure Autog.	393 60	390
Sovabail	840	845
Speichim	67 50	64 80
S.P.I.	608	610
Suez (Fin. de)-CIP	1103	1130
Stemi	565	....
Taittinger	2320	2260
Testut-Aequitas	263	281 d
Tour Eiffel	515	520
Ufiner S.M.D.	550	552
U.A.P.	2371	2400
U.T.A.	2180	2200
Vicat	715	700
Viniprix	1650	1670
Virax	189	189
Waterman S.A.	700	639 o
Brass. du Maroc	129	129

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	435	....
Alcan Alum.	174	174
Algemene Bank	1495	1450
American Brands	278	275
Am. Petrofina	275	282
Arbed	278	....
Asturienne Mines	143	....
Bco Pop Espanol	369	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1310	....
B. Régl. Internat.	34900	....
Br. Lambert	694	690
Canadian-Pacific	81	80 70
CIR	37 50	....
Commerzbank	1080	1100
Dart. and Kraft	320	....
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	379	375
Gén. Belgique	565	559
Gevaert	940	....
Glaxo	102 50	109 90
Goodyear	262 80	260
Grace and Co	316	321
Gulf Canada Corp.	72	77 70
Honeywell Inc.	410	....
I.C. Industries	153 50	151 30
Johannesburg	660	....
Kubota	15	14 60
Latonia	277	277
Mannesmann	560	....
Midland Bank Plc	54 90	55 90
Minerais-Ressourc.	51 60	....
Nixdorf	2545	2600
Noranda	90 35	89 50
Olivetti	33	....
Pakhoed Holding	210	212
Pfizer Inc.	405	405
Procter Gamble	490 10	490
Ricoh Cy Ltd	36 50	....
Rolinco	247 70	259
Robeco	275	280
Rodamco	402	407
Saipem	20 50	21
Shell fr. (port.)	89	90
S.K.F. Aktiebolag	281	290
Steel Cy of Can.	85	85
Tenneco	238	....
Thorn EMI	46 50	46 50
Thyssen c. 1 000	420	410
Toray indust. inc	21 90	....
Vieille Montagne	792	792
Wagons-Lits	865	880
West Rand	18 50	19

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	10 70	7 70 o
Calciphos	1159	1158
C.E.M.	....	....
Cochery	200	....
Coparex	370	385
Dubois Inv. (Casto.)	806	803
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1006	895
Révillon	181 10	182
Rorento N.V.	144 90	145
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	217	217
Ufinex	345	....
Union Brasseries	107	134 60

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1355	1355
Alain Manoukian	935	932
Asystel	488	500
BAFIP	770	770
B.I.C.M.	510	510
B.I.P.	1181	1180
Bolloré Technologies	1060	1050
Buitoni	560	551
Cables de Lyon	1258	1208
Calberson	732	735
Cardif	2860	2860
Cap Gemini Sogeti	2080	2160
C.D.M.E.	825	825
C. Equip. Elect.	263 50	273
C.E.G.I.D.	1915	1935
C.E.P.-Communication	1224	1240
C.G.I. Informatique	800	800
C. Occid. Forestière	116	116
Defan	220	....
Dauphin O.T.A.	2750	2780
Davenlay	2089	2000
Deville	968	930
Drouot-Assurances	544	530
Drouot-Obl. convert.	3800	3710
Editions Belfond	273 30	270
Elect. S. Dassault	835	840
Expand	528	534
Filipacchi	875	890
Guintoli	575	570
Guy Degrenne	977	987
I.C.C.	272 60	272 60
IN Informatique	328	316
Le gd livre du mois	313	300
Loca-Investissement	385	385
Manutan	521	541
Marlin Immobilier	408	413
Métallurg. Minière	142 50	142 50
M.M.B.	774	752
Molex	304 90	304 90
Navale-Delmas	720	711
Olivetti-Logabax	430	425
Om. Gest. Fin.	504	504
Paternelle-R.D.	3440	3440
Petit Bateau	250	240
Petrofigaz	480	460
Rezal	1300	1300
St-Gobain Emballage	1248	1248
St-Honoré Matignon	251	260
S.C.G.P.M.	295	....
Segin-Matra	1230	1215
S.E.P.	1350	1400
S.E.P.R.	1867	1800
S.M.T. Goupil	290	278 70 o
Sodiefog	700	685
Sofibus	349	348
Supra	1185	1180
Valeurs de France	347 50	346

SICAV (sélection) — 31/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	769 22	760 48
Actions France	463 33	446 58
Actions sélectives	600 90	579 18
Aedificandi	662 32	628 74
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1151 23	1123 15
A.G.F. 5000	562 62	548 90
A.G.F. ECU	1129 10	1117 92
A.G.F. Interfonds	449 64	438 67
A.G.F. OBLIG.	1120 50	1114 93
Agimo	663 63	647 44
Altefi	220 06	212 11
A.L.T.O.	201 05	193 78
Amel-Gan	5290 78	5050 88
America-Valor	733 53	700 27
Amérique Gestion	350 40	334 51
Amplitude	540 41	524 67
Arbitrages court terme	5187 90	5177 53 ◆
Argonautes	388 44	370 83
Associc	1216 60	1216 60
Aurecic	1305 02	1287 01
Bourse-Investiss.	474 61	453 09
Bred Associations	2631 97	2624 04
Bred International	94 04	92 20 ◆
Capital Plus	1638 18	1638 18
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	835 01	797 15
Convertimmo	391 49	376 43
Corail court terme	12229 32	12229 32
Cortexa	919 14	877 46 ◆
Creditar	465 57	443 27
Croiss. Finance	273 07	261 31
Croiss. Mercure	2475 51	2403 41
Croiss. Immobil.	843 87	814 48
Croiss. Prestige	352 27	336 30
Démétar	13142 22	13142 22
Drouot-France	649 45	620
Drouot-Investiss.	1037 34	990 30
Drouot-Sécurité	251 22	239 83
Drouot-Sélection	141 26	134 85
Ecocic	1172 89	1165 56
Elicoop Sicav	11116 31	11115 31
Eli-Valeurs	9241 63	9016 22
Energie	252 04	240 61
Eparcic	2829 36	2823 71
Eparcourt (div. par 2)	4010 53	4000 53
Epargne Associations	24710 40	24673 39
Epargne-Capital	7768 86	7691 94
Epargne-Croiss.	1434 39	1396
Epargne-Industr.	762 07	727 51
Epargne-Inter	613 15	596 74
Epargne J	50291 12	50291 12
Epargne-Long-Terme	1745 67	1698 95
Epargne-Oblig.	197 60	192 21
Epargne-Unie	1208 19	1153 40
Epargne-Valeur	416 25	405 11
Eparoblig	1224 91	1222 47 ◆
Eurocic	9710 62	9587 11
Euro-Croissance	556 24	539 07 ◆
Eurodyn	1069 07	1033 92
Financière Plus	26889 27	26425 02
Finord Placement	82210 48	82024 38
Fixord Trimestriel	1117 27	1100 76
Fixord Valorisation	13031 44	12775 92
Foncier Investiss.	1136 70	1108 98
Fonciual	272 13	259 79
France Ecu Plus	10264 15	10152 62
France-Gan	5446 58	5199 60 ◆
France-Garantie	313 98	313 35 ◆
France-Investiss.	523 49	489 75
France-Net	122 83	121 61
France-Obligations	457 29	452 76
Francic	402 22	390 60
Francic Régions	1035 48	1005 30
Fructi-Associations	1301 53	1301 53
Fructicapi	296 74	292 35
Fructidor	252 48	248 73
Fructifrance	804 95	786 32
Fructivar	79692 59	79494 25
Fructi ECU	564 27	555 93
Fructi-Première	11834 59	11659 69
Futuroblig	1073 65	1072 58
Gestilion	59349 22	59201 22
Gestion Associations	145 79	142 58
Gestion Mobilière	713 26	680 92
Gest. Rendement	496 80	474 27
Gest. Sél. France	771 66	736 57
Haussmann Associat.	1254 68	1254 68
Haussmann court terme	1149 25	1149 25
Haussmann Epargne	1349 81	1349 81
Haussmann Europe	1941 07	1870 91
Haussmann France	1027 71	980 55
Haussmann Oblicroiss.	1284 53	1284 53
Haussmann Obligation	1525 73	1470 58
Horizon	1227 65	1181 89
I.M.S.I.	620 10	591 98
Indo-Suez Valeurs	751 77	717 68
Ind. française	12808 47	12557 32
Interoblig.	11856 32	11208
Intersélect France	471 64	450 16
Intervaleurs Indust.	652 52	622 93
Invest. net	14496 53	14467 61 ◆
Invest. Obligataire	17643 66	17608 44 ◆
Japacic	166 38	161 53 ◆
Jeune épargne	232 16	228 73
Laffitte-crt-terme	60188 13	60188 13
Laffitte-Expansion	816 89	779 85
Laffitte-France	343 42	327 85
Laffitte-Immobilier	260 84	249 01
Laffitte-Japon	309 41	295 38
Laffitte-Oblig.	146 42	139 78
Laffitte-Rend.	216 26	206 45
Laffitte-Tokyo	1187 84	1133 98
Lion-Associations	11844 56	11844 56
Lion-Institutionnels	24889 64	24628 07
Lionplus	72150 64	71436 28
Livret portefeuille	611 57	593 76
Méditerranée	166 13	158 60
Mondiale Investissem.	454 95	434 32
Monecic	5761 78	5761 78
Moné J.	52160 21	52160 21
Multi-Obligations	420 25	401 19
Mutuelle Unie Sél.	156 83	149 72
Natio-Assoc.	6293 25	6280 88
Natio-Epargne	13730 20	13594 26
Natio-Immobilier	1017 12	989 90
Natio-Inter.	1103 28	1073 75
Natio-Obligations	542 93	528 40
Natio-Patrimoine	1303 33	1268 45
Natio-Placements	65194 87	65194 87
Natio-Revenu	1086 27	1055 71
Natio-Sécurité	53402 82	53402 82
Natio-Valeurs	737 91	718 16
Nippon-Gan	5036 16	4807 78
Nord-Sud Développ.	1199 70	1197 31
Oblicic Régions	1003 20	968 37
Oblicoop Sicav	1416 83	1389 05
Oblifon	1081 09	1032 69
Optimavalor	622 26	594 04
Options et Rendement	60459 22	49713 62 ◆
Orient-Gestion	169 65	161 96
Paramérique	517 97	494 48
Pareurope	835 51	797 62
Paribas Epargne	15237 11	15206 70 ◆
Paribas Gestion	601 94	577 40
[illegible]-Valor	1122 66	1121 64
Patrimoine-Retraite	1611 99	1580 28
Phénix Placements	284 06	282 75
Pierre Investiss.	732 74	699 51
Placement A	998 60	998 60
Placement crt-terme	70224 12	70224 12 ◆
Placement J	54547 68	54547 68
Placement Premier	49273 27	49273 27
Pér'Association	22205 93	22205 93
Province Investiss.	570 23	544 37
Quartz	107 88	105 20
Rentacic	185 18	182 74
Revenus Trimestriels	5814 38	5756 81
Revenu Vert	1186 76	1165 59
Rivoli Plus	1025 13	978 64 ◆
St-Honoré Assoc.	13429 51	13362 70
St-Honoré Bio-aliment.	763 49	719 31
St-Honoré Pacifique	517 73	494 25
St-Honoré P.M.E.	446 70	426 44
St-Honoré Réal	11283 13	11238 18
St-Honoré Rendement	11986 88	11927 24
St-Honoré Technol.	725 57	692 67
St-Honoré Valor	12143 54	12047 18
Sécuric	10992 38	10981 40
Sécur. Mobilière	391 43	373 68
Sécuri Taux	19127 18	19127 18 ◆
Sélcourt terme	12281 13	12189 71
Sicadem (Cadem BP)	749 70	738 52
Sicav-Associations	1368 80	1368 76 ◆
S.F.I. fr. et étr.	694 76	677 44
[illegible]	794 68	768 56
Sicav 5000	365 66	347 31
Silvafrance	553 10	538 30
Silvam	416 44	405 29
Silvarente	218 95	213 09
Sivinter	398 56	387 88
S.I.-Est	1244 82	1189 19
S.I.G.	889 22	848 51
S.N.I.	1212 12	1178 82
Soldinvest	523 41	502 07
Sogepargne	376 25	361 69
Sogenac	51447 47	49949
Sogevar	1024 62	978 16
Sogiter	1278 84	1220 85
Soleil Investiss.	465 67	444 55
Technocic	1140 43	1107 21
Techno-Gan	5231 65	4994 32
U.A.P. Investiss.	390 91	376 78
Uni-Associations	105 96	105 96
Unifrance	471 36	449 99
Unifoncier	1311 76	1252 27
Uni-Garantie	1388 32	1362 06
Unigestion	879 75	839 86
Uni-Japon	1423 08	1358 53
Uni-Régions	2940 35	2807 02
Univerco	2233 55	2160 11
Univer	173 46	173 45
Univers-Obligations	1559 28	1509 01
Valorem	506 43	494 08
Valoblig	59248 79	58882 17
Valorg	1466 27	1454 82
Valrel	77804 41	77765 63

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	230	230
Pernod Ricard	259 80	255
Total	8 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 456	....	6 130	6 680
ECU	6 872	....	....	....
Allemagne (100 DM)	330 930	....	320 500	338 500
Belgique (100 F)	15 893	....	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	293	....	279	297
Danemark (100 krd)	87 450	....	82 500	90
Norvège (100 k)	86 960	....	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 465	....	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 625	....	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 752	....	4 500	5
Suisse (100 fr.)	395 550	....	383	403
Suède (100 krs)	94 900	....	91 500	97
Autriche (100 sch)	47 050	....	45 300	47 850
Espagne (100 pes.)	4 876	....	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 401	....	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 670	....	4 480	4 880
Japon (100 yens)	4 030	....	3 910	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	81700	81700
Or fin (en lingot)	81800	82000
Pièce française (20 fr)	526	531
Pièce française (10 fr)	388	389
Pièce suisse (20 fr)	534	534
Pièce latine (20 fr)	471	475
Souverain	616	613
Pièce de 20 dollars	3100	3150
Pièce de 10 dollars	1460	1470
Pièce de 5 dollars	955	955
Pièce de 50 pesos	3160	3165
Pièce de 10 florins	496	491
Or Londres	389 40	390 90
Or Zurich	389	391
Or Hongkong	390 15	390 55
Argent Londres	5 31	5 27

Le Monde

Le déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis fait chuter le dollar

L'annonce, le mercredi 31 décembre, d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis, à 19,2 milliards de dollars pour le mois de novembre (*le Monde* du 1er janvier), a fait chuter le dollar, dont le cours est revenu, à Francfort, de 1,95 DM à 1,92 DM, et à Paris, de 6,44 F à un peu plus de 6,36 F, au plus bas depuis, respectivement, la fin de 1980 et juin 1982.

L'importance de ce déficit, tout à fait imprévu, puisque les chiffres mensuels décroissaient lentement, après un record historique de 18 milliards de dollars en juillet, a accentué la tendance baissière du « billet vert », très nette ces derniers jours, et poussé le cours de l'once d'or au-dessus de 400 dollars. En outre, les taux d'intérêt américains se sont orientés à la hausse sur la crainte d'un retour à l'inflation, que pourraient provoquer l'augmentation du prix des importations, et de celui du pétrole.

Dans un entretien accordé au journal économique allemand *Handelsblatt*, M. Karl Otto Pöhl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, a affirmé qu'un recul supplémentaire du dollar ferait courir le risque d'un ralentissement de l'activité économique en RFA et en Europe, et pourrait provoquer une hausse des prix et des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Pour lui, le niveau de 2 DM pour 1 dollar correspond, maintenant, aux données *« fondamentales »* des économies de part et d'autre de l'Atlantique. Il a averti que les Etats-Unis ne peuvent éternellement compter sur l'afflux des capitaux internationaux pour combler leurs déficits, celui du budget et celui de la balance des paiements, rappelant la crise de confiance dont souffrit le dollar dans les années 70. M. Pöhl, néanmoins, n'a fourni aucune recette pour freiner le recul du dollar, et a même précisé que *« les interventions des banques centrales ne pouvaient inverser une tendance de fond sur les marchés des changes »*.

A Paris, où l'activité a été nettement plus forte, la Banque de France est intervenue pour maintenir le cours du mark à 3,3125 francs, pratiquement au même niveau que celui de mercredi. Les opérateurs s'attendent à des journées *« plus chaudes »* la semaine prochaine, dès le lundi 5 janvier. M. Balladur a affirmé, le 31 décembre, qu'il prendrait toutes les mesures, *« sans en exclure aucune »*, pour défendre le franc.

F. R.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 janvier

Vif repli : – 1,11 %

La Bourse de Paris a commencé l'année d'un mauvais pied en perdant 1,11 % à la séance du matin. On dénombrait seulement 2 hausses : UCB (+ 2,9 %) et Moulinex (+ 1,5 %). Parmi les 56 valeurs en repli, figuraient Cetelem (– 3,6 %), Eurafrance (– 3,1 %), Compagnie générale des Eaux (– 3 %), Peugeot (– 2,9 %) et Valéo (– 2,8 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	476	473
Agence Havas	2060	2050	2050
Air Liquide (L')	701	695	690
Bancaire (Cie)	1080	1082	1079
Bongrain	2435	2436	2435
Bouygues	1260	1260	1250
B.S.N.	4360	4360	4349
Carrefour	3590	3590	3575
Chargeurs S.A.	1575	1570	1550
Club Méditerranée	684	685	678
Crédit National	1425	1415	1410
Eaux (Gén.)	1269	1269	1230
Elf-Aquitaine	315 90	316	315
Essilor	3690	3690	3690
Lafarge-Coppée	1370	1360	1332
Michelin	2560	2529	2495
Midi (Cie)	1643	1620	1610
Moët-Hennessy	2380	2350	2325
Navig. Mixtes	1040	1040	1030
Oréal (L')	3845	3840	3830
Pechelbronn	1272	1275	1270
Pernod-Ricard	1022	1030	1020
Peugeot S.A.	1185	1173	1150
Sanofi	765	765	763
Source Perrier	780	776	774
Télémécanique	3140	3140	3140
Thomson-C.S.F.	1565	1545	1530
Total-C.F.P.	409	409	399
T.R.T.	2310	2280	2280
Valéo	530	520	515

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 4 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Henri Marque et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

A B C D F G H

« French Kiss » éliminé

French Kiss a été battu vendredi 2 janvier de 2 min 44 sec par *New Zeeland* dans la quatrième régate de la demi-finale de la Coupe Louis-Vuitton. Comme il avait déjà perdu les trois premières, le bateau de Marc Pajot se trouve définitivement éliminé de la compétition. Dans l'autre demi-finale, *Stars-and-Stripes* de Dennis Conner a lui aussi dominé pour la quatrième fois son compatriote *USA* de Tom Blackeller. La finale des challengers opposera donc *New-Zeeland* à *Stars-and-Stripes* à partir du 13 janvier

● **Eve Ruggieri animera les petits matins d'Inter.** — Eve Ruggieri remplacera, dès lundi 5 décembre Philippe Caloni pour animer la tranche d'information du matin sur France-Inter. L'animatrice prendra ainsi le micro dès 7 heures et le lâchera à 9 h 30 après le feuilleton sur les personnages de l'histoire qu'elle amorcera, comme dans le passé, à 8 h 45, après la revue de presse de Françoise Gaujour et le billet de Joseph Palleton. Philippe Caloni qui, depuis la mi-décembre a vu son rôle considérablement réduit, ne sait toujours pas s'il continuera à assurer l'interview politique qu'il anime le matin.

● **Une vedette des affaires maritimes endommagée.** — La *Mauve*, vedette des affaires maritimes basée à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), et dont les amarres ont été larguées pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier *« par malveillance »*, a subi des dégâts importants, indique-t-on de source officielle. Au terme d'une visite minutieuse après son dégagement, le commandant de la *Mauve* a précisé que *« les dommages subis par la vedette, dont les superstructures sont gravement endommagées, nécessiteraient plusieurs millions de francs de réparations »*. Le largage de la *Mauve* qui avait été attribué à une *« possible action des activistes basques »*, pourrait, selon les milieux maritimes, *« être tout aussi bien le fait de pêcheurs en conflit avec l'administration des affaires maritimes »*.

La grève des conducteurs de train

L'hôtel Matignon envisage une riposte au geste de M. Mitterrand à l'égard des cheminots

M. Jacques Chirac a réuni de nouveau, le vendredi 2 janvier en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, MM. Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie et Jacques Douffiagues, ainsi que M. Robert Pandraud, pour faire le point de la situation à la SNCF. Le fait que cette situation demeure inchangée après les ouvertures faites, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, sur le problème de la future grille des rémunérations, amène le gouvernement à s'interroger sur la nature exacte et les motivations réelles du mouvement.

Sans que les concessions annoncées par le médiateur, M. François Lavondès, puissent être remises en cause, l'orientation conciliatrice défendue par le ministre de l'équipement, M. Méhaignerie, président du CDS, contre le ministre délégué aux transports, M. Douffiagues (PR), se heurte aux résultats ou, plutôt, à l'absence de résultats à laquelle ont abouti les conversations du 31 décembre.

Le geste du président de la République, recevant au fort de Brégançon, jeudi, des représentants des grévistes, a provoqué de vives réactions dans l'entourage du premier ministre. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a dénoncé l'*« encouragement »* ainsi donné, selon lui, par le chef de l'Etat, aux *« jusqu'au-boutistes »*. M. Chirac peut-il laisser passer sans réagir ce qui apparaît à certains comme une entorse aux règles non écrites de la cohabitation ?

Ne pouvant se désintéresser d'un tel conflit social, comme il l'avait fait observer au premier ministre le 29 décembre, M. Mitterrand a voulu, en s'entretenant avec des grévistes, marquer publiquement l'attention qu'il porte au dialogue social et faire ressortir, par contraste, une carence du gouvernement dans ce domaine. Cette initiative, toutefois, ne peut être simplement portée au crédit du président soucieux de l'unité des Français et qui soulignait, mercredi soir, dans ses vœux, la nécessité de faire *« prévaloir la paix sociale »*.

Jeudi, c'était, certes, le chef de l'Etat, mais, aussi, le candidat éventuel de la gauche à l'élection présidentielle qui recevait des représentants des cheminots, dont deux syndicalistes de la CGT, pratiquement désavoués par la direction de leur confédération. Le message que M. Mitterand a fait passer ainsi est de même nature que ceux qu'il avait adressés aux enseignants le 22 novembre, puis aux étudiants le 9 décembre : il est *« en phase »* avec les uns et les autres.

Le chef de l'Etat paraît offrir une certaine caution à la poursuite du mouvement, qui pouvait sembler injustifiée après les concessions du 31 décembre. Il prend, devant l'opinion, le pari que M. Chirac pourrait être tenté de « contrer » sans attendre le 6 janvier, date à laquelle le premier ministre doit s'exprimer sur Europe 1.

P. J.

« La SNCF ne peut faire plus » *déclare M. Philippe Essig*

M. Philippe Essig, président de la SNCF, est désireux de faire comprendre aux cheminots en grève qu'il ne serait pas raisonnable de jouer les jusqu'au-boutistes. *« La SNCF ne peut faire plus que ce qui a été accepté dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier*, nous a-t-il déclaré. *Nous sommes allés à l'extrême limite de ce qu'il était possible de concéder. »*

Le président de la SNCF insiste sur les acquis des dernières négociations : *« La mission Lavondès a permis de lever l'obstacle essentiel que représentait le projet de grille des salaires. Le texte publié à cette occasion garantit l'objectivité, la transparence et le dialogue qui vont présider aux travaux sur la future grille des salaires. Ce texte se suffit à lui-même. Je lui apporte ma caution morale et je m'engage à ce que tout se déroule comme il a été annoncé. »*

M. Essig insiste sur les acquis en matière de conditions de travail. *« Après les améliorations salariales chiffrées à 500 millions de francs et obtenues le 23 décembre, je pense que la négociation du 31 a abouti à des résultats significatifs. Un syndicat avait estimé à 100 millions de francs l'enveloppe nécessaire pour satisfaire ses revendications sur les conditions de travail. Ce que nous avons accepté coûtera 200 millions de francs en année pleine ! Nous aurons, dans les semaines qui viennent, l'opportunité de réexaminer avec les syndicats l'ensemble des conditions de travail. Mettons-nous autour d'une table et parlons. »*

Le président estime que la volonté de reprise du travail est nette chez les cheminots, car beaucoup d'entre eux *« ont mesuré l'importance des mesures décidées le 31 décembre »*.

AL. F.



La guerre du Tchad

La présence de troupes gouvernementales dans le Tibesti met fin à la fiction du 16e parallèle

Les FANT à Fada

Des combats opposent depuis ce vendredi matin 2 janvier les forces tchadiennes aux troupes libyennes à Fada (nord-est du Tchad), selon un communiqué diffusé par N'Djamena.

« *Les combats se poursuivent avec une violence inouïe. Les forces armées nationales tchadiennes sont résolues à écraser sans pitié la soldatesque kadhafienne* », poursuit le communiqué du haut commandement des FANT (Forces armées nationales tchadiennes), qui précise que l'armée gouvernementale a pénétré à l'intérieur de la localité. Cette information a été confirmée, à Paris, par l'ambassade du Tchad. La garnison libyenne de Fada est esitmée à plus d'un millier d'hommes, auxquels s'ajoutent de trois cents à quatre cents combattants du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) de M. Acheikh Ibn Oumar, restés fidèles à Tripoli.

Sans constituer une surprise, l'annonce, par le gouvernement de N'Djamena de l'engagement de ses troupes dans la « bataille du Tibesti » revêt une importance symbolique. Un communiqué émanant du haut-commandement des FANT (Forces armées nationales tchadiennes), diffusé le jeudi 1er janvier, reconnaît que les FANT combattent contre l'*« armée d'agression libyenne »* dans les environs sud de Zouar, la (localité reprise aux FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï par les troupes libyennes le 29 décembre), et qu'elles lui ont infligé une *« défaite cuisante »*.

Au-delà des communiqués de victoire diffusés par le gouvernement du président Hissène Habré (nombreux tués du côté libyen et saisie d'un important matériel militaire), cette officialisation de la présence de l'armée régulière tchadienne dans une zone contrôlée jusque-là par les forces du colonel Riffi, commandant de l'armée libyenne pour tout le BET (Borkou, Ennedi, Tibesti), et leurs alliés tchadiens de l'ex-GUNT, montre que M. Habré a entrepris la reconquête de l'*« intégrité territoriale »* du Tchad.

Par la même occasion, il signifie clairement que la « doctrine du 16e parallèle » n'a, pour lui, aucune existence. En réalité, seul le gouvernement français, qui a tout fait pour dissuader M. Habré de franchir cette ligne de partage théorique entre le Sud sous contrôle du gouvernement de N'Djamena et le Nord sous domination libyenne, y attachait de l'importance.

Le respect par le président Habré d'une sorte de no man's land entre ses troupes et celles du colonel Kadhafi contribuait jusque-là à la crédibilité de la position française, à savoir un refus de faire intervenir les troupes françaises du dispositif Epervier au-delà du 16e parallèle.

Celui-ci n'étant plus qu'une fiction, le gouvernement français — s'il veut continuer à paraître soutenir son *« allié tchadien »* — devait être amené à reconnaître que ses devoirs envers N'Djamena ne peuvent se borner à assurer la sécurité d'une portion du territoire tchadien.

Le gouvernement de M. Habré prend d'ailleurs soin de souligner que *« la participation des FANT aux combats se poursuivra jusqu'à la libération totale du Tchad »*. Répondant aux commentaires de l'entourage du président Mitterrand selon lesquels une intervention militaire française dans le nord du Tchad s'était révélée infructueuse, à deux reprises, dans le passé, N'Djamena souligne : *« On omet volontairement de préciser que les populations étaient hostiles aux autorités tchadiennes et françaises de l'époque. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La coopération de ces populations est acquise. Elle constitue un atout considérable et inestimable pour en finir avec l'occupation libyenne et avec la guerre que l'on dit trop souvent interminable. »*

Les communiqués de N'Djamena ont donc le mérite de clarifier la situation. Depuis plusieurs semaines, les FANT avaient franchi le seizième parralèle, à la fois sur l'axe ouest, vers le Tibesti, et sur l'axe est, aux environs de Fada. Des « observateurs » français, chargés notamment de missions de renseignement militaire, ont été présents, et le sont sans doute encore, dans le Tibesti. Le président Habré, qui prend ainsi le risque d'une défaite personnelle importante sur le plan interne tchadien, cherche à entraîner le gouvernement français là où celui-ci ne souhaitait pas aller. Et Paris se trouve, une nouvelle fois, placé au pied du mur.

L. Z.

● **IRAN-IRAK : raids aériens irakiens pour le Nouvel An.** — L'Irak a annoncé que son aviation avait effectué de nombreuses sorties sur des objectifs militaires et économiques en territoire iranien pour le Nouvel An. L'état-major de Bagdad a indiqué que ses appareils avaient attaqué le terminal pétrolier de l'île de Kharg, sur le Golfe.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1987 a été tiré à 360 009 exemplaires